SOUVENIRS

D'ENFANCE ET DE JEUNESSE

VI[1].

PREMIERS PAS HORS DE SAINT-SULPICE. — L'HOTEL DE MADEMOISELLE CÉLESTE. — LA PENSION DU FAUBOURG SAINT-JACQUES.

I.

J'ai dit comment, le 6 octobre 1845, je quittai définitivement le séminaire Saint-Sulpice et allai prendre une chambre à l'hôtel qui occupait alors l'angle de la place, à l'endroit où finit maintenant la station des voitures. Je ne sais pas quel était le nom de cet hôtel; on l'appelait toujours l'hôtel de Mlle Céleste, du nom de la personne recommandable qui en avait l'administration ou la propriété.

C'était sûrement un hôtel unique dans Paris que celui de Mlle Céleste; une espèce d'annexe du séminaire, où la règle du séminaire se continuait presque. On n'y était reçu que sur une recommandation de ces messieurs ou de quelque autorité pieuse. C'était le lieu de séjour momentané des élèves, qui, en entrant au séminaire ou en en sortant, avaient besoin de quelques jours libres;

(1) Voir la *Revue* du 15 mars et du 1er décembre 1876, du 1er novembre 1880, du 15 décembre 1881 et du 1er novembre 1882.

les ecclésiastiques en voyage, les supérieures de couvent qui avaient des affaires à Paris, y trouvaient un asile commode et à bon marché. La transition de l'habit ecclésiastique à l'habit laïque est comme le changement d'état d'une chrysalide; il y faut un peu d'ombre. Certes, si quelqu'un pouvait nous dire tous les romans silencieux et discrets que couvrit ce vieil hôtel, maintenant disparu, nous aurions d'intéressantes confidences. Il ne faudrait cependant pas que les conjectures des romanciers fissent faute route. Je me rappelle Mlle Céleste; dans le souvenir reconnaissant que beaucoup d'ecclésiastiques conservaient d'elle, il n'y avait rien qui, au point de vue des canons les plus sévères, ne se pût avouer.

Pendant que j'attendais, chez Mlle Céleste, que ma métamorphose fût achevée, la bonté de M. Carbon ne restait pas inactive. Il avait écrit pour moi à M. l'abbé Gratry, alors directeur du collège Stanislas, et celui-ci me fit offrir un emploi de surveillant dans la division supérieure. Je consultai M. Dupanloup, qui me dit d'accepter: « Ne vous y trompez pas, me dit-il; M. Gratry est un prêtre distingué, tout ce qu'il y a de plus distingué. » J'acceptai; je n'eus qu'à me louer de tout le monde; mais cela ne dura que quinze jours. Je vis que ma situation nouvelle impliquait encore ce à quoi j'avais voulu mettre fin en sortant du séminaire, je veux dire une profession extérieure avouée de cléricature. Je n'eus ainsi avec M. Gratry que des rapports tout à fait passagers. C'était un homme de cœur, un écrivain assez habile; mais le fond était nul. Le vague de son esprit ne m'allait pas. M. Carbon et M. Dupanloup lui avaient dit le motif de ma sortie de Saint-Sulpice. Nous eûmes ensemble deux ou trois entretiens, où je lui exposai mes doutes positifs, fondés sur l'examen des textes. Il n'y comprit rien, et son transcendant dut trouver ma précision bien terre à terre. Il n'avait aucune science ecclésiastique, ni exégèse, ni théologie. Tout se bornait à des phrases creuses, à des applications puériles des mathématiques à ce qui est « matière de fait. » L'immense supériorité de la théologie de Saint-Sulpice sur ce pathos, se donnant pour scientifique, me frappa bien vite. Saint-Sulpice sait ce qu'est le christianisme; l'École polytechnique ne le sait pas. Mais, je le répète, l'honnêteté de M. Gratry était parfaite, et c'était un homme très attachant, un vrai galant homme.

Je me séparai de lui avec regret, mais je le devais. J'avais quitté le premier séminaire du monde pour un autre qui ne le valait pas. La jambe avait été mal remise; j'eus le courage de la casser de nouveau. Le 2 ou 3 novembre 1845, je franchis le dernier seuil par lequel l'église avait voulu me retenir, et j'allai m'installer dans une institution du quartier Saint-Jacques, relevant du lycée Henri IV,

comme répétiteur *au pair*, c'est-à-dire, selon le langage du quartier latin d'alors, sans appointemens. J'avais une petite chambre, la table avec les élèves, à peine deux heures par jour occupées, beaucoup de temps par conséquent pour travailler. Cela me satisfaisait pleinement.

II.

Avec la faculté que j'ai de suffire à mon propre bonheur et d'aimer, par conséquent, la solitude, la petite pension de la rue des Deux-Églises (1) eût été, en effet, pour moi un paradis, sans la crise terrible que traversait ma conscience et le changement d'assise que je devais faire subir à ma vie. Les poissons du lac Baïkal ont mis, dit-on, des milliers d'années à devenir poissons d'eau douce après avoir été poissons d'eau de mer. Je dus faire ma transition en quelques semaines. Comme un cercle enchanté, le catholicisme embrasse la vie entière avec tant de force que, quand on est privé de lui, tout semble fade et triste. J'étais terriblement dépaysé. L'univers me faisait l'effet d'un désert sec et froid. Du moment que le christianisme n'était pas la vérité, le reste me parut indifférent, frivole, à peine digne d'intérêt. L'écroulement de ma vie sur elle-même me laissait un sentiment de vide, comme celui qui suit un accès de fièvre ou un amour brisé. La lutte qui m'avait occupé tout entier avait été si ardente que maintenant je trouvais tout étroit et mesquin. Le monde se montrait à moi médiocre, pauvre en vertu. Ce que je voyais me semblait une chute, une décadence; je me crus perdu dans une fourmilière de pygmées.

Ma tristesse était redoublée par la douleur que j'avais été obligé de causer à ma mère. J'employai, pour lui arranger les choses de la manière qui pouvait lui être le moins pénible, quelques artifices auxquels j'eus peut-être tort de recourir. Ses lettres me déchiraient le cœur. Elle se figurait ma position encore plus triste qu'elle ne l'était, et, comme en me gâtant, malgré notre pauvreté, elle m'avait rendu très délicat, elle croyait qu'une vie rude et commune ne pourrait jamais m'aller. « Toi qu'une pauvre petite souris empêchait de dormir, m'écrivait-elle, comment vas-tu faire?.. » Elle passait ses journées à chanter les cantiques de Marseille, qui étaient son livre de prédilection (2), surtout le cantique de Joseph :

(1) Maintenant rue de l'Abbé-de-l'Épée.

(2) Recueil de cantiques du XVIe siècle, de la plus extrême naïveté. J'ai le vieux volume de ma mère; peut-être le décrirai-je un jour.

O Joseph, ô mon aimable
Fils affable,
Des bêtes t'ont dévoré;
Je perds avec toi l'envie
D'être en vie;
Le Seigneur soit adoré!

Quand elle m'écrivait cela, mon cœur était navré. Dans mon enfance, j'avais l'habitude de lui demander dix fois par jour : « Maman, êtes-vous contente de moi? » Le sentiment d'un déchirement entre elle et moi m'était cruel. Je m'ingéniais alors à inventer des moyens pour lui prouver que j'étais toujours le même fils affable que par le passé. Peu à peu la blessure se cicatrisa. Quand elle me vit rester pour elle aussi bon et aussi tendre que je l'avais jamais été, elle admit volontiers qu'il y a plusieurs manières d'être prêtre et que rien n'était changé en moi que le costume; et c'était bien la vérité.

Mon ignorance du monde était complète. Tout ce qui n'est pas dans les livres m'était inconnu. Comme, d'ailleurs, je n'ai jamais bien su que ce que j'ai appris à Saint-Sulpice, la conséquence a été qu'en affaires je suis toujours resté un enfant. Je ne fis donc aucun effort pour rendre ma situation aussi bonne que possible. Penser me paraissait l'objet unique de la vie. La carrière de l'instruction publique étant celle qui ressemble le plus à la cléricature, je la choisis presque sans réflexion. Certes il était dur, après avoir touché à la plus haute culture de l'esprit et avoir occupé une place déjà honorée, de descendre au degré le plus humble. Je savais mieux que personne en France, après M. Le Hir, la théorie comparée des langues sémitiques, et ma position était celle du dernier maître d'étude; j'étais un savant et je n'étais pas bachelier. Mais la satisfaction intime de ma conscience me suffisait. Je n'eus jamais, au sujet de mes résolutions décisives du mois d'octobre 1845, une ombre de regrets.

Une récompense, d'ailleurs, me fut réservée dès le lendemain même de mon entrée dans la pension obscure où je devais occuper durant trois ans et demi la situation la plus chétive. Parmi les élèves, il y en avait un qui, à raison de ses succès et de son avancement, occupait un rang à part dans la maison. Il avait dix-huit ans, et déjà, l'esprit philosophique, l'ardeur concentrée, la passion du vrai, la sagacité d'invention, qui, plus tard, devaient rendre son nom célèbre, étaient visibles pour ceux qui le connaissaient; je veux parler de M. Berthelot. Ma chambre était contiguë à la sienne, et dès le jour où nous nous connûmes, nous fûmes pris d'une vive amitié l'un pour l'autre. Notre ardeur d'apprendre était égale; nos

cultures avaient été très diverses. Nous mîmes en commun tout ce que nous savions; il en résulta une petite chaudière où cuisaient ensemble des pièces assez disparates, mais où le bouillonnement était fort intense. Berthelot m'apprit ce qu'on n'enseignait pas au séminaire; de mon côté, je me mis en devoir de lui apprendre la théologie et l'hébreu. Berthelot acheta une Bible hébraïque, qui doit être encore non coupée dans sa bibliothèque. Je dois dire qu'il n'alla pas beaucoup au-delà des *shevas;* le laboratoire me fit bientôt une concurrence victorieuse. Notre honnêteté et notre droiture s'embrassèrent. Berthelot me fit connaître son père, un de ces caractères de médecins accomplis comme Paris sait les produire. M. Berthelot père était chrétien gallican de l'ancienne école et d'opinions politiques très libérales. C'était le premier républicain que j'eusse vu; une telle apparition m'étonna; il était quelque chose de plus; je veux dire homme admirable par la charité et le dévoûment. Il fit la carrière scientifique de son fils en lui permettant de se livrer jusqu'à l'âge de plus de trente ans à ses recherches spéculatives, sans fonction, ni concours, ni école, ni travail rémunérateur. En politique, Berthelot resta fidèle aux principes de son père. C'est là le seul point où nous ne soyons pas toujours d'accord, car, pour moi, je me résignerais volontiers, si l'occasion s'en présentait (je dois dire qu'elle s'éloigne de jour en jour), à servir, pour le plus grand bien de la pauvre humanité, à l'heure qu'il est si désemparée, un tyran philanthrope, instruit, intelligent et libéral.

Nos discussions étaient sans fin, nos conversations toujours renaissantes. Nous passions une partie des nuits à chercher, à travailler ensemble. Au bout de quelque temps, M. Berthelot, ayant achevé ses mathématiques spéciales au lycée Henri IV, retourna chez son père, qui demeurait au pied de la tour Saint-Jacques de la Boucherie. Quand il venait me voir, le soir, à la rue de l'Abbé-de-l'Épée, nous causions pendant des heures; puis j'allais le reconduire à la tour Saint-Jacques; mais, comme d'ordinaire la question était loin d'être épuisée quand nous arrivions à sa porte, il me ramenait à Saint-Jacques du Haut-Pas; puis je le reconduisais, et ce mouvement de va-et-vient se continuait nombre de fois. Il faut que les questions sociales et philosophiques soient bien difficiles à résoudre pour que nous ne les ayons pas résolues dans cet effort désespéré. La crise de 1848 nous émut profondément. Pas plus que nous, cette année terrible ne devait résoudre les problèmes qu'elle posait. Mais elle montra la caducité d'une foule de choses tenues pour solides; elle fut pour les esprits jeunes et actifs comme la chute d'un rideau de nuages qui dissimulait l'horizon.

Le lien de profonde affection qui s'établit ainsi entre M. Berthe-

lot et moi fut certainement du genre le plus rare et le plus singulier. Le hasard rapprocha en nous deux natures essentiellement objectives, je veux dire aussi dégagées qu'il est possible de l'étroit tourbillon qui fait de la plupart des consciences un petit gouffre égoïste comme le trou conique du formica-leo. Habitués à nous regarder très peu nous-mêmes, nous nous regardions très peu l'un l'autre. Notre amitié consista en ce que nous nous apprenions mutuellement, en une sorte de commune fermentation qu'une remarquable conformité d'organisation intellectuelle produisait en nous devant les mêmes objets. Ce que nous avions vu à deux nous paraissait certain. Quand nous entrâmes en rapports, il me restait un attachement tendre pour le christianisme; Berthelot tenait aussi de son père un reste de croyances chrétiennes. Quelques mois suffirent pour reléguer pour nous ces vestiges de foi à l'état de souvenir. L'affirmation que tout est d'une même couleur dans le monde, qu'il n'y a pas de surnaturel particulier ni de révélation momentanée, s'imposa d'une façon absolue à notre esprit. La claire vue scientifique d'un univers où n'agit d'une façon appréciable aucune volonté libre supérieure à celle de l'homme devint, depuis les premiers mois de 1846, l'ancre inébranlable sur laquelle nous n'avons jamais chassé. Nous n'y renoncerons que quand il nous sera donné de constater dans la nature un fait spécialement intentionnel ayant sa cause en dehors de la volonté libre de l'homme ou de l'action spontanée des animaux.

Notre amitié fut ainsi quelque chose d'analogue à celle des deux yeux quand ils fixent un même objet et que de deux images résulte au cerveau une seule et même perception. Notre croissance intellectuelle était comme ces phénomènes qui se produisent par une sorte d'action de voisinage et de tacite complicité. M. Berthelot aimait autant que moi ce que je faisais; j'aimais son œuvre presque autant qu'il l'aimait lui-même. Jamais il n'y eut entre nous, je ne dirai pas une détente morale, mais une simple vulgarité. Nous avons toujours été l'un avec l'autre comme on est avec une femme qu'on respecte. Quand je cherche à me représenter l'unique paire d'amis que nous avons été, je me figure deux prêtres en surplis se donnant le bras. Ce costume ne les gêne pas pour causer des choses supérieures; mais l'idée ne leur viendrait pas, en un tel habillement, de fumer un cigare ensemble, ou de tenir d'humbles propos, ou de reconnaître les plus légitimes exigences du corps. Ce pauvre Flaubert ne put jamais comprendre ce que Sainte-Beuve raconte, dans son *Port-Royal*, de ces solitaires qui passaient leur vie dans la même maison en s'appelant *monsieur* jusqu'à la mort. C'est que Flaubert ne se faisait pas une idée de ce que sont des

natures abstraites. Non-seulement M. Berthelot et moi, nous n'avons jamais eu l'un avec l'autre la moindre familiarité; mais nous rougirions presque de nous demander un service, même un conseil. Nous demander un service serait à nos yeux un acte de corruption, une injustice à l'égard du reste du genre humain; ce serait au moins reconnaître que nous tenons à quelque chose. Or nous savons si bien que l'ordre temporel est vide, vain, creux et frivole, que nous craignons de donner du corps même à l'amitié. Nous nous estimons trop pour convenir l'un vis-à-vis de l'autre d'une faiblesse. Également convaincus de l'insignifiance des choses passagères, épris du même goût de l'éternel, nous ne pourrions nous résigner à l'aveu d'une distraction consentie vers le fortuit et l'accidentel. Il est certain, en effet, que l'amitié ordinaire suppose qu'on n'est pas trop convaincu que tout est vain.

Dans la suite de la vie, une telle liaison a pu par momens cesser de nous être nécessaire. Elle reprend toute sa vivacité chaque fois que la figure de ce monde, qui change sans cesse, amène quelque tournant nouveau sur lequel nous avons à nous interroger. Celui d'entre nous qui mourra le premier laissera à l'autre un grand vide. Notre amitié me rappelle celle de François de Sales et du président Favre : « Elles passent donc ces années temporelles, monsieur mon frère; leurs mois se réduisent en semaines, les semaines en jours, les jours en heures et les heures en momens, qui sont ceux-là seuls que nous possédons; mais nous ne les possédons qu'à mesure qu'ils périssent... » La conviction de l'existence d'un objet éternel, embrassée quand on est jeune, donne à la vie une assiette particulière de solidité. — Que tout cela, direz-vous, est peu humain, peu naturel! Sans doute, mais on n'est fort qu'en contrariant la nature. L'arbre naturel n'a pas de beaux fruits. L'arbre produit de beaux fruits dès qu'il est en espalier, c'est-à-dire dès qu'il n'est plus un arbre.

III.

L'amitié de M. Berthelot et l'approbation de ma sœur furent les deux grandes consolations qui me soutinrent dans ce difficile moment où le sentiment d'un devoir abstrait envers la vérité m'imposa de changer à vingt-trois ans la direction d'une vie déjà si fortement engagée. Ce ne fut, en réalité, qu'un changement de domicile et d'extérieur. Le fond resta le même; la direction morale de ma vie sortit de cette épreuve très peu infléchie; l'appétit de vérité, qui

était le mobile de mon existence, ne fut en rien diminué. Mes habitudes et mes manières se trouvèrent très peu modifiées.

Saint-Sulpice, en effet, avait laissé en moi une si forte trace que, pendant des années, je restai sulpicien, non par la foi, mais par les mœurs. Cette éducation excellente, prolongée jusqu'à vingt-trois ans, qui m'avait montré la perfection de la politesse en M. Gosselin, la perfection de la bonté en M. Carbon, la perfection de la vertu en M. Pinault, M. Le Hir, M. Gottofrey, avait donné à ma nature docile un pli ineffaçable. Mes études, vivement continuées hors du séminaire, me confirmèrent si absolument dans mes présomptions contre la théologie orthodoxe qu'au bout d'un an j'avais peine à comprendre comment autrefois j'avais pu croire. Mais, la foi disparue, la morale reste; pendant longtemps mon programme fut de lâcher le moins possible du christianisme et d'en garder tout ce qui peut se pratiquer sans la foi au surnaturel. Je fis en quelque sorte le triage des vertus du sulpicien, laissant celles qui tiennent à une croyance positive, retenant celles qu'un philosophe peut approuver. Telle est la force de l'habitude. Le vide fait quelquefois le même effet que le plein. *Est pro corde locus.* La poule à qui l'on a arraché le cerveau continue néanmoins, sous l'action de certains excitans, à se gratter le nez.

Je m'efforçai donc, en quittant Saint-Sulpice, de rester aussi sulpicien que possible. Les études que j'avais commencées au séminaire m'avaient tellement passionné que je ne songeais qu'à les reprendre. Une seule occupation me parut digne de remplir ma vie, c'était de poursuivre mes recherches critiques sur le christianisme par les moyens beaucoup plus larges que m'offrait la science laïque. Je me figurais toujours en la compagnie de mes maîtres, discutant avec eux les objections et leur prouvant que des pages entières de l'enseignement ecclésiastique sont à réformer. Quelque temps, je continuai de les voir, surtout M. Le Hir. Puis je sentis que les rapports de l'homme de foi avec l'incrédule deviennent vite assez pénibles, et je m'interdis des relations qui ne pouvaient plus avoir d'agrément ni de fruit que pour moi seul.

Dans l'ordre des idées critiques, je cédai également le moins possible, et c'est ce qui fait que, tout en étant rationaliste sans réserve, j'ai néanmoins plus d'une fois paru un conservateur dans les discussions relatives à l'âge et à l'authenticité des textes. La première édition de mon *Histoire générale des langues sémitiques* contient ainsi, en ce qui concerne l'Ecclésiaste et le Cantique des cantiques, des faiblesses pour les opinions traditionnelles que j'ai depuis successivement éliminées. Dans mes *Origines du christianisme*, au contraire, cette réserve m'a bien guidé; car, dans ce travail, je

me suis trouvé en présence d'une école exagérée, celle des protestans de Tubingue, esprits sans tact littéraire et sans mesure, auxquels, par la faute des catholiques, les études sur Jésus et l'âge apostolique se sont trouvées presque exclusivement abandonnées. Quand la réaction viendra contre cette école, on trouvera peut-être que ma critique, d'origine catholique et successivement émancipée de la tradition, m'a fait bien voir certaines choses et m'a préservé de plus d'une erreur.

Mais c'est surtout par le caractère que je suis resté essentiellement l'élève de mes anciens maîtres. Ma vie, quand je la repasse, n'a été qu'une application de leurs qualités et de leurs défauts. Seulement, ces qualités et ces défauts, transportés dans le monde, ont amené les dissonances les plus originales. Tout est bien qui finit bien, et, le résultat de l'existence ayant été en somme pour moi très agréable, je m'amuse souvent, comme Marc Aurèle sur les bords du Gran, à supputer ce que je dois aux influences diverses qui ont traversé ma vie et en ont fait le tissu. Eh bien! Saint-Sulpice m'en apparaît toujours comme le facteur principal. Je parle de tout cela fort à mon aise, car j'y ai peu de mérite. J'ai été bien élevé; voilà tout. Ma douceur, qui vient souvent d'un fonds d'indifférence, — mon indulgence, qui, elle, est très sincère et tient à ce que je vois clairement combien les hommes sont injustes les uns pour les autres, — mes habitudes consciencieuses, qui sont pour moi un plaisir, — la capacité indéfinie que j'ai de m'ennuyer, venant peut-être d'une inoculation d'ennui tellement forte en ma jeunesse, que j'y suis devenu réfractaire pour le reste de ma vie, — tout cela s'explique par le milieu où j'ai vécu et les impressions profondes que j'ai reçues. Depuis ma sortie de Saint-Sulpice, je n'ai fait que baisser, et pourtant, avec le quart des vertus d'un sulpicien, j'ai encore été, je crois, fort au-dessus de la moyenne. Il me plairait d'expliquer par le détail et de montrer comment la gageure paradoxale de garder les vertus cléricales, sans la foi qui leur sert de base et dans un monde pour lequel elles ne sont pas faites, produisit en ce qui me concerne les rencontres les plus divertissantes. J'aimerais à raconter toutes les aventures que mes vertus sulpiciennes m'amenèrent et les tours singuliers qu'elles m'ont joués. Après soixante ans de vie sérieuse, on a le droit de sourire; et où trouver une source de rire plus abondante, plus à portée, plus inoffensive qu'en soi-même? Si jamais un auteur comique voulait amuser le public de mes ridicules, je ne lui demanderais qu'une seule chose, c'est de me prendre pour collaborateur; je lui conterais des choses vingt fois plus amusantes que celles qu'il pourrait inventer. Mais je m'aperçois que je manque outrageusement à la première règle que mes excellens

maîtres m'avaient donnée, qui est de ne jamais parler de soi. Je ne traiterai donc cette dernière partie de mon sujet que tout à fait en raccourci.

IV.

Quatre vertus me semblaient résumer l'enseignement moral que me donnèrent, surtout par leurs exemples, les pieux directeurs qui m'entourèrent de leurs soins jusqu'à l'âge de vingt-trois ans : le désintéressement ou la pauvreté, la modestie, la politesse et la règle des mœurs. Je vais m'examiner sur ces quatre points, non pour relever le moins du monde mes propres mérites, mais pour fournir à ceux qui professent la philosophie du doute aimable l'occasion de faire à mes dépens quelques-unes de leurs fines observations.

La pauvreté est celle des vertus de la cléricature que j'ai le mieux gardée. M. Olier avait fait faire dans son église un tableau où saint Sulpice établissait la règle fondamentale de ses clercs : *Habentes alimenta et quibus tegamur, his contenti sumus.* Voilà bien ma règle. Mon rêve serait d'être logé, nourri, vêtu, chauffé, sans que j'eusse à y penser, par quelqu'un qui me prendrait à l'entreprise et me laisserait toute ma liberté. Le régime qui s'établit pour moi le jour où j'entrai à la petite pension du faubourg Saint-Jacques « au pair » devait être la base économique de toute ma vie. Une ou deux leçons particulières me permettaient de ne pas toucher aux 1,200 francs de ma sœur. C'était bien la règle que j'avais vue observée par mes maîtres de Tréguier et de Saint-Sulpice : *Victum et vestitum*, la table, le logement et de quoi s'acheter une soutane par an. Je n'avais jamais désiré autre chose pour moi-même. La petite aisance que j'ai maintenant ne m'est venue que tard et malgré moi. J'envisage le monde comme m'appartenant, mais je n'en prends que l'usufruit. Je quitterai la vie sans avoir possédé d'autres choses que « celles qui se consomment par l'usage, » selon la règle franciscaine. Toutes les fois que j'ai voulu acheter un coin de terre quelconque, une voix intérieure m'en a empêché. Cela m'a semblé lourd, matériel, contraire au principe : *Non habemus hic manentem civitatem.* Les valeurs sont choses plus légères, plus éthérées, plus fragiles; elles attachent moins, et on risque plus de les perdre.

Au train que prend maintenant le monde, c'est là un amer contresens, et, quoique la règle que j'ai choisie m'ait mené au bonheur, je ne conseillerais à personne de la suivre. Je suis maintenant trop vieux pour changer, et d'ailleurs je suis content; mais je croirais duper les jeunes gens en leur disant de faire de même. Tirer de soi

toute la mouture qu'on en peut tirer, voilà ce qui devient la règle du monde. L'idée que le noble est celui qui ne gagne pas d'argent, et que toute exploitation commerciale ou industrielle, quelque honnête qu'elle soit, ravale celui qui l'exerce et l'empêche d'être du premier cercle humain, cette idée s'en va de jour en jour. Voilà ce que produit une différence de quarante ans dans les choses humaines. Tout ce que j'ai fait autrefois paraîtrait maintenant acte de folie, et parfois, en regardant autour de moi, je crois vivre dans un monde que je ne reconnais plus.

L'homme voué aux travaux désintéressés est un mineur dans les affaires du monde; il faut qu'il ait un tuteur. Or notre monde est assez vaste pour que toute place à prendre soit prise; tout emploi crée en quelque sorte celui qui doit le remplir. Je n'avais jamais pensé que le produit de ma pensée pût avoir une valeur vénale. Toujours j'avais songé à écrire, mais je ne croyais pas que cela pût rapporter un sou. Quel fut mon étonnement le jour où je vis entrer dans ma mansarde un homme à la physionomie intelligente et agréable, qui me fit compliment sur quelques articles que j'avais publiés et m'offrit de les réunir en volumes! Un papier timbré qu'il avait apporté stipulait des conditions qui me parurent étonnamment généreuses; si bien que, quand il me demanda si je voulais que tous les écrits que je ferais à l'avenir fussent compris dans le même contrat, je consentis. Il me vint un moment l'idée de faire quelques observations; mais la vue du timbre m'interdit; l'idée que cette belle feuille de papier serait perdue m'arrêta. Je fis bien de m'arrêter. M. Michel Lévy avait dû être créé par un décret spécial de la Providence pour être mon éditeur. Un littérateur qui se respecte doit n'écrire que dans un seul journal, dans une seule revue, et n'avoir qu'un seul éditeur. M. Michel Lévy et moi n'eûmes ensemble que les rapports les plus agréables. Plus tard, il me fit remarquer que le contrat qu'il m'avait présenté n'était pas assez avantageux pour moi, et il en substitua un autre plus large encore. Après cela, on me dit que je ne lui ai pas fait faire de mauvaises affaires. J'en suis enchanté. En tout cas, je peux dire que, s'il y avait en moi quelque capital de production littéraire, il était juste qu'il y eût sa large part; c'est bien lui qui l'avait découvert, je ne m'en étais jamais douté.

Il est très difficile de prouver qu'on est modeste, puisque du moment qu'on dit l'être, on ne l'est plus. Je le répète, nos vieux maîtres chrétiens avaient là-dessus une règle excellente, qui est de ne jamais parler de soi, ni en bien, ni en mal. Voilà le vrai; mais le public est ici le grand corrupteur. Il encourage au mal. Il induit l'écrivain à des fautes pour lesquelles il se montre ensuite sévère,

comme la bourgeoisie réglée d'autrefois applaudissait le comédien et en même temps l'excluait de l'église. « Damne-toi, pourvu que tu m'amuses, » voilà bien souvent le sentiment qu'il y a au fond des invitations, en apparence les plus flatteuses, du public. On réussit surtout par ses défauts. Quand je suis très content de moi, je suis approuvé de dix personnes. Quand je me laisse aller à de périlleux abandons, où ma conscience littéraire hésite et où ma main tremble, des milliers me demandent de continuer.

Eh bien! malgré tout, et une fois l'indulgence obtenue pour les péchés véniels, oui, j'ai été modeste, et ce n'est pas sur ce point que j'ai manqué à mon programme de sulpicien obstiné. La vanité de l'homme de lettres n'est pas mon fait. Je ne partage pas l'erreur des jugemens littéraires de notre temps. Je sais que jamais un vrai grand homme n'a pensé qu'il fût grand homme, et que, quand on broute sa gloire en herbe de son vivant, on ne la récolte pas en épis après sa mort. Je n'eus quelque temps d'estime pour la littérature que pour complaire à M. Sainte-Beuve, qui avait sur moi beaucoup d'influence. Depuis qu'il est mort, je n'y tiens plus. Je vois très bien que le talent n'a de valeur que parce que le monde est enfantin. Si le public avait la tête assez forte, il se contenterait de la vérité. Ce qu'il aime, ce sont presque toujours des imperfections. Mes adversaires, pour me refuser d'autres qualités qui contrarient leur apologétique, m'accordent si libéralement du talent, que je puis bien accepter un éloge qui dans leur bouche est une critique. Du moins n'ai-je jamais cherché à tirer parti de cette qualité inférieure, qui m'a plus nui comme savant qu'elle ne m'a servi par elle-même. Je n'y ai fait aucun fond. Jamais je n'ai compté sur mon prétendu talent pour vivre; je ne l'ai nullement fait valoir. Ce pauvre Beulé, qui me regardait avec une sorte de curiosité affectueuse mêlée d'étonnement, ne revenait pas que j'en fisse si peu d'usage. J'ai toujours été le moins littéraire des hommes. Aux momens qui ont décidé de ma vie, je ne me doutais nullement que ma prose aurait jamais le moindre succès.

Ce succès, je n'y ai point aidé. Qu'il me soit permis de le dire: il eût été plus grand si j'avais voulu. Je n'ai nullement cultivé ma veine; je me suis plutôt appliqué à la dériver. Le public aime qu'on soit absolument ce que l'on est; il veut qu'on ait sa spécialité; il n'accorde jamais à un homme des maîtrises opposées. Si j'avais voulu faire un *crescendo* d'anticléricalisme après la *Vie de Jésus*, quelle n'eût pas été ma popularité! La foule aime le style voyant. Il m'eût été loisible de ne pas me retrancher ces pendeloques et ces clinquans qui réussissent chez d'autres et provoquent l'enthousiasme des médiocres connaisseurs, c'est-à-dire de la majorité. J'ai passé

un an à éteindre le style de la *Vie de Jésus*, pensant qu'un tel sujet ne pouvait être traité que de la manière la plus sobre et la plus simple. Or on sait combien la déclamation a d'attrait pour les masses. Je n'ai jamais forcé mes opinions pour me faire écouter. Ce n'est pas ma faute si le mauvais goût du temps a été cause qu'un filet de voix claire a retenti au milieu de notre nuit, comme répercuté par mille échos.

Sur le chapitre de la politesse, je trouverai moins d'objections que sur celui de la modestie; car, à s'en tenir aux apparences, j'ai été beaucoup plus poli que modeste. La civilité extrême de mes vieux maîtres m'avait laissé une si vif souvenir que je n'ai jamais pu m'en détacher. C'était la vraie civilité française, je veux dire celle qui s'exerce, non-seulement envers des personnes que l'on connaît, mais envers tout le monde sans exception (1). Une telle politesse implique un parti général sans lequel je ne conçois pas pour la vie d'assiette commode : c'est que toute créature humaine, jusqu'à preuve du contraire, doit être tenue pour bonne et traitée avec bienveillance. Beaucoup de personnes, surtout en certains pays, suivent la règle justement opposée; ce qui les mène à de grandes injustices. Pour moi, il m'est impossible d'être dur pour quelqu'un *a priori*. Je suppose que tout homme que je vois pour la première fois doit être un homme de mérite et un homme de bien, sauf à changer d'avis (ce qui m'arrive souvent) si les faits m'y forcent. C'est ici la règle sulpicienne qui, dans le monde, m'a mené aux situations les plus singulières et a fait le plus souvent de moi un être démodé, d'ancien régime, étranger à notre temps. La vieille politesse, en effet, n'est plus guère propre qu'à faire des dupes. Vous donnez, on ne vous rend pas. La bonne règle à table, quand le plat passe, est de se servir toujours très mal, pour éviter la suprême impolitesse d'avoir l'air de laisser à ceux qui viennent après vous ce qu'on a rebuté, — ou mieux peut-être de prendre la part qui est la plus rapprochée de vous, sans la regarder. Celui qui, de nos jours, porterait dans la bataille de la vie une telle délicatesse serait victime sans profit; son attention ne serait même pas remarquée. « Au premier occupant » est l'affreuse règle de l'égoïsme moderne. Observer, dans un monde qui n'est plus fait pour la civilité, les bonnes règles de l'honnêteté d'autrefois, ce serait jouer le rôle d'un véritable niais, et personne ne vous en saurait gré. Dès qu'on se sent poussé par des personnes qui veulent prendre les devans, le devoir est de se reculer, d'un air qui signifie : Passez,

(1) J'ajouterai même envers les animaux. Il me serait impossible de manquer d'égards envers un chien, de le traiter rudement et avec un air d'autorité.

monsieur. Mais il est clair que celui qui tiendrait à cette prescription en omnibus, par exemple, serait victime de sa déférence; je crois même qu'il manquerait aux règlemens. En chemin de fer, combien y en a-t-il qui sentent que se presser sur le quai pour gagner les autres de vitesse et prendre la meilleure place est une suprême grossièreté?

En d'autres termes, nos machines démocratiques excluent l'homme poli. J'ai renoncé depuis longtemps à l'omnibus; les conducteurs arrivaient à me prendre pour un voyageur sans sérieux. En chemin de fer, à moins que je n'aie la protection d'un chef de gare, j'ai toujours la dernière place. J'étais fait pour une société fondée sur le respect, où l'on est salué, classé, placé d'après son costume, où l'on n'a point à se protéger soi-même. Je ne suis à l'aise qu'à l'Institut et au Collège de France, parce que nos employés sont tous des hommes très bien élevés et nous témoignent une haute estime. L'habitude de l'Orient de ne marcher dans les rues que précédé d'un kavas me convenait assez; car la modestie est relevée par l'appareil de la force. Il est bien d'avoir sous ses ordres un homme armé d'une courbache, qu'on empêche de s'en servir. Je serais assez aise d'avoir le droit de vie et de mort, pour ne pas en user, et j'aimerais fort à posséder des esclaves, pour être extrêmement doux avec eux et m'en faire adorer.

Mes idées cléricales m'ont encore bien plus dominé en tout ce qui touche à la règle des mœurs. Il m'eût semblé qu'il y avait de ma part un manque de bienséance à changer sur ce point mes habitudes austères. Les gens du monde, dans leur ig norance des choses de l'âme, croient en général qu'on ne quitte l'état ecclésiastique que pour échapper à des devoirs trop pesans. Je ne me serais point pardonné de donner raison à des jugemens aussi superficiels. Consciencieux comme je le suis, je voulus être en règle avec moi-même, et je continuai de vivre dans Paris ainsi que j'avais fait au séminaire. Plus tard, je vis bien la vanité de cette vertu comme de toutes les autres; je reconnus, en particulier, que la nature ne tient pas du tout à ce que l'homme soit chaste. Je n'en persistai pas moins, par convenance, dans la vie que j'avais choisie, et je m'imposai les mœurs d'un pasteur protestant. L'homme ne doit jamais se permettre deux hardiesses à la fois. Le libre penseur doit être réglé en ses mœurs. Je connais des ministres protestans, très larges d'idées, qui sauvent tout par leur cravate blanche irréprochable. J'ai de même fait passer ce que la médiocrité humaine regarde comme des hardiesses grâce à un style modéré et à des mœurs graves.

Les raisonnemens du monde en ce qui concerne les rapports des deux sexes sont bizarres comme les volontés de la nature elle-même.

Le monde, dont les jugemens sont rarement tout à fait faux, voit une sorte de ridicule à être vertueux quand on n'y est pas obligé par un devoir professionnel. Le prêtre, ayant pour état d'être chaste, comme le soldat d'être brave, est, d'après ces idées, presque le seul qui puisse sans ridicule tenir à des principes sur lesquels la morale et la mode se livrent les plus étranges combats. Il est hors de doute qu'en ce point, comme en beaucoup d'autres, mes principes cléricaux conservés dans le siècle m'ont nui aux yeux du monde. Ils ne m'ont pas nui pour le bonheur. Les femmes ont, en général, compris ce que ma réserve affectueuse renfermait de respect et de sympathie pour elles. En somme, j'ai été aimé des quatre femmes dont il m'importait le plus d'être aimé, ma mère, ma sœur, ma femme et ma fille. Ma part a été bonne et ne me sera pas enlevée, car je m'imagine souvent que les jugemens qui seront portés sur chacun de nous dans la vallée de Josaphat ne seront autres que les jugemens des femmes, contresignés par l'Éternel.

Ainsi, tout bien pesé, je n'ai manqué presque en rien à mes promesses de cléricature. Je suis sorti de la spiritualité pour rentrer dans l'idéalité. J'ai observé mes engagemens mieux que beaucoup de prêtres en apparence très réguliers. En m'obstinant à conserver dans le monde des vertus de désintéressement, de politesse, de modestie qui n'y sont pas applicables, j'ai donné la mesure de ma naïveté. Je n'ai jamais cherché le succès; je dirai presque qu'il m'ennuie. Le plaisir de vivre et de produire me suffit. Ce qu'il y a d'égoïste dans cette façon de jouir du plaisir d'exister est corrigé par les sacrifices que je crois avoir faits au bien public. J'ai toujours été aux ordres de mon pays; sur un signe, en 1869, je me mis à sa disposition. Peut-être lui aurais-je rendu quelques services; il ne l'a pas cru; je suis en règle. Je n'ai jamais flatté les erreurs de l'opinion; je n'ai jamais manqué une occasion d'exposer ces erreurs jusqu'à paraître aux superficiels un mauvais patriote. On n'est pas obligé au charlatanisme ni au mensonge pour obtenir un mandat dont la première condition est l'indépendance et la sincérité. Dans les malheurs publics qui pourront venir, j'aurai donc ma conscience tout à fait en repos.

Tout pesé, si j'avais à recommencer ma vie, avec le droit d'y faire des ratures, je n'y changerais rien. Les défauts de ma nature et de mon éducation, par suite d'une sorte de providence bienveillante, ont été atténués et réduits à être de peu de conséquence. Un certain manque de franchise dans le commerce de la vie m'est pardonné par mes amis, qui mettent cela sur le compte de mon éducation cléricale. Je l'avoue, dans la première partie de ma vie, je mentais assez souvent, non par intérêt, mais par bonté, par dédain,

par la fausse idée qui me porte toujours à présenter les choses à chacun comme il peut les comprendre. Ma sœur me montra très fortement les inconvéniens de cette manière d'agir, et j'y renonçai. Depuis 1851, je ne crois pas avoir fait un seul mensonge, excepté naturellement les mensonges joyeux, de pure eutrapélie, les mensonges officieux et de politesse, que tous les casuistes permettent, et aussi les petits faux-fuyans littéraires exigés en vue d'une vérité supérieure par les nécessités d'une phrase bien équilibrée ou bien pour éviter un plus grand mal, qui est de poignarder un auteur. Un poète, par exemple, vous présente ses vers. Il faut bien dire qu'ils sont admirables, puisque sans cela ce serait dire qu'ils ne valent rien et faire une sanglante injure à un homme qui a eu l'intention de vous faire une politesse.

Il a fallu bien plus d'indulgence à mes amis pour me pardonner un autre défaut : je veux parler d'une certaine froideur, non à les aimer, mais à les servir. Une des choses les plus recommandées au séminaire était d'éviter « les amitiés particulières. » De telles amitiés étaient présentées comme un vol fait à la communauté. Cette règle m'est restée très profondément gravée dans l'esprit. J'ai peu encouragé l'amitié ; j'ai fait peu de chose pour mes amis, et ils ont fait peu de chose pour moi. Une des idées que j'ai le plus souvent à combattre, c'est que l'amitié, comme on l'entend d'ordinaire, est une injustice, une erreur, qui ne vous permet de voir que les qualités d'un seul et vous ferme les yeux sur les qualités d'autres personnes plus dignes peut-être de votre sympathie. Je me dis quelquefois, selon les idées de mes anciens maîtres, que l'amitié est un larcin fait à la société humaine et que, dans un monde supérieur, l'amitié disparaîtrait. Quelquefois même je suis blessé, au nom de la bienveillance générale, de voir l'attachement particulier qui lie deux personnes ; je suis tenté de m'écarter d'elles comme de juges faussés, qui n'ont plus leur impartialité ni leur liberté. Cette société à deux me fait l'effet d'une coterie qui rétrécit l'esprit, nuit à la largeur d'appréciation et constitue la plus lourde chaîne pour l'indépendance. Beulé me plaisantait souvent sur ce travers. Il m'aimait assez et essaya de me rendre service, quoique je n'eusse rien fait pour lui. Dans une circonstance, je votai contre lui pour une personne qui s'était montrée malveillante à mon égard : « Renan, me dit-il, je vais vous faire quelque mauvais trait ; par impartialité, vous voterez pour moi. »

Tout en ayant beaucoup aimé mes amis, je leur ai donc très peu donné. Le public m'a eu autant qu'eux. Voilà pourquoi je reçois un si grand nombre de lettres d'inconnus et d'anonymes ; voilà pourquoi aussi je suis si mauvais correspondant. Il m'est arrivé

fréquemment, en écrivant une lettre, de m'arrêter pour tourner en propos général les idées qui me venaient. Je n'ai existé pleinement que pour le public. Il a eu tout de moi ; il n'aura après ma mort aucune surprise; je n'ai rien réservé pour personne.

Ayant ainsi préféré par instinct tous à quelques-uns, j'ai eu la sympathie de mon siècle, même de mes adversaires, et cependant peu d'amis. Dès qu'un nœud va se former, mon principe sulpicien : « Pas d'amitiés particulières, » vient comme un glaçon empêcher l'agglutination de se faire. A force d'être juste, j'ai été peu serviable. Je vois trop bien que, rendre un bon service à quelqu'un, c'est d'ordinaire en rendre un mauvais à un autre; que s'intéresser à un compétiteur, c'est le plus souvent commettre un passe-droit envers son rival. L'image de l'inconnu que je lèse vient ainsi m'arrêter tout court dans mon zèle. Je n'ai obligé presque personne; je n'ai pas su comment l'on réussit à faire donner un bureau de tabac. Cela m'a rendu sans influence en ce monde. Mais cela m'a été bon au point de vue littéraire. Mérimée eût été un homme de premier ordre s'il n'eût pas eu d'amis. Ses amis se l'approprièrent. Comment peut-on écrire des lettres quand on a la facilité de parler à tous? La personne à qui vous écrivez vous rapetisse; vous êtes obligé de prendre sa mesure. Le public a l'esprit plus large que n'importe qui. « Tous » renferme beaucoup de sots; c'est vrai ; mais « tous » renferme les quelques milliers d'hommes ou de femmes d'esprit pour qui seuls le monde existe. Écrivez en vue de ceux-là.

V.

Je termine ici ces souvenirs, en demandant pardon au lecteur de la faute insupportable qu'un tel genre fait commettre à chaque ligne. L'amour-propre est si habile en ses calculs secrets que, tout en faisant la critique de soi-même, on est suspect de ne pas y aller de franc jeu. Le danger, en pareil cas, est, par une petite rouerie inconsciente, d'avouer avec une humilité sans grand mérite des défauts légers et tout extérieurs pour s'attribuer par ricochet de grandes qualités. Ah! le subtil démon que celui de la vanité! Aurais-je, par hasard, été sa dupe? Si les gens de goût me reprochent de m'être montré fils de mon siècle en prétendant ne pas l'être, je les prie d'être bien persuadés au moins que cela ne m'arrivera plus.

Claudite jam rivos, pueri; sat prata biberunt.

Il me reste trop de choses à faire pour que je m'amuse désormais à un jeu que plusieurs taxeront de frivole. Ma famille maternelle de

Lannion, du côté de laquelle vient mon tempérament, a offert beaucoup de cas de longévité; mais des troubles persistans me portent à croire que l'hérédité sera dérangée en ce qui me concerne. Dieu soit loué, si c'est pour m'éviter des années de décadence et d'amoindrissement, qui sont la seule chose dont j'aie horreur! Le temps qui peut me rester à vivre, en tout cas, sera consacré à des recherches de pure vérité objective. Si ces lignes étaient les dernières confidences que j'échange avec le public, qu'il me permette de le remercier de la façon intelligente et sympathique dont il m'a soutenu. Autrefois toute la faveur à laquelle pouvait aspirer l'homme qui maintenait sa personnalité en dehors des routines établies était d'être toléré. Mon siècle et mon pays ont eu pour moi bien plus d'indulgence. Malgré de sensibles défauts, malgré l'humilité de son origine, ce fils de paysans et de pauvres marins, couvert du triple ridicule d'échappé de séminaire, de clerc défroqué, de cuistre endurci, on l'a tout d'abord accueilli, écouté, choyé même, uniquement parce qu'on trouvait dans sa voix des accens sincères. J'ai eu d'ardens adversaires, je n'ai pas eu un ennemi personnel. Les deux seules ambitions que j'aie avouées, l'Institut et le Collège de France, ont été satisfaites. La France m'a fait bénéficier des faveurs qu'elle réserve à tout ce qui est libéral, de sa langue admirable, de sa belle tradition littéraire, de ses règles de tact, de l'audience dont elle jouit dans le monde. L'étranger même m'a aidé dans mon œuvre autant que mon pays; je mourrai ayant au cœur l'amour de l'Europe autant que l'amour de la France; je voudrais parfois me mettre à genoux pour la supplier de ne pas se diviser par des jalousies fratricides, de ne pas oublier son devoir, son œuvre commune, qui est la civilisation.

Presque tous les hommes avec lesquels j'ai été en rapport ont été pour moi d'une bienveillance extrême. Au sortir du séminaire, je traversai, ainsi que je l'ai dit, une période de solitude, où je n'eus pour me soutenir, que les lettres de ma sœur et les entretiens de M. Berthelot; mais bientôt je trouvai de tous côtés des sourires et des encouragemens. M. Egger, dès les premiers mois de 1846, devenait mon ami et mon guide dans l'œuvre difficile de faire tardivement mes preuves dans l'ordre des études classiques. Eugène Burnouf, sur la vue d'un essai bien imparfait que je présentai au concours du prix Volney, en 1847, m'adopta comme son élève. M. et Mme Adolphe Garnier furent pour moi de la plus grande bonté. C'était un couple charmant. Mme Garnier, rayonnante de grâce et de naturel, fut ma première admiration dans un genre de beauté dont la théologie m'avait sevré. M. Victor Le Clerc faisait revivre devant mes yeux toutes les qualités d'étude et de savante application de

mes anciens maîtres. Dès mon séjour à Saint-Sulpice, j'avais appris à l'apprécier : c'était le seul laïque dont ces messieurs fissent cas; ils lui enviaient son extraordinaire érudition ecclésiastique. M. Cousin, quoiqu'il m'ait plus d'une fois témoigné de l'amitié, était trop entouré de disciples pour que j'essayasse de percer cette foule, un peu liée à la parole du maître. M. Augustin Thierry, au contraire, fut pour moi un vrai père spirituel. Ses conseils me sont tous présens à l'esprit, et c'est à lui que je dois d'avoir évité dans ma manière d'écrire quelques défauts tout à fait choquans, que de moi-même je n'aurais peut-être pas découverts. C'est par lui que je connus la famille Scheffer, à laquelle je dois une compagne qui s'est toujours montrée si parfaitement assortie aux conditions assez serrées de mon programme de vie, que parfois je suis tenté, en réfléchissant à tant d'heureuses coïncidences, de croire à la prédestination.

Ma philosophie, selon laquelle le monde dans son ensemble est plein d'un souffle divin, n'admet pas les volontés particulières dans le gouvernement de l'univers. La providence individuelle, comme on l'entendait autrefois, n'a jamais été prouvée par un fait caractérisé. Sans cela, certainement, je m'inclinerais reconnaissant devant des concours de circonstances où un esprit moins dominé que le mien par les raisonnemens généraux verrait les traces d'une protection particulière de dieux bienveillans. Les hasards qu'il faut pour amener un terne ou un quaterne ne sont rien auprès de ce qu'il a fallu pour que la combinaison dont je touche les fruits ne fût pas dérangée. Si mes origines eussent été moins disgraciées selon le monde, je ne fusse point entré, je n'eusse point persévéré dans cette royale voie de la vie selon l'esprit, à laquelle un vœu de nazaréen m'attacha de bonne heure. Le déplacement d'un atome rompait la chaîne de faits fortuits qui, au fond de la Bretagne, me prépara pour une vie d'élite; qui me fit venir de Bretagne à Paris; qui, à Paris, me conduisit dans la maison de France où l'on pouvait recevoir l'éducation la plus sérieuse; qui, au sortir du séminaire, me fit éviter deux ou trois fautes mortelles, lesquelles m'auraient perdu; qui, en voyage, me tira de certains dangers où, selon les chances ordinaires, je devais succomber; qui fit, en particulier, que le docteur Suquet put venir à Amschit me tirer des bras de la mort, où j'étais déjà enserré. Je ne conclus rien de là, sinon que l'effort inconscient vers le bien et le vrai qui est dans l'univers joue son coup de dé par chacun de nous. Tout arrive, les quaternes comme le reste. Nous pouvons déranger le dessein providentiel dont nous sommes l'objet; nous ne sommes pour presque rien dans sa réussite. *Quid habes quod non accepisti?* Le dogme de la grâce est le plus vrai des dogmes chrétiens.

Mon expérience de la vie a donc été fort douce, et je ne crois pas qu'il y ait eu, dans la mesure de conscience que comporte maintenant notre planète, beaucoup d'êtres plus heureux que moi. J'ai eu un goût vif de l'univers. Le scepticisme subjectif a pu m'obséder par momens; il ne m'a jamais fait sérieusement douter de la réalité; ses objections sont par moi tenues en séquestre dans une sorte de parc d'oubli; je n'y pense jamais. Ma paix d'esprit est parfaite. D'un autre côté, j'ai trouvé une bonté extrême dans la nature et la société. Par suite de la chance particulière qui s'est étendue à toute ma vie et qui a fait que je n'ai rencontré sur mon chemin que des hommes excellens, je n'ai jamais eu à changer violemment les partis-pris généraux que j'avais adoptés. Une bonne humeur, difficilement altérable, résultat d'une bonne santé morale, résultat elle-même d'une âme bien équilibrée et d'un corps supportable, malgré ses défauts, m'a jusqu'ici maintenu dans une philosophie tranquille, soit qu'elle se traduise en optimisme reconnaissant, soit qu'elle aboutisse à une ironie gaie. Je n'ai jamais beaucoup souffert. Il ne dépendrait que de moi de croire que la nature a plus d'une fois mis des coussins pour m'éviter les chocs trop rudes. Une fois, lors de la mort de ma sœur, elle m'a à la lettre chloroformé pour que je ne fusse pas témoin d'un spectacle qui eût peut-être fait une lésion profonde dans mes sens et nui à la sérénité ultérieure de ma pensée.

Ainsi, sans savoir au juste qui je dois remercier, pourtant je remercie. J'ai tant joui dans cette vie que je n'ai vraiment pas le droit de réclamer une compensation d'outre-tombe; c'est à un autre point de vue que je me fâche contre la mort; elle est égalitaire à un degré qui m'irrite; c'est une démocrate, qui nous traite à coups de dynamite; elle devrait au moins attendre, prendre notre heure, se mettre à notre disposition. Je reçois plusieurs fois par an une lettre anonyme, contenant ces mots, toujours de la même écriture : « Si pourtant il y avait un enfer? » Sûrement, la personne pieuse qui m'écrit cela veut le salut de mon âme, et je la remercie. Mais l'enfer est une hypothèse bien peu conforme à ce que nous savons par ailleurs de la bonté divine. D'ailleurs, la main sur la conscience, s'il y en a un, je ne crois pas l'avoir mérité. Un peu de purgatoire serait peut-être juste; j'en accepterais la chance, puisqu'il y aurait le paradis ensuite, et que de bonnes âmes me gagneraient, j'espère, des indulgences pour m'en tirer. L'infinie bonté que j'ai rencontrée en ce monde m'inspire la conviction que l'éternité est remplie par une bonté non moindre, en qui j'ai une confiance absolue.

Et maintenant, je ne demande plus au bon génie qui m'a tant de fois guidé, conseillé, consolé, qu'une mort douce et subite, pour l'heure qui m'est fixée, proche ou lointaine. Les stoïciens soutenaient qu'on a pu mener la vie bienheureuse dans le ventre du tau-

reau de Phalaris. C'est trop dire. La douleur abaisse, humilie, porte à blasphémer. La seule mort acceptable est la mort noble, qui est non un accident pathologique, mais une fin voulue et précieuse devant l'Éternel. La mort sur le champ de bataille est la plus belle de toutes; il y en a d'autres illustres. Si parfois j'ai pu désirer d'être sénateur, c'est que j'imagine que, sans tarder peut-être, ce mandat fournira de belles occasions de se faire assommer, fusiller, des formes de trépas, enfin, bien préférables à une longue maladie qui vous tue lentement et par démolitions successives. La volonté de Dieu soit faite! Désormais, je n'apprendrai plus grand'chose; je vois bien à peu près ce que l'esprit humain, au moment actuel de son développement, peut apercevoir de la vérité. Je serais désolé de traverser une de ces périodes d'affaiblissement où l'homme qui a eu de la force et de la vertu n'est plus que l'ombre et la ruine de lui-même, et souvent, à la grande joie des sots, s'occupe à détruire la vie qu'il avait laborieusement édifiée. Une telle vieillesse est le pire don que les dieux puissent faire à l'homme. Si un tel sort m'était réservé, je proteste d'avance contre les faiblesses qu'un cerveau ramolli pourrait me faire dire ou signer. C'est Renan sain d'esprit et de cœur, comme je le suis aujourd'hui, ce n'est pas Renan à moitié détruit par la mort et n'étant plus lui-même, comme je le serai si je me décompose lentement, que je veux qu'on croie et qu'on écoute. Je renie les blasphèmes que les défaillances de la dernière heure pourraient me faire prononcer contre l'Éternel. L'existence qui m'a été donnée sans que je l'eusse demandée a été pour moi un bienfait. Si elle m'était offerte, je l'accepterais de nouveau avec reconnaissance. Le siècle où j'ai vécu n'aura probablement pas été le plus grand; mais il sera tenu sans doute pour le plus amusant des siècles. A moins que mes dernières années ne me réservent des peines bien cruelles, je n'aurai, en disant adieu à la vie, qu'à remercier la cause de tout bien de la charmante promenade qu'il m'a été donné d'accomplir à travers la réalité.

ERNEST RENAN.

A TRAVERS LES ÉTATS-UNIS

NOTES ET IMPRESSIONS

V[1].

UNE JOURNÉE CHEZ LES MORMONS. — LE NOUVEAU CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE.

DE NEW-YORK A OGDEN.

10-14 novembre.

Il n'y a pas moins de trois compagnies de chemins de fer qui se disputent à grand renfort de réclames l'honneur de conduire le voyageur de New-York à Chicago, première étape sur la route de San-Francisco. Ces trois compagnies étant en guerre pour le moment, et l'une d'elles s'étant avisée d'établir un train express qui fait le trajet en vingt-sept heures au lieu de trente-six, les deux autres se sont empressées de l'imiter, au grand profit du public. Demain peut-être, elles seront en paix et, si elles ne suppriment pas leurs trains express, elles s'entendront pour relever leurs tarifs, qu'elles ont fixés au plus bas prix. Pour le moment, je profite de la guerre et, ayant fait choix, je ne sais trop pourquoi, du *Penn-*

(1) Voyez la *Revue* du 15 février, du 15 mars, du 15 avril et du 15 septembre.

sylvania railroad, je jouis, moi sept ou huitième, d'un train qui comprend un *sleeping car* pour la nuit, un *parlor car* pour le jour et un *hotel coach*, c'est-à-dire un restaurant. C'est fort luxueux : aussi le conducteur du train, auquel j'ai été régulièrement présenté, me confie-t-il que, suivant lui, cela ne pourra pas durer, parce que cela coûte trop cher aux compagnies. Ledit conducteur est originaire de l'état de Rhode-Island, et très préoccupé de savoir si j'ai été satisfait de la réception qui nous a été faite à Newport, son pays natal. Il a lu avec beaucoup de soin dans les journaux le récit de cette réception et me communique en fort bons termes son opinion sur les harangues qui nous ont été débitées. D'une façon générale, j'ai remarqué plusieurs fois qu'aux États-Unis les individus issus directement des classes populaires paraissent avoir plus de culture que leurs pareils chez nous et aussi (je vais étonner beaucoup de personnes) des façons moins communes, à condition qu'on prenne son parti d'être traité absolument par eux d'égal à égal; car il ne faut pas compter sur cette déférence que, même dans notre pays si démocratique, l'homme sorti du peuple continue de témoigner au bourgeois. Cela n'empêche pas le conducteur du *sleeping car* américain de recevoir parfaitement les deux dollars que vous mettez dans sa main, et vous êtes plus embarrassé pour les lui offrir qu'il ne l'est pour les prendre.

La région que je traverse d'abord n'est point nouvelle pour moi, car j'ai déjà suivi ces jolies vallées des Alleghanies en me rendant du Niagara à Baltimore, mais à partir de Pittsburg, j'entre en pays inconnu. C'est le royaume de la houille et du fer. A la nuit tombante, les gueules des hauts fourneaux apparaissent rouges et menaçantes, dardant leurs flammes dans l'obscurité. Le train s'élève lentement, par une rampe en fer à cheval, au-dessus de la vallée constellée de feux, puis s'enfonce dans d'étroits passages de montagne. L'obscurité est complète et je n'ai d'autre ressource que de gagner mon *sleeping car*, où je fais ma première expérience d'une nuit en chemin de fer, expérience tout à fait satisfaisante, car nous ne sommes que deux dans l'immense wagon et je ne me doute pas de la présence de mon compagnon, couché à l'autre bout. Je dors d'un demi-sommeil, tenu en éveil par la curiosité. Être emporté la nuit, d'une allure rapide, vers des contrées inconnues, sans savoir quels aspects frapperont vos yeux le lendemain au réveil, est une des sensations les plus douces que je connaisse, la seule qui rende au sentiment de la vie en elle-même ce charme passager que lui prête la première jeunesse. Dès qu'il fait jour, je m'empresse de regarder par la fenêtre. O déception! d'abord il tombe par torrens une pluie froide mélangée de neige qui barre la vue; puis le pays que nous traversons est un pays de bruyères et d'arbres rabougris,

plat, mouillé, entrecoupé de fondrières. Je me crois en Sologne ou plutôt dans certaines gâtines, limitrophes du Nivernais et de la Bourgogne, où j'ai beaucoup chassé jadis. Je m'attends à voir passer un cerf la tête basse, la langue pendante, poursuivi par une meute de chiens haletans et une bande de chasseurs boueux. Ce n'est pas au moins que je sois dédaigneux des gâtines et de leurs grands horizons. Mais pour ce voir, point n'était besoin peut-être de venir aussi loin. Cependant nous approchons rapidement de Chicago; j'aperçois sur ma droite une immense étendue d'eau grisâtre, agitée par le vent, dont les vagues déferlent sur une rive boueuse et plate : c'est le lac Michigan! Tout annonce le voisinage d'une ville importante, entre autres le grand nombre des voies ferrées. Nous dépassons un train qui court parallèlement au nôtre. C'est la concurrence. Quelques minutes après, il nous rejoint et nous dépasse à son tour. Puis nous le dépassons de nouveau, et il ne tiendrait qu'à moi de dire que j'ai assisté à une course de locomotives. Mais comme les deux trains arrivent à Chicago à heure fixe et dans la même gare, la course n'est pas bien sérieuse, et je soupçonne qu'il en est ainsi de toutes celles que des touristes pleins d'imagination se sont plu à raconter.

Enfin, nous débarquons dans la gare de Chicago, sorte de grande halle en bois qui sert à plusieurs chemins de fer. Il pleut toujours à torrens et l'eau tombe à travers les planches disjointes de la toiture. Un omnibus me conduit à l'hôtel, où je reste quelques instans fort perplexe. J'avais pensé, puisque j'ai pour mon rapide voyage quarante-huit heures de marge, à m'arrêter une journée à Chicago. Mais le premier aspect de la ville ne m'a pas intéressé, avec ses grandes rues rectilignes et ses pâtés de maisons absolument semblables les unes aux autres. Une courte promenade que je fais de l'hôtel à la poste achève de me dégoûter. J'enfonce jusqu'à la cheville dans une boue liquide et j'ai peine à me préserver contre les rafales de pluie et de neige. Ce que j'ai vu du lac Michigan, sur les bords duquel je me faisais un plaisir de me promener, ne m'a point séduit. Brusquement je prends mon parti et je me fais reconduire à la gare du chemin de fer. C'est toujours une journée de gagnée; et puis, s'il faut tout dire, je ne tenais pas beaucoup à voir Chicago. Chicago est le grand entrepôt du blé, du bétail, du cochon surtout. Il n'y a, paraît-il, ville au monde, pas même Cincinnati, si fière autrefois de son surnom de Porcopolis, où l'on en tue, débite et sale une aussi grande quantité par jour. Mais c'est précisément cela qui ne m'intéresse pas du tout. Je fais en ce moment un voyage d'imagination et j'aimerais presque mieux ne pas savoir que Chicago est la ville où le côté industriel et spéculateur du caractère américain se développe avec toute son âpreté. On y fait et défait des fortunes aussi rapidement

que, lors du grand incendie de 1871, on a reconstruit les maisons incendiées. La richesse des uns s'échafaude sur la ruine des autres, et les manœuvres de guerre auxquelles se livrent vainqueurs et vaincus ne seraient pas des plus loyales, à en croire du moins le langage sévère qu'a tenu certain juge en motivant sa sentence dans un procès récent. Mais, comme je n'aurais pas le temps de contrôler cette sentence que je serais peut-être d'ailleurs obligé de confirmer, j'aime mieux continuer ma route en fermant les yeux.

Me voilà donc de nouveau en chemin de fer après une halte d'environ trois heures. Le pays que nous traversons me paraît de moins en moins intéressant. Ce sont de longues plaines ondulées, sans arbres, sans verdure, coupées par des rivières plus ou moins larges qui coulent au fond de vallées peu profondes. Des forêts rêvées, pas question. La civilisation a tout détruit. Ces états d'Illinois et d'Iowa sont les greniers à blé et les parcs à bétail de l'Amérique. Nous ne sommes plus dans la Nouvelle-Angleterre, où villes et villages sont comme serrés les uns contre les autres. Ici la rareté des endroits habités témoigne d'une civilisation plus nouvelle. On sent que la terre ne manque pas encore à l'homme, mais plutôt l'homme à la terre, et que la difficulté doit être de mettre en culture ces vastes espaces. Cependant toute trace de l'ancien état sauvage a disparu, et l'aspect du pays est on ne peut plus prosaïque. Parfois on aperçoit, comme dans la campagne romaine, de grands troupeaux de bœufs qui paissent au loin. Mais ces bœufs n'élèvent pas vers le ciel des cornes gigantesques et menaçantes ; ils ne sont pas gardés par des paysans à cheval, fièrement campés sur leurs chétives montures. Ils ressemblent au contraire aux animaux les plus vulgaires, et paissent dans d'immenses parcs fermés par des clôtures en bois probablement mobiles. Je fais causer sur le commerce du bétail un de mes compagnons de route qui a dans la tournure toute l'élégance d'un marchand de bœufs normand. Grâce à la facilité avec laquelle on les nourrit, chacun de ces bœufs vaut, sur le marché de Chicago, de 100 à 150 francs. C'est de là que, par la voie des lacs ou des chemins de fer, on en expédie un assez grand nombre en Europe. Mais comme la traversée ne leur était guère favorable et qu'ils arrivaient généralement en assez mauvais état, on a imaginé depuis peu de les tuer à l'avance et de les dépecer, ce qui est beaucoup plus sain pour eux, en conservant la viande au moyen d'appareils frigorifiques. Ma nouvelle connaissance compte beaucoup sur ce procédé, qui pourrait bien en effet contribuer à faire baisser le prix de la viande sur nos marchés européens, ou, pour parler plus exactement, à empêcher que le prix de la viande ne monte à mesure que la consommation s'étend, au grand et légitime regret des producteurs et au non moins grand avantage des humbles consommateurs

auxquels il n'est pas indifférent de payer la livre de viande quelques sous de plus ou de n'en pas manger du tout.

Si relevée que soit cette conversation, la journée ne m'en paraît pas moins longue, et je vois avec plaisir venir la nuit. Le lendemain matin, sur les neuf heures, nous arrivons à Councils Bluff, sur les bords du Missouri, et après avoir traversé le fleuve sur un pont en fer très hardi, nous débarquons à Omaha. C'est la tête de ligne de l'Union Pacific et le point de départ du voyage à travers les contrées récemment conquises à la civilisation. Je m'en aperçois tout de suite à un petit détail. Je demande au buffet un timbre-poste de cinq *cents*. On me le fait payer *sept*, et comme je demande pourquoi : « Pour la peine de l'avoir apporté ici, » me répond-on. Sous prétexte de cette peine qui, en réalité, est absolument nulle, le voyageur est victime, depuis Omaha jusqu'à San-Francisco, d'une exploitation en règle. Trois fois par jour on lui fait payer au prix d'un dollar un maigre et exécrable repas, où figurent presque invariablement de prétendus biftecks d'antilope que j'ai toujours soupçonnés d'être du vulgaire entrecôte de bœuf. Impossible de se procurer dans aucune gare un fruit, un journal, un livre; mais à peine le train entre-t-il en marche que vous êtes soumis aux incessantes sollicitations d'un industriel qui vous offre tout cela pour le double ou le triple de la valeur et ne vous laisse point en repos que vous ne lui ayez acheté quelque chose.

Ces petites vexations ne sont rien pour le voyageur qui passe. Mais ce qui est plus sérieux, c'est que les deux compagnies de l'Union Pacific et du Central Pacific (1), qui sont en possession d'un monopole de fait, s'entendent pour faire payer aux marchandises un prix exorbitant, sans que le gouvernement fédéral, qui a pourtant contribué par une subvention à la construction de cette grande ligne, ait le moyen d'exercer quelque contrôle sur ces tarifs. Cette situation, qui fait l'objet de réclamations très violentes, durera aussi longtemps que le monopole des deux compagnies, c'est-à-dire jusqu'au moment où une nouvelle ligne parallèle qui passera plus au nord viendra leur faire concurrence; à moins toutefois, comme il arrive souvent, que toutes ces compagnies ne s'entendent pour maintenir les mêmes tarifs. Alors les réclamations continueront, et les compagnies n'en auront cure. J'ai pu remarquer en effet en lisant les journaux qu'en dépit du bon marché général des transports, fruit d'une concurrence illimitée et souvent ruineuse pour les actionnaires, les réclamations du public contre les compagnies de chemins de fer n'étaient pas moins fréquentes en Amérique qu'en France, et figu-

(1) L'Union Pacific va de Omaha à Ogden, et le Central Pacific d'Ogden à San Francisco. Ce sont deux compagnies distinctes, mais syndiquées.

raient comme chez nous dans certains programmes électoraux. Il s'est même formé récemment dans l'état de New-York un parti sous le nom d'*antimonopolistes* qui réclame... l'abolition du monopole des chemins de fer. Ceci ne tendrait-il pas à prouver une seule chose, c'est que par tous pays les transportés trouvent toujours que les transporteurs leur font payer le transport trop cher?

Ces prosaïques questions de tarifs m'intéressent fort peu pour l'instant. J'ai bien autre chose en tête. Je suis au moment de pénétrer dans ces prairies dont j'ai rêvé si souvent, et je ressens ce délicieux émoi que donne toujours à l'imagination la satisfaction imminente d'une curiosité d'ancienne date. Hélas ! je ne tarde pas à m'apercevoir que cette vive attente aura le sort commun, et se terminera par une déception. La pluie glaciale que j'avais trouvée à Chicago s'est transformée dans ces régions plus élevées en une tourmente de neige. Les prairies en sont couvertes et aussi loin que l'œil peut s'étendre, il n'aperçoit qu'un blanc tapis, dont pas un accident de terrain, pas un rocher, pas un arbre ne vient interrompre l'uniformité. Comme je veux à toute force trouver aux prairies un aspect particulier, je m'efforce de me persuader qu'elles doivent ressembler aux steppes de la Russie. Je pense aux *Récits d'un chasseur russe* et je cherche à y placer quelques scènes de Tourguénef. Mais où sont les bouleaux qui jouent dans ces scènes un si grand rôle? Force m'est à la fin de convenir intérieurement que le pays auquel les prairies du Far-West ressemblent le plus, c'est... la Beauce par un temps de neige. Toutefois le spectacle de cette immensité blanche à travers laquelle nous roulons pendant des heures et des heures n'est pas sans grandeur, et sa monotonie même donne l'idée de la largeur du continent que nous traversons. Point de villes, point de villages, rarement quelques habitations isolées. Les stations ne sont que de simples dépôts d'eau et de charbon autour desquels se groupent quelques magasins de denrées nécessaires à la vie quotidienne. Là viennent évidemment s'approvisionner pour de longs jours les habitans de ces vastes fermes qu'on aperçoit de loin en loin, race énergique et inculte qui soutient solitairement la lutte de la civilisation contre la nature. Il faut aller aussi loin pour trouver l'Américain légendaire en chapeau mou, en bottes crottées, que l'on rencontrait autrefois entre New-York et Chicago et sous les traits duquel beaucoup de Parisiens sont disposés à se représenter la nation tout entière. Je trouve même, soit dit en passant, qu'on lui reproche bien sévèrement l'état de ses bottes. Comment ne seraient-elles pas crottées quand tous les chemins sont des fondrières et quand aux abords mêmes des stations, on enfonce dans la boue dès qu'on fait un pas hors du trottoir en bois? Mais je me demande pourquoi beaucoup de mes compagnons de route sont sans cravate, et pourquoi, tout en

tirant de temps à autre un mouchoir pour s'essuyer le front, ils se mouchent souvent dans leurs doigts. Ils sont assez silencieux, comme des gens qui auraient trop à penser pour avoir envie de causer, et si généralement un revolver passé à leur ceinture montre qu'il ne doit pas faire bon leur chercher querelle, il n'y a rien non plus dans leur attitude qui soit grossier et provocant. Je n'en ai vu aucun se rendre coupable de quelque impolitesse. A tout prendre, ils ne sont pas très différens d'aspects et de manières de nos fermiers de Beauce et de Brie lorsqu'ils se rendent à Paris le jour de marché aux grains, et c'est aux voyageurs de cette catégorie, ce n'est pas à ceux qui se rendent en première classe à Trouville et à Nice qu'il faut les comparer, si l'on veut rapprocher la manière d'être des habitans des deux pays.

C'est par ces observations sur ce milieu nouveau auquel je me trouve mêlé, que je m'efforce de rompre l'uniformité de cette route monotone à travers ces steppes blanches. Je soupire cependant après l'arrivée de la nuit, qui du moins passe vite, tout en proclamant qu'il est absolument désagréable de coucher dans le même compartiment que vingt-huit autres personnes, avec un compagnon superposé au-dessus de votre tête, et d'assister chaque soir à des exhibitions de linge d'une propreté douteuse, et chaque matin à un lavage général dans un cabinet de toilette commun. Je compte beaucoup, pour la journée du lendemain, sur la traversée des montagnes Rocheuses, au pied desquelles nous arrivons vers dix heures du matin. Tout en déjeunant à Cheyenne, ancien lieu de campement situé au pied des montagnes qui prend déjà des airs de ville, nous apprenons que le train venant de San-Francisco a été arrêté vingt-quatre heures par la neige. Mais il a déblayé la voie pour nous et on nous assure que nous passerons sans difficultés, si la neige n'est pas tombée de nouveau. Nous commençons par une rampe assez rapide l'ascension de la chaîne, et bientôt nous nous enfonçons dans les gorges. Avec la franchise qui est ou tout au moins devrait être la loi du voyageur, j'avouerai que cette traversée des montagnes Rocheuses a été pour moi une nouvelle déception. Rocheuses elles sont, sans doute, et même d'une assez belle teinte rougeâtre, mais absolument dénudées, sans arbres, sans verdure, sans eau et sans grands aspects. Rien qui vaille les Alpes ou les Pyrénées. Ce qui achève de rendre cette traversée assez maussade, c'est la quantité des tunnels en bois ou *snowsheds* qui ont été élevés pour préserver la voie des amoncellemens de neige. A peine est-on sorti d'un de ces tunnels qu'on entre dans un autre et la vue est interceptée à chaque instant. Cependant l'étroitesse même des gorges à travers lesquelles passe le chemin de fer à voie unique rend parfois le défilé intéressant. A certains endroits on pourrait presque tou-

cher avec la main la paroi du rocher. A d'autres, la gorge s'évase un peu pour se resserrer bientôt. On pourrait se croire enfermé dans un cercle infranchissable, et il est impossible d'apercevoir de loin la fente imperceptible par laquelle le chemin de fer va passer et celle par laquelle il est sorti. C'est ce qu'on appelle les *gates*. Mais, à la longue, la monotonie de ces défilés égale presque celle des prairies, bien que la largeur même de cette chaîne de montagnes (le passage ne dure pas moins d'une journée) finisse par produire aussi une certaine impression de grandeur. Le lendemain matin, lorsque je me réveille de nouveau dans un pays absolument plat, je me prends à regretter les montagnes, et je commencerais à me sentir envahi par l'ennui si je ne nouais une relation qui change le cours de mes idées et même celui de mes projets.

Parmi mes compagnons de route j'avais remarqué, pour son air doux, tranquille, et ses bonnes manières, un jeune homme qui paraissait âgé d'une vingtaine d'années. Les cheveux et la barbe d'un blond très clair, les yeux gris et doux, l'air un peu timide, la mise convenable et plutôt soignée, il avait assez l'air d'un jeune Anglais faisant son tour du monde. Je n'avais point eu l'occasion d'entrer en relations directes avec lui, et je connaissais à peine le son de sa voix très douce, lorsque mon attention fut attirée, le second jour de notre départ d'Omaha, par une discussion assez vive qui s'était élevés à l'extrémité du wagon et dont il paraissait être le centre. Je m'approchai, je prêtai l'oreille, et je reconnus qu'il discutait avec un chapelain de l'armée fédérale (mon voisin de lit par parenthèse) la question de savoir si la polygamie était interdite par l'évangile. Le chapelain soutenait l'affirmative, naturellement. Mais son jeune contradicteur tenait bon, et je fus frappé de l'ardeur qu'il apportait dans son argumentation, tout en remarquant qu'il ne s'y mêlait aucune ironie ni même aucune intention irrespectueuse. Je me demandais avec curiosité à quel interlocuteur le chapelain pouvait bien avoir affaire, lorsque quelques paroles et quelques argumens échangés de part et d'autre me firent deviner l'énigme : ce jeune homme, à l'air si poli, à la mise si soignée, à la voix si douce, était un mormon, et c'était à cause de cela que la question de la polygamie lui tenait si fort à cœur. Peu à peu le bruit de la présence d'un mormon se répandit dans le train. Un cercle se forma autour de lui, et la discussion devint générale, chacun voulant placer son mot, jusques et y compris le conducteur du *sleeping car*, qui se mit, tout comme le chapelain, à argumenter contre le mormon, à grand renfort de textes. Je ne m'imagine pas chez nous, — peut-être à tort, — un chef de train citant des versets de l'évangile. Mais bientôt la discussion dégénéra en personnalités.

— Combien avez-vous de femmes? lui demanda assez brutalement un voyageur.

— Je ne suis pas encore marié, répondit-il.

— Alors vous n'êtes pas un bon mormon.

— Sans doute, je ne suis pas aussi bon mormon que je le devrais, répliqua-t-il avec douceur, mais je m'efforce de le devenir.

Je me rappelai la réponse de Saint-Preux à Wolmar : « Êtes-vous chrétien? — Je m'efforce de l'être, » et cette humilité me disposa en faveur du mormon. Il devait quelques minutes après en donner une preuve plus frappante encore : une jeune femme ayant fait à demi-voix une observation, il la pria fort poliment de la répéter.

— Ce n'est pas à vous que je parle, monsieur, dit-elle avec une hauteur insultante.

Le mormon rougit sous l'affront, mais il se contint et répondit avec beaucoup de politesse:

— Je vous demande pardon, madame; je croyais que vous m'aviez parlé.

Je fus choqué de cette rudesse peu chrétienne, et lui adressant la parole à mon tour, j'eus soin de le faire avec beaucoup d'égards. Mais cet incident pénible avait refroidi un peu la discussion, qui en resta là.

Ma politesse ne devait cependant pas être perdue. Vers la fin de la journée, le jeune mormon vint s'asseoir auprès de moi et engagea de nouveau la conversation. Il me raconta son histoire. Son père avait cinq femmes et trente-cinq enfans. Il était lui-même le quatrième ou cinquième fils (je ne me rappelle plus exactement son numéro) et il avait été désigné à l'âge de vingt ans par le conseil suprême des mormons pour faire partie d'une de ces bandes de jeunes missionnaires que le conseil envoie presque annuellement en Europe pour recruter, en particulier parmi les femmes, des adhérens à la foi. Il a passé quelque temps à Paris, mais sans succès, et bien qu'il y ait en France, m'a-t-il affirmé, quelques agens secrets du mormonisme, il se plaint amèrement de notre législation restrictive qui ne lui a pas permis de faire des conférences publiques. C'est en Angleterre surtout qu'il a exercé son apostolat, non sans que les *meetings* tenus par lui aient été souvent troublés par des manifestations hostiles de la populace, mais aussi, du moins il l'espère, non sans que la semence jetée par lui ait germé dans quelques cœurs. Malheureusement, il s'est fatigué le cerveau à étudier jour et nuit les Écritures et la théologie pour être en état de tenir tête aux révérends qui venaient argumenter avec lui dans les *meetings*, et il en est arrivé à un tel état d'épuisement intellectuel qu'il a dû prendre son parti de renoncer, temporairement du moins,

à son métier de missionnaire, et de venir prendre quelque repos au foyer paternel, foyer qu'il n'a pas laissé désert au reste, car, à l'exception d'une de ses sœurs mariée et de deux autres frères, missionnaires également, tous les autres enfans de son père, soit à bien compter trente et un, sont demeurés auprès de lui.

Peu à peu ma nouvelle connaissance revient à la conversation du matin et s'exalte un peu en parlant : « Vous avez vu comme cette dame m'a répondu, me dit-il, et cependant je lui avais parlé très poliment. Voilà comme on nous traite, nous autres mormons, en Amérique. On croit faire œuvre pie en nous injuriant. On nous calomnie sans nous connaître ; et cependant nous ne demandons qu'à être connus, car il n'y a rien à cacher dans nos vies. Aussi suis-je content d'avoir obtenu du chapelain avec lequel je discutais tout à l'heure et qui est correspondant de l'*Evening Star* de Washington, qu'il s'arrêterait une journée à Salt-Lake City et qu'il rendrait compte impartialement dans son journal de tout ce qu'il aurait vu. »

L'idée me vient aussitôt que je pourrais peut-être mettre à profit l'honneur d'une collaboration trop fréquente à la *Revue des Deux Mondes* pour partager avec le chapelain-journaliste cette occasion inespérée. Je dis à mon nouvel ami que, sans être correspondant d'un journal, je ne suis pas moi-même sans quelques relations littéraires en France, et que je serais disposé à rendre compte, avec une impartialité au moins égale à celle du chapelain, de tout ce que j'aurais vu, s'il m'était permis de m'associer à lui. Il saute avec joie sur cette idée. « Vous descendrez tous les deux chez mon père, s'écrie-t-il. Il demeure à Ogden, où nous arriverons ce soir. Vous coucherez chez lui et demain je vous mènerai à Salt-Lake-City, où je vous procurerai la connaissance de quelques personnes. Nous reviendrons le soir à Ogden et vous pourrez prendre le train du Central-Pacific pour San-Francisco. » J'hésite un peu d'abord à accepter cette invitation, trouvant qu'il y aurait de ma part quelque indiscrétion à me mêler aux joies de cette réunion de famille. Puis je me ravise. « Après tout, me dis-je, ce père de trente-cinq enfans ne saurait avoir pour chacun d'eux une tendresse bien vive, et la rentrée de l'un d'eux au bercail, même après une absence de trois années, ne produira vraisemblablement pas grand émoi. Je finis par accepter cette offre, ne voulant pas perdre cette occasion unique de coucher sous le toit d'un mormon, et je vais m'entendre avec le chapelain, dont je trouve la curiosité tout aussi éveillée que la mienne. Peu à peu le bruit se répand dans le wagon qu'un correspondant de l'*Evening Star* et un *French count* vont s'arrêter à Ogden pour coucher chez un mormon, et nous devenons l'objet d'une certaine curiosité, d'autant plus, nous dit-on, que ce qui nous a été offert est fort rare et que les mormons, généralement très jaloux,

comme tous les peuples polygames, n'admettent pas volontiers des étrangers en présence de leurs femmes. Un peu avant notre arrivée à Ogden, le conducteur du *sleeping car* me prend à part et me demande s'il est bien vrai que je ferai paraître un récit de ma visite chez les mormons dans un recueil français, ou si je me suis servi tout simplement de ce prétexte pour accompagner le chapelain. Je lui réponds que, sans m'engager à rien, il serait fort possible que je publiasse quelques notes sur ce que j'aurais vu. Il me prie alors de ne pas manquer de lui envoyer mon récit : il ne sait pas le français, mais il se le fera traduire, et, pour plus de sécurité, il me donne sa carte. Il se nomme James Inglish et demeure à Omah, état de Nébraska.

OGDEN ET SALT LAKE CITY.

14-15 novembre.

Nous arrivons à Ogden à la nuit close et nous descendons, le chapelain, le mormon et moi, dans une complète obscurité, sur le trottoir en bois de la gare. « Je pense qu'on sera venu à ma rencontre, » nous dit notre ami, et à peine a-t-il prononcé ces mots, qu'il tombe dans les bras de quatre grands jeunes gens qui l'entourent et lui serrent les mains avec force exclamations de joie. Un peu en arrière se tient un vieillard auquel le jeune mormon va serrer la main à son tour avec une certaine déférence. Nous supposons, le chapelain et moi, que c'est son père, et nous nous tenons à l'écart. Mais, au bout de quelques minutes, il revient vers nous : « Mon père n'est pas ici, nous dit-il; la veille du jour où est arrivée la dépêche annonçant mon retour, il est parti pour amener ses deux femmes à mon frère qui est missionnaire dans l'état d'Arizona. Mais ce n'est pas une raison pour que vous ne veniez pas chez nous. Ma mère sera très heureuse de vous recevoir, et mon oncle que voilà viendra passer la soirée avec nous. » Nous nous consultons un moment. En effet, le cas devient embarrassant. Admettant que la mère de notre ami nous fasse, sur sa recommandation, bon visage, quel accueil recevrons-nous des quatre autres femmes du maître de la maison absent? Cependant, embarqués dans l'aventure, nous voulons aller jusqu'au bout, et nous lui déclarons que nous sommes prêts à le suivre. Nous montons alors avec lui dans un petit *boggy* conduit par un de ses frères et traîné par deux bons chevaux qui nous font traverser rapidement la petite ville d'Ogden. Par momens, une vive clarté se projette sur la route obscure. Ce sont des magasins éclairés par la lumière électrique. Nous sortons de la ville et notre voiture finit par s'arrêter à la porte d'un petit jardin précédant une maison de modeste

apparence. Notre ami saute à terre et traverse rapidement le jardin. Nous le suivons. Il ouvre la porte et s'élance dans la pièce d'entrée en s'écriant : *There I am!* Aussitôt une femme d'un certain âge se lève précipitamment : — *My boy!* s'écrie-t-elle, et, se jetant à son cou, elle le tient longtemps embrassé. Cependant quatre ou cinq jeunes filles de tout âge poussent des cris de joie et sautent en battant des mains autour d'eux. Le jeune homme embrasse chacune d'elles à son tour, pendant que sa mère s'essuie les yeux, riant et pleurant tout à la fois. Je me sens ému par cette scène à laquelle je ne m'attendais pas et, par une conséquence naturelle, un peu embarrassé de mon personnage. J'avais oublié que, si le père de notre ami avait trente-cinq enfans, sa mère n'en avait que sept, et j'avais eu bien tort de supposer, en me faisant ainsi de fête, que les liens de famille étaient moins forts chez les mormons que chez les chrétiens. Cependant, nous ne sommes pas oubliés; après quelques mots d'explication de son fils, la mère vient à nous fort simplement et, nous souhaitant la bienvenue, nous invite à nous asseoir. Nous prenons place, et pendant que le chapelain (derrière lequel je ne suis pas fâché de m'effacer un peu) soutient la conversation, je regarde autour de moi.

La pièce où nous sommes, éclairée par une grosse lampe à pétrole et chauffée par un poêle, est assez petite, très propre et garnie d'un mobilier très simple. Contre la muraille, un canapé en velours rouge, autour d'une grande table ronde quelques chaises en paille, dans un coin un harmonium. Sur les murailles je lis quelques inscriptions pieuses : *God bless our home! — Pray without ceasing.* Sur la table, je reconnais la grosse bible, reliée en noir, qui est le livre de famille de tant de maisons protestantes. A l'aspect de tout ce qui nous environne, je pourrais croire que nous sommes tombés dans un de ces intérieurs puritains de la Nouvelle-Angleterre si bien décrits par Mme Beecher Stowe dans *la Fiancée du ministre.* Mais je trouve la pièce bien petite pour toutes les femmes et tous les enfans du chef de famille, et je me demande quelle est l'organisation de leur vie domestique. Poussé sans doute par la même curiosité, le chapelain adresse à notre ami quelques questions discrètes auxquelles celui-ci répond sans le moindre embarras : « Toutes les femmes de mon père, nous dit-il, ne demeurent pas dans la même maison. Chacune d'elles en a une dont elle est chargée. Vous êtes ici chez ma propre mère. Deux de mes demi-mères (*half-mothers*) demeurent de l'autre côté du chemin. La quatrième a une maison à Ogden et la cinquième demeure dans un autre village, à 2 ou 3 milles. Quant à tous ces garçons et à toutes ces filles que vous voyez ici (la chambre s'était en effet rempli

peu à peu), ce sont mes frères ou mes demi-frères, mes sœurs ou mes demi-sœurs. Mais je les aime tous également, » et il les embrassa tous en effet dans un regard affectueux auquel chacun et chacune répondit par un sourire d'assentiment.

Satisfait de cette explication, je me pris à regarder les physionomies qui m'environnaient. Les garçons étaient des gaillards délurés, à l'air intelligent et résolu. La mère avait une physionomie distinguée, douce, expressive, mais l'air un peu triste et harassé. Elle était, nous dit-elle, Norvégienne de naissance. Je me demandais intérieurement par quels chemins mystérieux, par quelles aventures de cœur et d'imagination cette femme avait pu passer pour venir des rivages de la mer du Nord jusqu'au versant des montagnes Rocheuses être la cinquième femme d'un mormon, et quels regrets de la terre natale, des fiords et des sapins de la Norvège se cachaient derrière cette physionomie placide et résignée. Parmi les sœurs du jeune mormon se trouvait une petite fille d'environ dix ans. Je la pris sur mes genoux (j'ai un certain faible pour les petites filles) et je lui demandai comment elle employait son temps. Elle me répondit qu'elle allait à l'école et que dans les intervalles elle apprenait, sous la direction d'une de ses sœurs, la couture et un peu de musique. Tout en écoutant son gentil babil, je ne pouvais penser sans tristesse à la destinée qui l'attendait probablement, à cette existence de harem sous les aspects de laquelle il m'était encore impossible de ne pas considérer la vie des mormonnes. Et cependant j'étais bien obligé de convenir à part moi qu'il était impossible aussi d'imaginer un intérieur plus décent, plus respectable, plus uni, au moins d'apparence, que celui où je me trouvais. La conversation languissait cependant : « Faites-nous donc un peu de musique, Suzie, » dit notre ami à l'une de ses sœurs. Sans se faire prier, la jeune fille se dirigea vers l'harmonium. Je prêtai l'oreille avec attention, m'attendant à entendre quelque mélopée extraordinaire. Mais elle nous joua tout simplement la valse de *la Traviata*. Cette pauvre *Dame aux camélias!* je savais bien que, sous une forme ou sous une autre, elle est en train de faire le tour du monde, mais je ne m'attendais pas à la rencontrer aussi loin.

Nous passons dans la salle à manger. J'allais m'asseoir sans façon, quand je vois que tout le monde est encore debout. « Voulez-vous avoir la bonté de dire les grâces ? » dit le jeune mormon en s'adressant au chapelain. Celui-ci, sans témoigner aucune surprise, récita à haute voix, tout le monde l'écoutant dévotement, cette courte et belle prière, commune aux protestans et aux catholiques, dont on fait précéder les repas dans les intérieurs pieux des deux communions. Puis nous nous mettons à table, la mère et une des sœurs, la cuisinière probablement, servant et s'asseyant tour à tour comme

dans l'intérieur de nos riches fermiers ; le repas fini, nous repassons dans la première pièce. A ce moment entre l'oncle de notre ami, celui que nous avions rencontré à la gare. « Je vais vous laisser avec mon oncle, nous dit-il alors ; si vous avez quelques questions à poser sur notre foi et sur nos mœurs, il sera mieux que moi en état de vous répondre. Pour moi, je vais, si vous le permettez, passer dans la chambre à côté pour causer avec ma mère et mes sœurs, car nous avons bien des choses à nous dire. » Ainsi fut fait, et nous demeurâmes, le chapelain et moi, en tête-à-tête avec le vieillard.

Notre nouvel interlocuteur était un homme d'assez grand âge, mais droit, sec, vert, aux traits plutôt ascétiques. Il était entré dans la chambre un grand bâton et une lanterne à la main, la tête couverte d'un chapeau de feutre noir à larges bords et enveloppé jusqu'aux pieds dans un épais manteau de drap retenu à son cou par une chaînette en cuivre. Ainsi mon imagination se serait assez volontiers représenté le vieux Silas Deans de *la Prison d'Édimbourg*, le père de Jeanie et de la malheureuse Effie. Nous étions un peu embarrassés, car, même lorsqu'on y est invité, il est toujours délicat d'interroger un homme sur sa foi et surtout sur ses mœurs. Notre chapelain, auquel je laissais naturellement le dé de la conversation, finit cependant par lui demander : « Y a-t-il longtemps que vous demeurez dans le pays? » Cette question banale suffit pour rompre la glace. « Oh! oui, répondit le vieillard ; je suis un des rares survivans de ceux qui sont arrivés ici avec Brigham Young. Vous savez qu'après l'indigne massacre du chef de notre religion, Joseph Smith, dans la prison de Carthage, Brigham Young rassembla tous ses disciples, pour lesquels il n'y avait plus de sécurité dans l'état d'Illinois, où ce crime affreux s'était passé, et qu'il entreprit, conformément aux ordres qu'il avait reçus de Dieu en songe, de les conduire à travers le désert vers une nouvelle terre promise. Ah! le chemin fut rude. Il n'y avait pas de chemin de fer alors ; il n'y avait même pas de route tracée dans les prairies, et à l'exception peut-être de quelques chercheurs d'aventures, personne n'avait traversé la chaîne des montagnes Rocheuses. Hommes, femmes, enfans, nous voyagions tous à pied ou dans des chariots, et nous étions obligés à la fois de trouver à nous nourrir et de veiller à nous défendre contre les animaux sauvages et contre les Indiens. Les Indiens étaient ceux que nous redoutions le moins. Nous allions à eux. « Nous sommes, leur disions-nous, des victimes comme vous, des proscrits comme vous. Laissez-nous passer. » Et ils ne nous faisaient point de mal. Mais ce n'en fut pas moins un dur exode, et la seule chose qui soutenait nos courages, c'était la pensée que nous ressemblions aux israélites dans le désert et la confiance

que, comme eux, Dieu ne nous abandonnerait pas. Brigham Young ne nous disait pas où il nous conduisait. Peut-être ne le savait-il pas lui-même. Il se bornait à nous dire que Dieu, dans une vision, lui avait fait voir l'endroit où nous devions nous arrêter. Enfin lorsqu'à trois ou quatre journées de marche des montagnes Rocheuses, nous sommes arrivés sur les bords du lac Salé que vous verrez demain, et qui ne portait alors aucun nom, Brigham Young s'écria : « C'est ici le lieu que Dieu m'a fait voir en songe, où nous allons construire une nouvelle Sion. » Et c'est en effet sur l'emplacement de notre dernier campement que nous avons construit la ville que vous appelez Salt Lake City, mais que nous, nous nommons Sion. Nous n'étions pas cependant au bout de nos peines, car il fallait vivre et la contrée était absolument inculte. Nous nous sommes adonnés aussitôt à l'agriculture et nous sommes toujours restés depuis un peuple agricole. Mais il s'est écoulé bien du temps avant que les produits de nos travaux fussent suffisans pour satisfaire à nos besoins. Bien souvent je me rappelle m'être promené, mourant presque de faim, dans le petit jardin que je cultivais et avoir regardé avec angoisse si les légumes que j'avais plantés poussaient assez rapidement pour subvenir à mes repas des jours suivans. Mais, grâce au Tout-Puissant, ces épreuves ont pris fin. Sa bénédiction s'est étendue sur moi comme sur les autres enfans de son peuple et je suis aujourd'hui, sinon riche, du moins dans l'aisance, comme le sont devenus au reste tous ceux que vous appelez les mormons, grâce à leur foi, à leur persévérance dans le travail et à la pureté de leurs mœurs. »

Tout ce long récit avait été débité avec une gravité et une émotion concentrée qui produisirent sur moi une certaine impression. Je ne sais s'il en fut de même du chapelain ; mais en tout cas ce fut avec beaucoup de sérieux qu'il lui demanda : « Ainsi vous croyez que votre peuple est l'objet d'une protection particulière de Dieu comme l'était autrefois le peuple d'Israël et que c'est sa main qui vous a conduits ici. — C'est notre conviction, reprit notre interlocuteur ; nous sommes un peuple biblique (*a Bible people*) ; aussi, tandis que vous nous appelez mormons, sans doute à cause du livre de Mormon, qui est en effet un de nos ouvrages sacrés, le nom que nous nous donnons à nous-mêmes est celui d'église de Jésus-Christ des saints des derniers jours (*church of Jesus Christ of latter days saints*), en souvenir de l'église des saints des premiers jours, auxquels nous nous efforçons de ressembler, et nous appelons comme eux *gentils* tous ceux qui n'appartiennent pas à notre foi. Nous avons conservé, en effet, autant que possible l'organisation de la primitive église, dont nous nous croyons plus près qu'aucune communion chrétienne, et nous avons la ferme croyance que nous

sommes appelés par Dieu à prêcher et à répandre par tout l'univers la révélation de Joseph Smith, qui n'est que le complément de la révélation chrétienne. »

A ces mots, notre figure, au chapelain et à moi, exprima probablement une certaine surprise, car il reprit avec vivacité : « Je vous étonne, n'est-ce pas? voilà bien comme vous êtes, vous autres gentils. Vous nous jugez sans nous connaître et vous nous calomniez. Vous ne savez qu'une chose des mormons, c'est qu'ils pratiquent la polygamie, et vous en concluez que nous sommes un peuple débauché, païen, adorant peut-être des idoles. Vous ne savez pas que nous croyons tout ce que vous croyez et qu'il n'y a pas un article de foi de la religion chrétienne qui ne soit adopté par nous. Seulement, nous croyons autre chose encore, et nous avons complété la révélation chrétienne par la révélation de Joseph Smith, que nous considérons comme le plus grand bienfaiteur de l'humanité après le Christ.

— Ainsi vous croyez tout ce que nous autres chrétiens nous croyons? dit le chapelain, non moins étonné que moi.

— Parfaitement.

— Voulez-vous me permettre de m'en assurer mieux encore? Je vais vous réciter le symbole des apôtres, et vous aurez la bonté de m'interrompre s'il y a quelque article que vous n'acceptez point. »

Ainsi fut fait, et le chapelain récita lentement, d'une voix grave, le symbole des apôtres, le mormon faisant de la tête un signe d'assentiment à chaque article. Quand le chapelain eut fini : « Il y a un article, dit le mormon, que nous acceptons, mais que nous n'interprétons pas tout à fait comme vous. C'est celui de la descente aux enfers. Nous croyons que pendant ce temps le Christ est venu en Amérique apporter la bonne nouvelle à ceux des enfans d'Israël qui étaient venus à travers les mers peupler ce continent. C'est l'histoire de ces peuplades dispersées du peuple de Dieu qui est racontée dans le livre de Mormon, dont l'existence et la découverte furent une des premières révélations de Dieu à Joseph Smith. Nous mettons ce livre au même rang que la Bible et les Évangiles, que nous acceptons dans leur entier. Nous avons les mêmes sacremens que vous, le baptême et la communion dont nous faisons un usage très fréquent. Seulement nous avons conservé le baptême par immersion, tel qu'il était pratiqué dans la primitive église, et nous croyons que c'est une impiété d'en avoir changé la forme.

— Mais alors, dit le chapelain, prenant son courage, si vous acceptez les dogmes du christianisme, vous devez aussi accepter sa morale. Comment pratiquez-vous donc la polygamie?

— Je vous attendais là, reprit le vieux mormon avec feu. La poly-

gamie, c'est toujours ce qui préoccupe les gentils quand ils parlent de nous. Ils croient que c'est la pierre angulaire de notre foi, et ils ne savent pas que ce n'est qu'un accessoire dans nos croyances. Mais je vous répondrai sur ce point. La polygamie est, vous n'en disconviendrez point, formellement autorisée par la Bible, et nous ne voyons nulle part dans l'Évangile qu'elle soit formellement défendue. En ayant chacun plusieurs femmes, nous croyons d'abord mettre en pratique le précepte que Dieu a donné aux hommes au commencement du monde : « Croissez et multipliez-vous. » La polygamie favorise le rapide développement de l'espèce. Comme il y a toujours un certain nombre d'hommes qui ne peuvent pas ou ne veulent pas se marier, on voit chez les gentils un grand nombre de vieilles filles qui consument inutilement leur vie dans la stérilité et dans l'aigreur. Rien de semblable chez nous. Toutes les filles trouvent un mari. Ensuite nous croyons que la polygamie favorise la pureté des mœurs. Oh ! je sais bien ce que vous dites à ce sujet. Vous croyez que nous sommes des hommes comme les pachas d'Orient, adonnés à la volupté et à la luxure, que nous vivons dans une sorte de harem peuplé non d'épouses légitimes, mais d'esclaves favorites, choisies au gré de nos caprices, et que dans nos rapports avec elles nous ne cherchons que la satisfaction de nos fantaisies et de nos passions. C'est une erreur profonde. Le lien conjugal n'est pas moins en honneur chez nous que chez vous. Chacune de nos épouses a, sauf de très rares exceptions, sa maison et son foyer; chacune a droit aux mêmes égards, à la même tendresse, et un mormon ne pourrait pas commettre un plus grand péché que de favoriser l'une aux dépens des autres. Si même cette faveur se traduisait ouvertement, s'il vivait toujours avec l'une et négligeait les autres, l'autorité civile, qui se confond chez nous avec l'autorité religieuse, ne tarderait pas à intervenir et il serait l'objet d'une réprimande publique. Il doit, au contraire, demeurer successivement avec chacune d'elles un temps à peu près égal et autant que possible aller voir chaque jour celles avec lesquelles il ne demeure pas pour le moment. Ainsi fais-je avec mes deux femmes; ainsi fait mon frère avec les siennes. Chacune d'elles est aussi respectée, aussi chérie par nous que pourrait l'être une épouse unique, et parce que nous avons le cœur assez large pour partager ainsi notre amour entre plusieurs, nous ne nous croyons pas inférieurs à ceux qui prétendent n'aimer qu'une seule femme (1). »

(1) A en croire un livre publié il y a trois ans par une mormonne revenue de son erreur, sous ce titre : *Women's Life in Utah*, la condition des femmes ne serait pas aussi douce et elles auraient au contraire beaucoup à souffrir de l'indifférence et des infidélités de leurs maris. Je ne prétends rien affirmer dans un sens ni dans l'autre. Je me borne à rappprter ces deux témoignages également intéressés.

Je crus remarquer que les yeux de notre interlocuteur commençaient à briller d'un éclat qui ne sentait pas seulement l'ardeur religieuse, et je me demandais si l'oreille du satyre ne commençait pas à percer sous le masque du fanatique. Le chapelain était évidemment résolu à n'engager aucune controverse. Aussi se borna-t-il à demander : « Est-ce qu'il n'arrive pas qu'il s'élève entre vos femmes des querelles suscitées par la jalousie qui troublent la paix de vos intérieurs?

— Sans doute, reprit le mormon, cela peut arriver quelquefois. Suzie peut se plaindre qu'on témoigne trop de tendresse à Bessie, ou Bessie qu'on témoigne trop de tendresse à Suzie, mais ce sont de ces légers nuages qu'un bon mari sait bien vite dissiper. Est-ce qu'il n'y a pas aussi des querelles dans vos intérieurs monogames? Tenez, voulez-vous me permettre de vous parler franchement? (Et ici le vieillard s'anima et commença à parler avec une certaine éloquence.) Vous autres peuples qui pratiquez la monogamie, vous prétendez à des vertus que vous êtes incapables de pratiquer. Vous n'avez et vous n'aimez, dites-vous, qu'une seule femme. C'est à merveille. Mais combien y a-t-il de maris qui prennent des maîtresses, et combien y a-t-il de femmes qui prennent des amans? Chez nous l'adultère est inconnu, et si une femme commettait un adultère, je ne sais si nous ne la lapiderions pas selon l'ancienne loi, tant le crime serait grand à nos yeux. Demain, en vous promenant dans les rues de Salt Lake City, vous ne verrez pas un seul enfant abandonné ou mendiant. Combien y a-t-il sur le pavé de vos grandes villes d'enfans qui ne connaissent pas leurs pères? Chez nous les naissances illégitimes sont inconnues. Nous prenons soin de nos enfans et nous les faisons instruire. Si vous rencontrez un ivrogne, ce sera un gentil, ce ne sera pas un mormon. Ce n'est pas que l'usage du vin nous soit formellement interdit, mais il nous suffit d'avoir lu dans l'Écriture les péchés que l'ivresse a fait commettre aux enfans d'Israël pour que nous nous tenions en garde contre elle. La principale différence qu'il y a entre vous et nous, c'est que nous observons notre loi, tandis que vous n'observez pas la vôtre. Aussi sommes-nous convaincus qu'un jour ou l'autre le monde nous rendra justice et que c'est par nous qu'il sera régénéré. »

Pendant que le mormon débitait avec une âpreté singulière cette diatribe contre les sociétés chrétiennes, dans laquelle j'étais obligé de reconnaître qu'il entrait bien un peu de vérité, j'entendais dans la pièce à côté un bruit incessant de voix juvéniles, de portes qui s'ouvraient et se refermaient, d'exclamations joyeuses et d'embrassades sonores : c'étaient évidemment les frères et sœurs de notre jeune ami qui venaient lui souhaiter la bienvenue. Parfois

la porte de notre petit salon s'ouvrait, et une des jeunes filles, probablement chargée du soin de la maison, venait mettre une bûche au poêle qui ronflait doucement, ou bien elle s'occupait de préparer nos chambres et traversait la pièce portant à la main des brocs ou des serviettes. Blonde, fraîche, avec une jolie taille et de grands cheveux flottans sur son dos, elle ne manquait pas d'un certain charme. Pour moi, qui m'imaginais assez sottement (j'en demande pardon à mes lecteurs, mais peut-être quelques-uns partageaient-ils mon erreur) que mormons et mormonnes avaient des mœurs et des toilettes à eux particulières, je me demandais, en regardant ce qui m'environnait, ce petit salon si décent d'aspect, ces inscriptions pieuses sur les murailles, cette grosse bible sur la table ronde, si je n'étais pas le jouet d'une mystification et si tout à l'heure on n'allait pas m'apprendre avec force éclats de rire que je me trouvais tout simplement dans l'intérieur d'une famille protestante. Je fus cependant convaincu de la réalité de mon séjour au pays des mormons, lorsque, rentrant dans la chambre avec sa mère et ses sœurs, mon jeune ami me présenta à une de ses demi-mères, qui était venue également l'embrasser.

Il était temps d'aller nous coucher. On me donna le choix entre partager le large lit du chapelain dans la plus belle chambre de la maison (la chambre du mari sans doute) ou bien avoir à moi seul, dans une petite pièce, la jouissance solitaire d'une couchette assez étroite. Trouvant que la première proposition avait quelque chose de par trop patriarcal j'optai pour la couchette, où je m'endormis avec peine d'un sommeil un peu agité. Je rêvais que je m'étais fait mormon, que j'étais devenu le mari de plusieurs femmes et que, faute sans doute de savoir aussi bien m'y prendre que le vieux mormon, je ne pouvais arriver à faire vivre en paix Suzie, Bessie et plusieurs autres encore.

Le lendemain matin, réveillé un des premiers, je sortis de la maison et je cherchai à faire connaissance avec l'endroit où nous avions passé la nuit. Il faisait un temps froid, mais clair, et, à quelques lieues de nous, la ligne sombre des montagnes Rocheuses se dessinait nettement sur un ciel d'un bleu pâle. La maison de notre hôte était située un peu en dehors de la petite ville d'Ogden, au centre d'un grand verger. Dans ce même verger étaient semées d'autres maisons plus petites, dont les unes semblaient également des maisons d'habitation, les autres de simples dépendances. De l'autre côté d'un chemin assez large, je remarquai une maison basse et longue, environnée de bâtimens agricoles d'une certaine importance. Comme je regardais tout cela, en me demandant par qui toutes ces habitations pouvaient bien être occupées, je vis sortir de la maison une des jeunes filles avec les-

quelles nous avions dîné la veille. Elle portait une robe de mérinos bleu et une large capeline blanche, sans doute pour préserver du soleil son teint des plus roses. Comme elle me souhaitait le bonjour au passage, je lui demandai, pour engager la conversation, où elle allait si matin : « Je rentre chez moi, me répondit-elle; je ne demeure pas ici, mais dans cette grande maison de l'autre côté du chemin : c'est la maison de ma mère. Je suis venue passer la soirée hier chez ma demi-mère parce que j'avais envie de voir mon frère et aussi parce que j'avais de l'ouvrage à faire. C'est moi, ajouta-t-elle, qui suis chargée de tenir en état le linge et les robes de toute la famille. Comme nous sommes dix-sept, vous pensez qu'il y a de la besogne. Mes sœurs m'ont laissé cette tâche sur ma demande parce que je trouvais le *house work* trop dur et que cela me fatiguait. » Tout cela dit avec beaucoup de gaîté et de l'air le plus satisfait du monde. J'aurais eu assez envie de poursuivre la conversation et de lui demander comment elle envisageait la perspective d'être un jour la troisième ou quatrième femme de quelque mormon; mais nous fûmes interrompus par l'arrivée du chapelain et de notre jeune ami, qui, en quelques mots, me mit au courant de leur vie de famille : « Dans cette grande maison longue que vous voyez de l'autre côté du chemin demeurent deux des femmes de mon père. La maison est divisée entre elles deux. Celle-ci, plus petite, comme vous voyez, a été construite récemment pour un de mes frères, qui vient de se marier. Il n'a encore qu'une seule femme. Quand il sera devenu plus riche, il en épousera une autre et bâtira probablement une seconde maison pour elle. Quant à tous ces bâtimens, ils servent à l'exploitation agricole de mon père, qui est très considérable. C'est exclusivement avec l'aide de mes frères et de mes sœurs que mon père fait valoir son exploitation. Mes frères lui servent de laboureurs ou de moissonneurs, suivant les saisons; mes sœurs se partagent le reste de la besogne. L'une fait le beurre et le pain, une autre s'occupe de la volaille et du poulailler, une autre du jardin et des fruits, celle avec laquelle vous causiez tout à l'heure de l'entretien du linge. Tel est le secret de la richesse croissante des mormons. Ils travaillent en famille et ne sont pas obligés, comme les gentils, de payer des frais écrasans de main-d'œuvre. C'est mon père qui administre tout et qui pourvoit aux besoins de ses enfans. »

Voilà, pensai-je en moi-même, la famille-souche idéale tant préconisée par l'école de la réforme sociale et son illustre fondateur, M. Le Play. Quel malheur qu'il faille venir si loin pour la rencontrer! Il est vrai que la polygamie gâte peut-être un peu la chose; mais, bast! quand il s'agit de sauver la société, faut-il donc y regarder de si près?

Après avoir visité les bâtimens de l'exploitation agricole, nous rentrâmes pour déjeuner. Cette fois, ce fut le jeune mormon lui-même qui dit les grâces sans laisser ce soin au chapelain. Le pain et le beurre me parurent de la qualité la plus remarquable, et je ne manquai pas de le proclamer à la grande satisfaction de la jeune fille chargée de ce département. Après le repas, nous prîmes congé avec force remercîmens, très simplement acceptés, pour l'hospitalité si cordiale que nous avions reçue, et nous nous dirigeâmes vers la gare.

Malgré toutes les instances que nous avions faites pour qu'il demeurât avec sa mère, notre jeune ami voulait absolument nous accompagner à Salt Lake City. Il tenait à nous présenter lui-même au président John Taylor, qui a remplacé Brigham Young à la tête de l'église des saints des derniers jours. Salt Lake City est située à une heure environ d'Ogden sur un embranchement de chemin de fer, qui est en partie l'œuvre des mormons. En attendant le départ du train, le chef de gare nous ouvrit son bureau, et la conversation s'engagea bientôt entre lui, le chapelain et un troisième interlocuteur à l'air intelligent, mais fort grossièrement vêtu, les cheveux ébouriffés, la figure et les mains noires. Au cours de la conversation, le chapelain demanda si les mormons croyaient avoir à se plaindre de quelques-uns des actes du congrès de Washington. A cette question, l'interlocuteur inconnu prit vivement la parole : « Nous n'aurions rien à dire si le congrès ne s'était avisé d'édicter un bill contre la polygamie. Pourquoi vouloir nous empêcher de pratiquer la polygamie si nous estimons qu'elle est encore conforme à la loi chrétienne comme elle était autrefois conforme à la loi biblique? C'est une question de conscience individuelle que chacun a le droit de résoudre comme il lui plaît, et le congrès n'avait pas à légiférer sur cette matière. » Le chapelain n'ayant pas voulu soutenir la controverse, la conversation tomba sur ce sujet. Alors l'inconnu se tournant vers moi : « Vous êtes Français, monsieur, me dit-il. Je ne sais pas le français malheureusement, mais je possède quelques livres français traduits que j'admire beaucoup. Connaissez-vous les Conférences sur le christianisme de Mgr Frayssinous? » Ne voulant pas avoir à rougir de mon ignorance devant ce mormon, je lui réponds intrépidement que je les connais. Ce n'est qu'à moitié vrai, car je ne les ai jamais lues. « C'est, me dit-il, la plus belle et la plus solide apologie du christianisme que je connaisse et écrite à un point de vue excessivement large. Catholiques, protestans et mormons peuvent s'en prévaloir également contre les incrédules. J'ai lu aussi quelques ouvrages plus modernes, entre autres la *Vie de Jésus* de M. Renan. Mais ceux-ci me plaisent moins, je l'avoue. » Je m'épuisais en conjectures pour deviner quel pouvait bien être ce

personnage si inculte d'aspect, si cultivé d'esprit, lorsqu'un coup de cloche s'étant fait entendre, nous nous empressâmes de rassembler nos affaires. « N'ayez pas peur, nous dit-il en riant, le train ne partira pas sans moi. C'est moi qui suis le cocher. » En effet, c'était notre mécanicien, et, quelques minutes après, nous le vîmes sur sa machine, du haut de laquelle il nous fit un signe d'amitié.

Le trajet d'Ogden à Salt Lake City dure environ une heure. Pendant ce trajet, nous fîmes connaissance avec un juge du pays, appointé par le gouvernement fédéral, étranger par conséquent aux mormons et pouvant en parler avec indépendance. Je lui demande comment, la polygamie ayant été interdite par un bill du congrès (ce que je venais d'apprendre), les mormons pouvaient cependant continuer à la mettre en pratique. Il m'explique que l'application de cette loi a été jusqu'à présent tenue en échec par l'impossibilité de trouver dans le territoire d'Utah des femmes pour porter plainte, des témoins pour déposer, et des jurés pour condamner. Notre nouvelle connaissance est au reste très sévère pour les mormons. « Ce sont, nous dit-il, des gens licencieux et débauchés qui vivent dans la luxure. La polygamie ne sert qu'à cacher le désordre de leurs mœurs, et la promiscuité des femmes qui règne parmi eux. » Ceci est quelque peu contraire à ce que le vieux mormon nous a dit la veille. Aussi j'insiste. « Est-ce que, lui demandai-je, indépendamment de la polygamie, qui est assurément un grand désordre, les mœurs des mormons sont très mauvaises? Hier nous nous sommes laissé dire que l'adultère et les naissances naturelles étaient inconnues parmi eux. — Pour être juste, repartit le juge, on ne peut pas dire qu'ils aient précisément de mauvaises mœurs. Hommes et femmes se marient de très bonne heure, et les mormons ont su très habilement persuader à leurs femmes que leur bonheur dans l'autre vie dépendait de celui qu'elles auraient su procurer à leurs maris ici-bas. Aussi leurs maris sont-ils des demi-dieux pour elles, les instrumens de leur bonheur à venir, sans l'aide desquels elles ne sauraient parvenir à leurs destinées bienheureuses. C'est à cause de cela qu'elles leur sont scrupuleusement fidèles, et comme juge je n'ai jamais eu à connaître d'un seul cas d'adultère. — C'est déjà quelque chose, ne puis-je m'empêcher de lui dire, d'autant plus que cette fidélité si peu payée de retour n'est pas sans quelque mérite. Mais est-il vrai également, comme ils le prétendent, qu'ils soient très supérieurs aux gentils sous tous les autres rapports et que les crimes soient très rares parmi eux? — La population des gentils qui habite le territoire d'Utah, reprit le juge avec un certain embarras, laisse quelque peu à désirer sous le rapport de la moralité. Ce sont très souvent des aventuriers qui viennent ici, comme ils venaient autrefois en Californie, attirés par les richesses minières

du sol. Cette race de mineurs est toujours une race turbulente et cupide. L'ivresse, les vols, les rixes suivies de meurtres sont fréquens chez eux, et je suis obligé de convenir que sur dix crimes il y en a neuf commis par des gentils. Mais je vous répète que c'est une population tout à fait exceptionnelle et qu'il ne serait pas équitable de prendre comme terme de comparaison. »

Je ne voulus pas faire remarquer au juge que la sévérité de son jugement sur les mormons ne me paraissait pas, d'après son propre témoignage, être tout à fait justifiée par les faits, et notre arrivée à Salt Lake City mit un terme à la conversation. Pour peu que mes lecteurs entretinssent des idées aussi erronées que moi sur les us et coutumes des mormons, ils seront peut-être désappointés d'apprendre que Salt Lake City, pour être leur entière création, n'en présente pas moins le même aspect que toutes les nouvelles villes américaines : des grandes rues droites sillonnées de tramways, des trottoirs très larges, des magasins plus ou moins vastes, quelques hôtels et beaucoup de petites maisons particulières. En été cependant l'aspect de la ville doit être assez agréable; car les rues sont presque toutes plantées d'arbres et arrosées par des ruisseaux d'eau courante. Mais au mois de novembre, lorsque les montagnes sont couvertes de neige, ce genre d'agrément n'est pas de ceux qu'on recherche le plus, et je ne puis dire que l'aspect de la ville m'ait particulièrement séduit. Ce qui continue à nous préoccuper, le chapelain et moi, c'est de recueillir encore quelques détails sur les croyances et les mœurs des mormons. Mais le hasard ne nous favorise pas sous ce rapport. Le président John Taylor est absent pour quelques jours, ainsi que deux ou trois des plus importans personnages de la communauté. La seule connaissance intéressante que nous ayons faite a été celle du délégué du territoire d'Utah au congrès de Washington, qui est en même temps, à Salt Lake City, membre du conseil des douze apôtres, et mari de trois femmes. Il nous reçoit dans un cabinet d'affaires fort bien installé : dans un coin un appareil téléphonique; sur les murailles des cartes indiquant la conformation géologique du territoire d'Utah et ses ressources minérales. Il se plaint à nous de l'ennui qu'il éprouve à passer seul, tous les ans, de longs mois à Washington, où il a peu de chose à faire. « L'année prochaine, nous dit-il, j'amènerai ma femme. » Laquelle? me demandé-je. Sans doute il compte alterner. J'avouerai que ce personnage n'a pas produit chez moi l'impression favorable que m'avait laissée somme toute notre connaissance de la veille, le vieux mormon. Je lui ai trouvé l'air d'un franc hypocrite, et c'est tout à fait sous ses traits que je me représente le Pecksniff de Dickens. J'ai acheté dans la journée un journal où par hasard il était question de lui (il y a deux journaux à Salt Lake City, l'un qui est l'organe des

mormons, l'autre qui est l'organe des gentils, et qui naturellement rivalisent d'injures), et dans ce journal il était tout simplement accusé d'avoir fait, il y a quelques années, assassiner un de ses rivaux. Mais peut-être est-ce pure méchanceté, car dans leurs polémiques les Américains n'y regardent pas de si près.

L'intérêt de notre visite à Salt Lake City s'est donc borné à la visite que tout le monde peut faire : celle du grand temple des mormons; mais comme tout le monde n'a pas été à Salt Lake City, j'en dirai cependant quelques mots. Dans leur ardeur à imiter le peuple juif, la première préoccupation des mormons arrivés au terme de leur exode fut de construire un temple à l'instar du temple de Salomon. Ce temple est un bâtiment long et bas, construit en forme d'ellipse, et revêtu d'une calotte en maçonnerie qui lui donne un aspect aussi disgracieux que possible. L'intérieur en est sombre et triste. La nudité des murailles n'est interrompue que par un magnifique orgue à tuyaux dorés, le plus beau, m'a-t-on assuré, qui existe aux États-Unis et qui est l'œuvre patiente et solitaire d'un organiste mormon. L'acoustique de ce temple est parfaite. Il peut contenir plusieurs milliers de personnes et, à quelque point qu'on se place, on entend distinctement les paroles prononcées, même à demi-voix, sur l'estrade réservée aux dignitaires de l'église. Cette perfection de l'acoustique tient probablement à la forme elliptique de la salle et à sa voûte surbaissée. Mais le portier qui nous faisait les honneurs du temple (qu'on ne le prenne point pour un vulgaire concierge; il remplit, comme dans la primitive église, un office pieux) ne paraissait pas éloigné d'expliquer cette perfection de l'acoustique par quelque opération miraculeuse.

La seule portion du temple dans laquelle nous n'ayons point pénétré a été celle où l'on administre le baptême aux néophytes. Cette portion interdite contient, paraît-il, une grande piscine, et comme, d'après le rite mormon, le baptême doit avoir lieu non par aspersion, mais par immersion, le prêtre plongeant lui-même dans l'eau la tête du fidèle, l'un et l'autre sont obligés d'y descendre. Ils se revêtent pour cela d'un costume tout d'une pièce qui ressemble beaucoup à un costume de bain. Mais, pour éviter sans doute les commentaires malicieux, l'accès de cette piscine est interdit aux profanes et c'est chemin faisant, entre Ogden et Salt Lake City, que j'ai appris ces détails en même temps qu'on me montrait un de ces costumes séchant prosaïquement au soleil sur une haie en compagnie de vulgaires chemises.

Les matériaux avec lesquels a été édifié le temple construit par Brigham Young sont de la qualité la plus simple. Aussi les mormons se proposent-ils d'en construire un autre beaucoup plus magnifique. Mais ce nouveau temple sort à peine de terre et il ne s'é-

lève que fort lentement, car il y a longtemps qu'il est commencé. Tout bon mormon doit contribuer par sa souscription à l'érection du nouveau temple, et s'il ne peut verser une contribution en argent, il doit la verser en nature, en fournissant une certaine quantité de moutons, de poulets ou de canards qui sont vendus pour le compte de la caisse des travaux. De même, il doit mettre gratuitement la main à l'œuvre lorsqu'il en est requis pour les ouvrages de maçonnerie et pour les charrois. C'est, en un mot, le système de la dîme et de la corvée que les mormons ont ressuscité ; aussi le caractère de tyrannie sacerdotale dont toute leur constitution sociale et religieuse est marquée n'est-il pas le moindre des griefs que nourrissent contre eux les Américains.

Le temple des mormons n'a pas seulement l'inconvénient d'être trop simple aux yeux des fidèles qui s'y rassemblent tous les dimanches, ou plutôt tous les lundis, qui est leur jour férié, il a de plus celui d'être excessivement froid en hiver. Or, pour s'être fait mormon, on n'a pas renoncé à ce goût et à cette recherche du confortable qui sont poussés si loin en Amérique. Aussi les mormons ont-ils construit provisoirement un temple d'hiver chauffé à la vapeur d'eau. Des *pews* en bois, très convenablement installés, reçoivent les fidèles, et sous les bancs courent des tuyaux sur lesquels ils peuvent poser leurs pieds pour les réchauffer pendant la durée des offices. Les murailles sont ornées de fresques peintes en grisailles. D'un côté, Moïse et Énoch pour représenter la révélation ancienne; de l'autre, le Christ et Joseph Smith pour représenter la révélation nouvelle. Au-dessus de l'estrade réservée aux autorités ecclésiastiques, une ruche environnée d'abeilles, symbole de l'activité industrieuse des mormons, surmontée d'un immense œil, qui est celui de la Providence. En face, la première apparition des anges à Joseph Smith. Ces raffinemens de confortable qui sentent leur XIX[e] siècle, ces peintures bibliques et chrétiennes, avec cet hommage simultanément rendu au Christ, à Moïse et à Joseph Smith, tout cela présente aux yeux du visiteur le plus singulier mélange qui se puisse imaginer : c'est le mormonisme lui-même.

Au sortir de l'enceinte sacrée, nous prenons prosaïquement le tramway et nous retournons à la gare. Nous y retrouvons notre ami le mécanicien qui nous apporte quelques documens que nous avons demandés, entre autres une longue dissertation juridique sur la question de savoir si le congrès avait constitutionnellement le droit d'interdire par une loi la polygamie. Nous remontons dans le chemin de fer qui doit nous ramener à Ogden. Chemin faisant, un peu fatigué de cette longue course, je m'abstrais de la conversation de mes compagnons de route et je regarde par la fenêtre le pays, auquel je n'avais donné le matin qu'une médiocre attention. Déjà

cependant j'avais remarqué la singulière ressemblance des bords du Lac-Salé avec ceux de la Mer-Morte. Cette réflexion, que j'avais faite à haute voix, avait amené sur la figure de notre guide un sourire de satisfaction. « C'est, avait-il répondu, ce qu'a dit Brigham Young lorsqu'il est arrivé sur les bords de ce lac, et cependant il n'avait jamais été à Jérusalem. » Cette ressemblance, au retour, me frappe encore davantage. Ma pensée se reporte en arrière, à une course que j'ai faite il y a quelque vingt ans, non point en chemin de fer, mais à cheval, du monastère de Saint-Saba, dont Chateaubriand a si bien décrit l'unique palmier dessinant sur les rochers arides sa verte silhouette, jusqu'aux ruines de l'antique Jéricho. Toute l'après-midi nous avions longé la rive infertile du lac Asphaltite, dont l'eau mate et huileuse semblait dormir d'un lourd sommeil. Vers la fin de la journée, après avoir mené nos chevaux se désaltérer aux eaux du Jourdain, nous avions planté notre tente aux fontaines d'Élisée ; je me rappelle encore m'être promené longtemps, le soir, au coucher du soleil, regardant la ligne violette que dessinaient au loin sur la pâleur du ciel ces montagnes du pays de Moab dont il est parlé dans l'histoire de Ruth, et me répétant à moi-même cette plainte mélancolique de Noëmi, la pauvre exilée, que je n'ai jamais pu lire sans émotion : « Ne m'appelez plus Noëmi, appelez-moi Mara, car le Seigneur m'a remplie d'amertume. Je m'en allai pleine de biens, et l'Éternel me ramène vide. Pourquoi m'appelleriez-vous Noëmi, c'est-à-dire bienheureuse, puisque l'Éternel m'a abattue et que le Tout-Puissant m'a affligée? » Eh bien! tous ces souvenirs, et les rives de la Mer-Morte, et les montagnes du pays de Moab et la plainte de Noëmi elle-même reviennent à ma mémoire avec une vivacité singulière, étonné que je suis de trouver aux rives du Lac-Salé le même aspect désolé, à ses eaux la même teinte d'un bleu mat et la même lourdeur, aux contreforts lointains des montagnes Rocheuses la même teinte violette qui avait autrefois frappé mes regards. Et peu à peu, par une pente naturelle, je me prends à penser à l'extraordinaire destinée de ce petit peuple juif qui n'a jamais possédé qu'un coin sur la surface du globe, qui n'a jamais constitué qu'une peuplade dans la foule des humains, et qui cependant a joué un si grand rôle dans l'histoire morale du monde, rôle qui ne paraît même pas près de finir. Il a vu passer en des mains étrangères le sol qui l'avait engendré ; il a été dispersé comme la poussière aux quatre vents du ciel ; il a traversé des siècles de persécutions inouïes; mais il est cependant demeuré un peuple à part parce qu'il a su conserver ce qui fait la force des nations : l'unité de sa foi, l'orgueil de son passé, la confiance dans son avenir. Peu à peu, sans bruit, il est même en train de prendre sa revanche et l'on dirait parfois qu'il est à la veille

d'asservir sous la puissance de l'argent ce monde chrétien qui avait cru le détruire. Même il ne s'en faut guère que dans certains pays l'âpreté de sa vengeance ne provoque le réveil des persécutions sous lesquels il a failli succomber autrefois et que le nom seul de juif ne devienne de nouveau en Europe un terme de réprobation. Mais voici qu'à plus de 4,000 lieues de la Judée, en plein XIXe siècle, en pleine civilisation chrétienne, croît et se développe une secte qui met, au contraire, son honneur à renouveler les traditions des Juifs. Une nouvelle Sion s'élève, un nouveau temple, et dans ce continent, dont leurs pères ne soupçonnaient même pas l'existence, les noms et les souvenirs qui leur furent chers sont remis en honneur. Singulier retour de fortune dont notre âge est témoin et qui doit dépasser leurs plus hautaines espérances !

Cependant nous arrivons à Ogden. Le train du Central Pacific va partir. Il nous faut prendre congé de notre jeune ami et du mécanicien, venu une dernière fois nous serrer la main. A ce moment, le chapelain sent que son caractère lui impose cependant l'obligation de faire quelques réserves, et il s'en tire à merveille. « Nous ne voyons pas les choses sous le même point de vue, dit-il ; mais nous nous retrouverons au dernier jour, et chacun de nous sera jugé suivant ses œuvres. — C'est une bonne parole cela, monsieur, s'écrie le mécanicien en lui serrant chaleureusement la main, et nous l'acceptons. Oui, nous serons jugés suivant nos œuvres, et il sera tenu compte à chacun de sa bonne foi. » Pour moi, je me contente plus modestement de remercier notre hôte de la peine qu'il s'est donnée pour nous. Je suis bien au moment de lui dire que si j'ai été touché du spectacle d'affection mutuelle que semble présenter la famille de son père et de la cordialité avec laquelle j'y ai été accueilli, j'espère cependant pour lui qu'un jour la sienne sera moins nombreuse et qu'il arrivera à une conception plus élevée et plus pure de la vie conjugale. Puis je m'arrête. A l'âge de vingt ans, ce jeune homme a quitté courageusement son pays pour aller prêcher au loin ce qu'il croit être la vérité ; il a vécu trois ans loin d'une famille qui lui était chère ; il s'est épuisé en travaux et en veilles, et il revient tout prêt à repartir si on lui en donne l'ordre. Il a donc fait preuve d'une abnégation dont je me sens incapable, et ce n'est certainement pas à moi qu'il appartient de prendre sur lui des airs de supériorité morale.

D'OGDEN A SAN FRANCISCO.

16-17 novembre.

Le pays qui sépare Ogden des premiers contreforts de la Sierra Nevada est aussi désolé qu'il est possible d'imaginer. C'est ce qu'on

appelle le grand désert américain, mais un désert gris sans couleur et sans grandeur. Le sol est comme saupoudré d'une sorte de substance alcaline qui le rend infertile; on dirait des plaines de cendre, et j'en suis à regretter les prairies. Aussi, pour employer mon temps, je me mets à feuilleter quelques livres de théologie mormonne que j'ai achetés à Salt Lake City : *la Perle de grand prix*, le *Livre des doctrines et covenans*, le *Catéchisme pour les enfans*, tout à fait semblable de reliure et d'apparence à ces petits catéchismes qui sont ou étaient du moins naguère en usage dans nos écoles primaires, et j'ai trouvé dans cette lecture un certain intérêt.

Qu'était-ce à tout prendre que ce Joseph Smith, le prophète, le voyant (*the seer*), comme ils l'appellent? Un illuminé ou un imposteur? Probablement un mélange de l'un et de l'autre, comme il arrive souvent chez les fondateurs de religion. Je ne puis m'empêcher cependant de trouver un certain accent de sincérité dans le récit qu'il a laissé des perplexités cruelles où la diversité des croyances et les luttes ardentes des sectes religieuses avaient plongé ses premières années :

« J'avais à peine quinze ans, dit-il dans ce récit, et déjà le spectacle de toutes ces controverses théologiques avait tourné mon esprit vers des méditations sérieuses et qui me causaient parfois un grand malaise. Mais, si profondes que fussent mes réflexions et parfois mes angoisses, cependant je me tenais soigneusement à part de toutes les sectes religieuses, tout en assistant à leurs réunions aussi souvent que cela m'était possible. Je me sentais plutôt une certaine inclination vers les méthodistes et un certain désir de me joindre à eux. Mais si grande était la confusion entre les différentes sectes, et si âpres leurs contestations qu'il était impossible à quelqu'un d'aussi jeune que moi, possédant aussi peu d'expérience des hommes et des choses, d'en arriver à aucune conclusion précise et de discerner le vrai du faux. Les presbytériens étaient acharnés contre les baptistes et les méthodistes et s'efforçaient de démontrer, en appelant à leur aide tous les argumens de la raison et aussi ceux de la sophistique, que ceux-ci étaient dans le faux. Mais, d'un autre côté, les méthodistes n'étaient pas moins prononcés contre les presbytériens et les baptistes, et ils ne mettaient pas moins d'ardeur à proclamer qu'eux seuls étaient dans le vrai et que les autres se trompaient. Au milieu de cette guerre de mots et de ce désordre d'idées, je me disais souvent à moi-même : Que faut-il faire? de quel côté est la vérité? de quel côté est l'erreur? Et si la vérité est quelque part, de quel côté est-elle et comment ferai-je pour la reconnaître? »

Joseph Smith en était arrivé à ce douloureux état d'esprit qu'a

connu de notre temps plus d'une jeune intelligence, lorsqu'il eut ses premières visions et ses premières apparitions des anges de Dieu. Ici encore je ne serais pas étonné qu'il ne crût sincèrement à ces apparitions dont il n'a cessé d'affirmer la réalité en dépit des persécutions que ces affirmations lui attirèrent dès le début. Il ne serait pas le premier visionnaire qui aurait été ainsi dupe de lui-même. Quant à la prétendue découverte qu'il aurait faite, sur l'indication d'un ange, de livres ou plutôt de tables de pierre couvertes de caractères mystérieux qu'il aurait reçus le don de traduire à l'aide de deux verres magiques, *urim* et *thurim*, je ne pousse pas la crédulité jusqu'à croire encore à sa bonne foi. Cependant je hasarderai ici une explication. Au lieu de livres écrits en caractères mystérieux, serait-il impossible que Joseph Smith eût trouvé en effet des tables de pierre couvertes de caractères indiens qu'il aurait traduits, commentés et dont les livres soi-disant sacrés publiés par lui ne seraient qu'une amplification? Pour cela il faudrait, il est vrai, admettre que, dans ces vieilles légendes indiennes oubliées des Indiens eux-mêmes, certains personnages de l'Ancien-Testament, Abraham, Moïse, Énoch aient pu jouer un grand rôle, ce qui supposerait que l'Amérique a été autrefois peuplée par une immigration tardive de peuplades venues de l'Asie. J'ignore si l'état actuel de la science ethnographique interdit absolument cette hypothèse, et je me suis laissé dire aux États-Unis que plus ladite science étudiait la question de l'origine des Américains primitifs, moins elle était en état de la résoudre. Si l'on traite cette hypothèse de tout à fait enfantine (et je n'y insiste nullement), il faut alors convenir que ce fils d'un humble artisan de l'état de Vermont avait une singulière fertilité d'invention et a apporté beaucoup d'art dans le pastiche du style biblique. Il faut même aller plus loin et lui reconnaître un certain don d'imagination et de poésie. Je n'en donnerai pour preuve que ce dialogue entre Dieu et Énoch, que je traduis littéralement de *la Perle de grand prix*, en lui conservant sa forme un peu étrange, et auquel, je l'avoue, je ne suis pas sans trouver quelque grandeur:

« Or il arriva que le Dieu du ciel abaissa ses regards sur la terre et il pleura. Et Énoch s'en étonna, disant : — Comment est-il possible que les cieux pleurent et que leurs larmes tombent comme la pluie sur les montagnes?

« Et Énoch dit à Dieu : Comment est-il possible que tu pleures, toi qui es saint, depuis l'éternité jusque dans l'éternité? Quand bien même l'homme pourrait compter le nombre des atomes dont se compose la terre, et même des millions de terres comme la nôtre, ce ne serait rien auprès du nombre de tes créations ; et les rideaux derrière lesquels tu te caches ne sont pas encore tirés, mais tu es derrière ces rideaux et ton sein est là.

« Et aussi tu es juste, et tu es miséricordieux pour toujours, et tu as attiré Sion sur ton sein de toute éternité, et la paix, la justice et la vérité habitent seules autour de ton trône. Ta miséricorde ira devant ta face et n'aura point de fin. Comment est-il possible que tu pleures?

« Et l'Éternel dit à Énoch : « Regarde tes frères, ils sont l'œuvre de mes mains, et je leur ai donné l'intelligence au jour où je les ai créés, et dans le jardin de l'Éden, j'ai donné aussi à l'homme sa liberté. Et j'ai dit aussi à tes frères et je leur ai donné pour commandement de s'aimer les uns les autres et d'être fidèles à moi, leur père.

« Mais regarde : ils sont sans amour et ils haïssent leur propre sang. C'est pourquoi le feu de ma colère est allumé contre eux et dans la chaleur de ma colère je répandrai sur eux le torrent des eaux, car mon ressentiment est enflammé contre eux.

« Regarde, je suis Dieu. La sainteté est mon nom. L'éternité est aussi mon nom. C'est pourquoi je puis étendre ma main sur tout ce que j'ai créé, et mon œil peut en percer la profondeur. Et parmi tout ce qui est l'œuvre de mes mains, nulle part je n'ai trouvé autant de méchanceté que parmi tes frères.

« Mais regarde, leurs péchés retomberont sur la tête de leurs enfans. Satan sera leur père et la misère sera leur lot. Et les cieux pleureront sur eux, sur l'ouvrage de mes mains; et pourquoi est-ce que les cieux ne pleureraient pas en voyant ce qu'ils vont souffrir? »

Quant à la doctrine même de Joseph Smith, telle qu'elle est exposée dans le catéchisme pour les enfans, où il n'est nullement question de la polygamie, j'étonnerai probablement bien des gens en leur disant qu'elle n'a rien absolument qui soit choquant. Leur profession de foi primitive ne diffère que par des nuances de celles de beaucoup de communautés protestantes, sauf que la doctrine de la *plénitude de la dispensation des temps* implique la croyance en une série constante et ininterrompue en quelque sorte de révélations dont les ministres de l'église des saints des derniers jours seraient, depuis Joseph Smith, les intermédiaires. Aussi l'organisation de cette église tient-elle une grande place dans les révélations de Joseph Smith et dans l'existence des mormons. Dans cette organisation, ils se sont efforcés de reproduire celle de la primitive église. A leur tête est le conseil des douze apôtres dont le président est le chef suprême de l'église. Puis viennent les patriarches, les grands-prêtres, les anciens, les prêtres, les diacres, les évêques et d'autres fonctionnaires. Le pouvoir religieux se confond avec le pouvoir civil, et ce n'est pas un de leurs moindres crimes aux yeux des Américains, qui font de la séparation de l'église et de l'état une sorte de dogme. Mais, à nos yeux européens, il n'y a rien dans tout ceci qui ne soit

parfaitement légitime, et je ne vois pas pourquoi dans ce pays de liberté religieuse absolue, les mormons n'auraient pas le droit de vivre aussi bien qu'une foule d'autres sectes inconnues chez nous.

Quant à la polygamie, elle n'a été introduite chez les mormons que par une révélation tardive de Joseph Smith qui a précédé sa mort de peu de mois. Je me demande même si cette révélation qu'on lui prête est bien authentique et s'il ne porte pas là une responsabilité qui en bonne justice doit incomber à Brigham Young. En tout cas, c'est par l'autorité et l'exemple de Brigham Young (il en usait largement pour sa part, comme chacun sait) que la polygamie s'est introduite chez les mormons à l'état d'institution. Puisque je suis en train de paradoxes, je n'hésiterai pas à dire qu'au point de vue de leur recrutement, l'institution de la polygamie a fait aux mormons plus de mal que de bien. On croit généralement que c'est à cause de la polygamie qu'ils font des prosélytes. Je suis convaincu que sans la polygamie ils en feraient davantage encore. L'homme a une telle horreur de la négation, il a un tel besoin de surnaturel que toute affirmation résolue de l'intervention divine trouve immédiatement des fidèles. C'est en se faisant uniquement le prophète de cette intervention et sans avoir recours à l'appât de la polygamie que Joseph Smith a réuni en moins de treize ans autour de lui des milliers de disciples et que Brigham Young les a entraînés à travers le désert. En introduisant chez les mormons peut-être le principe, certainement la pratique de la polygamie, Brigham Young a défiguré le mormonisme qui, sans lui, serait une secte comme les wesleyens, les baptistes et tant d'autres. Beaucoup de personnes ne connaissent rien d'autre des mormons (avant une visite à Salt Lake City, j'avoue que j'étais du nombre), sinon qu'ils ont plusieurs femmes, et elles croient que ce sont des Turcs moins Mahomet. Très peu savent que les mormons sont tout simplement une secte chrétienne qui croit pouvoir sans scrupule user d'une tolérance de l'ancienne loi, mais qui vivent dans un état de grande ferveur et d'exaltation religieuse. Pour quelques prosélytes que la polygamie leur a attirés, elle en a éloigné beaucoup, en jetant sur eux un juste discrédit moral. Ce discrédit est même si grand en Amérique que leur apostolat y est presque sans fruit. C'est la vieille Europe qui envoie la grande majorité des néophytes. La Norvège, l'Écosse, l'Allemagne fournissent la presque totalité du contingent. Les pays catholiques, l'Italie, l'Espagne, la France ne donnent presque rien. Chose singulière! ce sont, en majorité, des femmes que les missionnaires ramènent. Qu'est-ce qui les attire? Ce n'est pas la polygamie, assurément. C'est donc, au milieu de l'ébranlement des croyances du vieux monde, l'espérance de trouver quelque part un édifice solide à l'ombre duquel elles pourront

s'abriter. Que beaucoup, une fois arrivées, trouvent la demeure moins agréable qu'elles ne s'y attendaient, cela est probable. Mais elles y restent cependant, parce qu'on leur a persuadé que Dieu y parlait. Et ceux qui, comme notre jeune hôte, quittent à l'âge de vingt ans patrie et famille pour aller prêcher à travers le monde ce qu'ils appellent *la parole de sagesse* (*the word of wisdom*), ceux-là auraient, à coup sûr, plus d'autorité s'ils appelaient les hommes à un idéal de vie plus austère en les invitant à étancher leur soif à une source de foi plus pure. A ne prendre les choses qu'au point de vue du succès, l'introduction de la polygamie a donc été, suivant moi, une erreur intéressée de Brigham Young, et cette erreur pourrait bien finir par coûter cher aux mormons. Le congrès se sent bravé par leur résistance à la loi par laquelle il a voulu abolir la polygamie, et il est non-seulement soutenu, mais poussé dans cette lutte par le sentiment public, qui se prononce de plus en plus fortement contre les mormons. Depuis mon départ, de nouvelles mesures ont été mises à exécution contre eux. Mais leur résistance s'accentue, et une crise semble imminente dans le territoire d'Utah. Je ne serais pas étonné d'apprendre d'ici à quelques années qu'une exécution fédérale a été ordonnée contre cette population paisible. Lorsque la nouvelle de cette exécution arrivera en Europe, beaucoup s'en réjouiront sans doute au nom de la morale vengée. Mais moi je ne pourrai me dire sans tristesse que cette brave famille sous le toit de laquelle j'ai dormi voit son foyer dispersé ; que ce jeune homme si sincère dans sa foi, que ces jeunes filles rieuses, que cette enfant tenue sur mes genoux ont pris le rude chemin de l'exil ; et je ne pourrai m'empêcher de me demander si, parmi ces vengeurs de la morale, beaucoup vaudront mieux que quelques-unes de leurs victimes.

Ces lectures me conduisent jusqu'à la tombée de la nuit. Nous sommes à Reno, au pied de la Sierra-Nevada et j'apprends que la marche du train est réglée de telle sorte que la traversée des montagnes doit s'effectuer tout entière pendant la nuit. C'est pour moi un vif désappointement, car j'avais compté sur cette traversée pour me dédommager de l'ennui des prairies et de la déception des montagnes Rocheuses. Je pense un instant à m'arrêter, à passer la nuit dans une petite auberge voisine de la station où je me trouve et à repartir le lendemain matin pour traverser les montagnes de jour. Mais il tombe un peu de neige, et si par malheur la voie se trouvait obstruée, cela pourrait amener dans la marche des trains un retard qui dérangerait tous mes projets. Je me résous donc de fort mauvaise humeur à continuer ma route. A peine avons-nous quitté Reno que la neige cesse de tomber et que le temps tourne au froid. Je passe la plus grande partie d'une nuit, heureusement

pour moi fort claire, à regarder par la fenêtre qui est à côté de mon lit, cherchant à deviner quel peut bien être l'aspect de la région nouvelle que nous traversons. Ce que j'entrevois augmente mes regrets. Ces gorges de la Sierra-Nevada me paraissent bien autrement pittoresques que celles des montagnes Rocheuses; je vois passer comme des ombres des sapins qui détachent leur silhouette noire sur le ciel étoilé, et il me semble aussi que, de temps à autre, j'aperçois l'écume blanchâtre de quelque cascade s'argentant sous les rayons de la lune. Je forme le projet de me tenir ainsi éveillé jusqu'à la pointe du jour, dans l'espérance qu'au moment du lever du soleil, nous arriverons à ce point culminant de la chaîne qu'on appelle Cape-Horn, d'où l'on voit se dérouler toute la plaine de Californie. Mais peu à peu la fatigue me gagne et je finis par m'endormir d'un profond sommeil. Lorsque je me réveille, il fait grand jour. Vite je regarde par la fenêtre. Hélas! il y a longtemps que nous sommes sortis de la Sierra-Nevada et nous roulons d'une allure rapide à travers une plaine cultivée. Nous sommes retombés dans toute la platitude de l'agriculture. Cependant ce n'est pas sans plaisir que je retrouve des arbres et des cours d'eau. Autant que j'en puis juger, le pays doit être d'une fertilité extrême et apte à toute sorte de culture. Bientôt nous arrivons à Sacramento, grande gare tumultueuse avec un buffet, des marchands de journaux, des *blacking boys* qui vous offrent de cirer vos souliers, en un mot tous les raffinemens de la civilisation. Encore quelques heures et nous arrivons au bord d'une vaste rivière ou plutôt d'un petit bras de mer qui est un des recoins de la baie de San-Francisco. On coupe notre train en deux. On le charge sur un immense bac à vapeur, qui le transporte de l'autre côté du bras de mer. Puis on le reforme et nous commençons à longer les bords de la baie. Enfin nous arrivons à Oakland, où le chemin de fer nous dépose au bord d'un autre bras, celui-là beaucoup plus large, de la baie. Nous nous embarquons à bord d'un grand bateau à vapeur. Nous contournons une petite île et le panorama de San-Francisco s'étale devant nos yeux.

SAN-FRANCISCO.

18-19 novembre.

Vue ainsi à distance, la ville de San-Francisco est très pittoresque. Elle s'élève en étages sur plusieurs collines de hauteur inégale, et comme elle est située sur une sorte de cap sablonneux, et que les eaux de la baie la contournent, elle est environnée d'une ceinture de mâts. Au loin des vaisseaux sont également à l'ancre, dessinant leur silhouette sur un ciel parfaitement pur, et une ceinture de

montagnes dénudées couronne l'horizon d'une ligne nette et arrêtée. La lumière est plus vive, plus intense que dans la baie de New-York, et sans que le détail ait beaucoup de charme, l'impression qui domine est celle de l'éclat et de la grandeur. Après une courte traversée de dix minutes, nous débarquons à Oakland Ferry au milieu d'une confusion inexprimable de tramways et d'omnibus parmi lesquels je finis cependant par distinguer celui du Palace-Hotel, où je me fais conduire.

Le Palace-Hotel a eu autrefois une grande réputation en Amérique. Aujourd'hui sa gloire est un peu éclipsée pour avoir trop souvent servi de modèle. D'ailleurs tout le monde connaît l'Hôtel Continental, n'est-ce pas? Eh bien! comme il a été bâti sur le plan du Palace-Hotel, cela me dispense de toute description. Pour mon compte, je suis blasé sur ces splendeurs d'auberge qui, après m'avoir amusé au début, me laissent aujourd'hui tout à fait indifférent. Et puis j'ai une idée fixe: voir l'Océan-Pacifique, et si je m'écoutais, je partirais immédiatement à la découverte. Mais une étude approfondie de l'Appleton-Guide a rectifié mes idées tout à fait erronées sur la position de la ville de San-Francisco, que je croyais (l'instruction n'étant pas obligatoire au temps de mon enfance) assise à l'entrée de la baie et en vue de la mer. Elle est au contraire séparée de l'Océan par une chaîne de collines sablonneuses qui en masque entièrement la vue, et il faut près d'une heure pour gagner le bord de la mer. Or, comme il est plus de quatre heures et que nous sommes au mois de novembre, je n'arriverais qu'à la nuit tombante. Je contiens donc mon impatience et je me contente de parcourir la ville un peu au hasard. Je suis très frappé de l'aspect de ses grandes rues, plus larges et non moins animées que celles de New-York et d'une certaine apparence à la fois grandiose et inachevée. Des trottoirs en bois vous conduisent à des magasins éclairés à la lumière électrique. De grandes voies bordées de magnifiques maisons aboutissent brusquement à une colline en sable; on n'a pas eu le temps de percer la colline et on a commencé une rue ailleurs. Mais ce qui donne à la ville de San-Francisco un aspect unique entre toutes les villes américaines, c'est le grand nombre des Chinois. On en rencontre à chaque pas, marchant généralement deux par deux, leur longue tresse de cheveux roulée deux ou trois fois autour de leur cou, probablement pour éviter qu'on ne la tire par malice, silencieux, impassibles, et, on le sent tout de suite, imperméables à cette civilisation qu'ils ont cependant contribué à créer. Une promenade que je fais le soir même dans le quartier chinois trompe un peu ma curiosité; je me figurais des petites rues obscures éclairées avec des lanternes en papier. Point: ce sont de larges rues bordées de trottoirs et éclairées au gaz. La seule différence d'avec les rues européennes, c'est que sur

les trottoirs on ne rencontre que des Chinois, et que les boutiques ne sont tenues que par des Chinois. Sur trois de ces boutiques, il y en a généralement une où l'on vend de l'opium; et une autre qui est occupée par un barbier. Je descends dans le sous-sol d'une de ces maisons. C'est là que logent les ouvriers chinois, entassés dans des caves sordides, couchant dans des lits superposés les uns au-dessus des autres, dans une atmosphère fétide, dans une saleté inimaginable, mais se consolant avec de l'opium. J'entre un instant au théâtre. Un nombreux public assiste impassible à une pièce militaire où des armées composées de part et d'autre d'une demi-douzaine de soldats se poursuivent et se culbutent. Je me crois à la représentation de quelque *Grande-Duchesse* chinoise. Je me trompe. C'est un long drame historique racontant les exploits de je ne sais quel Napoléon chinois. Tous les soirs, on joue un certain nombre d'actes et la pièce doit durer un mois. Wagner est dépassé. Enfin je rentre à l'hôtel et après sept jours de voyage, je prends un repos bien gagné.

Le lendemain, en route pour le Pacifique. Je me suis informé à l'hôtel des moyens d'y parvenir. On m'a expliqué qu'il fallait prendre d'abord le tramway, puis l'omnibus. C'est on ne peut plus prosaïque. Cependant le trajet en tramway m'intéresse vivement, le procédé de traction étant pour moi tout nouveau. Déjà, la veille au soir, en me promenant dans les rues de San-Francisco, je m'étais demandé si je n'étais pas le jouet d'une hallucination causée par la fatigue du voyage, en voyant passer devant moi deux lourds *cars* chargés de monde qui marchaient sans bruit et d'une allure assez rapide, sans être traînés ni par des chevaux ni par une locomotive. Mais j'étais trop fatigué pour tenter d'approfondir le mystère, dont j'ai eu l'explication le lendemain. Ces *cars* qui circulent sur des voies parallèles sont remorqués par un câble sans fin, en fil de fer tressé, qui passe dans une rainure creusée entre les deux rails et qui est mis en mouvement par une machine à vapeur située à moitié chemin d'un trajet de 3 kilomètres environ. Un levier placé dans la main du conducteur fait mouvoir une sorte de griffe qui agrippe solidement au câble la voiture ou plutôt les deux voitures, car la force de traction du câble est suffisante pour entraîner deux véhicules à la fois. Pour les arrêter presque instantanément il suffit de lâcher la griffe et de serrer les freins. Ainsi remorquées, ces voitures remontent ou descendent d'une allure toujours égale les pentes les plus raides, s'arrêtent et repartent à volonté pour laisser ou pour prendre des voyageurs, et ne font ni bruit ni fumée, comme les tramways à vapeur. Impossible d'imaginer une manière de cheminer plus agréable, plus rapide et moins dispendieuse, les frais de premier établissement étant infiniment moins élevés que ceux d'un tramway à vapeur ou à chevaux.

Je quitte le tramway et je monte dans l'omnibus qui m'a été indiqué. C'est une sorte de break conduit, non par un Américain, mais par un Anglais (je m'en aperçois tout de suite à l'accent), très fier de sa nationalité. Nous cheminons à travers des dunes, sur lesquelles sont éparpillées quelques rares maisons. C'est de ce côté que San Francisco est destiné à se développer en s'étendant vers la mer; mais, pour le moment, ce sont des collines incultes. Tout à coup les dunes se resserrent en un défilé assez étroit qui aboutit à un hôtel devant lequel l'omnibus s'arrête. C'est le *Cliff house*, où l'on m'invite à entrer. Mais je suis parfaitement résolu à ne pas avoir d'un balcon d'hôtel ma première vue du Pacifique. Aussi je grimpe sur une petite colline qui s'élève derrière la maison. Arrivé au sommet, je me retourne, et, pour la première fois depuis mon départ de New-York, l'impression que j'éprouve n'est pas une déception. Devant moi s'étend un horizon de mer immense. A gauche, la côte s'allonge sablonneuse et basse, aussi loin que l'œil peut la suivre. A droite, elle se relève en rochers brûlés par le soleil, d'une belle couleur rouge, au pied desquels la mer brise ses flots bleus. C'est ce qu'on appelle la Porte d'Or (*the Golden Gate*), l'entrée de la mer dans la baie San-Francisco. Ce premier plan de rochers est surmonté d'une chaîne de montagnes violettes qui se continue et se perd dans un lointain vaporeux. Ce bleu dur de la mer, ce rouge foncé des rochers, ce violet pâle des montagnes forment par leur contraste le plus bel effet de couleur que j'aie vue de ma vie. C'est la grâce de Cannes et la grandeur de Biarritz, le charme de la Méditerranée et la majesté de l'Océan. Jamais non plus je n'ai contemplé un horizon aussi étendu et qui vous donne à un pareil degré l'impression de l'immensité. De quelque côté qu'on tourne ses regards, pas une terre en vue. Je ne sais quoi vous fait sentir que vous êtes en présence de la plus vaste mer du globe, sur laquelle vous pourriez naviguer dans tous les sens, des jours et des jours, sans rencontrer autre chose que des îles qui sont à peine des points sur sa surface, et jamais je n'ai éprouvé à un degré semblable le sentiment de la grandeur du monde. Je sais bien ce que pourront dire contre cette impression les personnes à esprit positif : c'est que de la plage de Biarritz ou de Nice, voire même de celle de Trouville, on n'aperçoit non plus aucune terre, et que, par conséquent, la vue du Pacifique ne saurait rien avoir de plus imposant que celle de l'Océan ou de la Manche; en un mot, que c'est là pure affaire d'imagination. Imagination, soit, je le veux bien; mais défendre à l'homme les jouissances de l'imagination, ne serait-ce pas lui retrancher du même coup la part la plus solide de son bonheur?

Heureusement pour moi, il fait un temps magnifique, la seule vraiment belle journée que j'aie eue depuis mon départ de New-York.

Bien que nous soyons au 17 novembre, l'ardeur du soleil est telle que je suis obligé de m'en défendre. Je reste assis près d'une heure au pied d'un gros buisson de mauves sauvages en pleines fleurs, anéanti dans ce bien-être et ce repos que procurent pour un instant l'attente remplie et la curiosité satisfaite. Le lieu est solitaire, le temps parfaitement calme et le Pacifique justifie son nom. Sa lame ne ressemble point à celle de l'Océan, qui, même par un temps calme, déferle sur la plage avec fracas. Elle vient, au contraire, mourir avec douceur sur le sable fin ou se briser contre les rochers avec un léger clapotement. Par-delà cependant cette mer charmante, c'est la vieille Asie, berceau du genre humain, c'est la Chine avec sa civilisation décrépite et son peuple pullulant, c'est l'Inde avec ses vallées profondes et ses religions mystérieuses, contrées que je ne verrai jamais et qu'avant ce jour je n'avais jamais eu la tentation de visiter. Cependant je ne puis voir sans un léger sentiment d'envie un grand bâtiment à voiles qui sort de la Porte d'Or et se dispose à partir sans doute pour ces régions lointaines. Si faible est le vent que c'est à peine s'il peut cheminer et que, de loin, je vois les toiles blanches retomber presque inertes le long des mâts. On dirait qu'incertain de la course qu'il doit suivre, il hésite et recule comme effrayé. Mais il ne fait que sortir du port; la mer, l'espace, l'avenir, s'ouvrent librement devant lui et, se décidant à la fin, il prend sa route en infléchissant légèrement vers le sud. Pour moi, il est temps que je reprenne aussi la mienne; mais comme j'ai quitté le port depuis bien plus longtemps, c'est pour revenir en arrière.

Le soir, je dîne chez un habitant de San-Francisco, pour lequel j'avais une lettre de recommandation. Il demeure dans une jolie maison en bois, toute blanche, au milieu d'un petit jardin rempli de plantes vertes et de fleurs. Ainsi sont construites nombre de maisons à San-Francisco. Mon hôte habite la ville depuis vingt ans, et il a été témoin de toutes ses transformations. Autrefois, c'était une ville d'aventuriers et de bandits où les personnes et les propriétés étaient continuellement menacées. Aujourd'hui la sécurité y est à peu près aussi grande que dans les autres villes d'Amérique. A la seconde génération, il s'est même formé une espèce de société aux origines de laquelle, comme fortune, il ne faudrait pas regarder de trop près, mais qui a conquis la *respectabilité*. En revanche, ce caractère fait absolument défaut aux autorités publiques et en particulier à la municipalité de San-Francisco, ce qui ne la distingue pas, au reste, de bien des municipalités américaines. Pendant mon séjour, il y a eu au conseil municipal une séance des plus violentes, où certains conseillers se sont traités réciproquement et en propres termes de voleurs. L'incident a été rapporté le lendemain dans tous les jour-

naux, mais il ne m'a pas paru faire grand effet. Chacun sait que l'imputation est vraie, ce qui n'empêchera pas ces conseillers d'être renommés, eux ou leurs pareils.

Mon hôte est plein d'une confiance qui me paraît tout à fait justifiée dans l'avenir de la Californie. Ce qui a fait autrefois la célébrité de la Californie, ce sont ses mines d'or. Aujourd'hui, ce qui fait sa richesse, ce sont ses grandes exploitations agricoles. Mon hôte me cite le nom d'un propriétaire qui a envoyé en Europe par le cap Horn dix vaisseaux chargés de sa récolte de blé. Cela ne veut pas dire, au reste, que l'exploitation des mines ait été abandonnée. Seulement la recherche un peu illusoire de l'or a été remplacée par celle beaucoup plus profitable du cuivre et du mercure. Ce merveilleux pays, au reste, produit tout; la culture de la vigne, celle des arbres fruitiers y a pris un grand développement, et c'est la Californie qui approvisionne de vin, de fruits, d'oranges tous les États-Unis. Lorsque les trois chemins de fer qui doivent relier San-Francisco à la côte de l'Atlantique seront achevés, lorsque l'isthme de Panama sera percé, lorsque (ce qui ne saurait manquer d'arriver tôt ou tard) l'empire de la Chine sera librement ouvert au commerce, San-Francisco deviendra la quatrième ville du monde, à supposer que New-York, Londres et Paris soient les trois premières, et peut-être, avec sa baie, où toutes les flottes connues pourraient tenir à l'aise, le plus grand entrepôt commercial du globe. Il ne manque à la Californie qu'une chose, c'est la population, et ceci nous amène tout naturellement à la fameuse question des Chinois.

Mon hôte est fort opposé aux Chinois. Cela me paraît contradictoire, et je me permets d'abord de l'en plaisanter un peu. « C'est, lui dis-je, une conséquence du libre échange dont, sous d'autres rapports, vous profitez. Nous supportons votre blé; supportez vos Chinois. » Une conversation plus approfondie avec lui m'a fait, je ne dirai pas changer d'avis, mais du moins comprendre que la question était assez complexe. La raison que les hommes sérieux donnent pour restreindre ou prohiber l'importation des Chinois, ce n'est pas tant que ceux-ci, travaillant à vil prix, font baisser le prix de la main-d'œuvre, car ce bon marché qui nuit aux uns profite aux autres; c'est que, tout le travail étant accaparé par eux, rien n'attire en Californie l'élément des émigrans allemands ou irlandais qui redoutent une concurrence insoutenable. Or, tandis que ces émigrans allemands ou irlandais s'établiraient dans le pays, y dépenseraient l'argent qu'ils auraient gagné et deviendraient des citoyens californiens, les Chinois, au contraire, amassent, thésaurisent, mais c'est pour tout envoyer en Chine, où ils comptent retourner eux-

mêmes. En un mot, ce sont des manœuvres, ce ne sont pas des colons, et c'est de colons que la Californie a besoin. Conséquence fatale, sa population est loin d'augmenter aussi rapidement que celle des autres états de l'Union; elle demeure presque stationnaire avec sept cent mille habitans pour un territoire grand comme la France, et c'est là un symptôme très grave aux yeux des Américains, d'après l'estimation desquels un état dont la population ne croît pas serait semblable à un enfant en nourrice qui n'augmenterait pas de poids. Mon hôte en arrive donc à conclure que la présence des Chinois est une entrave à la prospérité de la Californie et il appelle de tous ses vœux un bill du congrès qui restreindrait ou prohiberait leur importation.

Depuis mon départ, satisfaction a été donnée à ce vœu, je dois le dire, unanime des Californiens. Mais, sans me mêler de prophétiser sur des matières que je connais à peine, je crains qu'ils ne finissent par s'en trouver mal. C'est grâce au concours des Chinois que, dans un petit nombre d'années, des travaux indispensables au développement et à la prospérité de la Californie ont pu être menés à bonne fin et que d'autres sont en voie de construction. Si l'on enlève à ces grandes entreprises de travaux publics ces ouvriers patiens, laborieux, infatigables, leur achèvement sera retardé d'autant, peut-être indéfiniment ajourné, et la Californie en souffrira toute la première. Bien plus, si, non content de restreindre l'importation des Chinois, on va jusqu'à la supprimer, il se produira en Californie une hausse de la main-d'œuvre qui prendra peut-être les proportions d'une véritable crise. Il faudra, en effet, un temps assez long avant que le courant d'émigration allemand ou irlandais se porte de ce côté, et jusqu'à ce que ce courant soit régulièrement établi, la vie ne sera pas facile en Californie. Elle deviendrait même impossible si, par représailles, les Chinois déjà établis dans le pays abandonnaient cette terre ingrate, et il n'y aurait plus moyen de se faire blanchir une chemise à San-Francisco. Je crois donc qu'à tout prendre, la Californie ferait bien de conserver ses Chinois, sans méconnaître la difficulté que constitue pour elle, au sein d'une population qui ne vaut déjà pas grand'chose par elle-même, l'existence d'une nation à part, conservant sa langue, ses mœurs et absolument réfractaire, malgré tous les efforts qui ont été faits pour l'y convertir, à la civilisation chrétienne. Mais je ne puis amener mon hôte à ce point de vue et nous nous quittons, affermis chacun dans notre sentiment. A quoi serviraient sans cela les discussions?

Je passe la journée du lendemain à me promener un peu au hasard dans la ville. Je monte au sommet d'une de ces collines sablonneuses sur lesquelles la ville est étagée, pour embrasser encore

la vue de cette baie couronnée de montagnes dont je ne puis me lasser. Je redescends pour me promener sur le port. Des vaisseaux de toute provenance et à toute destination sont accostés le long des quais, déchargeant ou embarquant des cargaisons de toute nature. Les plus grands sont à l'ancre à quelque distance, car au long des quais l'eau n'est pas assez profonde pour leur tirant d'eau. Il y aurait là de grands travaux à faire, et le plus important de tous serait de restaurer ces estacades en planches pourries où l'on risque à chaque instant de se briser les jambes en tombant dans quelque trou. Mais la municipalité de San-Francisco a probablement d'autres soucis. Je rentre dans la ville et je me promène dans California-street, la rue des maisons de banque. Les larges trottoirs sont encombrés d'hommes à mine plus ou moins douteuse qui, formés par petits groupes, discutent avec animation. Ce sont des courtiers, des gens d'affaires qui font des transactions de toute nature, et c'est ainsi que s'établissent les cours de l'or, du blé, d'autres denrées encore. En un mot, c'est la petite bourse de San-Francisco. J'entre dans une maison de banque, et pour la première fois depuis mon arrivée aux États-Unis, où le papier-monnaie est d'un usage général, je vois de l'or. Les employés de la caisse ne sont point, comme en France, protégés par un grillage; ils sont debout entre deux comptoirs qui ressemblent à des comptoirs de mode et, pour leurs paiemens, prennent à pleines mains dans les piles d'or qui sont entassées derrière eux. Jamais, à San-Francisco, on n'a voulu accepter le papier-monnaie, même pendant la guerre de sécession. C'est tout ce qui reste de la fièvre de l'or. Frappé du grand nombre d'églises, je pénétre dans l'une d'elles. C'est une église catholique des plus simples. Pendant que j'en fais le tour, une femme, entrée quelques instans après moi, s'agenouille en passant devant l'autel et baise le pavé. C'est un reste des usages espagnols, et comme l'imagination va vite, je me crois un instant transporté bien loin d'ici, dans la vieille patrie de la dévotion catholique. Mais en sortant de l'église, je retombe dans tout le brouhaha d'une rue américaine où les tramways s'entre-croisent, où les passans se bousculent et où je suis le seul à flâner. Je vais rendre visite au général Mac-Dowell, commandant en chef de toute la région militaire du Pacifique, pour lequel j'ai une lettre de recommandation. Le général s'est arrangé, un peu au dehors de San-Francisco, sur une pointe déserte, une véritable villa anglaise qu'il a préservée par une palissade de dix pieds de haut contre les tourbillons de sable. En dedans de cette palissade, on trouve un gazon verdoyant, des géraniums qui sont des arbustes, et des magnolias à travers les branches desquels on aperçoit les eaux bleues de la

baie. Le général est absent, mais, grâce à l'obligeance de M[rs] Dowell, je suis admis à bord d'un petit cutter à vapeur qui dessert tous les soirs les deux ou trois postes militaires situés à l'entrée de la baie. Je revois au soleil couchant cette splendide Porte d'or, ces rochers rouges, ces eaux bleues, ces montagnes violettes, avec leur incomparable éclat de couleurs, et cette fête des yeux est le dernier souvenir que j'aie gardé de San-Francisco.

LE NOUVEAU CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE.

20-28 novembre.

Le lendemain matin, il faut que je parte et sans rémission. Nous sommes au 19, et si je veux m'embarquer le 30 après m'être arrêté un jour à Saint-Louis en revenant, je n'ai pas de temps à perdre, d'autant plus que le retour sera pour moi plus long que l'aller. Au lieu de reprendre la voie par laquelle je suis venu, j'ai fait choix d'une nouvelle route, celle du Southern Pacific, qui n'est ouverte que depuis quelques mois, du moins comme *through line*, c'est-à-dire comme ligne de grand parcours. Ce chemin de fer dessert tout le sud de la Californie jusqu'à la frontière du Mexique qu'il suit jusqu'à Deming. De ce point partent deux lignes : l'une qui par le Texas ira prochainement rejoindre le port de Galveston sur le golfe du Mexique (peut-être est-elle ouverte aujourd'hui) et fera une rude concurrence à l'ancien chemin du Pacifique en conduisant plus rapidement à la mer les produits de la Californie ; l'autre, qu'on appelle l'Atchison Topeka and Santa Fe Railroad, rejoint à Kansas-City une ligne déjà ancienne, au moins relativement, qui par Saint-Louis se raccorde elle-même avec les grandes lignes du nord de l'Amérique. Il n'y a pas plus de quelques mois que la soudure est faite entre le Southern Pacific et l'Atchison Topeka and Santa Fe Railroad ; je crois donc être un des premiers Européens qui y ait passé. Je ne sais si c'est à cause de cela, mais j'ai trouvé le voyage par cette ligne beaucoup plus intéressant que celui par l'Union et le Central-Pacific. Je dois avouer que tant qu'on est en Californie, c'est-à-dire pendant les vingt-quatre premières heures, la route est assez monotone, sauf un passage de montagnes que j'ai fait malheureusement la nuit. Mais, à partir de Los Angeles, le pays change d'aspect. La ville de Los Angeles, qui est le point le plus méridional de la Californie, est elle-même très pittoresque. C'est le centre de la culture des oranges, et tout alentour s'étendent de vastes jardins qui m'ont rappelé les environs de Palerme. Pour

deux batz, vingt-quatre sous (c'est-à-dire probablement le double de sa valeur), j'en achète un gros sac qui me fournit pour ma route une ample provision. Les impressions qu'on éprouve sont de plus en plus méridionales, et il faut un effort de mémoire pour se rappeler qu'on est encore aux États-Unis. Il n'est pas une station qui ne porte un nom espagnol. L'architecture des maisons est celle qu'on adopte dans les pays où la grande préoccupation est de se préserver du soleil : des toits plats, des fenêtres étroites et de grandes verandahs au rez-de-chaussée. Parfois on aperçoit de vieux couvens, de vieilles églises délabrées avec leurs clochers à jour dont on a enlevé les cloches. Les habitans qu'on voit aux alentours des stations ont même conservé quelque chose des costumes espagnols, les hommes le grand chapeau noir à larges bords, les femmes la coiffure en cheveux et les ajustemens noirs et rouges. Mais, sauf cela, tout souvenir de l'Espagne, l'antique reine de ces contrées, a disparu.

Quelques heures après avoir quitté Los Angeles, le chemin de fer pénètre dans une région toute différente, et il est impossible d'imaginer un changement plus brusque. Le golfe de Californie, dont on connaît l'étroitesse et la profondeur, pénétrait, il y a je ne sais combien de milliers d'années, encore plus avant dans les terres. Peu à peu il s'est retiré, laissant à sec son ancien lit, qui est aujourd'hui à 300 pieds au-dessous du niveau de la mer. C'est dans ce lit que le chemin de fer descend par une pente insensible et il finit par courir sur le sable fin qui dormait autrefois au fond de l'océan. Des traverses sont posées sur le sable; des rails sur ces traverses; point de talus; point de clôtures. A droite et à gauche, s'élèvent des montagnes qui formaient autrefois les rives du golfe. Après tant de siècles écoulés, l'œil discerne parfaitement la ligne où affleuraient autrefois les eaux. Au-dessous de cette ligne les rochers ont conservé la couleur verdâtre des récifs qu'à marée basse la mer laisse à découvert. Au-dessus ils ont pris, sous l'action continue des rayons du soleil, une teinte rougeâtre et comme brûlée. La ligne de démarcation est droite et nette à l'œil comme si elle avait été tirée au cordeau. Il en est de même sur les pics isolés qui s'élèvent au milieu du sable et qui devaient former autrefois des îles. Mais peu à peu les montagnes s'éloignent et s'abaissent; le chemin de fer roule en plein désert de sable, soulevant par sa marche des tourbillons d'une poussière fine qui pénètre dans les wagons malgré les doubles fenêtres hermétiquement fermées. Aucun être vivant; aucune trace de végétation; rien que le ciel et le sable. C'est le désert dans toute sa grandeur, son éclat et sa beauté. Toutes les deux heures environ, le train s'arrête à une station, c'est-à-dire à une cahute située auprès d'un dépôt de charbon et d'un réservoir d'eau alimenté par

un puits. Dans cette cahute vit un homme parfois seul, parfois avec sa femme et ses enfans. A quel degré de détresse faut-il qu'un être humain en soit arrivé pour accepter une vie pareille! Sans doute, ce sont des mineurs attirés par la fièvre de l'or dans ce nouvel état d'Arizona que nous traversons, et auxquels la fortune n'aura pas souri; ou bien encore ce sont des individus qui ont quelque chose à cacher dans leur passé et qui sont venus chercher dans ces régions désolées la sécurité et l'oubli. Pendant que la machine se remplit, ils échangent quelques mots avec le mécanicien et lui demandent probablement des nouvelles du monde civilisé ; puis le train se remet en marche, et en voilà pour eux jusqu'au lendemain.

Si jamais on fait le fameux chemin de fer trans-saharien, ce sera quelque chose de semblable. Aussi je retrouve avec joie toutes ces vives impressions que j'avais éprouvées autrefois en Orient. Ce sont ces mêmes couleurs tranchées du désert, ce sable d'un jaune brillant, ce ciel d'un bleu dur, se perdant à l'horizon dans un mirage vaporeux. C'est le même aspect de grandeur et de solitude qui m'avait tant frappé, il y a dix-neuf ans, lorsque je contemplais, du haut des collines qui baignent leur pied dans le Nil, ces plaines de sable qui se déroulent sans ondulation et sans limite jusque vers les régions mystérieuses de l'Afrique centrale. Je me souviens encore d'avoir quitté un soir ma dahabieh pour monter jusqu'au sommet d'une de ces collines que surmontaient les ruines d'un temple, et d'être resté assis sur ces ruines jusqu'à la tombée de la nuit, regardant tour à tour le soleil qui disparaissait dans le ciel enflammé, le Nil qui déroulait à mes pieds le ruban argenté de ses eaux, le désert qui s'étendait à perte de vue, et me demandant avec quel sentiment les antiques habitans de cette vieille terre contemplaient autrefois ce même spectacle. Eh bien! je ne sais pas si ce désert américain, sans passé, sans nom, n'a pas plus de grandeur encore, et si la pensée de ces siècles de solitude qui ont précédé la récente conquête de l'homme ne parle pas davantage encore à l'imagination que le souvenir de ces siècles d'histoire. Aussi, malgré la poussière et la chaleur, je ne puis m'arracher de la petite plate-forme qui termine notre wagon; je m'enivre de ce soleil, de ces couleurs que je ne verrai plus, et la tombée de la nuit peut seule m'en chasser. Enfin nous franchissons le Rio Colorado, qui marque la limite du désert, et vers les huit heures du soir nous arrivons à Fort Yuma. Nous sommes à la frontière du Mexique. La chaleur est encore si forte qu'après le dîner je peux me promener longtemps sans manteau sous la vérandah qui fait le tour du buffet de la gare comme dans une locanda espagnole. Le ciel est d'une pureté admirable, et je ne

sais si c'est encore un effet de cette imagination crédule qui m'a fait trouver plus de grandeur à la vue du Pacifique qu'à celle de la Manche, mais je ne crois pas avoir jamais vu autant ni de plus brillantes étoiles.

C'en est fini de la partie pittoresque de mon voyage. Nous roulons le lendemain dans un pays ondulé, inculte, sans caractère, et le surlendemain, après avoir franchi durant la nuit un dernier contrefort des montagnes Rocheuses, nous traversons les interminables prairies du Kansas. Ces prairies sont encore absolument sauvages. Parfois on y voit galoper au loin des troupeaux d'antilopes effrayés par le bruit du chemin de fer. Dans le voisinage d'une des stations le train court pendant un quart d'heure au milieu des flammes. C'est un commencement de mise en culture et le feu a été mis volontairement à la prairie pour la débarrasser des herbes sèches. Il y a dix ans, les Indiens erraient encore en maîtres dans ces prairies, vivant de rapines et attaquant les caravanes qui se rendaient au Mexique. C'est là qu'ont vécu les derniers trappeurs américains et que les derniers OEil-de-Faucon ont suivi l'Indien à la piste. Tel rocher qui donne aujourd'hui son nom à une prosaïque station de chemin de fer a été rendu célèbre dans cette légende des prairies par les massacres qui ont eu lieu aux alentours, et celui qui conduira un jour la charrue dans ce sol encore inculte s'étonnera, comme le laboureur de Virgile, de heurter avec son soc des cadavres et des armes :

> Exesa inveniet scabra rubigine pila
> Grandiaque effossis mirabitur ossa sepulcris.

Nous sortons des prairies à Kansas City et nous traversons le Missouri, qui charrie des glaçons. Nous sommes, en effet, remontés vers le nord, et, en deux jours, j'ai passé de la température de l'Orient à celle de nos climats. Nous traversons de grands bois où, comme dans nos forêts, des branches mortes sont prisonnières dans des flaques d'eau gelées. Les troncs d'arbre se détachent en noir sur un ciel neigeux. Impossible d'imaginer une transition plus brusque. Enfin, après une dernière journée à travers un pays qui ressemble à tous les pays du monde, nous arrivons assez tard à Saint-Louis.

J'ai tenu à m'arrêter un jour à Saint-Louis et à voir le Mississipi. Pourquoi? Je le dirai sans crainte, quand je devrais m'exposer à un peu de ridicule. J'ai eu dans mon enfance la passion et j'ai encore le goût de Chateaubriand. Je sais bien qu'il est fort passé de mode aujourd'hui, mais je sens en moi le goût de tant de choses démo-

dées que je ne rougis pas plus de celui-là que d'un autre. J'irai jusqu'à convenir que j'aime Atala et que je trouve un charme infini à la chanson que, dans leur fuite à travers la forêt, elle chante à Chactas : « Si le geai bleu du Meschacebé disait à la nonpareille des Florides : Pourquoi vous plaignez-vous si tristement? N'avez-vous pas ici de belles eaux et de beaux ombrages et toutes sortes de pâture comme dans vos forêts? — Oui, répondrait la nonpareille fugitive, mais mon nid est dans le jasmin, qui me l'apportera? et le soleil de ma savane, l'avez-vous? »

C'est en souvenir d'Atala que je tenais à voir le Meschacebé. Aussi, le soir même de mon arrivée, j'essaie de gagner le bord du fleuve. Le Mississipi, par une belle nuit, pensais-je, cela doit être superbe. Aucun moyen d'y arriver. Il n'y a pas de quai à Saint-Louis; je me perds dans des ruelles, j'enfonce dans des fondrières, et je suis obligé de regagner mon hôtel fort désappointé. Le lendemain matin, de bonne heure, je me fais indiquer le chemin de l'unique et gigantesque pont qui met en communication les deux rives. Les abords en sont malpropres; à l'entrée, un immense parapet barre la vue à droite et à gauche, et ce n'est que vers le milieu qu'on commence à avoir la vue du fleuve. Hélas! le geai bleu du Meschacebé, où est-il? et qu'il a bien fait de s'envoler! Je ne vois couler sous mes pieds que des eaux jaunes et sales entre deux rives boueuses bordées de fabriques. Un épais nuage de fumée s'appesantit sur le fleuve et rapproche l'horizon. La Tamise, aux environs de Greenwich, par un jour de brouillard, voilà ce que j'ai sous les yeux. Impossible d'imaginer une déception plus complète. Involontairement, je m'en prends à Chateaubriand et je commence à croire ce que disent ses ennemis, qu'il n'a jamais vu le Mississipi. Par acquit de conscience, je traverse le pont; l'autre rive est encore plus boueuse et plus sale. Je reviens furieux à l'hôtel, non sans avoir remarqué cependant que la traversée du pont m'a pris dix-sept minutes montre en main, mais ne sachant que faire du reste de ma journée. Fort heureusement une inspiration me vient; c'est que le Mississipi gagnerait peut-être à être vu en dehors de la ville, car, de bonne foi, il n'est pas juste de lui reprocher les nombreuses fabriques qui ont été élevées sur ses bords. Je prends au hasard un des nombreux *cars* qui courent dans les rues parallèles au fleuve, et ce *car* me conduit, en effet, en dehors de la ville. J'essaie alors à travers champs de gagner le fleuve lui-même. Je m'embourbe dans des marais; je suis arrêté par des barrières de joncs et de roseaux que je ne puis franchir, et je suis obligé de revenir sur mes pas. Cette poursuite à la recherche du Mississipi prend quelque chose de comique, et je finis par rire de

mon dépit. Fort heureusement pour moi, une gigantesque affiche m'apprend que, sur une petite colline voisine, on peut acheter à très bon compte des terrains d'où l'on jouit d'une vue magnifique. « Voilà mon affaire, me dis-je, » non que je veuille acheter un terrain, mais je voudrais bien jouir de la vue. Après tant de déceptions, j'éprouve cependant encore un peu de méfiance, et ce n'est pas sans appréhension que j'arrive au sommet de la colline. Enfin je suis à demi récompensé, car j'aperçois le Mississipi se déroulant au loin dans toute sa largeur. Un peu avant d'arriver à Saint-Louis, il fait un coude, et son lit est si large, son cours si lent qu'on dirait un lac à l'eau dormante. Ses bords marécageux et les îles couvertes de jonc, qui, par endroits, divisent son lit en plusieurs bras, en gâtent bien un peu l'aspect. Mais ses eaux, d'un bleu pâle, ne sont point encore souillées par toutes les impuretés qu'y déversent les fabriques de Saint-Louis, et leur allure paisible n'est point sans grandeur et sans grâce. Quand on songe qu'à pareille distance de son embouchure, il a cette largeur et qu'il a déjà traversé plusieurs centaines de lieues de pays, on comprend cette légende que les Indiens attachaient à son nom. C'est bien le *père des eaux*, le maître fleuve de ce grand continent, auprès duquel tout, dans notre vieille Europe, plus vraiment pittoresque peut-être, paraît cependant taillé petitement. Aussi, suis-je singulièrement captivé par ce dernier aspect de la nature américaine à laquelle j'aurai trouvé jusqu'au bout plus de grandeur que de charme, et ce n'est pas sans peine que je m'arrache à cette contemplation pour rentrer à Saint-Louis. Le soir, je m'embarque en chemin de fer, et, après quarante heures de route, je débarque à New-York, à la gare du Pennsylvania Railroad, dont je suis parti, ayant accompli mon programme de point en point et fait en dix-huit jours (dont quatorze en chemin de fer) un voyage circulaire de plus de deux mille cinq cents lieues. A peine arrivé, je me précipite au bureau de la compagnie transatlantique et là j'apprends que le bateau par lequel je devais revenir, retardé par une tempête, n'est pas encore arrivé. Fort heureusement, il n'en est pas de même du paquebot de la compagnie anglaise des Cunard, qui devait partir le même jour et sur lequel je retiens immédiatement mon passage. Le surlendemain, je quitte New-York, accompagné jusque sur le quai du départ par l'expression d'un amical regret, et lorsque je vois rapidement disparaître ces figures amies, je suis étonné de surprendre en moi-même, mêlée à l'immense joie du retour, la tristesse du sentiment de l'adieu.

A BORD DU *GALLIA*.

30 novembre-9 décembre.

Ballotté pendant dix jours entre le ciel et l'eau sur une mer grise par un temps maussade, à bord d'un bâtiment où je ne connais personne, sauf un charmant jeune ménage américain malheureusement marié de la veille, je me sentirais envahi par un profond ennui si je n'employais ces dix jours à mettre un peu d'ordre dans mes souvenirs qui s'entre-choquent dans ma tête, au milieu d'une confusion inexprimable et si je ne cherchais du sein de cette confusion à dégager mon impression d'ensemble. C'est cette impression que je voudrais résumer ici en cherchant à recouvrer la liberté de mon jugement, jusqu'ici un peu enchaînée peut-être par la cordialité de l'accueil que nous avons reçu.

Il me paraît impossible d'avoir visité les États-Unis, et surtout de les avoir traversés, sans éprouver le sentiment qu'on se trouve en présence d'un peuple singulièrement vigoureux, valide, exubérant de jeunesse et d'activité. Ceux qui parlent de la décadence des États-Unis, ceux-là n'y ont jamais mis les pieds, ou y ont été avec un parti-pris, ce qui est absolument la même chose. L'avenir agricole et industriel qui s'ouvre devant eux est indéfini. C'est à peine s'ils ont commencé à exploiter la moitié de leurs richesses de toute nature, et ils ne paraissent pas disposés à laisser ces richesses dormir dans le sol. Quand un peuple est laborieux, actif, industrieux, voire même un peu âpre au gain, quand à son activité, à son industrie, à son amour du gain, la nature offre des élémens qui semblent inépuisables; quand, chaque année, un sang nouveau vient s'infuser dans ses veines et que la seule difficulté qui retarde son développement est la disproportion de son territoire à sa population, on peut pousser la logique de doctrines respectables jusqu'à prédire sa fin prochaine, mais on s'expose à se voir donner par les faits de cruels démentis.

Est-ce à dire qu'il faille chercher chez les Américains le modèle politique que si longtemps les théoriciens de la république ont offert à notre admiration, et regarder de l'autre côté de l'Atlantique pour y trouver le spectacle d'une démocratie sage, pure et bien réglée? Celui qui répondrait affirmativement à cette question ferait sourire les Américains eux-mêmes. Il suffit, en effet, d'ouvrir un de leurs journaux et de lire la véhémence des accusations portées par les partis les uns contre les autres (accusations dont il faut même, si l'on veut se former un jugement équitable, rabattre tou-

jours un peu) pour se convaincre que les États-Unis n'ont échappé à aucun des vices qui semblent inhérens à la démocratie pure (1). Ce que depuis quelques années nous commençons à voir en germe chez nous, fleurit au grand soleil chez eux. La tyrannie des coteries politiques, la mobilité perpétuelle dans le personnel administratif, la médiocrité, et pire encore que la médiocrité dans la composition des conseils électifs, la mise à l'écart de toute l'aristocratie morale et intellectuelle du pays, — enfin la corruption, toutes ces plaies s'étalent à la surface du corps politique. Il est assez probable que, d'ici à quelques années, nous n'aurons rien à envier aux Américains sous ce rapport, mais eux-mêmes ne nous conseilleraient pas de les prendre pour modèles.

La seule question qui puisse, suivant moi, être sérieusement débattue entre esprits de sang-froid, étrangers aux dénigremens et aux enthousiasmes de parti-pris, est celle-ci : depuis l'ouverture de la nouvelle période que marque dans l'histoire des États-Unis la fin de la guerre de sécession, l'abolition de l'esclavage et le rétablissement de l'Union, c'est-à-dire depuis bientôt vingt ans, l'état politique et social des États-Unis va-t-il en se détériorant en dépit de leur prospérité matérielle, ou bien, au contraire, y a-t-il, à l'encontre des travers et des vices dont eux-mêmes se sentent atteints, un mouvement de réaction? Aucune forme politique n'étant, en effet, sans inconvéniens, aucune société sans vices, toute la question, quand on veut prévoir l'avenir d'un peuple, est de savoir s'il se laisse aller sur la pente de ses défauts ou s'il fait effort, au contraire, pour la remonter. Je dirai en toute franchise quelle est, à mes yeux du moins, la réponse équitable à cette question.

Les premières années qui ont suivi la fin de la guerre de sécession ont été tout simplement déplorables et marquent parmi les plus tristes dans l'histoire des États-Unis. Lorsqu'on a vu, d'un côté, les états du Sud livrés sans défense, après la défaite, à tous les excès d'une coterie de vainqueurs brutaux et à toutes les représailles d'une poignée de vaincus exaspérés; de l'autre, les états du Nord, dominés par un général de capacité, somme toute, assez médiocre, se maintenant au pouvoir pendant huit ans par les plus détestables moyens, s'entourant d'hommes tarés et couvrant à tout le moins de sa complicité tacite leurs détestables rapines; lorsque, ce scandale ayant pris fin par son excès même, on a vu une élection présidentielle, disputée à quelques voix près, se partager en deux parties égales l'Union à peine reconstituée, et lorsqu'une enquête a révélé

(1) Un petit roman intitulé : *Democracy*, qui a paru aux États-Unis depuis mon voyage, contient une satire de la société et des mœurs politiques qui a fait quelque tapage à Washington.

que les deux partis, démocrate et républicain, avaient fait également usage de moyens violens et frauduleux, il était naturel que, sans aucun parti-pris de malveillance, les pronostics les plus noirs fussent portés sur l'avenir des États-Unis, et il n'est pas étonnant que les écrits publiés à cette date et sous l'impression de ces événemens, les deux volumes de M. Claudio Jannet sur les États-Unis contemporains, les études si profondes et si ingénieuses de M. le duc d'Ayen sur la constitution politique des États-Unis, se soient ressentis du déplorable spectacle donné durant les huit années de présidence du général Grant. Il s'est passé cependant alors un fait remarquable. Lorsque la commission arbitrale chargée de prononcer sur la validité des suffrages conférés aux deux candidats présidentiels Hayes et Tilden se fut prononcée, à tort ou à raison, en faveur de Hayes, on pouvait légitimement croire qu'une nouvelle sécession allait éclater aux États-Unis et que ce grand pays allait s'abîmer définitivement dans les dissensions intestines. Il n'en fut rien et le peuple américain donna, dans cette circonstance, une grande preuve de ce respect de la légalité, de cet esprit de mesure qui fait la force de la race anglo-saxonne et sa supériorité politique sur la nôtre. Le parti vaincu se soumit sans mot dire à une décision dont le bien fondé aurait parfaitement pu être contesté et ne se promit d'autres représailles qu'une revanche légale. En même temps se manifestait dans le public indépendant un sentiment d'énergique réprobation contre le système de corruption politique qui, à la vérité, ne datait pas du général Grant, mais qui, sous son administration, en était arrivé à s'étaler avec impudeur. C'est ce sentiment qui, après avoir, lors de la dernière élection, fait arriver Garfield à la présidence, malgré la fraction de son propre parti encore inféodée au général Grant, donne encore aujourd'hui à son successeur, le président Arthur, la force nécessaire pour se dégager d'amis compromettans et (comme il vient de le faire tout récemment) pour se mettre en travers du congrès lorsque celui-ci ne craint pas de gaspiller les deniers de l'état en vue de donner satisfaction à des intérêts électoraux. On ne saurait donc contester l'existence et la force chaque jour croissante aux États-Unis d'une opinion publique dont la moralité est plus saine, plus sévère que celle du personnel politique et avec laquelle ce personnel est obligé de compter.

L'existence de cette opinion indépendante des partis, dont quelques grands journaux, tels par exemple que le *New-York Herald*, ont la prétention d'être l'expression, est d'autant moins étonnante qu'une portion considérable de la nation ne se mêle que de fort loin à toutes ces luttes. Ce serait, en effet, une grande erreur que de juger du peuple américain lui-même par ceux qui officiellement le représentent. Il existe là-bas à la fois une population laborieuse,

toute à ses affaires, qui se soucie au fond assez peu de ces grandes querelles de républicains à démocrates, et au-dessus d'elle une société, beaucoup plus relevée de manières et de sentimens que le monde des politiciens, qui dédaigne de renoncer à ses élégances ou à ses occupations intellectuelles pour solliciter les suffrages populaires, bien qu'elle commence cependant (et c'est là aussi un heureux symptôme) à sortir un peu de son abstention. Je sais également de par le monde une nation et une société qui seraient singulièrement méconnues, voire même un peu calomniées, si elles étaient jugées d'après leurs représentans et leurs maîtres. Il y a là, en quelque sorte, un phénomène de double vie qui est le propre des pays démocratiques et qu'il faut savoir observer si l'on se mêle de juger l'Amérique ou la France.

Il est en outre (je parle de l'Amérique) deux grandes qualités qui sont communes à toute la nation et qui compensent bien des défauts. La première, c'est le respect de la liberté. A quelques violences de polémique que les partis se portent les uns contre les autres, jamais celui qui est au pouvoir n'a la pensée d'abuser de sa suprématie législative pour confisquer ou restreindre les droits de la minorité. Pour tous les citoyens, à quelque parti, à quelque couleur, à quelque secte qu'ils appartiennent, le droit de parler, d'écrire, de se réunir, de s'associer est absolu, et il en est fait largement usage. A l'exercice de ces droits la violence populaire peut parfois apporter obstacle, comme elle intervient parfois brutalement dans l'exercice de la justice par le *lynchage*. Mais le droit subsiste et reparaît aussitôt. La liberté est le patrimoine de chacun et ce patrimoine est à l'abri des atteintes durables, tout comme celui de la propriété privée.

A côté de cette grande vertu politique, les Américains ont conservé une grande vertu sociale : le respect des convictions religieuses. Sans doute, pas plus qu'en tout autre pays, les croyances chrétiennes n'ont complètement échappé à l'ébranlement du siècle, et si l'on comparait l'Amérique d'aujourd'hui à celle d'il y a cinquante ans, peut-être y trouverait-on, à côté des progrès de la tolérance par laquelle ne brillaient pas les descendans des anciens puritains, un certain relâchement dans la ferveur religieuse. Mais l'influence des croyances chrétiennes n'en est pas moins demeurée très grande. Cette influence se traduit dans la vie sociale par la multiplicité des sectes, ce qui est l'indice d'un esprit d'ardente recherche, et (ceci vaut peut-être mieux) par une grande activité de la charité. Dans la vie publique, le respect de ces croyances s'impose également aux politiciens, et bien que la religion soit peut-être le moindre souci de beaucoup d'entre eux, ils ne s'aventure-

raient pas à le témoigner ouvertement. Dans ce pays où la séparation de l'église et de l'état est un principe absolu, la conception de ce qu'on appelle chez nous l'état laïque, c'est-à-dire d'un pouvoir indifférent en théorie, en pratique hostile à toute influence religieuse, n'entre dans l'esprit de personne. J'en puis donner une preuve. A la fin de la guerre de sécession, le président Lincoln avait établi un jour de fête nationale : *the Thanks giving day*, le jour d'actions de grâces, où tous les citoyens étaient invités à se rendre dans l'église de leur culte respectif pour y remercier Dieu des bénédictions répandues par lui sur l'Union et pour lui demander la continuation de ses faveurs. Ce pieux usage a été maintenu par les successeurs de Lincoln, et j'étais en Amérique lorsque le président Arthur, dans un langage très élevé, a adressé à ses concitoyens une proclamation pour les engager à célébrer avec pompe le *Thanks giving day*. L'appel a été entendu, et il n'y a pas un édifice religieux depuis les splendides cathédrales catholiques, qui sont l'ornement des grandes villes, jusqu'aux plus modestes chapelles indépendantes, où les citoyens de l'Union ne se soient assemblés, obéissant à une même pensée religieuse. Au point de vue de la moralité sociale, il y a là une garantie qui vaut peut-être celle de l'instruction civique. Je résumerai donc mon impression en disant que, s'il y aurait de notre part trop de modestie à nous humilier devant les Américains, il pourrait bien se faire cependant qu'ils fussent en train de revenir des excès où nous allons et de remonter la pente que nous descendons.

Il est une autre impression, celle-là très vive, presque poignante, que j'ai éprouvée là-bas, et que je ne tairai pas, si douloureuse qu'il soit de l'exprimer. Il est impossible, je ne dis pas seulement de traverser l'Amérique, mais encore de jeter les yeux sur la carte de ce vaste continent sans être frappé de la place qu'y ont tenue autrefois l'influence et le nom de la France. Sans même parler du Canada et de la Louisiane, qu'elle a possédés si longtemps, ce sont des explorateurs français, comme Lasalle, ou des jésuites, comme le père Marquette, qui ont découvert ses principaux lacs, reconnu le cours de ses plus grands fleuves et fondé les premières stations destinées à devenir dans ces contrées encore sauvages les avant-postes de la civilisation. La Nouvelle-Orléans, Saint-Louis, Sainte-Croix, Sainte-Geneviève, Vincennes, Versailles, ces noms français qu'on lit à chaque instant sur la carte de l'Amérique sont là pour rappeler ces glorieux souvenirs. Maintes fois, en entendant ainsi à l'improviste retentir un de ces noms, je me suis rappelé ces deux vers d'une vieille romance un peu démodée, comme toutes les romances, qui a charmé la génération de 1830, au temps heureux où l'on rêvait de reconquérir la frontière du Rhin :

Triste et rêveur, moi, je pense à nos pères ;
Le fer en main, ils ravageaient ces bords.

Ces bords du Mississipi et des grands lacs américains, nos pères ne les ont point ravagés, ils les ont ouverts à la civilisation, et si l'on est quelque peu enclin à l'oublier en France, on s'en souvient en Amérique, où un écrivain de talent, Parkman, s'est fait en plusieurs volumes très intéressans l'historien des découvertes et de l'influence françaises. Qu'est-il resté de cette influence ? Hélas ! des noms ; rien que des noms : *Stat magni nominis umbra.* Sur cet immense territoire au nord et au midi duquel notre puissance semblait autrefois si fortement assise, et que nos hardis pionniers ont sillonné dans tous les sens, nous ne possédons plus aujourd'hui un pouce de terre. Notre langue s'oublie ; notre influence est nulle. L'Anglais qui débarque aux États-Unis entend résonner du moins l'idiome de sa patrie ; l'Allemand trouve précieusement conservés à plus d'un foyer les souvenirs et les mœurs de l'Allemagne, mais la France, où est-elle ?

J'exagère cependant en disant que l'influence française est nulle aux États-Unis ; mais on aimerait presque mieux ne pas l'y retrouver, car elle ne s'exerce que par ses côtés les plus frivoles. L'Amérique nous envoie son blé, son bétail, bientôt peut-être ses minerais. Nous lui envoyons nos modes et notre littérature légère. Les Américaines qui se piquent d'élégance font venir leurs robes de Paris ; on joue *la Fille de Mme Angot* à New-York, et on trouve chez quelques libraires la traduction de *Nana.* O France, chère patrie si douloureusement aimée, es-tu donc définitivement vaincue dans la grande lutte des nations, et, comme la Grèce antique, en es-tu réduite à te venger du monde en lui donnant tes vices !

Ah ! puisse-t-il ne pas en être ainsi et puissions-nous revoir bientôt ces jours où ton pavillon, promené par les mers, allait commander au loin le respect de ton nom ! Mais, pendant cette éclipse momentanée de ton astre, au moins demeure fidèle à ton génie en n'essayant pas de devenir un peuple positif, calculateur et pratique ! Conserve ce qui a fait dans le passé ton charme et ta grandeur, cette flamme dont tu n'as cessé de brûler pour toutes les idées généreuses, cet amour de l'idéal auquel tu as fait tant d'imprudens sacrifices, ce sens du beau que tu sais parfois préférer à l'utile, et ne cesse jamais de mériter cet hommage qu'en des vers inspirés par la reconnaissance t'adressait un auteur américain : « O France ! je t'aime, car tu es le poète des nations ! »

OTHENIN D'HAUSSONVILLE.

LE

VATICAN ET LE QUIRINAL

DEPUIS 1878

I.

LE PAPE LÉON XIII ET L'EUROPE.

Aux mois de janvier et de février 1878, lors de la mort presque également inattendue de Victor-Emmanuel et de Pie IX, je faisais à Rome ma quinzième ou seizième visite. Le premier roi moderne de l'Italie une et le dernier pape-roi, frappés à quelques semaines de distance, attiraient Italiens et étrangers, pèlerins du patriotisme ou de la foi, autour de leurs dépouilles rivales, l'un au Panthéon, l'autre à Saint-Pierre, comme si la mort, qui d'ordinaire apaise tout, s'était plu à dresser tombe contre tombe. Les cardinaux, bannis du Quirinal, où, depuis la mort de Pie VII, avaient eu lieu toutes les élections pontificales, s'étaient, après quelques hésitations, réunis en conclave au Vatican. De la place Saint-Pierre on distinguait par-dessus la colonnade du Bernin les fenêtres grillées à la hâte du conclave improvisé, et du pied de l'obélisque les amateurs des vieux usages pouvaient guetter la *sfumata* traditionnelle. Romains et *forestieri* étaient curieux de savoir quelles mains recueilleraient la lourde succession de Pie IX. Dans le monde et dans la presse, on discutait les titres des cardinaux « papables. » Les marchands du Corso exposaient leurs photographies, et les promeneurs supputaient les chances de chacun. Sur la place de la Minerve, à quelques pas du Panthéon, où Victor-Emmanuel attend encore un monu-

ment, je me rappelle avoir vu un homme du peuple mettre le doigt sur le portrait du cardinal Pecci et s'écrier : « *Eccolo il papa* (1) ! » D'ordinaire rien de plus imprévu que le choix des conclaves : « Qui y entre pape en sort cardinal. » Cette fois, on aurait pu dire en renversant l'antique adage : *Vox Dei vox populi*. Bien que cette rapide élection ait été assurée par les cardinaux étrangers, le pape eût, selon l'ancienne coutume, été nommé par le clergé et le peuple de Rome, que le successeur de Pie IX eût sans doute encore été le cardinal camerlingue. Rarement élection fut aussi bien accueillie. En dehors de quelques *zelanti*, qui rêvaient une sorte de Jules II de l'ultramontanisme, on se félicitait presque unanimement de voir l'anneau du pêcheur au doigt d'un pontife qu'un ancien ministre de Victor-Emmanuel avait salué d'avance comme l'un des esprits les plus élevés du sacré collège, « comme un caractère des mieux équilibrés et des plus vigoureux, » comme un homme enfin ayant réalisé l'idéal du cardinal tel que le traçait saint Bernard (2).

Les applaudissemens donnés au choix du conclave me frappaient d'autant plus que personne, parmi les adversaires ni parmi les admirateurs de Pie IX, ne savait quelle conduite tiendrait le nouveau pape. Les rumeurs les plus différentes couraient à ce sujet. Parmi les libéraux italiens, beaucoup inclinaient à voir en Léon XIII le pontife de leurs rêves, le pape de la conciliation. Dans le camp opposé, tout le monde, à cet égard, n'était pas rassuré. Plus d'un prélat craignait qu'après quelques semaines de réserve Léon XIII ne rompît avec les vues ou les traditions de Pie IX. On redoutait par-dessus tout de le voir renoncer au rôle de prisonnier volontaire. On le savait actif, aimant l'exercice et la marche, habitué aux longues courses de montagne ; on se demandait s'il aurait longtemps la patience de rester confiné dans l'enceinte du palais et de l'étroit jardin qui forment les derniers états du saint-siège. Le bruit circulait à Rome qu'un des premiers actes de Léon XIII, encore camerlingue, avait été de faire repeindre les voitures du Vatican, oubliées depuis 1870. Aux yeux des partisans de la réclusion pontificale, c'était mauvais signe, cela faisait appréhender l'abandon de la tradition du pape captif, inaugurée par Pie IX depuis la chute de la royauté pontificale.

L'avenir allait bien vite montrer ce qu'il y avait d'erreur dans ces espérances des uns et dans ces alarmes des autres. Les esprits les plus clairvoyans ne s'y étaient pas trompés. Longtemps avant l'ouverture du conclave de 1878, le premier écrivain politique de

(1) Le même jour, une feuille illustrée représentait le cardinal Pecci avec la tiare accompagné de cette légende : « Voici le nouveau pape ; s'il ne vous plaît pas, il est encore temps de le changer. »

(2) R. Bonghi, *Pio IX e il Papa futuro*, 18.., p. 155.

l'Italie (et l'un des premiers de l'Europe), M. R. Bonghi, mettant ses compatriotes en garde contre leurs illusions, leur rappelait que, sur l'église et sur la société, le futur Léon XIII n'avait au fond pas d'autres idées que ses collègues du cardinalat et que le successeur de Grégoire XVI (1). A regarder les hommes, à comparer les caractères, tout est contraste entre Pie IX et Léon XIII, mais de cette dissemblance des natures et des tempéramens on avait tort de conclure à l'opposition des vues ou à la contradiction des actes.

I.

Dans la longue série des papes dont les médaillons de mosaïque se déroulent sur la frise de Saint-Paul hors les murs, l'histoire trouvera peu de figures aussi tranchées que celles de Pie IX et de Léon XIII. Le contraste entre eux frappe à première vue; il éclate dans les traits du visage, dans la démarche, dans la physionomie, dans l'extérieur tout entier, et chez eux, ces différences du dehors ne font que révéler l'opposition des esprits et des caractères.

Les traits réguliers, le visage empreint d'une noblesse aisée, la face pleine, l'œil grand et ouvert, Pie IX, avec sa belle prestance, semblait, malgré toutes ses vicissitudes et ses chagrins, respirer la force, la confiance, la vie. Il y avait en lui un curieux mélange de bonhomie et de souveraine dignité, de malice spirituelle et de rondeur bienveillante. Grand, maigre, sec, la face longue, pâle et ridée, Léon XIII semble frêle, délicat, nerveux; on ne s'étonne pas de le savoir prompt aux évanouissemens. Jusque dans ses dernières années, Pie IX avait, à travers tous ses déboires, gardé un fond de belle humeur qui survivait à toutes les épreuves; sous la majesté du pontife, toujours plein de son rôle sacré, on devinait la chaleur d'une nature expansive, et l'extrême vieillesse avait à peine amorti sa vivacité, sa sensibilité, sa fougue natives (2). Léon XIII, avec son corps d'ascète et sa physionomie d'homme du monde, a dans toute sa personne quelque chose d'austère, de froid, de contenu et en même temps de noble, d'élevé, de grave. Chez lui aussi, dans la bouche aux coins relevés et dans les yeux au vif regard, percent à la fois la finesse et la bonté, mais une finesse plus apte à pénétrer les hommes, à démêler leurs pensées et leurs intérêts qu'à saisir et à railler leurs travers, mais une bonté tenant moins de l'instinct ou du tempérament que de la vertu et de la hauteur de l'âme, une bonté plus réservée, à la fois moins débonnaire et plus soucieuse

(1) *Pio IX e il Papa futuro*, p. 156.

(2) Sur le caractère et le pontificat de Pie IX, voyez dans la *Revue* notre étude du 15 juin 1878 et le livre intitulé : *un Empereur, un Pape, un Roi*; Paris, Charpentier.

de ne rien froisser, incapable de faiblesse, de prodigalité, d'engoûment, aussi bien que de colère, de ressentiment ou de mordantes saillies.

Ces différences entre les deux pontifes se font jour dans leur langage et leurs réceptions, dans leur administration de l'église et du palais apostolique non moins que dans leurs rapports avec les gouvernemens et les états. Pie IX, simple en sa personne, comme tous les papes modernes, aimait à entourer le saint-siège d'éclat et de magnificence. Il avait le goût royal de la pompe et du luxe des arts; jaloux d'illustrer en tout son pontificat, il se plaisait à construire, à restaurer les monumens et les églises. Je connais peu de basiliques romaines, brillantes ou sombres, qui, dans les caissons dorés de leurs plafonds ou dans les marbres polis de leur pavage, ne montrent le lion dressé des Mastaï, et l'on sait que, non content d'achever les loges de Raphaël, Pie IX a osé ajouter une « chambre » aux *stanze* du peintre d'Urbin.

Élevé à la papauté à une heure de difficulté et de pénurie, privé d'une partie des revenus assurés à son prédécesseur par l'admiration des fidèles, Léon XIII a cherché dès le début à diminuer les charges du saint-siège, à régler ses finances sur les modestes ressources que lui fournissent le denier de Saint-Pierre et un budget d'aumônes. Administrateur vigilant et économe, il a supprimé les abus introduits sous l'indulgente vieillesse de son prédécesseur, réformant l'intérieur du Vatican, devenu tout son royaume, avec autant de soin qu'en mettait Sixte-Quint à gouverner l'état pontifical, introduisant partout l'ordre, la régularité, l'épargne, et, de cette tâche ingrate, recueillant de la part même des serviteurs du saint-siège moins de reconnaissance que de mécontentement. Il a réduit ou aboli les fonctions inutiles, diminué le nombre des sinécures, réformé le personnel du palais, rogné le traitement des prélats mis en disponibilité par la suppression du pouvoir temporel. Déjà, à son avènement, il avait refusé de donner aux gardes du Vatican la gratification d'usage, alléguant que, depuis qu'il vit de quêtes et d'offrandes, le saint-siège est tenu d'être parcimonieux. Il y a un potager au Vatican; on assure que Léon XIII en a fait vendre les légumes au marché au lieu d'en laisser profiter les prélats du palais. Mettant de côté la plupart des dépenses de luxe, il a employé les minces revenus du saint-siège aux œuvres essentielles, à la lutte contre ses ennemis du dedans et du dehors, à la fondation d'écoles, à l'entretien des missions, à la presse qu'il ne dédaigne pas d'éclairer de ses communications et même parfois, dit-on, de morceaux de sa plume.

Pie IX, jusque dans son extrême vieillesse, aimait les audiences publiques; il aimait à haranguer la foule des pèlerins qu'il animait

de sa parole ardente et des éclats d'une voix dont l'âge ne pouvait altérer le timbre. A ces bruyantes et fatigantes réceptions, Léon XIII, par politique comme par besoin de recueillement, préfère le silence du cabinet et le travail solitaire. Par système ainsi que par tempérament, il aime moins à parler qu'à écrire. Pie IX était orateur, plein d'une naturelle et impétueuse éloquence, doué d'une voix d'une admirable sonorité, habile à l'improvisation, n'en redoutant ni les entraînemens ni les perfides interprétations. Léon XIII est un écrivain qui aime à méditer ses pensées, à pondérer son langage. Avant tout, épris de la mesure, il ne livre rien au hasard de l'inspiration. Est-il obligé de parler aux pèlerins dont il doit parfois satisfaire l'indiscrète piété et auxquels il ne peut toujours refuser le spectacle d'une audience solennelle, il le fait brièvement, souvent en latin, non par goût de docteur ou d'humaniste, mais parce qu'une langue morte tempère la chaleur du langage, en amortit les aspérités, donne à toutes les revendications quelque chose de plus calme et comme d'hiératique. Depuis le XVIII[e] siècle, depuis Benoît XIV et Clément XIV, Rome n'avait pas vu un pape aussi cultivé, aussi versé, non-seulement dans les sciences ecclésiastiques, mais dans les lettres classiques et les littératures vivantes. Théologien et philosophe, fort épris de la scolastique et de saint Thomas, il n'est ni dédaigneux de la poésie et du beau langage, ni étranger aux études profanes ou aux sciences modernes. Selon la tradition du dernier siècle qui s'est survécu en Italie, il a été poète à ses heures, poète latin et italien ; mais, en même temps, il lit nos publicistes, il les a suivis dans le champ ingrat de l'économie politique, et, en ses mandemens d'évêque, il ne craignait pas de citer les revues françaises (1). On loue le langage toscan et la plume latine de Léon XIII. A l'inverse de la plupart de ses prédécesseurs, de Pie IX notamment, qui n'écrivait point et ne lisait guère, Léon XIII aime à rédiger lui-même ses encycliques. Aussi croit-on, à travers la banalité des formules traditionnelles, y sentir un accent plus personnel que dans la plupart des écrits scellés des bulles romaines.

Esprit, goûts, habitudes, qualités spontanées ou acquises, il serait malaisé de trouver deux hommes plus différens que ces deux pontifes, dont chez tant de fidèles les portraits se font pendant. Chez l'un, tout semblait de premier mouvement ; chez l'autre, tout est réflexion ; le premier était tout expansion, le second paraît toute réserve ; celui-là était pour ainsi dire tout en dehors, celui-ci est tout en dedans. On dirait qu'en les appelant à se succéder, la Provi-

(1) La *Revue des Deux Mondes* particulièrement. Voyez, par exemple, le mandement du carême de 1877.

dence a voulu les corriger et redresser l'un par l'autre. Après un pontife peu lettré, peu travailleur, tenant en médiocre estime la science et l'étude, excellant surtout dans le personnage extérieur du pape et dans les fonctions de représentation, est venu un homme érudit et studieux, ami de la retraite, fuyant le bruit et les ovations. A une sorte de tribun religieux, bouillant, enthousiaste, passionné, d'une verve qui ne s'interdisait rien, d'une ferveur allant parfois jusqu'au mysticisme et touchant à l'illuminisme; à un pape vénéré de son vivant comme un saint et sûr d'être un jour canonisé, qui, chez les fidèles, passait pour avoir le don des miracles et chez ses ennemis pour avoir le mauvais œil; à un prince ennemi des compromis, attendant tout de l'intervention divine, faisant peu de cas de la politique et des moyens humains, a succédé un diplomate circonspect, calculateur et temporisateur, d'une piété froide, exempte de toute exaltation, d'un sens rassis, d'une prudence exercée, décidé à ne rien abandonner à la fortune de ce qu'il peut lui dérober. Cette opposition entre les caractères et les hommes a pu, au début, faire illusion sur les idées et les vues. Pareille erreur ne pouvait durer. Les principes et les visées sont au fond identiques. Et cela est naturel de la part de deux papes nourris des mêmes traditions et, à travers toutes leurs dissemblances, pleins d'une égale foi dans la haute mission de l'église et de la chaire apostolique. Bien plus, il n'en saurait guère être autrement dans cette séculaire dynastie spirituelle qui se transmet les vues, les projets, les prétentions avec plus d'esprit de suite qu'aucune lignée de princes du même sang, qui reste liée par ses décisions antérieures et son histoire, par les attaques de ses ennemis aussi bien que par les adorations de ses fidèles.

Pour Léon XIII, le but est le même que pour Pie IX, les voies seules diffèrent; mais cette différence de formes et de procédés n'est pas sans importance. Dans les choses humaines, dans tout ce qui touche au gouvernement ou à la direction des sociétés, la forme importe presque autant que le fond.

II.

L'objectif de la papauté reste la glorification, ou, comme on aime à dire parmi les fidèles, le triomphe de l'église. Ce triomphe, dont Pie IX semble jusqu'au dernier jour avoir espéré être le témoin, on ne paraît plus au Vatican en escompter aussi vite l'échéance. On oublie moins aujourd'hui l'épithète de militante donnée à l'église sur la terre. Cette victoire qui, d'après ses propres doctrines, ne saurait être complète ici-bas, le saint-siège la poursuit depuis dix-huit cents ans à travers des luttes sans trêve contre « le

prince de ce monde, » ennemi qui change de forme et de nom avec les siècles. Le grand adversaire aujourd'hui n'est plus le césarisme païen de l'antiquité, ni le néo-césarisme chrétien des rois ou des empereurs du moyen âge ; ce n'est plus le schisme, ni l'hérésie, c'est la révolution, monstre nouveau qui, aux yeux de l'église, réunit en soi toutes les erreurs, toutes les usurpations et les violences. Pour Léon XIII, de même que pour Pie IX et Grégoire XVI, c'est là forcément l'ennemi ; n'a-t-il pas le premier lancé à l'église une déclaration de guerre qu'il renouvelle chaque jour? Mais tandis que, dans l'ardeur de la lutte, Pie IX semblait enclin à confondre avec la révolution toute la civilisation et l'esprit modernes, Léon XIII s'attache à l'isoler. Il a soin de distinguer entre l'adversaire, qui se proclame lui-même irréconciliable, et la civilisation ou le progrès, les idées ou les aspirations contemporaines. En cela même il n'innove point, il reste fidèle à la tradition, qui a toujours représenté la foi chrétienne comme capable de s'adapter à toutes les modifications survenues dans la société civile. Il ne fait que débarrasser l'église des exagérations qui la déconsidèrent ou des alliances qui la compromettent.

Quelle est l'idée dominante de Léon XIII, la pensée qui a inspiré de préférence ses mandemens d'évêque et ses encycliques de pape? C'est l'harmonie de la raison et de la foi, l'accord de la religion et de la civilisation, « issue comme une fleur et un fruit de la racine du christianisme (1). » En cela se résume toute la philosophie sociale de Léon XIII ; chez lui l'harmonisme, si l'on peut ainsi parler, est une sorte de système. Sa doctrine est, en plus grand et appliquée au catholicisme, la thèse optimiste de Bastiat dans ses *Harmonies économiques,* et, de fait, l'ouvrage de Bastiat, qu'il cite dans ses mandemens, semble avoir vivement frappé l'ancien évêque de Pérouse. Cette théorie des harmonies, opposée aux antinomies de Proudhon et des révolutionnaires et déjà chère à plusieurs de nos écrivains ecclésiastiques, au père Gratry, par exemple, Léon XIII l'a étendue à tout le monde, moral et intellectuel, social et politique; il ne se lasse pas de la proclamer, elle inspire tous ses actes comme ses écrits.

Ce principe des harmonies divines et humaines, spirituelles et temporelles, a-t-il quelque chose de nouveau? est-il personnel au successeur de Pie IX? Nullement, ce n'est au fond qu'un des lieux-communs les plus rebattus de l'apologétique chrétienne, des premiers pères de l'église aux modernes conférenciers de Notre-Dame. Léon XIII, avant tout homme de tradition, le sait mieux que per-

(1) Voyez, par exemple, le mandement du carême de 1877 et l'encyclique du 21 avril 1878.

sonne : c'est la thèse que Jules II et Léon X ont magnifiquement symbolisée en transparentes allégories dans la plus belle des *chambres* de Raphaël (1) ; c'est celle qui a inspiré tout le moyen âge et les grands scolastiques, à commencer par « l'ange de l'école, » le philosophe favori de Léon XIII, saint Thomas d'Aquin.

Ce qui fait l'originalité de Léon XIII, c'est que, pour lui, cette harmonie de l'ordre naturel et de l'ordre surnaturel, de la société civile et de la société religieuse, n'est pas seulement une thèse d'école, un thème à développemens oratoires, mais une conviction profonde, vivante, qui l'anime tout entier; — c'est surtout que, en rompant avec les écoles catholiques qui semblent mettre leur idéal en arrière, le saint-père, d'accord avec l'esprit du siècle, a fait dans sa philosophie sociale une large place à la notion du progrès qui est la notion moderne par excellence. Malgré sa prédilection pour la vieille scolastique, en dépit de son penchant, à nos yeux singulier et en effet peut-être peu pratique, à faire élever les clercs de l'église avec les méthodes du XIIIe siècle, Léon XIII, sur ce point d'accord avec son temps, s'est plu à proclamer le caractère progressif de notre civilisation ; il en a célébré les conquêtes dans la sphère sociale et la sphère politique aussi bien que dans la sphère matérielle (2). Et cela, il semble l'avoir fait avec une sincérité, avec une chaleur que nous étions peu habitués à rencontrer chez les ecclésiastiques, en dehors de ce brillant et vaillant groupe des catholiques dits libéraux, tenus sous Pie IX en si grande suspicion à Rome.

Ce progrès même, ce développement continu et indéfini de la civilisation est aux yeux de Léon XIII intimement lié au maintien et au respect du christianisme. En dehors de lui, il n'y a pour l'humanité que « fausse civilisation, » que progrès extérieur et menteur; et c'est seulement ce faux progrès qu'avait en vue Pie IX lorsque, dans son *Syllabus*, il déclarait que l'église ne pouvait se réconcilier avec le progrès et la civilisation moderne : *cum progressu et cum recenti civilitate* (3).

Cette fausse civilisation qui, en sapant le christianisme, mine la base du vrai progrès, Léon XIII ne la repousse pas moins sévèrement que Pie IX. La liberté absolue de penser et d'écrire, « la liberté du mal, » ne trouve pas davantage grâce devant lui. A cet égard, rien ne le sépare du pape du *Syllabus*, bien que, par caractère, par modération naturelle, par politique aussi, il soit moins

(1) La chambre de « la signature, » où la Philosophie païenne avec *l'École d'Athènes* fait pendant à la Théologie avec *la Dispute du saint sacrement*.

(2) Voyez le mandement du carême de 1877.

(3) Mandement du carême de 1877.

prompt aux anathèmes. Tandis que Pie IX, en cela d'accord avec les pires ennemis du catholicisme, ne cessait d'accentuer et au besoin d'outrer les dissentimens de l'église et des idées modernes, Léon XIII incline plutôt à les pallier ou à les adoucir, à réduire le champ des oppositions et des dissidences pour diminuer le nombre des adversaires.

Avec les hautes ambitions des jours de sacre, il aspirait, en ceignant la tiare, à pacifier les sociétés et les intelligences. Sans avoir jamais goûté l'enivrant breuvage de la popularité, il a refait d'une autre manière le rêve de Pie IX lui-même à ses débuts, le rêve de concilier l'église et les aspirations modernes ; et quoique, lui aussi, il ait bien vite eu d'amères déceptions, quoique les deux ou trois premières années de son pontificat fussent peu faites pour l'encourager, il semble ne point désespérer. Il reste soutenu par sa foi dans l'harmonie providentielle de la religion et du progrès normal, et cette foi, il s'efforce de l'inculquer aux peuples et aux gouvernemens. Là est la clé de sa politique.

En homme d'autorité et de tradition, c'est aux chefs d'états, aux princes, aux ministres, c'est aux pasteurs des peuples que s'adresse de préférence le pasteur de l'église, leur offrant son aide pour la garde de leur troupeau. Il les exhorte à respecter la religion, à n'en dédaigner ni l'appui, ni les leçons, leur montrant la connexité des intérêts religieux et des intérêts sociaux, la solidarité de l'autorité spirituelle et des pouvoirs temporels.

Rien de moins neuf assurément que ce point de vue ou cette tactique, rien, si l'on veut, de plus usé, de plus démodé. C'est au fond la vieille thèse de l'union du trône et de l'autel ; c'est le vieux dogme de l'alliance des deux pouvoirs symbolisé au moyen âge dans le célèbre emblème des deux lumières qui éclairent d'accord la route de l'homme :

Solea Roma che'l buon mondo feo
Due soli aver, che l'una e l'altra strada
Facean vedere, e del mondo e di Deo (1).

Pour banale et surannée que semble cette théorie d'un autre âge, les appétits menaçans de la démocratie, les visées peu dissimulées de la révolution cosmopolite, les attentats multipliés des régicides en Allemagne, en Espagne, en Russie, en Italie même, lui rendaient, auprès des détenteurs héréditaires du pouvoir, une force et une actualité qu'elle n'avait plus depuis longtemps. Le fusil

(1) Dante, Purgat., ch. XVI. Le poète néo-gibelin, l'auteur du *de Monarchia*, défenseur de l'indépendance des deux pouvoirs, dit deux soleils, tandis que la plupart des ecclésiastiques représentaient l'autorité spirituelle par le soleil et l'autorité temporelle par la lune, qui n'a qu'une lumière d'emprunt.

de Nobiling ou le pistolet de Moncasi, le poignard de Passanante, les bombes de Sophie Perovski et de Kibaltchich, n'apportaient-ils pas coup sur coup un argument à la thèse du pontife? Léon XIII, du reste, ne semblait pas vouloir vendre trop cher l'appui de l'église. Il se gardait d'afficher aucune des prétentions capables d'effaroucher le pouvoir civil : il ne réclamait, avec la liberté de l'église, que le droit d'enseigner aux peuples la soumission aux puissances. Ces offres de concours, Léon XIII les adressait à tous les gouvernemens, aux républiques comme aux monarchies, aux maîtres hérétiques de la fidèle Irlande, au tsar autocrate qui personnifie le schisme, et au kaiser allemand, à la fois héritier de Barberousse et de Luther, aussi bien qu'à sa majesté catholique et à sa majesté apostolique.

Le moyen âge se représentait la société, la cité chrétienne sous la forme d'une ville aux remparts crénelés, assiégée par des loups et des bêtes féroces symbolisant l'hérésie et les doctrines perverses, défendue sous la conduite du pape, de l'empereur et des rois, trônant sous un dais, par la double milice ecclésiastique et séculière des chevaliers, des princes et des moines de l'église. C'est toujours sous cette forme qu'on pourrait figurer la cité humaine, telle qu'on se la représente autour de Léon XIII, mais les murailles s'en sont élargies. Les fils dévoués de l'église et les princes catholiques n'y ont plus seuls accès; il y a place à côté d'eux pour le protestant et le schismatique. L'ennemi que tous doivent combattre d'accord, les loups croissans qu'il s'agit de repousser, c'est l'athéisme, le socialisme, la révolution, qui menacent de dévorer la vieille civilisation occidentale.

Dans cette lutte contre l'ennemi commun, que vaut le concours de l'église? Son pouvoir paraît bien déchu; l'appui que, par la bouche de son chef, elle offre à ses anciens alliés et rivaux, paraît ou précaire ou compromettant. Dépouillée de sa couronne temporelle, spoliée dans la plupart des états de ses biens et de ses antiques privilèges, assaillie de tous côtés, il semble que désormais elle puisse reprendre comme armoiries les symboles des catacombes, Daniel dans la fosse aux lions, Jonas dans le ventre de la baleine ou Noé dans l'arche flottant sur les eaux du déluge. N'est-ce point de la présomption de sa part que d'offrir ainsi son aide à des gouvernemens appuyés sur des millions de baïonnettes?

Si désarmée que soit l'église, si diminué que paraisse son empire sur les âmes et sur les sociétés, elle possède encore une force propre sans égale ni analogue dans le monde, en dehors des sourdes puissances qui fermentent dans l'Islam. En face du fractionnement des partis et des opinions, au milieu de la pulvérisation des influences sociales, l'église reste encore la plus grande force morale vivante. Quand on envisage le rôle de la religion dans notre âge de sceptique

positivisme, on reconnaît que ce qu'elle perd d'un côté, elle le regagne souvent en partie d'un autre, que tout ce qui en rétrécit la sphère d'action en accroît l'ascendant dans le domaine qui lui reste. La révolution et la démocratie semblent devoir restreindre de plus en plus l'influence de l'église et des doctrines religieuses en général, cela est difficile à nier; mais, par contre, plus la démocratie devient envahissante, plus provocante se montre la révolution et plus elles inclinent aux doctrines religieuses, plus elles rapprochent de l'église les esprits, les classes, les pouvoirs qu'effraie le débordement des principes démocratiques.

On voit parfois, dans le ciel du printemps ou d'automne, deux courans atmosphériques superposés emporter en sens différent, voire en sens presque inverse, les nuées d'en haut et les nuages d'en bas. Pareil spectacle n'est pas rare dans le monde moral, aux époques troublées surtout; les couches inférieures de la société semblent poussées vers un pôle, tandis que les couches supérieures paraissent entraînées vers l'autre. Le XIXe siècle nous a plus d'une fois offert ce triste phénomène. C'est ainsi que l'Occident de l'Europe a vu simultanément les classes populaires perdre peu à peu le sentiment religieux, et les classes riches ou aisées en retrouver le besoin ou le respect. Dans les sociétés, comme dans l'air ou dans l'océan, il faut tenir compte de ces contre-courans, souvent parallèles, qui se répondent en sens contraire et qui, dans leur opposition même, ne sont fréquemment que la conséquence et le produit l'un de l'autre, tout excès, toute poussée dans un sens déterminant infailliblement un mouvement dans la direction opposée.

Jamais dans l'histoire la religion n'a excité à la fois autant de haines et autant de dévoûmens qu'aujourd'hui. La raison en est simple. Pour les uns, la religion est un joug haïssable; pour les autres, un frein nécessaire; les premiers y voient un obstacle à l'émancipation de l'humanité; les seconds, le rempart de la société. A travers leurs excès ou leur fanatisme en sens inverse, ces haines et ces amours sont au fond d'accord pour considérer le christianisme comme la pierre angulaire de notre vieille civilisation. L'église ne saurait manquer de tirer parti de cette involontaire entente de ses plus acharnés ennemis et de ses plus chauds défenseurs. Près des pouvoirs menacés par la révolution, près des esprits inquiets des revendications du socialisme, la guerre déclarée à la religion est, heureusement pour elle, la meilleure des recommandations. Les attaques mêmes de ses adversaires indiquaient à l'église une tactique que Léon XIII est loin d'avoir découverte, qui a été maintes fois employée par ses deux prédécesseurs, mais qu'il a pratiquée, sinon avec plus de bonheur, du moins avec plus d'à-propos, d'esprit de suite et de clairvoyance.

III.

Le premier acte de Léon XIII (on pourrait dire son manifeste d'avènement), a été une encyclique contre le socialisme. « Aux peuples et aux princes ballottés par la tempête il a montré le port de l'église, les suppliant, au nom de leur propre salut, de se persuader que les intérêts de la religion et de l'état sont si étroitement unis que tout affaiblissement de la religion entraîne l'affaiblissement du respect des sujets et de la majesté de l'autorité. » Dans cette encyclique, le saint-père n'avait pas de peine à démontrer la filiation du socialisme et de l'irréligion, car « la notion de Dieu, de l'âme, de la vie future, une fois mise de côté, le désir du bonheur a été renfermé dans l'espace du temps présent ; » les déshérités de ce monde, ayant perdu la foi dans la Jérusalem céleste, ont prétendu la faire descendre des cieux sur la terre, et réaliser ici-bas, à leur manière, le royaume de Dieu.

Cette encyclique contre le socialisme, alors le principal adversaire du chancelier germanique, était une avance au gouvernement contre lequel le dernier pape-roi avait le plus fulminé d'anathèmes. Pie IX avait laissé le saint-siège en guerre plus ou moins ouverte avec la plupart des états du continent. Léon XIII n'avait rien de plus à cœur que de nouer des négociations avec les adversaires de la curie. S'il n'a pu encore signer aucun traité de paix, s'il a même vu de nouvelles puissances entrer à leur tour en lutte avec la chaire apostolique, ce n'est pas lui qui a rouvert les hostilités, qui a adressé aux neutres un *ultimatum* ni imaginé des *casus belli*. Là où il n'a pu conclure la paix, il s'est efforcé d'obtenir une trêve ou d'adoucir les rigueurs de la guerre; là où il n'a pu éviter un conflit, il n'a rien épargné pour le prévenir ou le retarder.

Il y a, dans les Évangiles, et chez le même évangéliste, deux maximes contraires qui peuvent servir de devises à deux politiques opposées. Dans saint Luc (XI, 23), le Christ dit : « Qui n'est pas avec moi est contre moi ; » dans le même saint Luc (IX, 59) et dans saint Marc (IX, 39) il dit : « Qui n'est pas contre vous est avec vous. » La première de ces paroles eût pu servir de mot d'ordre à Pie IX, la seconde à Léon XIII. Au lieu de déclarer la guerre, il offre à tous la paix. Rejetant le glaive de la parole si hardiment manié durant trente ans par son prédécesseur, il s'est présenté à la société moderne avec une branche d'olivier ou une palme à la main. Il a renoncé à tancer les princes et les gouvernemens dans ses encycliques, ou à les gourmander durement dans ses discours aux pèlerins. Il est descendu du Sinaï de Pie IX et a déposé les foudres de son prédécesseur. Ce n'est pas lui qui traiterait un empereur ou un

chancelier d'Achab ou d'Attila. Il appelle sans scrupule « empereur magnanime » celui que, la veille encore, son prédécesseur stigmatisait du nom de fléau de Dieu (1). Il n'insiste pas pour qu'on aille faire amende honorable à Canossa, et il ne laisserait pas un souverain attendre l'absolution, les pieds nus dans la neige. Aux violentes remontrances de l'apôtre, aux provocantes apostrophes des prophètes, il préfère la courtoise politesse de la langue diplomatique. Si, dans ses bulles et ses brefs il recourt parfois aux énergiques métaphores d'Israël, c'est pour se conformer aux traditions ecclésiastiques. Chez lui on retrouve l'ancien ambassadeur sous le pape, et le nonce derrière le théologien.

Avec Léon XIII, le Vatican est redevenu politique, il a retrouvé la finesse et l'habileté qui ont si longtemps fait la réputation de la curie. Le pape, qui est lui-même son premier ministre, préside personnellement à toutes les négociations ; à en croire les indiscrets, il a même parfois sa diplomatie en partie double, il sait, au besoin, passer par-dessus ou par-dessous ses représentans attitrés. Toujours est-il qu'il a pris pour secrétaires d'état des hommes bien supérieurs par l'intelligence de leur temps, sinon par la dextérité, au mondain Antonelli, dont le grand art a été de se maintenir auprès d'un pape aussi différent de lui que Pie IX. Après la mort prématurée du cardinal Franchi, que la largeur de ses vues et sa connaissance du monde moderne appelaient à égaler les plus célèbres ministres du saint-siège, après la retraite du cardinal Nina, Léon XIII a rencontré dans le cardinal Jacobini un collaborateur du plus fin discernement, d'une expérience consommée, d'une instruction politique rare dans toutes les chancelleries. L'homme le plus capable de représenter la politique de modération du saint-siège et d'en diriger sous Léon XIII les délicates négociations, était assurément l'ancien nonce de Vienne, qui, durant l'administration des constitutionnels allemands, avait su empêcher l'Autriche de rompre avec le Vatican pour ces délicates questions d'école, partout la pierre d'achoppement des relations du clergé et de l'état, et qui, depuis l'avènement de la droite avec le ministère Taaffe, avait su modérer l'ardeur des catholiques et le zèle intolérant du pieux Tyrol.

Rarement politique a été mieux dirigée ou mieux servie, et pourtant elle n'a eu, en somme, que des résultats médiocres, mêlés de bien des déboires. S'il a remporté quelques succès, Léon XIII a dû subir de sensibles échecs. Après plus de quatre ans de pontificat, on ne saurait dire que la situation de l'église en Europe soit beaucoup meilleure qu'au jour où le cardinal Pecci avait, comme camerlingue, frappé de son marteau d'ivoire le front refroidi de Pie IX en lui

(1) Lettre de Léon XIII au cardinal Nina, août 1878.

disant : *Dormis ne?* Les adversairesde tout compromis, les contempteurs des habiletés diplomatiques ne se font pas faute de murmurer autour de Léon XIII que sa politique de conciliation n'a pas été plus heureuse que la prétendue intransigeance de son prédécesseur. La faute en est avant tout aux circonstances, au vent qui souffle dans l'air, à l'ardeur des luttes engagées, aux passions excitées de part et d'autre. Les faits ont prouvé que les défiances, les ressentimens, les préjugés mutuels sont parfois plus puissans que les hommes, que les gouvernemens, que les intérêts les plus manifestes. La modération, l'esprit de conciliation qu'il apportait lui-même, il ne dépendait pas toujours de Léon XIII de le communiquer aux cabinets avec lesquels le saint-siège traitait; si bizarre que cela semble, il n'était même pas au pouvoir du nouveau pape de toujours les inspirer aux catholiques, de faire partout prévaloir ses vues parmi le clergé et les fidèles qui font profession de suivre docilement l'impulsion du Vatican.

L'habile coopération qu'il a rencontrée dans ses secrétaires d'état et ses nonces, Léon XIII est loin de l'avoir trouvée partout autour de lui. Beaucoup des obstacles qui l'ont arrêté viennent des hommes ou des partis dont il semblait devoir commander le concours. De là plusieurs des mécomptes de sa politique, de là aussi les hésitations, les apparentes contradictions, les équivoques ou les incohérences qu'on lui a reprochées comme une inconséquence ou comme un manque d'énergie.

Le pape, proclamé infaillible et vénéré comme un Christ vivant, est obligé de compter avec les préventions de ses ouailles, avec les rancunes, les passions ou les intérêts des partis qui se couvrent du nom de catholiques. En dépit d'un mot fameux, l'immense milice ecclésiastique n'est point une armée qui obéit mécaniquement aux ordres de son général. Le clergé, et encore moins les catholiques des différens pays, ne sauraient brusquement faire volte-face sur un signe de Rome. La trace d'un pontificat d'un tiers de siècle ne s'efface pas en une année, et l'esprit belliqueux de Pie IX anime toujours nombre des plus zélés champions de l'église.

Dans le sacré-collège, dans l'épiscopat et le clergé, parmi les laïques, dont, avec la presse, l'influence s'est singulièrement accrue dans l'église, on a, dès le début, manifesté avec plus ou moins de retenue des défiances, des regrets pour ce qu'on appelait la politique de concession et de compromis du nouveau pontife. A Rome, beaucoup de prélats ne cachaient pas qu'à leurs yeux, il n'y avait rien à espérer de la part des gouvernemens modernes, que toute transaction avec eux ne serait pour l'église qu'une duperie et une inutile abdication. Au dehors, dans les divers états de l'Europe, les catholiques se trouvaient le plus souvent liés par des luttes et des

souffrances communes à des partis politiques dont il leur coûtait de renier la compromettante solidarité. Ces répugnances, plus ou moins naturelles, cette sourde opposition, devaient fatalement influer sur l'attitude et les plans du saint-père, modifier sa conduite, parfois même le mettre plus ou moins en désaccord avec ses idées ou ses vues, le contraindre à des tergiversations et à des irrésolutions qui tiennent aux conjonctures extérieures plutôt qu'à un défaut de volonté, à un manque d'esprit de suite ou à un secret découragement.

Par caractère comme par principe, en effet, Léon XIII est l'homme le moins enclin à briser toutes les résistances, à imposer ses vues de haute lutte. Les qualités de prudence et de patience, la modération et l'esprit d'apaisement qu'il voulait apporter dans les relations du saint-siège avec les états, il les a naturellement déployés dans le gouvernement intérieur de l'église, cherchant à y étouffer les divisions intestines, à y maintenir la concorde, sans prendre ouvertement fait et cause pour aucun parti ou aucune tendance. D'un autre côté, comme homme de tradition et d'autorité, il est désireux de restaurer l'ascendant du sacré-collège et de l'épiscopat, parfois compromis par l'intrusion d'un laïcisme turbulent ou par les excès de la centralisation romaine. Par là même il était plus qu'aucun pontife disposé à écouter la voix des évêques, dont il cherchait à relever les prérogatives, plus qu'aucun autre porté à ménager les susceptibilités ou les préventions de son entourage.

Cette double déférence du pape et de l'homme envers l'épiscopat ou le sacré-collège devait accroître ou, pour mieux dire, exagérer sa circonspection naturelle, fortifier son penchant pour les tempéramens et par suite pour la temporisation. On prétend parfois découvrir un contraste, un changement d'attitude, entre les premiers mois et les dernières années de son pontificat encore si court; si le fait est fondé, c'en est là, je crois, l'explication.

En tout cas, Léon XIII a déjà éprouvé plusieurs fois que, si dévoués que fussent les fils de l'église, il n'était pas toujours facile de les diriger du fond de la cour de Saint-Damas. Cela s'est vu surtout dans les pays où les catholiques forment des partis, politiques ou nationaux, régulièrement constitués. Laissant de côté l'Espagne et l'Irlande, où le saint-père s'est parfois heurté à des difficultés du même genre, la petite Belgique et la puissante Allemagne ont chacune à leur manière montré que, pour le règlement des affaires ecclésiastiques, la papauté dans ses négociations avec le pouvoir civil n'était pas omnipotente. Dans l'église la plus unifiée du monde, les préjugés et les intérêts, locaux ou nationaux, sont encore un facteur que l'on ne saurait négliger. Les partis, qui avec un zèle plus ou moins désintéressé militent sous la bannière des clés de saint Pierre, sont

souvent plus exigeans, plus belliqueux ou opiniâtres que leur chef nominal; ils ne se résignent pas toujours à déposer les armes ou à rester sur la défensive pour servir les combinaisons du Fabius Cunctator du Vatican.

La Belgique, un des pays que l'on se plaisait à regarder comme un fief du saint-siège, a infligé au successeur de Pie IX une défaite pénible. Les conseils de Léon XIII, en cela d'accord avec les plus sages des parlementaires catholiques, n'ont pu triompher des répugnances de l'archevêque de Malines et de ses suffragans. Tous les efforts du pape pour, atténuer, aux yeux du cabinet de Bruxelles, les exigences d'un épiscopat qu'il ne pouvait désavouer, n'ont réussi qu'à le faire accuser d'intrigue et de duplicité. Une partie des libéraux a fait un crime au vicaire du Christ de recourir, comme un prince de ce monde, aux artifices de la diplomatie, tandis que ses naturels auxiliaires, les évêques, les professeurs de Louvain, le clergé, s'employaient plus ou moins sciemment à déjouer sa politique. Jusqu'au Vatican, dans l'entourage même du souverain pontife, nombre des habitans du palais apostolique se sont presque ouvertement réjouis de l'échec de Léon XIII et du cardinal Nina comme d'une démonstration de l'inanité de la politique de transaction.

La rupture diplomatique du saint-siège et du noble petit royaume qui semblait destiné à montrer que le catholicisme et la liberté politique n'ont rien d'incompatible, a peut-être été le plus grand déboire de Léon XIII. La suppression de l'ambassade de Belgique lui a été d'autant plus pénible qu'elle a été déterminée par les témérités de l'épiscopat et qu'il avait lui-même occupé jadis la nonciature de Bruxelles. C'est même dans ce pays parlementaire par excellence, à l'école du roi Léopold, que Léon XIII semble avoir fait son apprentissage politique.

Ce qui, pour le pape, rendait cette mésaventure de sa diplomatie encore plus sensible, c'est qu'elle portait un coup à tous ses plans et à tous ses calculs, à ce qu'on pourrait appeler son système. Léon XIII, depuis son avènement, n'a jamais caché son désir de renouer avec les gouvernemens des rapports officiels ou officieux. Faute de ministres attitrés de l'hérétique Angleterre ou de la Russie schismatique, il a été heureux de voir gravir les hauts escaliers du Vatican aux envoyés plus ou moins avoués du tsar ou de M. Gladstone. Dans ses négociations avec les différens états, il ne paraît pas avoir eu seulement en vue les intérêts de l'église en tel ou tel pays, mais d'abord et avant tout l'intérêt du chef de la catholicité, de la curie romaine. Léon XIII semble avoir eu pour premier objectif de faire sortir le saint-siége de l'espèce d'isolement où l'avait fait tomber la politique à outrance de Pie IX. Ce souci perce dans

toutes les démarches du souverain pontife en Allemagne, en Belgique, en France même. Qu'il traite avec M. de Bismarck, avec M. Frère-Orban, avec M. de Freycinet, Léon XIII s'est avant tout montré jaloux de maintenir ou de rétablir des rapports diplomatiques entre le Vatican et les divers cabinets. Si peu amicale que puisse être l'attitude des gouvernemens à l'égard de l'église, il tient à ne pas rompre avec eux; s'il se produit un jour avec la France une rupture analogue à celle que la cour romaine n'a pu éviter avec la Belgique, l'initiative n'en viendra probablement pas du sud des Alpes. Et cela n'est point uniquement esprit de modération ou longanimité chrétienne, désir de laisser retomber tous les torts sur les adversaires de l'église, c'est avant tout prévoyance politique. Une pareille préoccupation se comprend sans peine dans la position faite au saint-siège depuis l'incorporation de Rome au royaume d'Italie.

Les ambassadeurs accrédités auprès du Vatican sont les derniers témoins de l'ancienne royauté pontificale. Leur présence à Rome est en quelque sorte une sanction internationale donnée par les gouvernemens étrangers à la souveraineté extraterritoriale que reconnaît encore au pape la loi italienne des garanties. Au fond même c'est là, et non dans les lois votées au Monte-Citorio et au palais Madame, qu'est la garantie la plus efficace de l'indépendance du saint-siége.

Or, le nombre des représentans des puissances auprès du Vatican a plusieurs fois été sensiblement réduit, et il peut chaque jour l'être davantage par le triomphe au-delà des monts des ennemis de l'église. Il y avait à la mort de Pie IX plus d'un vide dans les rangs de ces ambassadeurs qui, à certaines solennités, défilaient jadis en grand uniforme sous les voûtes de Saint-Pierre pour aller recevoir, de la main du pape, une palme ou un cierge. Ces vides, Léon XIII avait à cœur de les combler; il craignait de voir toute la représentation diplomatique auprès du saint-siége réduite un jour à l'Autriche et à l'Espagne, peut-être même à quelques républiques hispano-américaines.

La Belgique est un état avec lequel le saint-siège peut sans présomption se flatter de renouer tôt ou tard ses anciennes relations diplomatiques. En attendant, le départ du représentant du roi des Belges a été plus que compensé par le retour d'un envoyé prussien. Jusqu'à présent, c'est là le plus grand succès de la politique de Léon XIII. Il est inutile d'en signaler l'importance. Pour le Vatican, devenu une enclave du royaume d'Italie et en apparence à la merci du Quirinal, ce n'était pas un mince avantage que d'avoir ramené auprès du pape découronné un représentant officiel du plus grand souverain protestant du continent et de la première puissance

militaire de l'Europe. On y voyait une sauvegarde pour le présent et un gage pour l'avenir, si bien que, durant quelques mois, l'Allemagne et l'Attila de Pie IX apparurent au palais apostolique comme les champions providentiels du saint-siège, comme les futurs restaurateurs de son indépendance temporelle.

IV.

On a eu beau s'en exagérer la portée, le rétablissement de la légation dont M. d'Arnim avait été le dernier titulaire, était par lui-même une victoire de Rome; mais ce premier avantage, précaire de sa nature, n'a pas eu tous les résultats qu'on paraissait en pouvoir attendre. Les négociations officielles entre la curie et Berlin n'ont pas marché plus vite que les négociations officieuses. Tour à tour suspendues et reprises, changeant de face à chaque saison et plusieurs fois sur le point d'être rompues, elles offrent depuis trois ans les plus singulières alternatives, et peuvent, avant d'aboutir, passer par bien des phases encore. Quoique secondé par les sentimens personnels du vieil empereur Guillaume et par les embarras intérieurs de M. de Bismarck, Léon XIII n'a pu signer la paix avec le restaurateur de l'empire germanique; il n'a obtenu qu'une trêve, et malgré les penchans pacifiques des négociateurs, les hostilités peuvent un jour ou l'autre reprendre ouvertement. L'accord de Rome et de Berlin reste à la merci des brusques combinaisons du ministre le moins scrupuleux sur les moyens et le moins jaloux de se montrer d'accord avec lui-même.

On paraît au Vatican ne pas s'être toujours fait une idée fort juste du caractère et des vues du redoutable ermite de Varzin. Jugeant d'autrui par eux-mêmes, Léon XIII et ses conseillers semblent avoir prêté à ce politique réaliste par excellence de grands rêves d'avenir, de vastes conceptions idéales. On cherchait à se persuader qu'en face des périls dont la révolution menace les trônes et les dynasties, le grand chancelier emploierait ses dernières années à raffermir la société ébranlée et à consolider les influences traditionnelles, que voyant dans la religion la principale digue contre les débordemens du flot démocratique, il travaillerait de ses mains à relever l'église en Allemagne et en Europe. De ce dominateur autoritaire, qui s'était tant de fois compromis avec la révolution, on espérait une politique de réparation et de restauration, systématiquement conservatrice dans le grand sens du mot. C'était là une illusion analogue au songe opposé des patriotes de l'Allemagne du Nord qui, liant le germanisme et le protestantisme, voulaient, en 1872, voir dans le Richelieu prussien un champion de la réforme, un continuateur de Luther destiné à émanciper à la fois l'Allemagne du joug de la Rome papale

et de la prépondérance française. Aucun homme d'état peut-être n'a, ni dans un sens ni dans l'autre, moins sacrifié à l'idéalisme, aux rêves désintéressés, aux utopies de l'avenir ou du passé. Pour lui, alors même qu'il semble épris de chimères, ainsi que dans sa conversion au socialisme d'état, tout au fond se réduit en expédiens. Si chrétien, si monarchiste qu'il fasse profession de l'être, qu'il le soit même sincèrement, la religion et la révolution sont à ses yeux des forces dont il entend se servir pour ses fins sans jamais s'asservir aux leurs. Pour lui, l'église et le socialisme peuvent être tour à tour des adversaires ou des amis; mais, pour lui, les alliés ne sont que des instrumens qu'on change suivant les conjonctures. Dans sa prodigieuse carrière il n'a eu qu'un but, la création, puis la consolidation de l'empire de la Prusse en Allemagne. A cet égard, on pourrait le rapprocher de notre indomptable compatriote, M. de Lesseps; comme ce dernier, il n'a jamais en vue que son œuvre et le rêve réalisé de sa vie, avec cette différence qu'on peut se flatter de percer plusieurs isthmes, tandis qu'à moins de folie, on ne saurait prétendre fonder plusieurs empires.

M. de Bismarck en a agi avec le pontife de Rome un peu comme avec le calife de Constantinople, ne se faisant pas plus de scrupule d'encourager les visions du panislamisme que les illusions de l'ultramontanisme, laissant à l'occasion flotter au-dessus du Vatican, comme devant Yldiz-Kiosk, le mirage de son tout-puissant appui. Plus vastes étaient les espérances suscitées à la cour papale par ses premières avances, et plus il en attendait de concessions pour ce qui seul lui tenait à cœur, pour les affaires particulières de l'Allemagne. S'il n'en a pas obtenu davantage, c'est qu'après une courte période d'enchantement, la curie a découvert l'inanité des grands rêves fondés sur l'alliance prussienne.

Un des caractères des interminables négociations du saint-siège et du chancelier, c'est que la pacification religieuse de l'Allemagne, qui en semblait le seul objet, n'en était pour aucune des deux parties ni l'unique ni peut-être le principal but. Si à cœur que le souverain pontife eût la fin des souffrances de l'église en Prusse, ce que le Vatican escomptait avant tout dans une réconciliation avec Berlin, c'était l'amélioration de sa situation internationale, c'était le concours du nouvel empire vis-à-vis du jeune royaume dont le saint-siège se dit le captif. Pour M. de Bismarck, la paix religieuse n'était manifestement qu'un objet secondaire. L'essentiel, c'était d'amener par la fin du *Culturkampf* un nouveau groupement des partis, c'était, grâce au centre ultramontain, de faire passer ses projets parlementaires favoris. Si, après avoir paru tout près de signer un compromis, le Vatican et Varzin n'ont encore pu s'entendre, c'est en partie que, des deux côtés, on s'est aperçu qu'on avait peu de chances

d'obtenir d'un traité de paix les avantages indirects qu'on s'en était promis.

L'Europe connaît les procédés diplomatiques de M. de Bismarck; ils se résument dans le *Do ut des* ou mieux dans le *Da ut dem*. Pour lui, la politique est un véritable trafic et la diplomatie un marchandage; avec lui des négociations sont une sorte de négoce. Outre que ces habitudes mercantiles et ce principe de donnant donnant sont d'une application difficile dans les affaires religieuses, avec une église souvent liée par ses traditions, le Vatican n'était pas maître de conclure avec « l'honnête courtier » de Berlin tous les marchés qu'en attendait ce dernier.

Si le prince de Bismarck se résignait à rapporter plus ou moins complètement les lois de mai, c'était moins pour mettre fin au *Culturkampf* que dans l'intérêt de ses projets économiques et de sa nouvelle politique protectionniste, que pour gagner les voix catholiques à son récent socialisme d'état et aux nouveaux impôts, destinés à rendre les finances du jeune empire indépendantes des subventions de ses divers membres et des « contributions matriculaires. » Dans un des plateaux de la balance qui sert à son trafic politique, il avait mis sa réforme favorite, le monopole du tabac; dans l'autre les libertés de l'église catholique, et, après les avoir bien pesés, il prétendait troquer l'un contre l'autre l'émancipation des lois de mai et l'odieux monopole. La curie romaine n'a aucune raison spéciale de s'intéresser aux fumeurs d'outre-Rhin ; elle eût été maîtresse que le marché eût pu être conclu; mais pour qu'il fût valable, il avait besoin d'être ratifié par les catholiques allemands, et ces derniers avaient contre cette ingénieuse convention des objections dont l'autorité de la cour romaine ne pouvait guère triompher.

Contradiction des choses humaines! le grand grief du gouvernement prussien, le grand grief de M. de Bismarck comme de M. Gladstone et de beaucoup d'hommes d'état contre la papauté et l'infaillibilité papale, c'est qu'après le dogme proclamé en 1870, le pontife romain est plus que jamais l'arbitre suprême des consciences catholiques, ainsi asservies à un souverain étranger. Or, par une volte-face bien caractéristique de l'homme et de la politique, le grand-chancelier s'est tout d'un coup imaginé d'utiliser à son profit cette autocratie spirituelle dont il avait si longtemps dénoncé les dangers (1). Le jour où il a cru ne pouvoir mener à bonne fin ses projets sans une réconciliation avec le centre catholique, M. de Bismarck a été frapper directement à la porte du Vatican, se flattant d'en obtenir

(1) Il est à noter que M. Gladstone, oubliant son livre du *Vaticanisme*, a lui aussi essayé sous main de s'assurer l'influence pontificale dans les affaires d'Irlande où le bas clergé et une notable partie de l'épiscopat encourageaient les revendications de la *Landleague*. Tel a été le but de la mission Errington.

de meilleures conditions que du centre parlementaire, espérant en finir plus vite et payer moins cher à Rome qu'à Berlin. C'est pour cela qu'il a commencé par rétablir l'ambassade auprès du saint-siège. Avec son aversion pour les chambres et son dédain des prérogatives parlementaires, au lieu de régler la question des lois de mai comme une affaire d'ordre intérieur dans l'enceinte législative ou de négocier avec ses adversaires politiques, il a préféré passer par-dessus leur tête et par-dessus le Landtag pour traiter de cabinet à cabinet, entre l'empereur-roi et le pape, ou mieux entre la Wilhemstrasse et la cour de Saint-Damas.

De cette façon, après s'être tant de fois plaint des empiétemens de la curie, après avoir lutté durant des années pour soustraire l'Allemagne à l'ingérence pontificale, il a lui-même fait appel à Rome et convié indirectement le saint-siège à s'immiscer dans les affaires intérieures de l'Allemagne en agissant sur le centre, en pesant au besoin sur les catholiques, pour les amener à se soumettre aux vœux du cabinet de Berlin. Lorsqu'il a recouru à ce procédé inattendu, le chancelier ne s'est pas demandé s'il n'allait point s'infliger un démenti, s'il ne risquait pas de donner un pernicieux exemple, si c'était à lui d'enseigner aux catholiques allemands à prendre leur mot d'ordre à Rome. Selon son habitude, il n'a envisagé que le profit immédiat et le gain du jour, comptant bien, une fois l'affaire conclue, empêcher les sujets des Hohenzollern de trop souvent s'adresser à une autorité dont il a voulu lui-même leur imposer le joug.

Pourquoi cette combinaison, en apparence si simple, n'a-t-elle pas réussi et semble-t-elle ne devoir jamais donner au chancelier tout ce qu'il en avait d'abord espéré? Cela tient avant tout à ce que nous disions plus haut, à ce que, si omnipotent qu'il paraisse, le saint-siège ne peut toujours disposer à son gré des voix catholiques des divers pays, ni faire manœuvrer au commandement les partis nationaux rangés sous les bannières de l'église. Comme on le prévoyait ici même, dès le début de ces longues négociations, M. de Bismarck se trompait en se figurant qu'il suffisait que le saint-père ordonnât à M. Windthorst de devenir ministériel pour que M. Windthorst s'exécutât (1). Le centre ultramontain, de même que tout parti constitué, a ses vues et ses intérêts propres, ses engagemens et ses alliances, et, si désireux qu'il soit de la paix religieuse, si respectueux qu'il se montre de la chaire apostolique, il ne peut tout leur sacrifier; il ne peut surtout leur immoler ce qui, sur le sol natal, fait sa force et sa popularité.

De même que la droite catholique en Belgique, le « centre » est

(1) Voyez l'article de G. Valbert dans la *Revue* du 1er février 1879.

autant un parti politique que religieux : pour obtenir l'abrogation des lois de mai, il n'entend ni s'annihiler ni se dissoudre. Or, l'entière soumission aux projets économiques du chancelier et le vote du monopole du tabac risqueraient d'être pour lui plus qu'une abdication, un suicide. Les précaires avantages que le prince de Bismarck prétend leur vendre aussi cher, les amis de M. Windthorst se flattent de les conquérir sur le champ de bataille parlementaire. En attendant, loin de licencier leurs troupes, ils refusent de désarmer, et imitant la tactique même de leur grand adversaire, ils se portent tantôt à droite, tantôt à gauche, selon l'intérêt du moment. Ils nouent et dénouent leurs alliances sans plus de scrupules que le chancelier, se flattant de l'user peu à peu, et par leurs rapides évolutions continuant à lui rendre impossible la formation d'une majorité gouvernementale. Confians dans leur force et sûrs de leur terrain, ils prétendent mieux juger des chances de la lutte des bords de la Sprée que de ceux du Tibre.

Tandis que M. de Bismarck semble enclin à rendre le Vatican responsable de l'opiniâtreté et des manœuvres du centre, le centre encourage le Vatican à la résistance ; il lui recommande de ne céder ni pour les sièges épiscopaux vacans ni pour la déclaration des nominations ecclésiastiques. M. de Bismarck a eu beau faire mine de s'engager sur la voie de Canossa, c'est M. Windthorst et non le pape Léon XIII ou le cardinal Jacobini, qui reste le *leader* des « ultramontains » allemands.

Dans ces interminables négociations, la curie ne se heurte pas seulement aux intérêts politiques de ses défenseurs laïques, mais parfois aussi aux prétentions, aux rancunes, à l'ardeur belliqueuse de sa milice ecclésiastique. Bien qu'il ait une autorité plus directe sur l'épiscopat et le clergé, le saint-siège ne peut toujours faire taire leur zèle ou leurs susceptibilités ; il ne peut leur faire oublier leurs souffrances ni sacrifier sans compensation au désir de la paix les plus illustres athlètes de ce long combat. Il faudrait de bien grandes concessions de la part de l'Allemagne pour justifier aux yeux de leurs ouailles l'abandon des archevêques de Cologne et de Posen. Puis, quand on trouverait moyen de pourvoir d'un commun accord tous les sièges vacans en droit ou en fait, les nouveaux titulaires pourraient encore parfois se laisser entraîner à des provocations ou des imprudences. On l'a vu récemment par l'exemple du prince-évêque de Breslau ; l'ancien curé de Sainte-Hedwige de Berlin, dont le passé semblait garantir l'avenir, Mgr Herzog, n'avait sans doute pas consulté Rome avant de publier son mandement sur les mariages mixtes. Après une guerre aussi longue et ardente que celle déchaînée par le *Culturkampf*, le Vatican ne saurait inspirer à tous les combattans d'hier un esprit de paix et de soumission. Quand on a

soulevé d'aussi violentes tempêtes, aucun *Quos ego* ne peut subitement calmer les flots. Aussi, malgré les intentions conciliantes du saint-père et la lassitude du gouvernement allemand, la situation religieuse de l'Allemagne reste-t-elle toujours précaire, à la discrétion d'un ministre prompt à tous les reviremens, à la merci des passions ou des calculs des partis extrêmes.

V.

De l'autre côté des Vosges, chez le peuple qui, du VIIe siècle au XIXe, s'était montré le soldat de l'église, chez les vaincus de 1870, Léon XIII, à son avènement, ne rencontrait pas de moindres difficultés que dans le nouvel empire germanique. Si la France et le saint-siège étaient officiellement en paix, si entre eux restait toujours en vigueur le grand traité de 1801, les hommes au pouvoir ne dissimulaient pas leur hostilité contre l'église. Le gouvernement, glissant de main en main, semblait près d'échoir aux partis dont toute la politique se résume dans la haine du catholicisme et qui, pour la république à peine affermie, ne paraissent concevoir d'autre mission que de déraciner le christianisme. Cette campagne de paroles blessantes et de mesures de défiance, tout ce système de taquineries et de vexations contre le clergé, Léon XIII, malgré certains conseils, s'est efforcé d'en adoucir les rigueurs et de l'empêcher de dégénérer en guerre ouverte entre l'état et le saint-siège. C'est peut-être en France, en face des gouvernemens ou des partis qui lui étaient le plus foncièrement hostiles, que Léon XIII s'est montré le plus modéré et le plus prudent. Aux actes les moins amicaux des gouvernans, aux menaces bruyantes, aux injures, aux cris de guerre du radicalisme, Léon XIII, en dehors des solennelles objurgations et des virulentes métaphores qui constituent les lieux-communs des bulles papales, n'a guère répondu que par des prévenances et de bons procédés, évitant de donner aucune prise au mauvais vouloir du gouvernement français, acceptant sans résistance ses choix épiscopaux, et, alors que tant d'ennemis harcelaient chez nous le clergé, maintenant au dehors, en Orient, la vieille solidarité de la France et du saint-siège, nous donnant même, au besoin, à Tunis un concours qui n'est point à dédaigner.

Dans cette politique d'apaisement, Léon XIII s'était associé un nonce fait pour en personnifier l'esprit. Homme d'église, jeté au milieu de politiciens libres penseurs qu'effarouchait le costume ecclésiastique; homme du monde aux manières élégantes, aux traditions aristocratiques, perdu dans les salons démocratisés de nos ministères; sans préjugés vis-à-vis des partis comme sans prévention contre les personnes; unissant à la souplesse slave la finesse

italienne, le représentant du pape, sans craindre le scandale des bonnes âmes ou la mauvaise humeur des mondains, avait su nouer d'excellentes relations personnelles avec l'Élysée et le quai d'Orsay, avec des ministres hérétiques ou positivistes. Malgré le parti-pris auquel il se heurtait, en dépit des obstacles inconsidérément jetés sur sa route par quelques-uns de ceux qui eussent dû la lui aplanir, M. Czacki eût remporté des succès s'il avait été en face de véritables hommes d'état, si les affaires se décidaient encore de cabinet à cabinet, et non dans l'ombre des couloirs des chambres ou dans les conciliabules d'anonymes comités électoraux. N'a-t-il pu gagner des adversaires qui ne se sentaient pas toujours la liberté d'agir à leur guise ou l'énergie de céder à leurs secrètes convictions, le dernier nonce n'en a pas moins bien mérité du saint-siège en modérant le zèle imprudent de ses amis et en enlevant des armes à l'hostilité de ses ennemis. N'a-t-il su épargner à l'église certaines épreuves, il a parfois pu contribuer à en tempérer les rigueurs et à éloigner des extrémités auxquelles on semblait pousser des deux bords opposés. Il a, en tout cas, montré à tous ceux qui ne ferment pas volontairement les yeux que, pour le maintien de la paix religieuse, la France républicaine avait tout profit à rester en relations diplomatiques avec le saint-siège et à ne point dénoncer le traité bientôt séculaire du concordat. N'eût-il rien fait d'autre, le cardinal Czacki n'aurait pas en vain usé ses forces et compromis sa santé.

De toutes les négociations entamées sous Léon XIII, les plus curieuses et les plus caractéristiques de sa politique, celles qui, dans leur insuccès même, font peut-être le plus d'honneur à son sens pratique, sont les secrètes négociations engagées entre M. Czacki et M. de Freycinet à propos des congrégations, avant l'exécution des décrets de mars. Bien qu'on lui ait attribué peu de goût pour l'esprit de la compagnie de Jésus, Léon XIII n'était assurément pas homme à renouveler envers elle le procédé radical de Clément XIV. La papauté ne pouvait se résigner à pareille amputation que sous la pression unanime des cabinets, alors qu'en cédant à leurs désirs, elle semblait en droit d'espérer le concours actif des gouvernemens. S'il ne lui était pas permis de sacrifier un ordre religieux pour en préserver un autre, Léon XIII s'est gardé d'adopter la politique intransigeante du tout ou rien. Au lieu de se borner à d'impuissantes récriminations ou de brandir l'épée surannée de l'excommunication, il a recouru à la diplomatie. Il ne s'est pas fait scrupule de traiter avec les auteurs des lois sacrilèges ni de paraître leur faire des concessions. Au lieu de venger les jésuites, irréparablement frappés, il a cherché les moyens de sauver les autres con-

grégations en leur faisant donner satisfaction au gouvernement de la république, sans affaiblir les droits juridiques et la situation légale des associations en cause. Ce moyen, on s'était flatté de le trouver dans une déclaration qui, de la part des ordres monastiques, n'était guère moins qu'une reconnaissance formelle de la république, un acte de loyalisme non sans analogie avec le serment imposé en certains états au clergé. Aussi pareil engagement excitait-il l'indignation des plus ardens zélateurs de l'ultramontanisme et soulevait-il la répulsion des politiques qui voulaient faire du catholicisme le patrimoine et l'instrument d'un parti. Si cette solution a échoué, c'est que, derrière le ministère responsable, se cachaient des influences ennemies de toute conciliation, systématiquement décidées à jeter la France dans un *Culturkampf* afin d'occuper l'humeur inquiète du pays, de donner aux appétits de la démocratie un os à ronger, de distraire les masses des grands problèmes politiques et économiques; c'est qu'en réalité, le pouvoir effectif était aux mains d'hommes qui, par un spécieux calcul, professent que, dans un pays libre, il doit toujours y avoir une question, pour ne pas dire une plaie, ouverte, et que la question religieuse est encore la moins périlleuse de toutes, la plus facile à faire traîner en longueur et la moins aisée à envenimer, la plus avantageuse pour le charlatanisme des empiriques en même temps que la moins grave pour la santé de l'état.

Les avances consenties par le représentant du pape ont beau avoir été repoussées et le saint-siège avoir ainsi inutilement froissé nombre de ses enfans; les décrets de mars, qui ne semblaient d'abord qu'un épouvantail, ont beau avoir été appliqués au tranquille trappiste et au libéral dominicain, aussi bien qu'au remuant jésuite; l'église enfin, menacée dans ses écoles, dans le recrutement de ses prêtres, dans ses moyens matériels d'existence, a eu beau se trouver en face de nouveaux périls, les *zelanti* de l'ultramontanisme, les fougueux prôneurs des anathèmes ont eu la douleur de ne pas voir les foudres romaines s'abattre sur la tête des « persécuteurs. » Le saint-père ne leur a même pas donné la consolation de retirer de Paris son représentant. Tandis que l'Italie laissait son ambassade en France vacante, le vicaire du Christ est demeuré en relations officielles avec la république française. Le nonce pontifical a, comme leur doyen, continué à offrir chaque année au président de la république les vœux des représentans des puissances, et, durant le court ministère du 14 novembre, on a vu l'envoyé du pape, assis en face du ministre des affaires étrangères, présider de bonne grâce les dîners diplomatiques de l'auteur de la formule : « Le cléricalisme, voilà l'ennemi ! »

C'est qu'à l'inverse de certains conseillers, Léon XIII tient à ne

pas rompre avec la fille aînée de l'église, alors même qu'elle semble mettre sa gloire à n'être plus que la fille aînée de la révolution. En dépit des efforts déployés autour de lui par les partis intéressés à enrôler le saint-siège dans leurs rangs, le Vatican n'entend pas épouser leurs querelles; il se refuse obstinément à s'inféoder aux ennemis déclarés de la république. La papauté se garde de faire cause commune avec ceux qui proclament que hors la monarchie pas de salut; c'est là un dogme que Rome ne veut pas inscrire dans son catéchisme. Léon XIII a beau n'avoir guère à se féliciter des républicains, s'il déplore dans ses discours ou ses bulles certains de leurs actes, il ne néglige aucune occasion de répéter que l'église est indifférente aux formes de gouvernement, qu'elle peut aussi bien frayer avec les républiques qu'avec les monarchies. Il prend soin de l'écrire lui-même à l'archevêque de Paris au lendemain des décrets contre les congrégations. Au Vatican, du reste, on est assez loin et assez haut pour apercevoir le tort presque irréparable que s'est pour longtemps fait le clergé français en se laissant bruyamment associer par le 16 mai 1877, comme par le 24 mai 1873, aux revendications des partis monarchiques. On sent que, dans un pays comme la France, où les révolutions ont coupé les racines souterraines de la monarchie, toute alliance de l'église avec les partisans des dynasties déchues tourne inévitablement contre elle, car, après la défaite, c'est toujours au clergé de payer les frais de la guerre. S'il ne tenait qu'à Rome, toute compromission de ce genre aurait depuis longtemps cessé : le Vatican ne se soucie point de voir le clergé s'infliger volontairement le supplice de Mézence; mais, ici encore, bien que dans la majorité de l'épiscopat, Rome ait rencontré plus de prudente docilité qu'en Belgique, si ses efforts ont été déjoués, cela tient en partie à ce que, dans le clergé et parmi les laïques surtout, les catholiques ont été moins sages ou moins clairvoyans que leur chef.

Cette patience, cette longanimité du Vatican vis-à-vis de la France républicaine n'est point uniquement, comme on l'imagine parfois chez nous, une tactique hypocrite, inspirée par les nécessités du moment. Devant la marée montante de la démocratie, la papauté ne veut pas lier indissolublement sa cause à celle des monarchies. Depuis 1870, en tout cas, le saint-siège est personnellement beaucoup moins intéressé au maintien des trônes. S'il a des griefs contre les républiques, il n'a pas eu toujours à se louer des dynasties : laquelle n'a une fois chassé des moines et réprimé le clergé? Depuis la perte du pouvoir temporel, depuis que le pape n'a plus sa place parmi les souverains, le Vatican redoute peut-être moins l'avènement de la république, au nord ou au sud des Alpes, que

ne se le figurent d'ordinaire catholiques et libres penseurs. Devant les perspectives qui épouvantent la plupart des conservateurs politiques, il peut entrevoir des chances d'un rôle nouveau, des occasions de revanche pour l'église. Certes, par déférence pour les monarchies dont il peut encore espérer le concours, non moins que par méfiance pour la démocratie qui, en Europe, n'a rien épargné pour s'aliéner l'église; par respect de l'esprit traditionnel et du principe d'autorité, dont la papauté se donne comme la plus haute personnification, autant que par antagonisme avec la révolution, qui n'en veut pas moins à l'église qu'aux rois, le saint-siège n'est nullement enclin à précipiter le cours des destinées de l'Europe, à aplanir les voies des transformations possibles, à ébranler de ses mains ce que d'autres minent sourdement; mais la catastrophe, si elle devait jamais venir, ne le prendrait probablement pas au dépourvu, et, avec l'admirable souplesse dont il a donné tant de preuves, elle le trouverait peut-être prêt à tirer parti du bouleversement intérieur des états.

En attendant l'heure de ces hypothétiques révolutions, le Vatican continue à montrer aux souverains et aux états la religion comme la seule base de l'ordre social et de la fidélité des peuples. Une des raisons pour lesquelles le saint-siège est aujourd'hui loin de faire des vœux pour la chute des trônes, c'est que la papauté n'a point désespéré de reprendre sa place parmi les rois de ce monde. Elle compte encore sur eux pour l'aider tôt ou tard dans cette restauration. Le jour où elle viendrait à perdre toute foi dans l'appui des couronnes, la papauté ne serait pas loin de s'en détacher et de tenter d'autres voies, dussent-elles être périlleuses. Si Rome arrivait à se persuader que la monarchie ne peut être relevée pour le successeur de saint Pierre, elle se résignerait aisément à la voir s'écrouler partout autour d'elle, dans son voisinage immédiat particulièrement. Un jour viendra peut-être où l'on entendra dire : Si le vicaire du Christ ne doit plus être roi, plus de roi!

Avec la monarchie italienne la papauté a déjà une attitude toute spéciale, radicalement différente de celle qu'elle affiche vis-à-vis de tous les gouvernemens. Tandis qu'à tous les états, à tous les régimes, catholiques ou non, le saint-siège fait des avances significatives, Léon XIII est demeuré en face du gouvernement italien, dans une réserve absolue, ne tentant rien, n'offrant rien, se montrant, avec un peu plus de retenue dans la forme, non moins inflexible que son prédécesseur. Et cela vis-à-vis du gouvernement qui semblait le plus en droit de compter sur la modération du souverain pontife, dans l'état où le clergé et les catholiques étaient le plus désireux de voir une réconciliation, le plus disposés à lui faire des sacrifices. C'est là, où les idées de transaction eussent été le mieux accueillies

des pouvoirs civils et de la masse des fidèles, que Léon XIII s'en est le plus délibérément écarté ou qu'il a manifesté le plus d'exigences. D'où vient ce contraste entre la condescendance du pape en dehors de la péninsule et sa raideur à Rome? Pourquoi faut-il dire : Vérité au-delà des Alpes, erreur en-deçà? C'est qu'en Italie la monarchie unitaire s'est faite aux dépens des états de l'église, et le pape, qui vit en paix avec les républiques les moins cléricales, ne veut point d'accommodement avec la dynastie installée dans son palais du Quirinal.

Le plan de Léon XIII, en ceignant la tiare, semble avoir été de signer la paix avec les autres gouvernemens, de s'en faire si possible des amis ou des alliés, pour concentrer tous ses efforts sur l'Italie et peser de tout le poids de la chrétienté sur elle. Dans la liquidation de la succession de Pie IX, Léon XIII aurait voulu s'arranger à l'amiable avec les débiteurs étrangers, pour être mieux à même de faire valoir ses droits sur l'antique héritage du saint-siège et revendiquer la propriété de la maison où il habite. Au milieu de toutes les difficultés où se trouve engagée l'église sur tant de points du globe, la question capitale pour le Vatican, celle qui toujours prime les autres, c'est la question romaine, c'est celle de sa demeure, de sa vie domestique. Et l'on ne saurait s'en étonner ; ce qui est en jeu au-delà des Alpes, en Allemagne, en France, en Suisse, en Belgique, en Irlande, en Pologne, c'est bien l'église catholique, mais ce n'est qu'une partie, qu'un membre de l'église. A Rome, au contraire, ce qui est en jeu, c'est la papauté même, c'est-à-dire la tête et le cœur du catholicisme. Une seule chose peut surprendre, c'est la décision et l'insistance avec laquelle un homme qui pèse ses paroles comme Léon XIII se plaît à proclamer et à répéter solennellement que la situation actuelle du saint-siège est intolérable. C'est là un grand mot qui semble devoir engager à de grandes résolutions. Le sort du saint-siège, depuis 1870, depuis la mort de Pie IX surtout, est-il aussi pénible et précaire que persiste à l'affirmer le saint-père? Quels sont les motifs de ses doléances, quels sont ses espérances et ses calculs, quels sont les sentimens de ses amis et de ses adversaires? de quelle manière peut se dénouer ce problème que le Vatican se refuse à considérer comme résolu? Ce sont là des questions qu'on ne peut trancher sans jeter un coup d'œil sur les conditions de l'Italie actuelle et de la monarchie de Savoie, sans voir ce que la papauté et la royauté peuvent craindre ou espérer l'une de l'autre.

ANATOLE LEROY-BEAULIEU.

DANS LE MONDE

DERNIÈRE PARTIE (1)

XII.

Les deux hautes portes cochères peintes en vert sombre de l'hôtel Riva étaient closes, au contraire de ce qui avait lieu d'habitude le vendredi, jour de réception de la princesse, où, larges ouvertes pour l'entrée et la sortie des voitures, elles laissaient voir aux passans la grande cour sablée, pleine d'équipages, et le vaste perron dont les marches de pierre étaient sans cesse gravies et descendues par des pieds féminins, quelquefois un peu longs, mais presque toujours minces et de forme patricienne. — Le suisse, interrogé par Trémont, apprit au visiteur que la princesse avait tenu, la semaine précédente, ses dernières assises du vendredi, mais que, néanmoins, elle était chez elle, venant de rentrer.

L'hôtel Riva est célèbre dans toutes les capitales du monde civilisé ; il n'est guère de souverain en rupture de trône, ou de prince héritier voyageant pour son instruction ou son plaisir, qui n'y ait été reçu au milieu d'invités choisis; on y mange, on y danse, on s'y décollète en noble compagnie, quoique, là comme ailleurs, les infiltrations de l'argent dans la société s'accusent parfois en taches déplaisantes sur le fond aristocratique des réunions triées. C'est là que

(1) Voyez la *Revue* du 15 octobre et du 1er novembre.

se trouvent les colonnes d'Hercule du luxe contemporain; plus loin, il n'y a rien que la féerie, le rêve et l'absurde. Depuis le vestibule, où se tient en permanence une escouade de laquais poudrés et molletés à ravir, jusqu'à la salle de bains, où se voient des robinets d'argent ciselé ayant authentiquement pleuré sur le corps quasi royal de la Pompadour, tout est riche, éblouissant, splendide, — trop riche, trop éblouissant, trop splendide pour une femme dont le mari rattache sa filiation à une illustre *gens* de la république romaine et qui a l'air de prendre au sérieux cette facétie généalogique.

Roger fut reçu dans un petit salon Louis XV. La princesse, ainsi que la plupart des femmes aimant les joyeusetés de la vie parmi les recherches et les conventions du monde, est particulièrement éprise de cette époque, entre toutes aimable par ses élégances débraillées, de même qu'une infinité de mondaines plus chastes ou plus réservées se montrent entichées du Louis XVI, plus pur comme goût et comme reflet de mœurs, plus poétique surtout, grâce au souvenir de celle qui est restée la Reine, comme saint Paul, l'Apôtre, comme Aristote, le Philosophe. La décoration, tout autant que l'ameublement de l'hôtel, se ressent forcément de cette prédilection marquée, et les guirlandes, les volutes, les médaillons, tout le fouillis rococo de l'ornementation surchargée de ce style *courtisanesque* du règne du La France de Du Barry déshonore les murailles, les corniches, les plafonds d'un grand nombre de pièces de cette demeure princière, qui, pourtant, par ses dimensions, est plutôt un palais de souveraine qu'une bonbonnière à favorite. Donc, la princesse aime le Louis XV, et une de ses prétentions est d'être, elle aussi, du temps. Elle y met tout son art, qui est grand, tout son aplomb, qui est immense, toute sa grâce, qui est réelle, et toute son inconduite, qui est prodigieuse; s'il manque quelque chose à la restitution du type, la faute n'en est point à elle, mais au travail destructeur des années et des révolutions, qui a brisé le cadre social où pouvaient sans discordance s'épanouir les attraits légers d'une trop légère société. D'ailleurs, toutes les tentatives de pastiche s'exerçant sur les mœurs sont d'avance condamnées, ce qui explique que les grandes dames de la cour impériale, qui, de 1865 à 1870, ont joué au XVIIIe siècle comme on joue au corbillon, soient restées... Napoléon III.

— Eh bien! plus trace de cette chute affreuse? dit la princesse avec son sourire des jours de branle-bas.

Et, tout de suite, elle se mit à être aimable comme lorsqu'elle tenait à plaire, avec cet entrain de coquetterie, cet élan de provocation, cet en-avant du geste et de la tenue, qui disaient son insouciance et son mépris du licite, du convenable, de la pudeur. —

Pour la première fois, elle tenait Roger sous son regard librement expressif, en un vrai tête-à-tête, et cette femme mince, un peu longue, élégante, gracieuse, mais non jolie, quoique séduisante en somme, dont le petit œil de couleur brune, agrandi et ombré au crayon noir, ne se baissait et ne se dérobait jamais que par tactique, troublait profondément le jeune homme. Mais il la voyait d'autant moins désirable qu'elle s'offrait davantage, et un vague état de malaise ne tarda pas à devenir son impression dominante. Il trouvait, d'ailleurs, aux manèges de l'entreprenante princesse comme un manque de grâce, — la gaucherie qui accompagne toutes les dérogeances. Aussi cherchait-il en vain des mots et des attitudes qui fussent en situation.

— Oui, disait la princesse, attribuant à la timidité le maintien désespérément décent de son interlocuteur, il y a des hommes qui se croient tout permis avec une femme moralement divorcée, et le personnage d'Ariane est souvent bien difficile à tenir dans le monde. Les hommes d'un certain âge surtout sont incroyables d'aplomb et d'impertinence. Comme si l'on avait, en général, la tentation de courir les petits sentiers en compagnie d'un barbon! Pour être à l'abri des attaques de ces vieux voltigeurs et des atteintes de la méchanceté qui leur sert souvent à venger leurs défaites, il faudrait avoir le courage de se cloîtrer, et on ne l'a pas toujours.

— Heureusement! dit Roger avec un sourire aimable, quoique dépourvu de conviction.

— Bah! cela vous est bien égal; à votre âge, on ne tourne guère autour de femmes comme moi... comme nous, pourrais-je dire, car nous sommes pas mal d'esseulées, pas mal de victimes d'un mauvais appareillement, mariées de loin, trop ou pas assez... Et même, tenez, c'est ce qui me plaît de la jeunesse actuelle; elle est bien plus tranquille, bien moins... comment dirai-je? bien moins chercheuse d'aventures que l'ex-jeunesse...

Et, tout en débitant ses petites phrases provocatrices, où elle mettait un soupçon d'ironie avec un rien d'apparente franchise, de manière à pousser aussi loin que possible sans avoir l'air de se couper par trop délibérément la retraite, elle avait des clins d'œil qui avivaient et modéraient tour à tour la flamme de sa prunelle, jonglant avec ses regards comme un acrobate japonais avec des couteaux. Sa svelte et serpentine personne semblait, par instans, se dresser avec le mouvement de tête d'une couleuvre qui s'oriente, puis, dans un repliement soudain, se pelotonnait au fond du petit fauteuil de satin brodé où elle était assise, comme si, ayant flairé, dans une réplique ou dans une interrogation de Roger, un vestige de tendresse ou une velléité d'attaque, elle fût retombée sur elle-même, rassurée ou déconfite. — A ce jeu, un homme finit toujours

par être pris, et la femme qui a le front de recourir à de pareils procédés est d'avance assurée de vaincre.

Il n'y eut plus bientôt pour Roger à se demander quelle femme était cette princesse, ni jusqu'où elle pouvait descendre : elle était toute-puissante avec ses appétits de vice, son habitude de la conquête et son inébranlable aplomb qu'étayaient encore sa fortune et son rang; et la preuve, c'est que lui, tout à l'heure rebelle à l'ensorcellement, le voilà maintenant presque aux pieds de la sorcière, penché vers le petit fauteuil, résolûment aimable, sur le point de devenir entreprenant.

Les choses en étaient là, — c'est-à-dire un peu plus loin qu'il n'est utile de les mener dans un salon, — quand des pas se firent entendre derrière la porte. Roger n'eut que le temps de reprendre une posture de visiteur honnête, et un valet introduisit le baron de Rochegarde.

C'était un homme d'extérieur charmant que le frère de Madeleine, quoiqu'il fût visiblement fatigué par le jeu. — Les femmes dessèchent et le jeu brûle, comme disait le marquis du Gasc, qui n'était ni desséché ni brûlé. — La taille était haute et fine; l'allure, de distinction bien française, ni raide ni ondulante; la tête impertinente, d'une impertinence renforcée, grâce au monocle de l'œil droit, mais cependant agréable, par suite de l'harmonie des traits.

La princesse et Roger avaient repris leurs places et leur dignité respectives avant l'entrée du baron, juste à temps pour qu'on ne vît rien de leur façon de comprendre les visites. Mais il régnait un froid qui ne pouvait manquer de faire entendre au nouveau-venu qu'il était arrivé mal à propos. Après les trois secondes de silence qui avaient suivi les premières paroles échangées et que Rochegarde avait employées à une courte inspection, ainsi qu'à un sourire presque intérieur, tant l'ironie en avait été discrète, la princesse mit sur le tapis la fin prochaine de ce que les Londoniens appellent *la saison*, et le baron, avec son aisance habituelle, causa, non sans esprit et tout à fait comme s'il n'eût rien remarqué. Il avait seulement un regard un peu vague, — un regard d'homme gênant qui est gêné, tout en ayant trop d'usage pour le laisser voir.

Roger pestait à part lui contre l'intrus, et ce, d'autant plus sincèrement qu'il ne l'aimait guère. Il se souvenait de ce qu'avait été le personnage en sa première jeunesse, alors que, possédant encore un maigre patrimoine qui eût pu faire une dot pour Madeleine, il était venu à Paris dissiper ces chétives ressources, sans même savoir discerner nettement de ce qui lui appartenait en propre ce qui revenait à sa sœur. Puis, venait le souvenir des bruits fâcheux ayant couru sur ce gentilhomme un instant dépenaillé, à qui la fréquentation des cercles borgnes n'avait pas tardé à faire d'agréa

bles revenus. Et c'étaient encore certains racontars, chuchotés plus bas, où il était question d'argent emprunté sur parole et non rendu; c'était aussi l'interprétation donnée à la vie très large que menait ouvertement Rochegarde depuis le mariage de sa sœur, sans avoir même essayé de demander au travail l'aisance dont il avait si grand besoin. — Tout cela n'était pas de nature à rendre sympathique l'élégant baron, et s'il eût eu le coup d'œil et le poignet moins sûrs à de certains jeux plus sérieux que le baccarat et l'écarté, on le lui eût bien montré. Mais ce n'était pas un grec, après tout, un homme à qui l'on pût refuser toute espèce de partie, et il avait soin d'être toujours assez arrogant pour qu'on fût en demeure de l'insulter en face ou de lui faire bon visage; aussi lui souriait-on, sauf à se dédommager derrière son dos par de lâches clabauderies : plus prudens que des roquets, les hommes de son monde ne lui aboyaient point aux jambes, attendant qu'il eût fermé la porte en s'en allant pour donner de la voix sur sa trace. Héritier du caractère de sa race, moins l'honneur, on avait retrouvé en lui, dès le début de sa carrière d'aventurier, avec la gueuserie de ses ancêtres, l'humeur batailleuse d'une ascendance où les capitaines de reîtres et d'estradiots avaient précédé les lieutenans de mousquetaires et les mestres de camp. A vingt-deux ans, il avait mis en terre deux honnêtes grincheux mal inspirés, qui étaient venus frotter leur mépris à son altière rancune, puis il s'était engagé et avait acheté de quelques pintes de son sang, versées à Gravelotte et sous Metz, deux bouts de ruban, l'un jaune liséré de vert et l'autre rouge, qui, transformés à sa boutonnière en attrape-nigauds, lui avaient longtemps servi à se faire respecter sans flamberge.

Mais Roger songeait surtout à ce qui avait été dit des relations probables du baron avec la princesse. On prétendait qu'ami intime du prince Riva, — lequel ne lui cédait guère en déshonneur, — il exploitait la femme de compte à demi avec le mari, — ce qui eût été un peu bien Régence.

Dès qu'il crut pouvoir le faire sans avoir l'air de battre en retraite devant le nouvel arrivé, Roger prit congé de la princesse.

— Il paraît, dit-elle, qu'on vient d'organiser une seconde réunion à la Marche pour renouveler la petite fête du printemps, trouvée charmante; c'est pour mardi. On vous verra?

— Certes; j'y manquerai d'autant moins que j'étais dans mon lit, emmailloté de bandages, lors de la première.

— Alors, à mardi!

Les deux hommes échangèrent une de ces poignées de main qui n'engagent à rien, mais brûlent les doigts aux gens de nature franche, comme l'était Roger. C'était pour lui une véritable souffrance, toutes les fois qu'il en fallait venir à cette démonstration

banale, et, si le baron n'eût été le frère de Madeleine, s'ils ne se fussent connus, pour ainsi dire, de naissance, nul doute que le jeune homme ne se fût soustrait à cette obligation, qui était depuis longtemps onéreuse à ses sentimens de délicatesse et d'honneur.

Restés en présence l'un de l'autre, Rochegarde et la princesse se regardèrent, ayant l'air de ne savoir par quel bout prendre la conversation.

— Vous connaissez beaucoup M. de Trémont? dit enfin le baron.

— Il m'a été présenté, au commencement de l'hiver, par votre sœur. Il est charmant.

— C'est mon avis, et nous ne sommes pas seuls à le penser.

— Cela ne m'étonne pas. Mais est-ce que cela vous chagrine?

— Quoi?

— Qu'il soit généralement apprécié?

— Cela ne pourrait chagriner qu'une femme.

— Moi, par exemple?.. Oh! ne vous gênez pas.

— Rien ne m'autorise à supposer que ses succès puissent vous empêcher de dormir.

— Au fait, puisque vous êtes bien informé, faites-moi votre petite chronique. Il a donc de nombreux succès?

— De nombreux, je l'ignore, mais de flatteurs, assurément.

— Allons! citez, pendant que vous y êtes.

— Ses succès dans le monde n'appartiennent pas à *ma chronique*, comme vous dites; je ne nomme jamais les femmes, en pareil cas.

— Pas même celles dont vous mettez à mal la vertu?

— Celles-là, bien entendu, moins que les autres.

— Allons, tant mieux! Mais, quand la chose se passe ailleurs que dans le monde, vous nommez?

— Oh! volontiers.

— Eh bien! dites.

— On raconte que le jeune Trémont est infiniment lié avec Jane Spring, ce qui fait sensation, vu que la personne en question est moins abordable que beaucoup de mondaines.

— Merci pour nous!.. Il est infiniment lié, dites-vous, avec cette... demi-dame, mais *infiniment* n'est pas *indéfiniment*, si je ne me trompe; il n'y a donc là de quoi désoler personne. Après?

— Le reste se passe dans le monde; cela ne me regarde pas.

— Peste! quelle discrétion!

— Tout ce que je puis vous dire, c'est que son cœur est plein comme un œuf.

— Vous avez des comparaisons... décourageantes, dit la princesse en se levant avec un sourire. Il faut que je m'habille. Vous me pardonnez de vous mettre dehors?

Le baron n'avait pas l'air content; il s'en alla avec une bouche si

pincée qu'on ne voyait plus ses lèvres, qu'il avait fort minces, et c'était un symptôme non équivoque de grande contrariété.

XIII.

On était à la veille du grand prix. Roger passa sa soirée au club. — Malgré son très jeune âge, il avait été admis dans le cénacle, au commencement de l'hiver. Son aïeul avait été un des fondateurs et son père une des illustrations sportiques de la maison; aussi le nom de Trémont était-il un merveilleux talisman pour ouvrir une porte moins complaisante et moins hospitalière que beaucoup d'autres d'aspect plus grave et plus imposant. On n'entre pas là comme dans un moulin; Rohannet en savait quelque chose, lui qu'on avait dû dissuader de se présenter pour lui épargner un échec. Et cependant, le vicomte était très aimé; on appréciait sa gentillesse, son élégance, ses formes restées polies en dépit du flot envahissant des vulgarités mondaines. Mais les hommes d'âge dont la voix est prépondérante dans les discussions préparatoires qui précèdent tout scrutin lui reprochaient, sinon d'avoir vécu joyeusement, du moins d'avoir eu la joie bruyante : on estime, au club, que le suprême bon goût, pour un homme comme pour une femme, consiste à ne pas trop faire parler de soi. — Roger, lui, semblable aux peuples et aux gens heureux, n'avait pas d'histoire.

Le club était animé. Indépendamment des fidèles, beaucoup d'intermittens, puis des ruraux de passage, enfin des membres étrangers venus pour la solennité du lendemain. Les conversations n'étaient pas aussi chevalines que l'on pourrait être tenté de le croire. On causait, comme toujours, par groupes, et, sauf parmi les vieux convaincus, de plus en plus rares, et parmi les jeunes parieurs, assez nombreux depuis trois ou quatre ans (car on avait jugé opportun d'infuser pas mal de sang nouveau dans l'association vieillissante), il était question d'une foule de choses parfaitement étrangères aux grands intérêts de l'élevage et de l'entraînement du pur-sang. C'était à peine si, de loin en loin, on pouvait saisir quelque bribe de doléances sur la dégénérescence si réellement affligeante d'une race qui menace de ne plus même donner deux ou trois produits, chaque an, capables de faire 2,000 mètres au galop deux fois de suite au même train. — Tandis que, dans un coin, l'incertitude et l'irrégularité des récentes performances défrayaient la causerie, dans un autre coin, le comte de La Tour d'Aunis, gros garçon robuste qu'écrasait pourtant son nom, racontait lourdement une histoire leste, vulgaire par le fond, mais piquante par les détails, et qui eût pu, dans la bouche d'un homme d'esprit, sembler une vraie friandise. Un nom de femme fut pro-

noncé. Le duc de Saveuse, qui était investi des fonctions de censeur et sommeillait doucement, ainsi que devraient toujours le faire les censeurs, se réveilla :

— Voyons, voyons, mon cher, pas de noms propres... Et puis, gazez, que diable! ces choses-là, ça n'est drôle que dans la demi-teinte.

Sur quoi le duc se rendormit.

Il était tard. Roger qui s'ennuyait, ayant sur les bras, depuis deux heures, un vieux beau qui lui parlait de son père sans rencontrer la note affectueuse grâce à laquelle on subit de bon cœur des radotages séniles où revit la jeunesse de ceux qu'on a perdus, Roger allait se retirer, quand le marquis du Gasc entra. — Le marquis vint se mêler au groupe près duquel le jeune homme endurait son supplice.

— Je sors du petit club, dit-il tout de suite, coupant presque la parole au comte de la Tour d'Aunis; il vient de s'y passer quelque chose de fort sale. Le baron de Rochegarde était assis au jeu, à côté de Ruthières, l'ancien agent de change. Ruthières, qui gagnait, en avait devant lui pour pas mal d'argent. Le baron perdait. A un certain moment, pendant que Ruthières était occupé à un règlement de compte ou à une conversation intéressante, je ne sais lequel, Rochegarde s'est penché vers lui; il lui a dit quelques mots que je n'ai pas saisis et que Ruthières n'a pas saisis davantage, vu que, tout en feignant d'entendre très bien, selon l'usage, il est sourd des deux oreilles, sourd à prendre le bruit d'une poudrière qui saute pour un murmure de brise. Rochegarde a alors emprunté à la masse une grosse somme. Un peu plus tard, quand il s'est agi de régler, Ruthières, après avoir fait son compte, a dit à Rochegarde qu'il lui était dû trois mille louis; là-dessus, Rochegarde s'est récrié, prétendant n'en devoir que cinq cents. Ruthières n'a pas entendu ce que lui a dit Rochegarde et personne ne l'a entendu, mais on a vu le baron faire un emprunt à Ruthières et certainement de plus de cinq cents louis. C'est là qu'on en est. L'affaire fait un bruit du diable là-bas; on est très monté contre Rochegarde. Que croire?

— Parbleu! dit Trémont, qui avait écouté et ne fut pas maître de sa parole, il faut croire que M. de Ruthières est volé.

A cette affirmation catégorique de l'infamie du baron, tout le monde se regarda, puis regarda Trémont. Celui-ci venait de traduire, en un élan de franchise, l'impression générale.

— Au fait, monsieur de Trémont, dit du Gasc, vous connaissez le baron mieux que qui que ce soit ici. Vous le croyez vraiment capable d'une action aussi carrément... malpropre?

— Oui, dit Roger en se levant.

Et il s'en alla, regrettant à cause de Madeleine, mais seulement

à cause d'elle, les mots sévères qui avaient inopinément sauté de son cœur sur sa langue.

— Dites donc, s'il y a des *potineurs* ici, coula M. de La Tour d'Aunis dans l'oreille du marquis du Gasc, le petit Trémont a eu la langue un peu longue; ça pourra lui faire raccourcir les oreilles par le baron, quand cette affaire d'emprunt sera arrangée. Car ça s'arrangera, vous savez? Rochegarde paiera avec l'argent de sa sœur, et tout s'expliquera officiellement par un malentendu, sauf la liberté pour chacun de garder sur l'incident son appréciation personnelle.

— N'importe! dit le marquis, c'est ignoble. Ignoble et stupide, car, dès l'instant qu'il considère sa sœur comme étant née, ou plutôt comme s'étant mariée pour lui faire des rentes, le baron pourrait s'en tenir à ce genre d'exploitation; au moins, ça ne sortirait pas de la famille.

— Que voulez-vous? la seconde nature, la force de l'habitude... D'ailleurs, il est en plein dans la déveine, ce pauvre Rochegarde; on dit qu'il a perdu trois cent mille francs depuis le mois de janvier. C'est égal! c'est désolant pour une femme comme la duchesse d'Altenay d'être si mal apparentée... Quant à payer, il paiera; n'a-t-il pas deux coffres-forts à sa disposition : celui de sa sœur et celui... d'une autre femme, d'une princesse?

— Dieu! que vous avez une langue intempérante, mon pauvre La Tour!

— Mais non, mais non... Tenez, je viens de parler de la duchesse d'Altenay; vous ai-je dit ce qu'on m'a raconté?

— Bon! je suis sûr que vous allez me faire dresser les cheveux sur la tête, et mes cheveux ne sont plus en nombre pour faire figure dans cette attitude verticale. Je vous fuis... Adieu...

L'aventure du petit club était en train de faire le tour du grand; tout le monde en parlait, et il y avait dans les appréciations moins de réserve qu'on n'en avait jusque-là montré à l'égard des faits et gestes du baron. Toutefois, personne n'avait été aussi carré que Roger, si ce n'est peut-être dans ces conversations à deux où l'on a moins à craindre les indiscrétions formelles, chacun étant sûr que son partenaire ne le pourra trahir sans signer sa trahison.

Le lendemain dimanche, trois journaux du matin, — de ceux pour lesquels les histoires de ce genre, imprimées toutes fraîches, sont une vraie bonne fortune, parce qu'elles embaument l'information mondaine, l'information qui n'émane pas d'un reporter à la tâche, — trois journaux racontaient le scandale du petit club, avec initiales à l'appui.

A dix heures, Madeleine étant à peine levée, la comtesse Beuvrard faisait irruption dans sa chambre et la mettait charitablement au courant, avec force bonnes paroles, de ce qui allait se colporter

partout sur le compte du baron. Elle ajoutait même à ses bienveillantes révélations ce détail inédit, que M. de Trémont avait proclamé très haut, au club, qu'il croyait fermement à une tentative d'escroquerie pure et simple. — Elle avait rencontré, à la messe de neuf heures, le comte et la comtesse de La Tour d'Aunis, et c'était du comte qu'elle tenait le récit.

Avant onze heures, Rochegarde, à son tour, arrivait chez sa sœur.

XIV.

Madeleine entra dans le boudoir gris de lin du premier étage. Son frère l'y attendait près de la fenêtre, nerveux et impatient, regardant avec des yeux vides les quelques arbres de la cour, dont les feuilles mélancoliques frissonnaient doucement au souffle furtif et passager d'une petite brise d'été. — La duchesse était à sa toilette, lorsqu'on était venu lui annoncer la visite du baron; elle arrivait en hâte, vêtue d'un peignoir de batiste écru, garni de valenciennes. Ses cheveux défaits, qui s'arrêtaient, dans leur chute torrentueuse, plus près de terre que des épaules, lui faisaient une toison d'un fauve atténué, presque flou, et la lumière singulièrement moelleuse de ce réduit tendu d'une étoffe pâle mettait au point les grâces de sa beauté vénitienne, assez puissante pour se détacher en relief sur les ciels de tableaux les plus timides, et trop douce à la fois pour user avec fruit des contrastes violens.

Elle s'avança vers la fenêtre. Son frère, malgré les préoccupations évidentes qui l'absorbaient, fut frappé de la tristesse de son adorable visage. Mais il passa outre, non sans s'être demandé toutefois si Madeleine était déjà informée de l'histoire de la nuit, et si c'était à cela qu'il fallait attribuer les ombres flottant sur ce front lisse, d'ordinaire empreint d'une sérénité presque lumineuse.

Il effleura des lèvres les ondulations soyeuses des beaux cheveux noisette.

— Qu'y a-t-il donc, dit Madeleine, pour que je te voie de si bonne heure?

— Tu n'as pas lu de journaux ce matin? demanda le baron en promenant son regard autour de lui.

— Pas plus ce matin qu'hier, ni que les jours précédens.

— Ah!.. Je pensais... Le jour du « grand prix!.. »

— Je n'y vais pas; je pars décidément demain soir. Mais tu n'es pas venu à onze heures du matin pour lire les journaux chez moi ou pour me demander si je les ai lus. Voyons, Gaston, qu'y a-t-il? Si tu as besoin d'argent, dis-le tout de suite; tu es trop habitué à m'en demander pour que l'entrée en matière te semble embarrassante.

La bouche de Madeleine eut un sourire triste, qui s'acheva en une moue indéfinissable.

— Il m'est arrivé hier soir, au club, quelque chose de très désagréable, dit le baron en regardant sa sœur en face, mais en faisant tomber son monocle d'un petit coup de doigt beaucoup plus élégant que l'écarquillement subit des yeux, procédé plus répandu et infiniment plus vulgaire. — Je jouais, naturellement, et je perdais, naturellement aussi, car, depuis six mois, un guignon du diable me poursuit. M. de Ruthières, un ex-agent de change que je croyais de mes amis et qui s'est souvent montré fier de son intimité avec moi, gagnait énormément. Je lui empruntai cinq cents louis. A la fin de la partie, il m'en réclamait trois mille. J'ai contesté et protesté. Je ne suis pas aimé, ne m'étant jamais soucié que de me faire craindre. Il y avait là un tas de petits jeunes gens, fils de banquiers, fleur de gomme qui sent encore le terreau bourgeois qui l'a nourrie : tout cela a dû clabauder, piailler, commérer, sur place d'abord, puis dans ces officines à scandales où l'on brasse de nuit des cancans méchans en une méchante prose. Bref, ce matin, trois journaux, ni plus ni moins, racontent que le baron de R.., profitant de la surdité bien connue d'un de ses amis, ancien agent de change, a essayé de lui emprunter trois mille louis et de ne lui en rendre que cinq cents. On ajoute que le club, théâtre du scandale, est en émoi; que personne, malheureusement, ne pouvant douter des intentions du baron de R... et mettre la chose sur le compte d'un malentendu, il faut enregistrer le fait comme une des plus tristes aventures que l'on doive jamais avoir à relever dans la chronique des cercles bien fréquentés.

— Eh bien? dit Madeleine sans beaucoup s'émouvoir, mais avec une grimace de dégoût qu'elle n'essaya même pas de dissimuler.

— Hé bien! je suis victime d'une erreur, mais il est évident qu'il faut payer.

— Puisque vous êtes certain que je paierai, pourquoi ne pas toujours songer à moi d'abord, pourquoi emprunter à d'autres? Avec moi, vos erreurs de calcul seraient sans importance.

— Ah! çà, est-ce que vous allez croire?.. Mais c'eût été stupide de ma part... Quant à m'être trompé, non! J'étais au jeu, troublé, il est vrai, par une perte sérieuse qui venait se greffer sur d'autres, mais n'ayant nullement la berlue et incapable, par conséquent, d'emprunter et de perdre trois mille louis au lieu de cinq cents.

— Enfin... l'un des deux, l'emprunteur ou le prêteur, s'est trompé, et comme l'emprunteur ne doit pas être soupçonné... longtemps, vous paierez!.. Mais, pour avoir commis... pour vous être exposé à commettre une pareille erreur, mon cher Gaston, il faut que vous vous soyez effrayé d'avance d'avoir recours à moi une fois

de plus, il faut, par conséquent, que vous eussiez déjà, avant cet emprunt malheureux, un gros déficit à combler, un gros... découvert... Je crois que c'est ainsi que vous dites?

— C'est vrai. Je devais cinquante mille francs; en comptant comme dû l'argent qu'on me réclame, j'en dois à présent cent dix mille.

— Vous les aurez demain, si c'est possible, au plus tard après-demain. Mais, cette fois, vous me permettrez, pour le prix, de vous imposer une condition. Vous partirez, vous irez vivre en Angleterre, en Amérique, en Italie, où vous voudrez; une pension vous sera servie par moi, pension dont vous fixerez le chiffre vous-même. Dépaysé, ne me sentant plus à votre portée, vous serez moins... léger, peut-être: en tous cas, si le déshonneur public arrive, le nom que mon mari m'a donné, et que j'ai la tâche de porter sera toujours moins éclaboussé de loin que de près.

Rochegarde avait écouté railleur, donnant à peine quelques signes de dédain, d'impatience ou de colère. Un sourire méchant, qui errait sur sa bouche, s'y fixa tout à coup en un plissement de lèvres hautain et dur.

—Madame ma sœur, dit-il en regardant Madeleine dans les yeux, après avoir remis en place son monocle d'un geste insolent, vous êtes bien en veine de morale ce matin. Je vous admire et je vous aime quand vous parlez du nom que vous a laissé votre mari et de la tâche qui vous incombe de le porter dignement. Cela, c'est simplement délicieux, voyez-vous!.. Et votre amant? Et Trémont?

Cette énormité fut dite sur un ton calme, un peu sifflant, mais discret; le baron n'était vil qu'en dedans; extérieurement, il restait toujours parfait, et, jusque dans ses plus vives colères, il répugnait à élever la voix. — Madeleine, qui avait eu un mouvement d'indignation, plutôt que de confusion, en entendant prononcer le mot *amant,* baissa la tête au nom de Roger, qui sonnait à son oreille comme l'écho de sa tristesse encore vibrante. Elle dédaigna de répondre, se contentant d'un regard si lourd de mépris que tout autre que le baron en fût demeuré anéanti, puis elle marcha vers la porte.

Rochegarde fit un pas.

— Oh! dit Madeleine, n'ayez pas de crainte... Vous aurez l'argent. Il paraît qu'il y a des mendians insolens. C'est bien à vous qu'il appartenait de me l'apprendre. Mais vous êtes mon frère, je ne l'oublie pas... Je retire les conditions; aussi bien, au point où vous en êtes, il n'y a plus grand'chose à ménager. Restez à Paris et continuez votre vie de jeu et de dépenses; je continuerai de payer, tant que je croirai pouvoir le faire, c'est-à-dire tant que je ne ferai

de tort qu'à moi-même. Car, sachez-le, je ne me considère que comme usufruitière des biens que m'a légués mon mari, et, n'ayant pas l'intention de me remarier, je tiens à les transmettre intacts aux héritiers légitimes qu'a frustrés sa générosité à mon endroit.

— Je sais ce que je vous dois, ma chère... Et, tenez, ne pouvant, quant à présent, m'acquitter en espèces, souffrez que je vous témoigne ma reconnaissance par un bon avis. Je place quelquefois mal mon amitié : Ruthières m'en a donné la preuve ; vous placez, vous, fort mal votre amour : M. de Trémont en fait foi. Il s'est presque affiché avec Mlle Jane Spring, et je crois savoir qu'il est présentement du dernier bien avec la princesse Riva.

Madeleine, qui, tout d'abord, n'avait guère écouté son frère, eut un sursaut. — Roger l'amant de la princesse Riva ! L'humiliation et la colère s'étaient emparées d'elle.

— La Riva, maintenant ! pensait-elle. Une femme éhontée, dont les faveurs n'enorgueillissent plus que les parvenus !

Elle se sentait plus douloureusement atteinte, plus cruellement blessée par ce nouvel affront que par son premier chagrin, car, bien que la princesse Riva, — la Riva, comme elle disait et comme on disait assez couramment dans l'intimité, — ne fût plus, depuis longtemps, par la considération et par la tenue, l'égale de ses propres amies ni même de ses inférieures, ce n'en était pas moins une mondaine, une femme de rang vivant dans la même sphère et respirant le même air qu'elle. Il n'en fallait pas davantage pour doubler la cuisson du mal et envenimer la plaie. Très vite, les sentimens amers que lui avait laissés au cœur la double trahison de son amant, et qui avaient descendu degré par degré jusqu'au niveau du mépris, remontèrent à celui de la haine. Justement, Rochegarde reprenait :

— Quant au déshonneur dont vous me menaciez tout à l'heure, et dont vous paraissiez redouter les éclaboussures pour vous-même, rassurez-vous. Si quelqu'un s'avisait de me calomnier tout haut, il n'aurait pas d'imitateurs. D'ailleurs, cette fois, j'aurai l'oreille au guet, et la moindre appréciation risquée de ma conduite ou de mon caractère dont l'écho me parviendra coûtera cher à son auteur. S'il faut tuer, je tuerai.

— Eh ! mon cher, dit fiévreusement Madeleine, vous ferez bien ! Étant admis qu'un homme ne peut laver les taches faites à son honneur qu'avec du sang, celui des autres ou le sien, il est assez naturel que vous songiez à employer celui des autres.

— Le diable, répondit Rochegarde, c'est que les hommes qui font des commérages sont des lâches qui ont peur de se compromettre ; ils s'arrangent bien pour vous faire savoir qu'on a parlé de vous quelque part en termes injurieux, mais ils n'auraient garde de vous livrer un nom.

— Bah! il y en a qui n'y regardent pas de si près.

— Madeleine! s'écria le baron, vous venez de dire cela avec intention.

— Moi! fit Madeleine troublée.

— Voyons, parlez! Je vous ai nommé tout à l'heure votre rivale actuelle; vous pouvez bien me nommer celui ou ceux qui m'ont traité de voleur si vous les connaissez.

— Mais vous êtes fou!.. Est-ce que je les connais? est-ce que je puis les connaître?

— Vous savez quelque chose, vous dis-je. J'ai vu cela dans vos yeux mieux que dans votre phrase. Allons! parlez donc. C'est un service, après tout, que je vous ai rendu là en vous prévenant que vous étiez en train de vous donner le ridicule de disputer le cœur d'un jeune imbécile à une femme comme la princesse Riva.

A ce nom, la colère de Madeleine, attisée par sa honte, parut l'emporter sur son hésitation, sur ses scrupules, sur sa conscience, sur tout ce qui n'était pas sa rancune.

— Eh bien! dit-elle en détournant la tête, j'ai appris ce matin d'un obligeant colporteur de mauvais bruits qu'on s'est permis de vous traiter cette nuit plus que cavalièrement dans un endroit presque public, dans un cercle...

— Et le nom, le nom ou les noms?

— Le nom?..

Elle s'arrêta. Un peu plus, elle nommait Roger.

— Le nom? répéta-t-elle. Vous n'attendez pas que je vous le dise... Cherchez, si bon vous semble.

— C'est bien, dit Rochegarde, je chercherai.

Il se retira, ayant aux lèvres son plus mauvais sourire, et Madeleine s'enferma dans sa chambre, où, toute la journée, elle resta en tête-à-tête avec cette pensée désolante que, n'ayant eu jusqu'alors dans sa vie que deux êtres à chérir, son frère et son amant, elle les méprisait tous les deux.

XV.

Un champ de courses, mais un champ de courses verdoyant, coquet, poétique. Des pelouses moelleuses et proprettes comme d'épais tapis qu'on vient de battre, des arbres touffus qui vivent de la vraie vie agreste, des obstacles qui auraient l'air d'être naturels s'ils n'étaient si gentiment et si habilement disposés, des gazouillemens d'oiseaux, des frémissemens de feuilles, des tribunes qui semblent un édifice champêtre; bref, un coin de campagne approprié à une réunion sportique. « Réunion privée » d'ailleurs, et cela se voit. Privée de femmes équivoques d'abord, puis privée du public

dominical, c'est-à-dire de cette foule odieuse d'hommes malpropres et braillards qui trouve dans les émotions du turf une ample compensation aux fièvres, maintenant interdites, qu'alimentaient jadis les maisons de jeu.

Les « réunions privées » de La Marche ont lieu dans la semaine; les *invitations* ne sont nécessaires que pour les femmes, les hommes étant tous admis moyennant vingt francs. Mais, bien qu'une pareille somme ne soit pas faite pour arrêter un parieur, eût-il une chemise à poignets frangés, une redingote blanchie et un chapeau gras, il y a peu d'assistans qui ne soient pas du monde, et cela pour deux raisons : la première, c'est que ce n'est pas dimanche; la seconde, c'est que les *gentlemen* seuls sont admis à monter, et que la *monte* de ces messieurs bouleverse les calculs, vicie les résultats et défie les pronostics, — ce qui écarte les joueurs.

Avec cet aspect particulier de meeting mondain, les courses deviennent presque aimables. Il y a bien encore, derrière les tribunes, quelques vociférations de parieurs, quelques vilaines figures de *bookmakers,* quelques bousculades de gens insuffisamment bien élevés, mais le mal est circonscrit, tout n'est pas envahi : il y a autre chose à voir. C'est d'abord un charmant paysage, avec toute la gamme des verts; ce sont ensuite des *mail-coaches,* rangés sur trois ou quatre files, partis le matin tous ensemble de derrière le Palais de l'Industrie, lieu de rendez-vous des *four-in-hand,* et dont les banquettes sont ornées de jolies femmes (du moins à ce que diront galamment, le lendemain, les chroniqueurs spéciaux); puis, des tribunes garnies sans être pleines et tout émaillées des teintes vives que plaquent sur un fond de verdure, où jouent des clartés estivales, les ombrelles et les chapeaux; puis encore des couples élégans se promenant sur le sable fin de l'enceinte du pesage; enfin des jeunes gens vêtus en jockeys, dont les casaques neuves de satin miroitant apportent à ce joli tableau de genre le riche appoint de leurs couleurs éclatantes.

Pendant les entr'actes, on se promène. Les *drags* se dégarnissent, tout le monde circule autour du kiosque où sont exposés les bibelots donnés en prix et les trompettes qui seront distribuées, pour le retour, aux jeunes gens chargés de faire du bruit sur le haut des *mail-coaches.* Au buffet, se restaurent tous ceux qui ne sont pas venus traînés à quatre chevaux; quant aux hôtes des massives voitures menées à grandes guides, ils vont luncher tout à l'heure sur les banquettes de leurs disgracieux et imposans véhicules. — La princesse Riva, en costume caroubier, est au bras du marquis du Gasc; la comtesse Beuvrard, en toilette de barège à fleurs de soie, s'appuie sur le général de Torné; Geneviève de Rhèges, toujours en compagnie de son père, montre sa jolie taille, exactement

moulée dans une petite jaquette d'alpaga gris poussière. Partout des visages et des noms connus. Tout ce monde échange, au passage, des saluts et des poignées de main, et l'on paraît plus surpris de se trouver nez à nez avec une personne qui n'a rien à vous dire que de rencontrer coup sur coup dix amis. — Madeleine seule manque à la fête, et son absence est remarquée, surtout par le général de Torné.

— Je ne vois pas la duchesse d'Altenay.

— Partie hier pour la Touraine.

— Moi qui comptais aller demain lui dire adieu!

— Trop tard, général. Mais, heureusement pour l'honneur de l'armée, tous les militaires ne sont pas comme vous; il y en a qui s'y prennent à temps.

Le général laissa tomber de travers, par-dessus ses moustaches, un regard un peu étonné qui semblait chercher les yeux de la comtesse; mais celle-ci affectait d'être tout acquise à la contemplation de deux ou trois toilettes remarquables ou, du moins, faites pour être remarquées. — Le brave homme de guerrier avait bien compris qu'il s'agissait d'une allusion méchante, la comtesse Beuvrard représentant au naturel ce type éternel de comédie : la femme plus ou moins disgraciée ou mécontente qui se venge d'elle-même sur les autres. Mais il ne trouvait pas la clé, le mot de la devinette insidieuse qu'on venait de lui lancer dans l'oreille. La liaison de Madeleine avec Roger était, en effet, restée à peu près ignorée. A part le marquis du Gasc, qui n'était pas homme à en souffler mot, et Rochegarde, qui, espion de sa sœur par intérêt, ne pouvait utilement la déshonorer, la comtesse Beuvrard et M. de La Tour d'Aunis, celui-ci confident et associé de celle-là pour la médisance, étaient seuls à connaître la chose. Ils avaient bien risqué, par-ci par-là, quelques allusions venimeuses, mais sans oser appuyer sur la chanterelle, rien n'étant plus difficile que de porter le premier coup de pioche à la réputation d'une femme sans se salir soi-même. Quand l'œuvre de démolition est commencée, cela va tout seul : il n'y a plus qu'à souffler de loin pour faire écrouler des pans de mur; mais, au debut, tout tient, tout résiste; il faut y mettre la main, on se souille et, bien souvent, on se meurtrit les doigts. — Mme de Trémont et Geneviève étaient un peu aussi, sans doute, au courant des faiblesses de Madeleine, mais celles-là n'étaient vraiment pas à compter parmi les vulgarisatrices de scandales. — Donc il n'était pas surprenant que le général n'eût pas compris ce qu'on avait voulu lui donner à entendre. Au reste, la comtesse ne lui laissa pas le temps de creuser la question. Elle partit à fond de train, avec l'éloquence nerveuse des femmes maigres, dans une dissertation sur les modes, où elle parvint, à force de volonté, à mettre quelque chose qui ressemblait à de la bienveillance.

Elle fut interrompue par M. de La Tour d'Aunis :

— Mme de La Tour d'Aunis est là?

— A droite de la tribune.

— Il faut absolument que vous me conduisiez près d'elle. Vous pardonnez, général?

Le général pardonnait de grand cœur. La tirade sur les modes lui avait paru singulièrement indigeste. Et puis, il avait horreur des femmes maigres, à moins qu'elles ne fussent blondes, et celle-là était, peau comprise, d'un brun tirant sur le noir. En regardant la comtesse s'éloigner au bras de M. de La Tour d'Aunis, il se dit :

— Pas fâché de la lui avoir repassée, la sécote, au gros Latour. Il y est habitué, lui : il est toujours fourré chez elle. Mais quelle drôle d'intimité! Que peut bien faire un homme gras avec une femme maigre, si ce n'est?.. Bonjour! Trémont. Eh bien! mon gaillard, pas moyen de monter à cheval encore? C'est dommage : il va y avoir une jolie course où ma brigade sera bien représentée,.. moins bien qu'elle ne l'aurait été par vous, car je vous tiens pour le mieux à cheval de mes jeunes officiers.

Et le général, se redressant dans sa redingote serrée à craquer, pour arriver au niveau de l'épaule du jeune et svelte sous-lieutenant, à qui la jaquette noire allait aussi bien que l'uniforme, entoura paternellement de son bras le cou de Roger, — au risque d'endommager grièvement une épaule encore peu solide.

— Venez-vous faire un tour du côté des *drags?*

— Volontiers, mon général.

La pelouse est à peu près déserte, la plupart des voitures restant au dehors. Mais, à droite des tribunes, les *mails*, groupés sur un petit espace, au nombre de douze à quinze, meublent un coin du champ de courses. — Trémont, après invitation spéciale de la princesse, est venu sur le *drag* du prince Riva (c'est une des rares occasions où le prince se montre en public avec sa femme et une des occasions plus rares où il la *mène*).

Le steeple va se courir; on commence à regravir les échelles des *mail-coaches*. La cloche sonne pour la seconde fois; les chevaux entrent sur la piste. Le général est invité à prendre place sur une des banquettes et à luncher avec les invités de la princesse Riva. Six ou sept chevaux assez connus, montés par des cavaliers plus connus encore, du moins des assistans, vont se disputer le prix. Les militaires, comme les civils, ont la casaque.

— C'est pour Rosita; elle connaît le terrain.

— Peuh! elle saute mieux que Saint-Patrick, mais Saint-Patrick la battra sur le plat.

— Bah! c'est pour le cheval que monte La Flotte; dans ces courses-là, il faut regarder le cavalier.

Après le défilé, le galop d'essai et un faux départ, les chevaux partent d'un bon train. La rivière est franchie sans encombre; les chevaux galopent ensemble, paraissant régler eux-mêmes leur allure; on a beau être bon cavalier, quand on n'est pas du métier, on ne fait pas ce qu'on veut dans une course. Le tiers du parcours est accompli et il n'y a qu'une culbute, mais trois chevaux sont déjà hors de la course. A la montée, dans les arbres, tous trébuchent, et les deux premiers, qui ont moins butté que les autres, prennent une avance de vingt longueurs.

— Rosita!

— Saint-Patrick tout seul!

Et cætera.

En fin de compte, c'est Saint-Patrick qui gagne d'une longueur, roulé et cravaché de main de maître par son cavalier, le vicomte de Montsuzain, lieutenant au 35e dragons, — le régiment de Roger.

Cris de joie : les militaires, même déguisés en jockeys, sont sympathiques à toute foule dont les membres n'ont jamais fait face à des envers de barricades. Peu de mécontentemens : on a parié pour avoir un intérêt dans la course, mais on ne s'est pas lancé. — Maintenant, on lunche sur les *drags*, en attendant la course plate. Celle-ci a lieu sans autre incident qu'une bousculade à un tournant, laquelle amène deux ou trois chutes sans gravité, — juste ce qu'il faut pour intéresser le public et démontrer, — preuve superflue, — que les *gentlemen* sont de mauvais jockeys.

La princesse a pris le bras de Roger pour aller aux tribunes. Elle est toujours en coquetterie réglée, et même déréglée, avec le jeune homme. Mais ses affaires n'avancent guère. Trémont avait, en effet, retrouvé toutes les répugnances que devaient nécessairement causer à sa candeur ou, pour mieux dire, à son bon goût, des procédés du genre de ceux qu'on avait employés à son endroit. Puis, il a justement rencontré tout à l'heure Geneviève, en qui il se plaît à voir la petite fée de l'avenir, la divinité gracieuse et chaste qui saura guérir, il le pense du moins, des infirmités qu'elle ignore. En la saluant, il a nettement perçu le reflet rosé d'une émotion facile à classer sur le teint uni et mat de la timide séductrice. Et le minois impertinent de la princesse Riva ne lui dit plus rien du tout, malgré l'attrait morbide de ses grâces fatiguées, malgré les enchantemens calculés de ses sourires à double sens, que renforcent des regards vertigineux. Si bien que, profitant du moment où la grande et peu honneste dame qui a bien voulu requérir son bras vient de s'asseoir auprès d'une amie, dans le bas de la tribune, il va, deux gradins plus haut, se mêler à un petit groupe au centre duquel M. de Rhèges pérore avec la mesure et l'importance seyant à un ministre plénipotentiaire appartenant à cette école diplomatique que l'Europe n'a pas eu

souvent l'occasion de nous envier depuis l'époque des Lionne et des Servien.

Bientôt, en vertu d'un genre de sélection dont la réalité n'est pas contestée, les deux jeunes gens s'isolent en tête-à-tête et causent ensemble presque aussi librement, parmi cette foule, que dans un coin de salon. Geneviève, tout au ravissement que lui apportent la présence et le regard aimable de Roger, oublie d'être timide, — au rebours de certaines jouvencelles qui arborent un front d'airain tant que les choses se passent en œillades, mais se croient obligées de perdre la tramontane dès qu'elles ont à dialoguer avec l'élu de leur cœur. C'était la première fois qu'elle se sentait sur un terrain solide en face de Roger; jusque-là, elle n'avait eu que des occasions douteuses dont son instinct l'avait détournée de profiter. A cette heure, elle se rendait compte qu'il fallait plaire et que, pour cela, il lui suffisait d'être elle-même, de se montrer ce que la nature et l'éducation maternelle l'avaient faite : une jeune fille sans manège, mais sans sottise. — De quoi causaient-ils? De tout ce qui peut être dit de jeune homme à jeune fille, quand de nombreuses paires d'oreilles béantes sont là, pour happer, avec ou sans préméditation, les secrets et les confidences qui s'attardent en route. Mais les sujets de conversation sont de peu d'importance, quand on a dans le cœur et dans les yeux ce qu'il faut pour les enrichir et les parer. L'essentiel, en pareille occurrence, ce n'est pas ce qu'on dit, c'est ce qu'on laisse comprendre; ce n'est pas ce qu'on entend, c'est ce qu'on devine. La Geneviève que connut Roger, en ces courts instans, n'était pas l'amie de sa sœur, la petite *tartine* qu'il avait bêtement cru connaître pour l'avoir souvent vue passer, rieuse ou ennuyée, sur le fond terne de la vie de famille : c'était une petite femme, jolie, spirituelle, franche, bonne, bienveillante, n'ayant, en fait de préjugés et d'idées étroites, que ce qu'elle avait sucé avec le lait, que ce qui faisait également partie de ses rémoras intellectuels, à lui, Roger.

Un coup de cloche. C'est la dernière course. Trémont se hâte vers la princesse, pour lui offrir de la reconduire au *drag*. Il est arrêté sur l'escalier de la tribune par Rochegarde, qui porte la main à son chapeau avec une politesse d'une froideur affectée.

— Pardon, monsieur de Trémont, je désirerais vous dire deux mots. Je vous ai cherché assez longtemps sans vous rencontrer, et, depuis cinq minutes, j'attendais l'occasion de vous parler sans vous déranger.

— Je vous écoute, monsieur, dit Roger, à qui cette entrée en matière paraissait suffisamment claire pour qu'il n'y eût pas lieu de marquer de l'étonnement.

— Nous sommes assez mal ici, fit remarquer Rochegarde. Si vous voulez bien venir derrière les tribunes?..

Ils gagnèrent le *paddock*, où quelques chevaux se promenaient encore. Une demi-douzaine de *lads*, *vulgo* garçons d'écurie, accompagnaient leur promenade à longs pas tranquilles; un jockey se mettait ou plutôt était mis en selle; deux parieurs contrôlaient réciproquement leurs carnets.

— Je commence par vous dire, monsieur, articula Rochegarde, que si vous n'aviez été victime récemment d'un grave accident de cheval...

— C'est de l'histoire ancienne, interrompit Trémont.

— Je commence par vous dire, reprit Rochegarde, que, sans cet accident, je vous eusse demandé publiquement, dès aujourd'hui, ce que je me suis décidé, par un sentiment de délicatesse que vous apprécierez, à vous demander d'abord sans témoins.

— Eh bien! monsieur, répliqua Trémont, j'attends votre question.

— Est-il vrai, dit le baron avec beaucoup de morgue et de hauteur, que vous vous soyez permis...

— Oh! fit Trémont, que voilà un mot que je n'aime pas!

— ... Que vous vous soyez permis, l'autre jour, de révoquer en doute ma loyauté et même ma probité?

— Puisque l'on a pris soin de vous répéter le propos, épargnez-moi l'ennui de le rééditer.

— C'est là tout ce que vous avez à me répondre?

— Absolument tout.

— Je vous ferai observer que non-seulement ma conduite a démenti vos soupçons injurieux, puisque la prétendue dette dont il s'agissait a été payée dès avant-hier, mais que deux ou trois journaux qui s'étaient empressés de me calomnier, à l'ombre d'une initiale, se sont rétractés. Vous refusez d'en faire autant publiquement?

— Publiquement et même secrètement.

— Alors, vous voudrez bien me faire savoir l'époque de votre complet rétablissement.

— Je suis, dès à présent, fort bien portant et tout à votre disposition.

Ce n'était vrai qu'à moitié, car le jeune homme était loin de se sentir le bras assez libre pour manier l'épée sans désavantage.

— Non; vous avez été blessé grièvement, reprit le baron. J'attendrai.

— Vous y tenez? Soit, dit Roger avec une indifférence méprisante. Plus tard ou tout de suite, bien peu m'importe.

— Donc, au mois d'octobre, j'aurai le plaisir de vous rappeler cet entretien.

— Ce sera inutile. J'attendrai, à l'époque que vous me fixez, la visite de vos amis.

Ils se saluèrent, et Rochegarde s'éloigna, très satisfait d'avoir conservé son sang-froid et de s'être ménagé un rôle magnanime : ses dettes payées, le jeune inconsidéré qui avait parlé de lui en termes blessans châtié avec sévérité, mais après un sursis qui était, de sa part, une preuve de délicate longanimité, il y aurait encore de beaux jours pour lui.

Là-bas, près d'un bouquet d'arbres, sur le velours vert de la piste au frais gazon, le peloton des chevaux paraît. C'est la dernière course qui finit. Une casaque marron, que surmonte une toque rouge, se détache; en vain, les autres casaques s'agitent, se démènent, se secouent, ayant l'air de flotter comme de voyans oripeaux au gré d'une brise folle sur les corps maigres des jockeys, au-dessus des chevaux qui galopent lourdement avec un bruit de râle; c'est fini, c'est gagné. A peine le poteau d'arrivée est-il franchi par le gagnant que le premier *mail-coach* s'ébranle, ayant à la tête des chevaux de volée deux grooms qui dirigent et contiennent l'attelage dans le chemin aboutissant à la porte du champ de courses. C'est le prince Trémanof qui mène, et il s'en acquitte bien; un peu avant la porte, il fait signe aux grooms de lâcher les chevaux, et, tandis que les petits hommes bottés regagnent les marchepieds, le prince prend savamment son tournant, à la grande admiration et pour la plus grande joie des cochers de fiacres et de locatis, qui attendent sur la route et qui ont quitté leurs voitures pour assister au défilé.

— Chouettement mené, ça!

— Bah! avec une volée entreprenante; ça va tout seul.

Vient ensuite le *drag* du blond Birmenheim, comptant Rohannet parmi ses hôtes, Rohannet qui souffle dans la trompette, assis à l'arrière et plaisantant avec les jeunes gens du *drag* suivant, lequel est celui du prince Riva. Roger cause avec la princesse sans s'occuper de Rohannet; il y a du froid entre les deux amis, un petit froid intime, mais réel.

A droite et à gauche des attelages à quatre, les piétons, gagnant la route pour rejoindre leurs voitures, se hâtent, saluant de temps à autre un ami qui passe. Au-dessus du mur de clôture, la poussière du grand chemin monte en nuées grises, charriant des paillettes de soleil, et avec elle s'envolent, dans les tourbillons qui s'ébranlent, des carillons de grelots, des crépitemens de fouet sillonnant l'air, des cris d'appel et des rires s'égrenant en chapelets brisés le long des trottoirs de verdure poudreuse, où des mendians à l'affût recueillent plus d'éclats de gaîté que de gros sous. Chevaux, cochers et *sportsmen* sentent Paris là-bas : ils y retournent, pressés, bruyans, joyeux, comme à leur écurie commune, avides, non de paille fraîche, mais de leur vieux fumier. Bientôt, les voitures se séparent; les unes prennent à droite par les chemins faciles, les

autres, préférant la descente à pic qu'un coude brusque, fertile en accidens, jette à Saint-Cloud, comme une coulée grise, sur la place d'Armes, continuent de suivre la route. Les *mails* tirent tous à droite, sauf celui du prince Riva, qui, sur la demande de la princesse, tente la dégringolade de la rampe.

Il est six heures et demie. Le soleil des longs jours d'été plane encore bien au-dessus de la crête des collines de l'ouest. Du chemin raide qui semble s'abattre sur la Seine, puis, contrarié dans sa chute, se rejette, brisé à angle droit, sur le village qui fut cher à trois souverains, dont un grand homme, l'immense vallée où se vautre la cité-mère apparaît tout entière comme une ville d'un seul tenant, semée vers ses bords de vastes jardins et de clairières où vient finir sa vie débordante et expirer sa sève de maçonnerie, génératricede moellons. Parmi les verdures souffrantes et les carrières de banlieue, les maisons isolées semblent des escarres détachées de cette grande croûte de toits, sous laquelle, là-bas, se cachent, creusant et élargissant leur siège, tous les ulcères qui rongent la chair pourrie et, par suite, féconde de celle que les Prudhommes ont sacrée tour à tour reine et prostituée. De ces hauteurs et à cette distance, on ne distingue guère l'enceinte fortifiée, limite dérisoire et violée qui a pu soutenir un assaut du dehors, mais ne saurait résister à la poussée du dedans; toutes ces végétations de pierre, qui s'étendent jusqu'au pied des coteaux formant l'enceinte naturelle de la cité, et qui aspirent déjà à les escalader, paraissent les aspérités d'un même massif, et Paris agrandi semble appuyer ses dernières maisons au flanc des remparts boisés qui ferment son horizon.

La haute voiture, avec son chargement de gommeux et d'élégantes, descendait lentement, les roues enrayées, menée d'une main sûre par le prince Riva. On se taisait sur le *drag*, naguère bruyant; tous ces Parisiens de Paris contemplaient avec une émotion secrète et un plaisir silencieux leur ville aimée, répandue à leurs pieds dans la lumière, et qui les rappelait, ouvrant ses bras, montrant son sein, dans un étalage impudique de ses splendeurs et de ses difformités, où ses laideurs mêmes, fondues avec ses grâces dans le bleu rosé du ciel, sous les rayons obliques d'un soleil caressant, promettaient le plaisir à ses amans fidèles ou repentans.

XVI.

Une délicieuse vieille que la maréchale Arnaud de Saint-Rémy. Née avec le siècle, mais plus jeune que lui, elle aime la vie, et, logique, elle aime aussi la jeunesse; et, trop logique, elle aime encore le mariage, ou plutôt les mariages. De là ces bals, dits *bals blancs*, dont elle a fait une des spécialités de sa maison, en les

accommodant à son objectif secret et préféré : la conjonction des cœurs. Ce n'est pas, d'ailleurs, une marieuse vulgaire que la maréchale : elle ne tient pas registre des noms, des âges et des fortunes des jeunes filles *à prendre* (comme dit une expression, charmante autant que brutale, de son pays, l'île Bourbon); toute son intervention se borne à prêter son rez-de-chaussée du cours La Reine, avec les jardins y attenans, aux évolutions intéressantes des cœurs qui se cherchent. Elle facilite les exhibitions de vierges et la pose des traquenards matrimoniaux, mais ne donne ni indications ni conseils, avide seulement de humer de près la jeunesse, retenant pour elle les joies du spectacle et rejetant sur d'autres l'ennui des responsabilités. Souriante et sans remords, elle assiste ainsi, depuis trente-cinq ans, du fond de son grand salon jaune et or, meublé dans le goût empire, inusable, à la perpétration des unions les plus discordantes, s'usant vite.

Deux ou trois bals par saison, pas davantage, le dernier aussi tard que possible, pour ne pas manquer les jeunes gens qui, sur le point de quitter Paris, se chagrinent à la pensée des longues soirées d'automne sans tendresse ni *tendresses*. Les mères de famille avisées se montrent très jalouses de produire leurs filles chez la maréchale, qui passe pour oublier volontiers les laiderons. Et puis, là, pas de réclame à faire : tout est à marier, au choix. Aussi, malgré les scrupules qui président à la confection des listes, qu'il faut refaire chaque année, par suite des virginités qui vont rejoindre « la feuille de rose » et « la feuille de laurier » de l'élégie, il y a toujours foule. — Tristes martyrologes que ces listes anciennes, sans doute enfouies dans quelque coin d'un horrible meuble en acajou à applications de bronze doré!

Onze heures. Deux salons déjà pleins de danseurs et un jardin sobrement éclairé qui se remplit d'habits noirs. De vieux meubles de bois doré, dont la soie résistante a survécu à bien des régimes et à bien des sociétés, aujourd'hui plus démodés qu'elle; des lustres antiques, dont les pendeloques, un peu rayées et ternies, scintillent avec un éclat vieillot au-dessus de couples jeunes qui tournent comme ils peuvent, dans un espace trop étroit, aux sons d'un petit orchestre que dissimule à moitié, entre les deux portes-fenêtres entr'ouvertes, un paravent de feuillages et de fleurs. Près de la baie qui fait communiquer entre eux les deux salons, la bonne maréchale est assise, écoutant souriante les bavardages des jeunes courtisans qui l'entourent et s'occupant très peu des quelques mères de famille qui ont cru devoir apporter leurs chaises dans le voisinage de son fauteuil. Les portières de soie un peu fripées, avec leurs crépines d'or flétries, relevées haut par de massives cordelières fanées, semblent lui faire un dais en harmonie avec son âge, mais

non avec l'expression de son exquis minois ratatiné, qui rit toujours entre les tire-bouchons neigeux de sa coiffure à étages. De ces expressions de visage aimables et railleuses, sceptiques et bienveillantes, il n'y en aura plus, quand sera morte la dernière des douairières actuelles qui, ayant fleuri sous la restauration, peuvent se rappeler leur âge, à deux ou trois ans près, en datant leurs lettres. Et la dernière qui mourra, ce sera celle qui est là, comme un radieux portrait de vieille au pastel, épanoui dans son cadre antique où viennent voleter les jeunes papillons que sa grâce appelle et que retient son sourire.

— Bonsoir, mon petit marquis! Êtes-vous en état de danser? Vous savez que je n'aime pas les invalides.

— Hélas! madame la maréchale, encore un peu manchot.

— Bah! bah! vous serez un peu raide au début; mais, en vous échauffant, cela se fera.

Et, tandis que Roger s'éloigne :

— J'ai dansé avec l'aïeul et j'ai donné à danser au père, qui s'est un peu marié chez moi. Ils sont tous beaux dans la famille, mais celui-ci n'a pas l'air conquérant qu'avaient les autres.., Les traditions se perdent... Pourtant, il salue bien et marche mieux que ses contemporains... Enfin, c'est déjà beau d'être comme cela par le temps qu'il fait.

Roger regarde autour de lui, pendant que l'orchestre attaque une valse vieille de quatre ans, mais inscrite d'office au programme par la maréchale, qui la goûte étrangement : *Dis-moi tu*, de *la Tsigane*, de Strauss. Rythme un peu trivial peut-être, mais qui vous oblige à remuer les pieds et la tête en mesure, qui, bon gré mal gré, vous allume d'un beau feu pour la valse et, — triomphe de la musique de danse, — vous fait bourdonner l'amour aux oreilles. Car, si les mères oublieuses s'y trompent, les jeunes filles ne s'y trompent guère. La danse, pour elles, c'est de l'amour permis, de l'amour en l'air, vague et tournoyant, fugitif comme un rêve, quand elles n'aiment personne; tangible, audacieux, chercheur de contacts, quand elles aiment quelqu'un. — Là-bas, voilà Geneviève qui s'envole dans les bras d'un beau valseur. Roger la suit de l'œil. Il constate avec jalousie qu'elle s'abandonne, livrant sa taille à l'étreinte de son danseur. Est-ce seulement pour bien danser? Non; l'œil est rêveur, noyé, l'attitude assouplie, presque imprégnante. Est-ce donc qu'elle est heureuse de se sentir enveloppée dans cet embrassement vigoureux, si singulièrement indécent, même pour l'observateur désintéressé? Pas davantage. Mais cette chaste entre les chastes est amoureuse, et, pendant que sa pensée voyage, perdue dans l'espace, à la poursuite de la figure aimée, son corps tournoie, dirigé par une pression qui le guide et à laquelle mollement il obéit. Elle en est

arrivée vite à s'imaginer que c'est le bras de Roger qui l'enserre, et non celui d'un indifférent. C'est si bien là l'explication de son abandon, que, au moment précis où son regard rencontre, par hasard, celui du jeune homme qui jalousement la considère, elle paraît sentir tout à coup le plancher sous ses pieds, comme si, jusqu'alors, elle avait vraiment tourbillonné dans les nuages. Brusquement alors, elle oblige son danseur à ralentir; puis, elle s'éloigne imperceptiblement de lui, son visage s'éclaire, et finalement, elle s'arrête et cause, en regardant par-dessus son éventail celui dont la vue l'a soudain désabusée.

Roger, en cherchant Geneviève, a inspecté tous les visages et toutes les tailles. Quoique, chez la maréchale, il y ait peu de jeunes filles privées même de ce pauvre luxe de la beauté du diable, il a été contraint de se dire que l'on a débité bien des fadeurs sur les enchantemens d'une réunion de jeunes filles. Toute cette fleur d'oranger accumulée porte au cœur plus qu'elle ne grise. Et puis, une partie est forcément en train de se flétrir, faute d'avoir pu trouver un placement en temps utile. Et quoi de plus triste que ces vierges mûrissantes, encore jolies, mais dont le teint se plombe et dont la peau se sillonne, dont le charme lentement s'évapore comme le bouquet d'un vin qu'on oublie!

La musique s'est tue; les couples, lancés comme des toupies hollandaises qui s'en vont, heurtant les arceaux et bousculant les quilles, s'arrêtent brusquement et, pour la plupart, gauchement, un pied en l'air, l'autre incertain. Il y a des ébauches de saluts titubans de la part des danseurs; de la part des danseuses, de petits rires niais, très courts, mourant sans cause comme ils sont nés, pareils à des bulles de savon qui ratent. Chacun reconduit à son siège la jeune personne qu'il vient d'étourdir, la salue d'un de ces gestes de guillotiné qui vous abattent la tête en vous laissant le corps droit, reprend son claque et s'en va tout en sueur, s'éventant et s'épongeant, confier à quelque ami une réflexion drôle ou polissonne, tandis que l'Agnès essoufflée se trémousse sur sa chaise, pépiant comme une moinelle, riant avec ses voisines, dont les têtes frôlent la sienne. — C'est le moment que choisit Roger pour s'approcher de Geneviève. Celle-ci, très entourée, lève ostensiblement la tête, en dirigeant son regard, parmi les ondulations d'habits noirs, vers le privilégié qu'elle a vu de loin mieux qu'elle ne voit de près les autres et à qui elle veut parler. Son mouvement oblige le cercle qui l'enferme à s'ouvrir pour laisser passer l'heureux mortel, objet d'une distinction si flatteuse. Elle se penche vivement, pendant qu'il s'incline, — car il ne craint pas, lui, de faire décrire une courbe à son échine, — et elle lui glisse ces mots :

— Invitez-moi vite pour le cotillon ; sauvez-moi de M. de Cartevaut.

— Je venais vous rappeler, mademoiselle, dit Roger, que vous avez bien voulu me promettre le cotillon de ce soir.

Un petit jeune homme, tout étriqué, très élégant, mais fort grotesque dans son habit trop court, s'en va, l'air vexé, rageant comme un terrier qui, jappant la gueule ouverte, donnant de la voix pour se faire remarquer, vient d'avaler un coup de fouet.

L'atmosphère s'alourdit. Le bal, au mois de juin, est un étrange divertissement; même dans une réunion aussi *selected* que celles de la maréchale, les transpirations abondantes et visibles ne laissent pas d'être déplaisantes. — Roger, qui ne danse pas, fait paisiblement sa cour à Mme de Rhèges.

Profitant d'un quadrille et d'une polka, — danses méprisables et méprisées, — Mme de Rhèges, après s'être assurée que le dos de sa fille ne marquait plus qu'un nombre raisonnable de degrés de chaleur, demanda à Roger son bras et emmena Geneviève respirer au jardin, non sans avoir fait au vestiaire une station pendant laquelle elle avait emmitouflée la jeune fille jusqu'aux yeux.

— Enfin ! voilà de l'air ! Si tu étais raisonnable, Geneviève, nous nous en irions tout à l'heure...

— Impossible, madame, interrompit Roger : Mlle Geneviève et moi, nous dansons ensemble le cotillon.

— Ah ! çà, vous danserez donc ce soir ?

— Je tâcherai.

— Pourquoi n'avez-vous pas dansé encore ?

— Parce que je me réservais.

— Ah !

Et Mme de Rhèges eut dans l'ombre un sourire tout pareil à celui qu'avait eu un jour Mme de Trémont, un sourire de mère de famille satisfaite.

— Vous savez, dit tout à coup Geneviève, votre mère et votre sœur viennent à Rhèges passer septembre ?

— Et, si vous étiez aimable, ajouta Mme de Rhèges, vous viendriez nous voir à ce moment-là.

La phrase de la fille n'ayant été évidemment dite que pour provoquer l'invitation de la mère, Trémont accepta avec empressement, après avoir cherché dans la nuit un regard qui se dérobait.

L'air était vif, car il n'y a presque plus de nuits chaudes sous notre latitude. D'ailleurs, la brise s'humectait en passant la Seine et jetait sur les arbres du cours un voile humide, une brume subtile faite de poussière d'eau. On rentra. — Le buffet, dressé dans la salle à manger et plus riche en boissons qu'en victuailles, ainsi qu'il convient à un buffet d'été, était investi. Trois rangs d'assoiffés en défendaient l'approche. Roger perça le flot des assiégeans pour aller conquérir un sorbet à l'usage de Geneviève qui mourait de soif. Et il

se mit à regarder ces jolis doigts minces, effilés, adroits, maniant la cuiller de vermeil avec une grâce naturelle, sans aucune de ces recherches, de ces afféteries des doigts de bourgeoise qui veulent se donner des airs dégagés. Il regarda aussi le bras gentiment courbé, qui faisait un pli agaçant comme une fossette, et puis les dents toutes blanches riant dans le rose fondant du sorbet, et puis encore les cheveux châtains, qui semblaient avoir retenu dans leurs torsades des rayons de soleil paresseux s'étant laissé rouler avec le reste, comme des paquets de fil d'or parmi des écheveaux bruns. Tant et si bien qu'au moment où son regard hésitait entre un joli signe, situé près du coude gauche, et une petite lentille noire, perchée sur l'épaule droite, il surprit en lui un élan de désir dont il fut tout près de se garder rancune.

Quand ils furent assis côte à côte sur deux de ces chaises de louage si bêtement alignées pour le plus interminable des divertissemens chorégraphiques, ils furent frappés en même temps de la vulgarité d'ensemble de cette pépinière de mondains et de mondaines.

— Mon Dieu! dit Geneviève, c'est donc vraiment la fin du monde!

— Oui; la fin de notre monde. Mais qui est-ce qui y croit encore, au monde? Ceux qui n'en sont pas et voudraient bien en être, et surtout faire croire qu'ils en sont. Ceux-là gardent la foi, parce qu'ils ne pourraient la perdre sans renoncer à la plus chère de leurs prétentions... Tenez, moi qui, d'instinct, n'aime pas la finance, je trouve que les gens du monde ont raison, au point où nous en sommes, de tripoter ferme à la Bourse. Si nous ne devenons pas tous archimillionnaires d'ici à quelques années, nous ne serons plus rien du tout.

— Cela vous ferait de la peine de n'être plus rien du tout? dit Geneviève en souriant.

— Moi, je serai toujours au moins sous-lieutenant...

Le minuscule Cartevaut vint gracieusement enlever Geneviève pour une figure, ravi de la déranger. — Trémont, tout en regardant Geneviève valser avec le petit Cartevaut, inscrivait sur ses tablettes mentales cette maxime aussi rigoriste qu'inapplicable : *L'autorité maritale a été imaginée pour fournir aux hommes le moyen d'empêcher leurs femmes de danser.*

— Je n'ai jamais beaucoup apprécié la danse, dit-il, quand Geneviève fut venue se rasseoir auprès de lui; — mais, à vous voir danser ainsi, je la prends en horreur.

— Ho! fit Geneviève, dansé-je donc si mal?.. Mais, ajouta-t-elle avec un regard où petillait une malice de femme, ce n'est pas la première fois que vous me voyez danser?

— C'est vrai, mais c'est la première fois que la chose me déplaît.

Le fâcheux Cartevaut vint encore à Geneviève, lui tendant une de

ses mains ; il tenait de l'autre une jeune fille longue et unie comme un mât de cocagne, sans rien de tentant au bout, et conviait Mlle de Rhèges à faire le pendant.

— Pardon de vous refuser, dit Geneviève ; un désastre à ma jupe. Monsieur de Trémont, mon royaume pour une épingle !

Et, comme Roger faisait mine de prendre l'épingle de sa cravate :

— Tenez-vous-en au simulacre, dit-elle. Personne ne nous regarde.

— Pourquoi avez-vous refusé ? demanda Roger.

— J'en ai assez.

— Mais cela ne fait que de commencer.

— C'est fini pour moi.

— Mais, si nous ne dansons ni l'un ni l'autre, nous allons nous faire remarquer.

— C'est vrai. Eh bien ! dansez, vous. Moi, je dirai que je suis fatiguée.

— Vous savez bien que je ne peux pas ; sans cela, j'aurais déjà dansé avec vous.

— Votre épaule vous fait encore mal ?

— C'est-à-dire que je ne la sens pas encore solide, car elle ne m'a jamais fait grand mal.

— Mais, au moment de votre chute ? dit Geneviève, en pâlissant un peu au souvenir de l'accident.

— A ce moment-là moins que jamais ; j'ai eu le mauvais goût de m'évanouir.

— Vous n'êtes pas le seul à vous être évanoui.

— Bah ! il y a eu des femmes sensibles qui ?..

— Mais oui, dit Geneviève, dont la pâleur disparut soudain sous une notable couche de vermillon naturel.

— Jeunes ? fit Roger.

— Voyons, on a dû vous le dire.

— Non, je vous jure. Nommez... Quoi ! vous ?

— Hélas ! on s'est assez moqué de moi quand on a su que votre chute n'aurait pas de suites graves. Je ne pouvais pourtant pas le deviner, et, quand j'ai vu votre cheval, la croupe en l'air, s'abattre lourdement sur vous, je me suis laissée défaillir sans me demander le moins du monde ce qu'on en penserait.

Roger avait ignoré jusque-là l'évanouissement de Geneviève. Une émotion profonde passa dans ses yeux.

— Écoutez, dit-il, vous allez partir pour la Champagne. Après ce qu'a bien voulu me dire ce soir Mme de Rhèges, je me crois autorisé à aller, vers septembre, passer quelques jours chez vous. Pourtant, je ne le ferai que si vous m'y encouragez.

— Êtes-vous si timide ?

— Je ne suis pas timide, mais je suis timoré. Il y a une foule de choses que je voudrais vous dire, et que je ne peux pas vous dire... que je ne peux pas encore vous dire.

— Ah! fit Geneviève, pensant tout de suite à la duchesse et à Jane Spring. — Enfin, ajouta-t-elle après un silence, si vous désirez que je joigne mes instances à celles de ma mère, je le fais de grand cœur. Je serai heureuse, très heureuse de vous voir à Rhèges, cet été.

Elle se leva, chercha un instant sa mère du regard et, l'ayant aperçue :

— Je vais abréger la corvée de ma mère, dit-elle. Au revoir!

Elle lui donna une poignée de main, et, sans lui laisser le temps d'offrir son bras, elle rejoignit Mme de Rhèges.

Roger resta debout un instant, au milieu de ce salon où les tours de valse du cotillon se succédaient à courts intervalles. Évidemment, sa pensée était ailleurs. Il ne voyait pas ce qu'il paraissait regarder. Les *accessoires* épars dans un coin, les mères groupées dans un autre, bâillant à pleine bouche, les couples suans et fatigués qu'aiguillonnait l'entrain factice d'une fin de bal, les musiciens dont la tenue se relâchait et qui se bourraient de sandwichs, au sein de leur bosquet depuis longtemps défraîchi, jouant de plus en plus à la diable, courant après la mesure sans faire de grands efforts pour la rattraper, tous ces élémens connus d'un tableau vulgaire que l'on retrouve partout le même, à quelques détails près, lui frappaient la vue sans s'y refléter. Ce n'était pas là ce que contemplait le regard de son âme. La vision qui lui hantait l'esprit, depuis quelques instans, c'était un bois dont le feuillage jauni tamisait les doux rayons d'un soleil d'automne mettant des lueurs pâles le long de deux épées croisées; c'était la figure hautaine et froide du baron de Rochegarde, dans l'ironie tranquille de laquelle il lisait son arrêt.

Il se secoua et eut un sourire fier en se rappelant la devise de sa maison figurant au-dessous des trois collines de sinople des Trémont : *Non tremunt.* Puis, à son tour, il se retira.

XVII.

Sur les rails d'une de ces lignes de chemins de fer à une seule voie, dites d'*intérêt local*, construites pour faire circuler la vie dans des contrées qui souvent n'ont pas de vie et n'aiment pas la circulation, un train glisse lentement. Midi bientôt. On approche d'Arcis, la station où Roger doit descendre pour, de là, se rendre à Rhèges, but de son voyage. Il ne dort pas, mais il est sans cesse sur le point de convertir en sieste la méditation commencée, car la chaleur méridienne qui s'abat lourdement, avec les rayons perpendiculaires du soleil, sur les nudités déplaisantes de la campagne

champenoise, n'épargne guère le voyageur enfermé dans sa boîte capitonnée et poussiéreuse. Tout s'endort dans un bain de lumière; les mouches et les papillons, qui flânent le long du remblai, venant par instans voleter aux portières des wagons, sont seuls à mettre un bourdonnement de vie dans ce sommeil lumineux des choses.

Il rêve. Les deux mois qui viennent de s'écouler lui ont paru longs. La reprise de ses occupations militaires, un court séjour aux Ailettes, pendant lequel sa mère lui a parlé de Geneviève, lui révélant ou croyant lui révéler l'épisode de l'évanouissement, deux ou trois *rally-papers*, quinze jours de *grandes manœuvres*, voilà ce qui l'a aidé à tuer le temps sans remplir sa vie. Et maintenant, il est tout près de celle qui résumerait ses espérances, s'il se croyait encore le droit d'en avoir. Mais peut-on escompter les joies de son avenir, quand on s'apprête à le jouer sur une mauvaise carte?.. Bah! qui sait si le destin ne va pas lui rendre un grand service en mettant le point final à son existence, avant que la vingt-quatrième année de son âge soit révolue? A vrai dire, il n'a vécu que quelques mois; mais, en ces quelques mois, n'a-t-il pas tout essayé et tout connu : l'amour indépendant avec Madeleine, le plaisir avouable avec Jane, l'ivresse correcte des amours à marier avec Geneviève?.. Oui. Seulement, il reste encore à expérimenter le mariage, le mariage, qui, de l'aveu général, promet beaucoup plus qu'il ne peut tenir, mais avec lequel on n'est jamais quitte qu'après y avoir sacrifié : épreuve suprême et dernière hors de laquelle serait bien souvent le salut, mais dont l'absence laisse forcément en suspens la fameuse question du bonheur... Le train ralentit encore sa marche; on arrive. Roger se penche à la portière. — Une plaine vaste comme un océan, et dont la perspective inflexible n'est coupée que par des lignes d'arbres grêles bordant de longues routes droites au sol poudreux et blanc. Les teintes blanchâtres des terrains crayeux, rebelles à la culture, s'étalent çà et là par plaques sur le sol stérile, comme des dartres sur une face glabre, et l'azur du ciel, au-dessus de ces champs déserts, prend de durs reflets d'acier qui ne permettent pas d'y chercher un repos pour les yeux fatigués. Au loin, un lourd clocher d'église dresse sa silhouette massive, dominant un groupe de maisons blanches. C'est la ville. Et voici la station, derrière la balustrade de laquelle on aperçoit un break où se tiennent debout, les yeux sur le train qui s'arrête, deux jeunes filles dont les robes de toile à rayures claires et les ombrelles rouges mettent dans ce morne paysage le sourire que le soleil lui-même lui refuse, car il se contente de lui envoyer brutalement la chaleur et la lumière de ses rayons d'or sans rien lui communiquer de son charme ni de sa gaîté.

En voyant Roger paraître à la portière de son wagon, les deux

jeunes filles se hâtent de descendre du break et se précipitent vers le quai, où le comte de Rhèges se promène depuis cinq minutes.

— Geneviève a eu raison contre moi, crie Marie-Antoinette en embrassant son frère. Elle était sûre que tu arriverais par ce train-ci; moi, je tenais pour celui du soir. Car tu as tout bonnement oublié d'écrire lequel tu prendrais.

— Je ne vous savais pas si riches en trains; j'étais convaincu qu'il n'y en avait qu'un, celui-ci, et j'ai négligé d'approfondir *l'Indicateur*.

— Vous allez voir un vilain pays, dit M. de Rhèges.

— N'écoutez pas trop papa, interrompt Geneviève; chez lui, le dénigrement de son pays est purement affaire de coquetterie. Il va vous faire remarquer, tout le long du chemin, la laideur plate et bête de ces landes sans fin; puis il guettera votre étonnement à notre entrée dans le parc, et, comme vous serez naturellement ravi de nos futaies, ne fût-ce que par politesse, il s'imaginera votre admiration d'autant plus grande qu'il aura su rendre votre première impression plus désagréable.

Roger fit comprendre à Geneviève d'un regard que le pays, les landes, le parc et les futaies lui importaient très peu. — Le break fila sur une grande diablesse de route se déroulant à perte de vue dans un développement à peu près rectiligne, qui courbaturait les yeux. Roger était assis entre sa sœur et Geneviève, qui l'associaient à leur babil par ces brusques inclinations de tête, par ces gestes vifs et ces poses confidentielles dont les jeunes filles ont le secret. — Marie-Antoinette, élevée à la campagne, avait certaines exubérances naïves des nourrissonnes du grand air, tempérées par une grâce naturelle et par l'influence de sa mère, femme entre toutes distinguée.

Après avoir parcouru cinq kilomètres de pays plat et de terrain nu, la voiture tourna brusquement au coin d'une rangée d'arbres, la première qu'on eût rencontrée, et s'engagea dans une avenue imposante et fraîche comme une nef de cathédrale. Au bout, on voyait une haute grille de fer, de chaque côté de laquelle courait, en bordure d'un saut-de-loup, une barrière peinte en blanc. Puis, au-delà, s'étendait une pelouse immense qu'enlaçait une allée sablée, et, plus loin, se dressait une masse compacte de verdure, que trouaient de larges percées arrondies en voûtes, à la manière des allées de Versailles. — La transition est si brusque que rarement l'effet attendu par le comte manque de se produire.

— Mais ce n'est plus le même pays! dit Roger.

— Hein? fit le comte. Qu'est-ce que vous dites de cela? Mademoiselle ma fille aura beau railler mes vanités de propriétaire, elle ne fera pas qu'avoir, en pleine Champagne pouilleuse, un parc normand ou tourangeau ne soit extrêmement honorable et flatteur.

— Et dessiné par Le Nostre, le parc! dit Geneviève en riant. Comme tous les vieux parcs qui se respectent. On est libre de ne pas le croire, mais il faudrait y aller voir, c'est-à-dire essayer de déchiffrer les plans, ce qui serait bien ennuyeux. Croyez-moi, monsieur Roger, faites acte de foi; ces plans sont un affreux grimoire que mon père seul peut épeler et où, seul, il peut reconnaître l'auguste main de Le Nostre, parce qu'il les interprète avec la seconde vue du cœur.

A droite de la grande pelouse, s'élève le château, assez vaste, mais assez piètre construction du commencement du siècle: jolie caserne, mais vilain château. L'ancien manoir a été détruit en 1814, lors de l'invasion.

— Puisque Le Nostre a dessiné le parc, dit encore Geneviève pour taquiner son père, il est fâcheux qu'il ne se soit pas trouvé un descendant de Hardouin-Mansart pour réédifier le château.

Sur le perron, Mme de Rhèges et Mme de Trémont paraissent. On cause cinq minutes, puis on déjeune. A six heures, lorsque la chaleur est tombée, on fait le tour du parc. — Et, de ce jour, commence pour le nouvel hôte du château de Rhèges une existence qui serait délicieuse, n'était la présence de Marie-Antoinette, qui sanctifie les entretiens. Elle est pourtant bien charmante, Marie-Antoinette, et elle a l'intuition de ce qui se passe dans les cœurs auxquels elle sert à la fois de trait d'union et de barrière séparative, car elle engage les amoureux à ne plus s'appeler *M. Roger* et *Mlle Geneviève,* ce qui est vraiment gauche, non plus que, *monsieur* et *mademoiselle,* ce qui est vraiment froid, si bien que durant ces longues heures passées en liberté sous les charmilles, on s'appelle simplement par son nom, sauf à reprendre les appellations d'étiquette aux heures de repas et de contrainte. On monte à cheval, mais dans le parc, où l'on fait du manège en plein air; il n'y a, d'ailleurs, que deux chevaux de selle au château. On pêche à la ligne et l'on canote, mais toujours dans le parc, que traverse une jolie rivière, laquelle n'est pas étrangère à la large tache de verdure que fait la propriété du comte sur les steppes désolées. Au reste, ce parc est une merveilleuse oasis dans le Sahara champenois. Clos de murs sur trois côtés, il n'a qu'une échappée de vue sur la campagne, juste ce qu'il faut pour établir le contraste. Trop vaste pour être partout bien entretenu, il a des recoins mal peignés où les taillis se font broussailles, où des lianes parasites s'enroulent en festons vivans au flanc de vieux arbres, où des herbes géantes se dressent comme des moissons sur pied sous les feuillées épaisses. — Il y a surtout, au fin fond de la propriété, tout contre le mur d'enceinte, à l'endroit où ce mur s'abaisse pour laisser sortir du parc la rivière qu'il semble y avoir tenue captive, un bosquet ombreux et sauvage, vrai boudoir

naturel de verdure, où il fait bon s'asseoir, quand on ne craint pas les bêtes. Car, indépendamment des fourmis et autres insectes qui y abondent, ce ne sont que papillons et libellules, grenouilles et crapauds, bourdons et scarabées : une de ces débauches de vie animale que semblent provoquer les exubérances d'une végétation encouragée et développée par le voisinage de l'eau.

La petite rivière coule doucement, déroulant, parmi les saules, les trembles, les joncs, les nymphéas et toute la flore aquatique et aquatile de ces parages humides, le cours endormi de ses eaux gris bleu. Une barque blanche, négligemment amarrée à une touffe de roseaux qu'entoure sa chaîne rouillée, s'est mise en travers du courant tranquille, le nez dans les herbes, comme un cygne qui becquète la rive ; au long de ses côtes, les avirons flottent comme des ailes qui trempent. A moitié enfouis sous les herbages riverains, Roger, Geneviève et Marie-Antoinette, dédaigneux de leurs lignes et des tanches ou des barbeaux qui pourraient s'y accrocher d'aventure, goûtent, mollement étendus, la fraîcheur du lieu, par une matinée chaude de septembre. Les toilettes bariolées des jeunes filles et le veston blanc du jeune homme tranchent en notes éclatantes sur la masse sombre des verdures, dont la rouille d'automne commence à grignoter les cimes ; le soleil ne pénètre à travers l'enchevêtrement des branches et le voile dense des feuillages qu'en rayons divisés, en filets de lumière plutôt taquins qu'hostiles. — Rien ne révèle la grande orgie de clarté à laquelle le ciel convie la terre, ni l'ondée brûlante que verse là-bas sur la mélancolie des plaines l'astre flambant des jours d'été.

— Eh bien ! dit Geneviève, vous ne pêchez plus, monsieur Roger... Roger, veux-je dire ?

Presque toutes les fois, elle se reprenait ainsi, regardant de côté Marie-Antoinette et ayant l'air de lui faire une concession.

— Ma foi, non ; j'ai pris ce matin deux gardons : je suis las de détruire. Je me sens d'humeur parfaitement débonnaire, et M. de Rhèges me montrerait à bonne portée une canepetière, cet unique gibier de vos plaines, qu'on voit rarement et qu'on n'approche jamais, je crois qu'aujourd'hui je ne la tirerais pas.

— Et tu aurais raison, dit Marie-Antoinette, car, outre que tu n'aurais plus de mérite à ne pas la manquer, ce serait une mauvaise action que d'attenter à une vie quelconque par un si beau temps. C'est si bon de vivre !

En disant cela, la belle fille brune semblait aspirer la vie par tous les pores.

— Bah ! fit Roger, c'est la paresse qui me fait parler, car on peut détruire sans scrupules quand on sent partout la vie.

Il eut un geste qui désignait la terre, le ciel et l'eau.

— Qu'est-ce qu'une bête morte? reprit-il. Qu'est-ce même qu'un homme qui meurt? Tant d'autres naissent.

— Oh! oh! voilà qui est bien shakspearien, dit Geneviève.

Elle riait; elle jeta pourtant sur Roger un regard un peu surpris, car elle avait saisi dans l'intonation de la phrase quelque chose de grave et d'attristé. D'ailleurs, plusieurs fois déjà, depuis l'arrivée du jeune homme, elle avait pu relever soit dans sa voix, soit dans son langage, soit dans le tour de ses pensées, une tendance poétique, un penchant à la tristesse.

— O l'énorme phalène! s'écria Marie-Antoinette, qui, debout depuis un instant, jouait avec les branches flexibles des arbustes environnans.

C'était, en effet, un monstrueux papillon de nuit, qui, alourdi et comme stupéfié, dormait sur une feuille, étalant ses larges ailes brunes marquées vers les bords de taches blanches cerclées de noir, en forme d'œil, — Roger se leva, prit le papillon entre ses doigts, que macula la poussière noirâtre des ailes, puis, ayant ramassé une pierre, qu'il dut chercher longtemps, il appliqua la bête sur un tronc d'arbre, et, froidement, méthodiquement, l'écrasa.

Il y eut deux exclamations indignées.

— Comment! dit Marie-Antoinette, toi qui te prétendais tout à l'heure si bien enclin à la débonnaireté!

— Peuh! une vilaine bête, un gros ver avec des ailes. Ça doit manger toute sorte d'insectes et de plantes. Le monde est plein de ces monstres hypocrites, plus ou moins déguisés, dont la mission incompréhensible est de détruire ce qui est plus beau ou plus utile qu'eux.

— Alors, c'est un symbole que tu viens d'anéantir? dit Marie-Antoinette plaisantant son frère. Je ne te savais pas si philosophe, ni surtout à ce point entaché de don-quichottisme atrabilaire. Redresseur des torts du bon Dieu! un bel emploi, mais qui doit demander bien du discernement!

Geneviève ne s'associa point aux railleries de son amie. Elle travaillait à relier entre elles dans son esprit certaines phrases de Roger, qui l'avaient frappée, s'efforçant d'y trouver une signification commune, une interprétation générale qui la satisfît.

C'était l'heure du déjeuner; le premier appel d'une cloche lointaine vint en faire souvenir les promeneurs. On remonta dans la barque, et Geneviève, en prenant la main de Roger qui, un pied sur la berge touffue, l'autre sur le rebord du bateau, aidait les jeunes filles à embarquer, Geneviève eut un long regard pour le fiancé de son cœur, un regard plein d'inquiétudes et de questions.

Roger prit les rames, qu'il maniait en homme à qui tous les sports sont familiers, et l'on rentra, le bateau remontant lentement la petite rivière aux doux méandres ombragés. Les yeux du rameur

étaient rivés à un bout de bas rouge qui se montrait sous un des bancs, entre un soulier de cuir fauve et la guipure d'un jupon; la voix fraîche et sonore de Marie-Antoinette faisait, avec le plongeon mélodique et régulier des avirons, dont le dos rasait savamment le gris bleuté de l'onde, la seule musique qu'on entendît : les ardeurs de midi endormaient les bavardages d'oiseaux dans les arbres, et les deux amoureux se taisaient. On arriva ainsi à un embarcadère rustique, tout voisin du château et surmonté d'une construction légère dont de simple bois en grume avait fait tous les frais. Chacun alla vaquer à sa toilette.

Un quart d'heure plus tard, on déjeunait. Dans la salle à manger, grande pièce un peu nue qu'ornaient seuls de vieux dressoirs sculptés, deux domestiques en petite tenue de coutil faisaient silencieusement le service autour de la table silencieuse. On n'était pas en train. Le comte de Rhèges, empesé comme son col, qui sciait ses favoris encore blonds, — des favoris superbes aux poils desquels étaient attachés son air grave et sa beauté de diplomate à succès par les femmes, — semblait étudier son blason sur le fond de son assiette. La comtesse faisait, de temps à autre, un effort pour réveiller son monde.

— Enfin, la Bourse monte toujours, dit-elle, ne sachant que dire.

— Oui, à mesure que la France baisse, fit le comte.

— Bah! dit la marquise de Trémont, c'est M. Bonneteau et son *Alliance universelle* qui mènent le mouvement : la revanche des élections. La finance catholique, une invention nouvelle! Ce qui me chagrine, par exemple, c'est qu'il va falloir renoncer à jeter la pierre aux juifs, à raison de leur âpreté au gain : voilà que nous leur faisons concurrence.

— Moi, ce qui m'afflige, répondit Mme de Rhèges, c'est que, si tout cela tourne mal, nous laisserons dans l'affaire, avec pas mal de plumes de nos ailes, ce qui peut nous rester de prestige... honoraire.

— Personnellement, ma chère, nous n'y laisserons rien, dit M. de Rhèges d'un air satisfait. Bonneteau m'a fait gagner quelques centaines de mille francs. J'ai sauvé ma mise et mon gain, car la supériorité des jeux de Bourse sur les autres jeux, c'est qu'on y peut faire charlemagne sans vergogne, et dame! je ne m'en suis pas privé. Ça m'aura toujours servi à payer mon élection manquée.

— Et rien ne coûte cher comme une élection manquée! reprit gaîment Mme de Rhèges. Le suffrage universel devient incorruptible : c'est ruineux.

— Oui, il devient incorruptible, dit le comte avec un sourire plein d'amertume, et il absorbe toujours. Il ne me rendra pas ce qu'il m'a coûté. Sans parler de l'argent dépensé, que de pas, que de démarches dans lesquelles je ne rentrerai jamais! Tenez, cette

canaille de père Bouviot, mon fermier, qui est en même temps maire de notre chef-lieu de canton et, par-dessus le marché, électeur des plus influens, ne m'avait-il pas mis en demeure de faire avoir à son fils, conscrit sans enthousiasme, un congé indéfini, sous un prétexte quelconque? J'ai dû, pour cela, courtiser des personnages que je n'estime pas, m'humilier, me ridiculiser presque. Et, pendant ce temps-là, mons Bouviot me faisait de l'opposition partout. Rien de plus fréquent ni de plus naturel, d'ailleurs, et c'est plus vieux que le suffrage universel, puisque cela s'appelle l'ingratitude humaine. Mais le plaisant de la chose consiste en ceci, que j'ai appris seulement ce matin, c'est-à-dire un mois après mon échec, dont l'honneur lui revient en partie, la réalisation de ses vœux et l'heureuse issue de mes plates sollicitations. Du diable, par exemple, si je l'en informe! Il apprendra son bonheur toujours trop tôt à mon gré.

— Oh! mon ami, fit Mme de Rhèges avec son bon sourire de femme charitable et douce.

C'était une charmante quadragénaire, qui n'avait jamais été belle. Très supérieure à son mari, comme tant de femmes de son milieu, elle avait plus d'un point commun avec la marquise de Trémont, son amie d'enfance, mais elle avait de plus que celle-ci une exquise et inaltérable aménité; il est vrai qu'elle avait de moins l'auréole de beauté qui ceignait la tête royale de la marquise. C'était une de ces femmes rayonnantes de vertu, empreintes de dignité, parfumées de bienveillance et rehaussées d'esprit qui, toutes rares qu'elles sont, ont à elles seules plus ajouté au bon renom des femmes françaises que n'ont pu y retrancher les autres, lionnes, cocodettes et gommeuses. Mariée au comte de Rhèges, diplomate suffisant, grâce à l'invention des journaux et à celle du télégraphe, mais mari détestable et nullité parfaite, elle avait porté noblement son fardeau, ainsi que le nom de son époux. Née de ces dissemblances associées par les lois du monde, Geneviève avait eu l'esprit de ne rien prendre à son père, et de s'approprier l'intelligence et le cœur de sa mère, dont elle n'avait d'ailleurs, au physique, que les cheveux châtains et la peau un peu dorée.

— On ne nous laissera bientôt, reprit Mme de Rhèges, que le droit d'être généreux. Abusons-en. Et tenez, mes enfans, vous devriez aller tantôt porter à la mère Bouviot la nouvelle du prochain retour de son fils. Je ne m'intéresse pas autrement à M. Bouviot, grand électeur du canton, mais je serais bien aise que sa femme, qui est mère, fût informée sans retard du bonheur qui lui échoit.

— Comme cela, tant que vous voudrez! fit M. de Rhèges.

— C'est entendu, dit Geneviève. N'est-ce pas, Toinon?

— Certes, répondit Marie-Antoinette. Comment irons-nous?

— Il n'y a que deux chevaux de selle ; nous ne pouvons pas y aller à cheval. Nous prendrons le panier.

Marie-Antoinette, qui regardait son frère, s'aperçut qu'il avait la mine mélancolique et songeuse.

— Eh bien? dit-elle au bout d'un instant, je vous laisserai aller à cheval. J'ai l'éventail de Geneviève à finir, et nous partons dans huit jours. Des chrysanthèmes superbes, que M. de Rhèges a pris pour des œillets! Est-ce sa botanique qui est en faute ou mon talent? La postérité décidera. En attendant, il faut que j'achève mon œuvre.

On ne put la faire revenir sur sa résolution.

— Bah! conclut M. de Rhèges. M. de Trémont et Geneviève iront seuls. Honni soit qui mal y pense! À l'anglaise!

Tout le monde était décidément du complot. Rien n'avait encore été dit quant à la possibilité d'un mariage, et tout était arrangé : des parens complices, une sœur complaisante, des circonstances favorables : il n'y manquait que la faculté d'arrêter officiellement les choses, et Roger se désolait à la pensée qu'il ne pouvait rien dire, ni rien faire de définitif.

A cinq heures, les jeunes gens montèrent à cheval. La grande chaleur du jour était à peine tombée. La plaine, noyée dans un rayonnement d'or, rejoignait le ciel à l'horizon sous le voile lumineux d'un brouillard irisé. Les guérets fauchés, alternant avec des landes et des prairies ladres, hérissées çà et là de maigres bouquets verts et mamelonnées d'éminences pelées simulant des vagues, mêlaient à la teinte crue du paysage la couleur grise de leur chaume desséché.

Les deux chevaux allaient un pas paisible sur la route déserte. Ce n'est pas seulement dans les romans que les amoureux qui ont trop de choses à se dire s'en remettent à l'éloquence d'un mutisme opportun du soin de traduire la surabondance de leurs impressions intimes. Roger et Geneviève eussent été, au départ, fort embarrassés de converser ensemble ; ils sentaient l'un et l'autre qu'il y avait nécessité de parler, mais ils étaient pénétrés de la difficulté de la tâche, autant que de son caractère inévitable. Après le premier temps de trot, ils échangèrent des monosyllabes d'avant-garde; puis, ayant rejoint la rivière, l'Aubette, le long de laquelle serpente un assez joli chemin, ils se livrèrent à une conversation plus nourrie, dont le charme relatif du nouveau paysage leur fournissait les élémens, et, sans doute, ils eussent fini par aborder le grand point, si les premières maisons du bourg qui était fier d'être administré par Bouviot ne les eussent avertis qu'ils touchaient au but de leur excursion. Prenant alors à droite, ils traversèrent une mare où se jouaient pêle-mêle des canards au plumage hérissé et des marmots sales dont les pans de chemise trempaient dans l'eau, et ils firent

dans le village, où retentissait de tous côtés le bruit des métiers (car cette partie de la Champagne est un vaste atelier de bonneterie), une entrée que la curiosité des habitans fut tout près de rendre triomphale. Les bonnetiers collaient aux carreaux leurs faces semi-paysannesques, semi-bourgeoises, — de ces figures dont la vie sédentaire efface petit à petit le coloris campagnard; les femmes laissaient en plan leur linge ou leurs casseroles pour se mettre sur le seuil des maisons; la marmaille ébaubie faisait cortège aux arrivans. Geneviève regardait en souriant les commères aux bras nus et aux jupes troussées, dont les types carrés s'encadraient dans les portes basses à seuils disjoints. La plupart, en la reconnaissant, la saluaient de la tête.

La demeure de la famille Bouviot, dont le chef, personnage inclyte et multiple, à la fois cultivateur, bonnetier et officier municipal, avait réalisé le pis-aller idéal de César en se faisant reconnaître le premier rang dans son village, était située à l'extrémité du bourg. C'était une vaste habitation villageoise, peu confortable, à peine meublée, mais très peuplée de bêtes et d'enfans. Dans la grande cour, pleine de fumier, qu'entouraient trois corps de bâtiment, dont deux en simple torchis, grouillaient les animaux domestiques les plus variés, depuis des volailles étiques jusqu'à des cochons notables, en passant par des mioches grassouillets. L'écurie, l'étable et la porcherie envoyaient au nez des visiteurs, par leurs portes ouvertes, leurs parfums convergens, qui, joints aux émanations du dehors, vous offraient, dès le seuil, un résumé très complet de toutes les puanteurs rustiques célébrées par les amateurs de saine poésie.

Un gars, qui, la fourche en mains, remuait des choses peu propres qu'il rejetait dans un coin, vint, à l'appel de Roger, prendre les chevaux. Geneviève se laissa glisser de sa selle en appuyant légèrement sa main sur l'épaule de son compagnon, lequel avait sauté à terre en enjambant l'encolure de son cheval, sans prendre la peine de l'arrêter; puis, relevant sur son bras sa robe d'amazone, elle se dirigea vers le bâtiment du milieu, spécialement affecté au logement de la famille Bouviot.

Les jeunes gens pénétrèrent dans une salle assez vaste où se voyaient quelques meubles bourgeois, dépaysés parmi les rusticités du lieu, entre autres un vieux secrétaire en acajou et un fauteuil voltaire recouvert en damas de laine. Sous la haute cheminée, entre deux landiers de fer noircis, cuisait le dîner dans une marmite en fonte. Aux murs, des ustensiles de cuisine pendaient parmi des enluminures patriotiques. Une grande armoire assez curieusement incrustée était le seul meuble qu'il y eût plaisir à regarder. Au fond de la pièce, un lit d'enfant, en noyer, montrait, à travers les barreaux de son cadre à claire-voie, le damier bleu et blanc d'un mate-

las; dans ce lit, un enfant de cinq ou six ans, robuste, mais pâli par la fièvre, sommeillait sur un oreiller grisâtre, tandis qu'auprès de lui une petite femme boulotte et rougeaude tournait avec une cuiller de bois, dans une casserole de fer-blanc, une espèce de bouillie jaune qui sentait fort.

— Mademoiselle de Rhèges! fit Mme Bouviot, dont la figure ronde et enflammée prit un ton de soleil couchant.

— Eh bien! vous avez un malade?

— Ne m'en parlez pas, mademoiselle; en fait d'enfans, les tard venus sont toujours des mal venus. Celui-ci a les fièvres depuis des semaines. Les six autres se portent comme moi, et ça n'est pas peu dire.

— Alors, c'est décidément une bonne idée que j'ai eue de venir vous voir aujourd'hui avec M. de Trémont, le frère de mon amie que vous aimez tant.

— Ah! dame! une belle personne, monsieur, soit dit sans vous complimenter, et aussi gaie qu'elle se porte bien.

— Je vous apporte une nouvelle qui vous fera plaisir, reprit Geneviève; mon père a été assez heureux pour obtenir à votre fils aîné un congé qui pourra durer longtemps.

— Vrai?.. Ah bien! cet imbécile de Bouviot qui disait!.. Je vais le chercher pour qu'il vous remercie.

— Ne le dérangez pas... C'est un homme fort occupé que M. Bouviot, nous savons cela, ajouta Geneviève avec un sourire. Et puis, c'est mon père qu'il faut remercier. Moi, je ne suis que la messagère.

— Une bien gentille messagère, en ce cas... N'importe, n'importe, il faut qu'il vous remercie.

Et Mme Bouviot s'apprêta à sortir, après avoir posé sa casserole devant le feu.

— Qu'est-ce qu'il y a là dedans? fit Geneviève en désignant du doigt la casserole abandonnée.

— Un remède de bonne femme contre les fièvres. Il faut tourner ça pendant vingt minutes. Mais je reprendrai aussi bien la besogne en revenant.

— Eh bien! puisque vous tenez à aller chercher M. Bouviot, je tournerai à votre place. Il n'y a qu'à tourner?

— Mais, mademoiselle Geneviève, vous plaisantez?

— Allons, allons, dépêchez-vous; nous n'avons qu'un quart d'heure à vous donner.

Et Geneviève, après avoir laissé retomber sa jupe et ôté ses gants, se mit à tourner la bouillie.

— Si nous goûtions? dit-elle.

— Que vous êtes charmante avec simplicité! dit Roger.

— Une manière bien habile de me faire entendre que vous ne tenez pas à la bouillie!

— C'est vrai, je n'y tiens pas absolument... Cependant, si vous goûtez, je goûterai. Je vous en défie!

Geneviève allongea sa langue avec précaution sur le bord de la cuiller, de façon à goûter le bois plutôt que la mixture, et aussitôt Roger, s'emparant de l'ustensile vulgaire que son génie transformait en coupe d'amour, baisa la place exacte qu'avait caressée la langue de Geneviève, plus appétissante, à coup sûr, que la bouillie fébrifuge.

— C'est toujours cela de pris, soupira-t-il avec onction.

— Mais vous n'avez rien pris du tout! dit Geneviève, à qui l'acte amoureux du jeune homme venait de faire retrouver une de ces subites colorations de teint qui lui étaient familières aux premiers temps de son amour.

— Vous croyez? riposta Roger, qui, ayant sans doute trouvé bon goût à la cuiller, regardait la bouche de Geneviève avec des yeux pleins d'appétit... Voyons, dit-il en se rapprochant, cela ne vous contrarie pas que je vous aime?

— Non, répondit Geneviève sans trop d'embarras et en regardant Roger avec un sourire doux... Mais croyez-vous que ce soit l'instant de vous déclarer, quand je suis aussi prosaïquement occupée? Je perds tous mes avantages.

— Vous savez bien que non. Et c'est précisément parce que vous êtes ainsi plus séduisante que jamais que je me laisse aller à vous faire entendre un mot que je voulais sous-entendre encore.

— Sous-entendre? dit Geneviève surprise. Pourquoi?

— Parce que...

Mme Bouviot rentrait, suivie de son mari, un homme long, sec et brun, en manches de chemise et en bretelles, qui faisait un singulier contraste avec sa rubiconde moitié.

Bouviot salua, comme un bélier qui donne un coup de tête, et, après avoir entendu Geneviève lui redire ce que sa femme lui avait appris en chemin, il balbutia quelque chose qui voulait être aimable. Au fond, il ne paraissait nullement charmé d'avoir à se produire en posture reconnaissante. Il trouva cependant une espèce de phrase de remerciement, où le nom du comte de Rhèges avait l'air de n'être prononcé que pour mémoire, mais où ceux de la comtesse et de Geneviève faisaient meilleure figure. Roger en conclut que le comte n'était pas aimé, ce qui ne lui causa, du reste, qu'une médiocre surprise, M. de Rhèges n'ayant guère, en dehors de cette amabilité de salon qui est de tradition dans les chancelleries, qu'une condescendance trop visiblement étudiée à l'endroit de ses inférieurs. C'était un gentilhomme qui, à travers ses cent cinquante ans de noblesse, sentait encore le traitant, — car il descendait d'un certain Nicolas Grandchamp, ayant eu, vers 1665, avant l'acquisition de la

terre de Rhèges, qui devait être érigée cinquante ans plus tard en comté, d'assez graves démêlés avec la Chambre de Justice.

— Allons, au revoir ! dit Geneviève en se tournant vers le petit lit où l'enfant dormait toujours. Si vous voulez m'en croire, madame Bouviot, vous ne vous fierez pas trop à votre remède : j'y ai goûté, il ne me dit rien. Ce n'est pas que je méprise les remèdes de bonne femme, j'en ai plein ma pharmacie, à Rhèges, sans compter des recettes innombrables de baumes miraculeux à fabriquer avec des simples; mais, en cas de fièvre, quelques pincées de sulfate de quinine font bien mieux l'affaire. Au surplus, si vous voulez, je vous enverrai le docteur Trident, de Châlons... Une célébrité du cru, dit-elle en s'adressant à Roger.

Et, comme Bouviot ébauchait une grimace :

— Nous sommes très liés avec lui, s'empressa-t-elle d'ajouter; il me suffira de lui dire un mot : il viendra vous voir tout à fait en ami, et, bien entendu, vous en serez quitte avec un grand merci.

— Vous êtes bonne, mademoiselle Geneviève, dit tout bas Mme Bouviot en reconduisant la jeune fille, et fine aussi... Enfin, on vous aime bien, quoi !

Roger remit Geneviève à cheval, profitant de l'occasion pour étreindre le petit pied auquel ses mains servaient d'étrier, et, ayant salué les époux Bouviot d'un geste et d'une phrase dont le comte de Rhèges, s'il eût été présent et capable de comprendre, eût pu tirer un parti sérieux en vue des élections à venir, il sauta en selle à son tour. — En retraversant le village, il ne dit rien; il voyait toujours Geneviève tournant la bouillie dans la casserole de fer-blanc, au milieu de cette grande pièce rustique où, seul avec elle, il avait eu comme une vision de bonheur champêtre, obscur et pauvre.

— Je n'ai jamais mieux senti que tout à l'heure, dit-il au moment où ils dépassaient la dernière maison du bourg, à quel point je vous aime. J'aurais voulu être là chez moi... chez nous plutôt, avoir le droit de vous retenir dans ce cadre qui me plaisait, d'y fixer la scène et d'en rester l'éternel spectateur.

— Un accès bucolique à présent ! s'écria Geneviève. Ah ! çà, qu'avez-vous ?

— Vous vous étonnez que je soupire après la chaumière en même temps qu'après le cœur ? Mais vous avez beau rire, je suis sûr que vous pensez, comme moi, que plus le cadre est simple, mieux l'amour s'y épanouit.

— Vous vous trompez, je n'ai pas la superstition des cadres. Je suis d'avis que, riches ou pauvres, ils ne peuvent rien sur le mérite d'un tableau qui plaît.

— Eh bien ! moi, je persiste à dire que l'on est plus heureux, quand on aime, dans un milieu où il n'y a ni bruit, ni dangers, ni

trouble-fête. Et j'ai pour moi les auteurs de tous les pays et de tous les temps... Mais il me suffit de mes yeux. Ne vous ai-je pas vue tout à l'heure paysanne? Jamais vous ne m'êtes apparue plus ravissante.

— Une paysanne en amazone n'est pas une paysanne. Croyez-moi, la poésie des choses simples est en nous, quand elle n'est pas dans quelque circonstance accidentelle qui les orne et les déguise. Nous les voyons belles, quand nous avons dans l'âme ce qu'il faut pour les embellir, ou qu'un reflet passager les décore. On aspire parfois à une condition modeste : c'est quand on se sent, quand on se croit assez riche de sentimens pour se passer de luxe et de bien-être; mais on serait, en général, fort attrapé, si l'on se trouvait pris au mot. Une ouvrière ou un commis qui va à son travail dans la lumière et la gaîté d'une matinée de printemps, une cour de ferme qu'éclaire un beau soleil, une chaumière qu'illumine la présence d'une personne aimée, autant de visions trompeuses qui donnent la tentation de la pauvreté. Suivez l'ouvrière ou le commis, prenez en imagination votre part de leur besogne ingrate, rebutante et mal payée; restez à la ferme après le coucher du soleil, après la disparition de l'être cher : l'illusion s'évanouit; il n'y a plus alors que les laideurs et les misères de la vie difficile, monotone et triviale. Pour les gens comme vous, comme nous, la pauvreté, même la pauvreté riche des Bouviot, est une épreuve qu'il faut savoir subir, le cas échéant, avec dignité, avec courage : ce n'est jamais un idéal à souhaiter.

— Savez-vous que vous êtes désespérément raisonnable?

— Savez-vous que vous êtes étrangement poétique?

— Soit! c'est une infirmité d'amoureux. Je vous aime, Geneviève.

Ils suivaient au pas la berge de la petite rivière, dont l'eau trouble et somnolente coulait sans bruit d'un cours insensible entre des rives déchiquetées. Une bande pourpre, posée au bas du ciel, faisait à la terre une ceinture flamboyante qui mettait le feu à l'horizon, derrière les peupliers du chemin; au-dessus de cette zone incendiée, les tons roses, orangés, vert pâle et bleu turquoise des beaux couchers de soleil s'étageaient comme des gradins de couleur autour d'un amphithéâtre bariolé, et, sur ce fond de lumière colorée, la silhouette noire de Geneviève s'enlevait avec un relief frappant. — Roger regardait ce joli profil méditatif d'amazone absorbée, — car la jeune fille réfléchissait. Il écoutait aussi la musique délicieuse que faisaient dans son oreille les vibrations lentes à s'éteindre de cette voix aimée, qui parlait si bien de toutes choses.

— Ecoutez, dit tout à coup la jeune fille en continuant de caresser du bout de son stick la crinière de son cheval, je vais vous confier tout bêtement une réflexion que j'étais en train de faire, ou plutôt de refaire... Je trouve que, depuis votre arrivée à Rhèges, vous

n'êtes pas le même qu'autrefois. Vous avez... comment dirai-je?.. des boutades mélancoliques, et puis des... des réticences...

— Des réticences?

— Oui. Ainsi, tout à l'heure... mon Dieu, si vous ne m'aidez pas, je n'en viendrai jamais à bout... ainsi, tout à l'heure, vous m'avez dit que vous m'aimiez, et puis vous avez ajouté que vous auriez voulu que la chose restât sous-entendue entre nous... Eh bien! je n'ai pas compris...

La figure de Roger se revêtit d'une gravité bizarre qui émut Geneviève. Se sentant regardé, le jeune homme effaça vite d'un sourire la teinte sérieuse et sombre qui avait, malgré lui, voilé ses traits et son regard. Puis, il posa sa main sur celle de la jeune fille, de façon à ralentir le pas de la monture de Geneviève, et, alors, retenant aussi son cheval, les deux bêtes presque arrêtées et mâchant leurs mors nez à nez, il se leva un peu sur ses étriers et, se penchant, baisa chastement la joue qu'il avait à sa portée, mettant son baiser à peine plus près de la bouche que de l'oreille de sa voisine.

— M'aimez-vous assez pour me faire crédit, Geneviève?

— Crédit?

— Oui, crédit. Je vous demande si vous m'aimez assez pour croire à la sincérité de mon affection, sans qu'elle ait à prendre ouvertement, dès à présent, une apparence de candidature matrimoniale.

— Si je comprends bien, c'est un délai que vous me demandez? dit Geneviève d'un ton légèrement contraint. (Elle en était toujours à Madeleine et à Jane.)

— Quelque chose comme cela.

— Un sursis enfin?

— Un sursis, si vous voulez, un sursis à mon bonheur.

— Hum! deux mots qui n'ont pas été faits pour être attelés ensemble.

— Encore une fois, il s'agit de me faire crédit pendant un mois, pendant quinze jours peut-être...

— Quinze jours, c'est peu... Tenez, j'ai peur que vous ne vous apprêtiez des regrets en faisant œuvre de précipitation, et, comme je suis un peu fière, trop fière pour attendre votre heure, il serait mieux peut-être de ne plus parler de tout cela.

— Ce n'est pas bien, Geneviève, de prendre la chose ainsi. Si vous m'aimiez...

— Oh! pardon! j'ai fait mes preuves, ayant été la première à aimer, — ce dont je ne me défends pas, du reste.

— Soit! mais vous avez peur d'aimer la dernière.

— J'ai dit que j'ai trop de fierté pour attendre votre bon plaisir; je n'ai pas dit que je cesserai de vous aimer s'il me faut renoncer à vous. On peut aimer de loin.

— Aimez-moi donc de loin, pendant ces quelques semaines, ces quelques jours peut-être. Bientôt, vous serez mise au fait, et vous m'aimerez de près. Avant la fin d'octobre, je serai votre fiancé, à moins...

— A moins? répéta Geneviève.

— Dame! à moins que... le ciel ou votre caprice n'en décide autrement.

— Donnez-moi votre parole d'honneur que vous n'aimez que moi et que vous ne me sacrifiez personne.

— Je vous la donne.

— Bien, dit Geneviève avec simplicité. Ma fierté maintenant peut attendre : ma confiance en vous le lui permet, et mon affection sera seule à souffrir du délai. J'attendrai des semaines et des mois, s'il le faut, sans inquiétude ni révolte.

— Pas si longtemps. Le mois prochain ne s'achèvera pas, je l'espère, sans que je sois votre soupirant officiel.

— Alors, c'est aux Ailettes que nous célébrerons nos fiançailles, car, vous savez, Mme de Trémont m'emmène avec Toinon, qui prétend qu'un bon procédé en vaut un autre et que les visites se paient avec des visites.

— Aux Ailettes donc avant un mois, dit Roger d'une voix un peu sourde. Et maintenant, au galop! Nous sommes en retard.

XVIII.

Le 12 octobre, dans la matinée, Mme de Trémont, sa fille et Geneviève, de passage à Paris, attendaient, dans le petit salon de l'hôtel de la rue de Lille, le moment de se mettre à table. Marie-Antoinette causant avec sa mère d'affaires d'intérieur, Geneviève avait machinalement ouvert un journal du matin, que Mme de Trémont avait fait acheter et n'avait pas encore lu. — La jeune fille pâlit tout à coup, puis relut de plus près cet entrefilet qui venait de lui griffer le cœur :

On parle d'une rencontre à l'épée, pour demain ou après-demain, dans un lieu qu'il reste à déterminer, entre le baron de R... et le marquis de T.., jeune officier de cavalerie, membre d'un des cercles les plus aristocratiques de Paris. Motif de la rencontre : appréciation désobligeante de la part du marquis de T.., au sujet d'une partie mouvementée remontant au printemps dernier et où le baron de R... perdit une grosse somme. L'affaire eût été vidée beaucoup plus tôt sans la courtoisie parfaite du baron de R.., qui a tenu à attendre, malgré les instances de son adversaire, le complet rétablissement de celui-ci, lequel fut, lors du dernier concours

hippique, victime d'une terrible chute de cheval que l'on n'a sans doute pas oubliée.

C'était aussi clair que si les noms eussent été mis en toutes lettres, d'autant plus clair qu'on avait beaucoup parlé, dans le monde, de l'aventure du baron, et que les miettes de ce scandale s'étaient répandues un peu partout. Il n'était donc nullement nécessaire de savoir, — et presque personne ne le savait, — qu'une explication avait eu lieu, au mois de juin, entre Rochegarde et Trémont, à la suite d'un propos de club, pour comprendre en son entier cette très simple affaire. — Geneviève, qui trouvait ainsi subitement la clé des mélancolies et des réticences de Roger, restait abasourdie, hébétée par la soudaineté du coup, la main étendue sur le journal à l'endroit néfaste où elle avait lu le *mané, thécel, pharès* de sa douce et légitime ivresse ; on eût pu croire qu'elle voulait dérober à ses propres yeux les lignes odieuses qui exprimaient, avec accompagnement de formules clichées, entre une drôlerie boulevardière et l'annonce d'un voyage princier, la condamnation de son bonheur et l'anéantissement de son avenir. Car elle se souvenait bien d'avoir entendu dire à son père que, depuis longtemps, tout le monde eût tourné les talons au baron de Rochegarde, s'il n'avait eu au service de ses détracteurs des argumens *ad hominem* pour les convaincre, bon gré mal gré, de sa parfaite honorabilité. Une phrase de M. de Rhèges lui revenait même tout entière à l'esprit.

— C'est un diable d'homme que Rochegarde, avait dit le comte le jour où toutes les gazettes qui avaient narré l'histoire en termes assez cavaliers s'étaient rétractées ; il patauge dans des flaques de boue, on le croit à jamais sali, on s'apprête à le condamner sans appel, et puis, crac ! le voilà qui s'en tire, se brosse, se nettoie si bien qu'on n'oserait plus jurer qu'on l'a vu sale... d'autant qu'il vous a des airs d'un imposant... et un poignet... et un coup d'œil !

Elle demeurait là sur sa chaise, devant la table, la main toujours étendue sur le journal, immobile, absorbée, revoyant en pensée mille scènes insignifiantes où elle se reprochait de n'avoir pas su, d'après un mot, d'après une intonation, d'après une attitude, d'après un geste, deviner la vérité tout entière, si simple pourtant, à ce qu'il lui semblait à présent.

— Comme il est contrariant que Roger ne puisse justement venir à Paris ni aujourd'hui ni demain ! dit la marquise. Enfin, il faut espérer que nous le verrons après-demain et qu'il pourra nous dire, avant notre départ, à quelle date précise il compte faire sa fugue de deux ou trois jours en Touraine.

Le nom de Roger rappela Geneviève à elle-même. Avec cet instinct d'abnégation qui fait le fond de toutes les natures de femme vraiment féminines, la jeune fille songea tout de suite à la mère et à

la sœur de Roger, oubliant presque ses angoisses personnelles à l'idée de celles qu'il lui appartenait peut-être d'épargner à d'autres. Elle se leva, alla à la fenêtre, tenant le journal à la main, dit un mot sur le temps, qu'elle prétendit lourd et propice aux migraines, puis trouva moyen de glisser sous un album la feuille révélatrice, qu'elle avait repliée. A table, elle eut une gaîté nerveuse, qui lui mit du rouge aux pommettes des joues sans colorer le fond de son teint; elle poussa beaucoup Mme de Trémont et Marie-Antoinette à faire deux ou trois courses dont il avait été question dans la matinée, disant qu'elle se ferait accompagner par la femme de chambre de la marquise pour aller au couvent de *Marie Réparatrice*, où elle était sûre de trouver son confesseur, qu'elle tenait beaucoup à voir pendant son court séjour à Paris. Son idée fixe était d'amener la marquise et sa fille à sortir tout de suite et à courir les magasins le jour durant, ce qui supprimerait, pour jusqu'au soir, le danger de la lecture du journal. En outre, elle sentait la nécessité d'être seule, sachant bien que ses nerfs ne resteraient pas montés au diapason voulu pendant toute une journée de dissimulation, de contrainte et de torture. Ses vœux, en cela, furent exaucés. Aussitôt après le déjeuner, on la laissa, mais la marquise, avant de sortir, lui dit qu'elle venait de recevoir un mot de la duchesse d'Altenay, qui, heureuse que son passage à Paris coïncidât avec celui de Mme de Trémont, annonçait sa visite pour le soir.

Madeleine! c'était la sœur du baron. Peut-être ne savait-elle rien encore et peut-être pouvait-elle tout empêcher, car qui eût osé affirmer que le motif officiel de la rencontre annoncée n'était pas un prétexte dont on abritait une cause plus délicate? Geneviève avait bien cru deviner une intimité suspecte entre la duchesse et Roger, et une femme, fût-ce une jeune fille, ne se trompe guère à ces choses-là. Enfin, s'il y avait une chance de prévenir la catastrophe prochaine qui menaçait son amour, cette chance, Madeleine la personnifiait. Il fallait aller trouver Madeleine, lui porter le journal et s'inspirer des circonstances. Mais que lui dire? En tous cas, il fallait y aller, ne fût-ce que pour partager avec une autre le fardeau d'une pareille inquiétude. Elle y alla.

La duchesse était sortie, mais devait rentrer à trois heures. Geneviève attendit. Quand, vers quatre heures seulement, Madeleine rentra, les gants de la jeune fille, sans cesse ôtés et remis par suite de ce besoin machinal et fébrile de faire œuvre de ses doigts, alors qu'on ne sait comment distraire sa pensée, étaient suffisamment fripés et déchirés pour témoigner à eux seuls du trouble où elle avait vécu durant ces deux heures d'attente.

— Geneviève!.. Toute seule?

— Ah! madame!..

Elle s'arrêta, ne sachant vraiment plus que dire.

— Mais vous avez la mine à l'envers, ma chère petite! Voyons, vite! Qu'avez-vous? Que vous est-il arrivé?

— Vous ne savez rien?

— Moi? Rien du tout. Je suis ici depuis hier au soir. Sortie dans la matinée pour des affaires d'argent, je rentre seulement à présent, sans avoir vu personne, si ce n'est un notaire, un avoué, un avocat... enfin, personne. J'ai déjeuné chez le pâtissier... Mais, voyons, Geneviève, qu'y a-t-il?

— Tenez, dit simplement Geneviève, en tendant à la duchesse le journal qu'elle avait apporté et en désignant du doigt le passage à lire.

Madeleine lut, puis pâlit.

— Chute de cheval que l'on n'a sans doute pas oubliée, partie mouvementée, baron de R.., marquis de T.., murmura-t-elle, — les yeux toujours sur le journal. Mais il s'agit là de Roger de Trémont et de mon frère! Je ne savais rien; maintenant je sais, mais que faire pour empêcher cela?

Son trouble était égal à celui de Geneviève, et celle-ci, le constatant, l'attribuait tout entier à une tendresse alarmée, tandis qu'une bonne part en revenait au remords; car Madeleine avait beau se dire qu'elle n'avait nommé personne et que son frère aurait toujours fini par savoir à quoi s'en tenir, elle ne pouvait songer sans un terrible émoi que c'était elle qui, la première, l'avait mis sur la voie, l'avait lancé sur la piste où il devait finir par rencontrer la trace qu'il cherchait.

— Oui, que faire? répéta Geneviève. Oh! je vous en prie, trouvez quelque chose. C'est de votre frère qu'il s'agit.

Madeleine, sur ce mot, releva vivement la tête.

— De mon frère et... d'un autre qui vous tient au cœur, n'est-ce pas? dit-elle en regardant la jeune fille comme elle l'avait regardée, dans le salon de Mme de Trémont, huit ou dix mois auparavant, avec un regard presque dur, presque méchant. Ah! çà, dites-moi, ajouta-t-elle, y aurait-il du nouveau? Seriez-vous sur le point d'épouser M. de Trémont?

Le ton de Madeleine était âpre. En un instant, le souvenir brusquement ravivé d'une déception d'amour, très imparfaitement oubliée, transformait cette nature douce, quoique fière et vivace, faite bien plutôt pour les ardeurs aimantes que pour les fougues de la haine et la ténacité des rancunes, en un caractère insurgé, plein de violences mal contenues, peut-être susceptible d'une vraie cruauté. Geneviève eut d'autant moins de peine à le comprendre, qu'elle était venue avec l'idée d'affronter la présence d'une rivale.

— Il est possible, dit-elle avec un grand battement de cœur et une pâleur mortelle, qu'il soit question d'un mariage entre M. de

Trémont et moi, mais qu'importe cela? Ma démarche m'a été dictée par la croyance où j'étais que vous ignoriez tout et que vous pouviez tout empêcher.

— J'ignorais tout, en effet, répondit Madeleine, qui s'efforçait de se reconquérir sur l'emportement d'une révolte soudaine. Mais que voulez-vous que j'empêche? Vous savez bien qu'une femme, en pareil cas, est impuissante à toute autre chose qu'à retarder l'événement, et qu'elle risque fort, en se mêlant de ces sortes d'affaires, dont les hommes n'aiment guère qu'on se mêle, de gêner, d'humilier même les intéressés ou l'un d'eux par son intervention, sans aucune chance de sauvegarder l'avenir.

— Alors, reprit Geneviève après un silence et avec une évidente intention, vous êtes certaine qu'un mot de vous serait impuissant?

Elle avait les larmes aux yeux,

— Un mot de moi? fit Madeleine avec étonnement. Supposez-vous donc que je sois pour quelque chose dans la querelle? Mais, quand cela serait, et je crois pouvoir vous affirmer que cela n'est pas, les choses étant engagées, je serais encore impuissante.

— Pardonnez-moi, dit Geneviève en se rapprochant de la duchesse; de même que vous avez deviné mon secret, je croyais avoir deviné le vôtre.

— Bah! vous avez cru!.. Quelle idée!.. Vous aimez beaucoup M. de Trémont? Oh! ne répondez pas: cela se voit. Mais lui, vous aime-t-il autant que vous l'aimez?

— Je ne sais. Mais, s'il ne fallait, pour protéger sa vie, que renoncer à son affection, dût mon sacrifice profiter à une... rivale, j'atteste que, sans hésiter, je m'effacerais.

De nouveau, Madeleine eut un de ces froncemens de sourcil qui ne lui allaient pas, et une lueur sombre dénatura son regard charmant. Mais ce fut vite dissipé, sans laisser plus de traces qu'un de ces éclairs sans tonnerre de certains soirs d'été. Émue par l'attitude de Geneviève, par les accens si simples de cet amour de jeune fille, par le son de cette voix tendre qu'assourdissait un voile de larmes, elle redevint elle-même, retrouva sa grâce câline aussi vite qu'elle l'avait perdue, et, attirant à elle la jeune fille:

— Je vous jure, dit-elle en l'embrassant sur le front, de faire l'impossible pour ramener la joie dans vos jolis yeux que voilà tout mouillés. J'ai une idée. Elle est peut-être mauvaise; en tout cas, il faut en essayer, et je vais me mettre sur l'heure en campagne. Mais, ajouta-t-elle en se dirigeant vers un bouton de sonnette, que je réussisse ou que j'échoue, vous ne soufflerez mot à qui que ce soit, surtout à M. de Trémont, de votre démarche ni de mes efforts? Vous me le jurez? Sur sa vie? De tous les sermens que vous pouvez me faire, c'est encore celui qui m'inspirera le plus de confiance.

— Sur *sa* vie, je vous le jure, et, par la reconnaissance infinie, par la tendresse que j'ai pour vous, je vous l'atteste, murmura Geneviève en mettant sa tête sur l'épaule de Madeleine.

— Prenez garde!.. on vient. Un fiacre tout de suite, dit-elle au valet de pied qui ouvrait la porte.

Un quart d'heure plus tard, la duchesse descendait rue de Marignan devant la maison qu'habitait son frère. Le baron était sorti depuis une heure. Madeleine, en l'apprenant, sentit une terrible angoisse, surtout quand on lui dit que le domestique était absent également, et qu'on ignorait à quelle heure rentreraient le maître et le valet. Elle ne songea qu'au bout d'un instant à demander si le baron avait emporté une valise, un sac de voyage, quelque chose qui pût faire croire à une courte absence. Le concierge prit un air discret et grave :

— Madame peut se rassurer quant à présent, dit-il. Je vois ce qui l'inquiète. Mais ce n'est pas pour aujourd'hui. M. le baron ne part que demain matin.

La duchesse respira, mais elle réfléchit vite qu'elle pouvait ne pas réussir à joindre le baron avant le soir. Avant tout, il fallait gagner du temps. Elle fut sur le point de se faire conduire à la préfecture de police, mais, par suite de cette répugnance presque invincible qu'ont toutes les femmes et bon nombre d'hommes pour les fonctionnaires policiers, elle donna la préférence au Palais de justice.

« Je suis à peu près sûre de réussir auprès de monsieur mon frère, pensait-elle, si je parviens à le joindre en temps utile. Mais, si la rencontre est pour demain, et si je le manque aujourd'hui, il faut absolument qu'on les gêne, qu'on les retarde...

« Pauvre petite Geneviève! se disait-elle encore... Comme elle l'aime! Moi, décidément, je ne l'aime plus... Et pourtant... En tout cas, si je lui sauve son Roger, à cette innocente, j'aurai sans doute travaillé à son malheur. Être ce que nous sommes en général, et se donner à un homme... quelle monstrueuse folie!.. Allons! il est bien heureux qu'il ne se soit pas soucié de m'épouser. Une liaison décevante, passe encore! Mais le mariage, le mariage avec un homme qu'on aime et qui vous trompe, c'est-à-dire le désespoir ou le dégoût, sans rémission, jusqu'à la mort... Ah! non... Il faut attendre le rétablissement du divorce pour faire de ces mariages-là... Allons, allons, ce n'est pas sur moi qu'il faut m'attendrir, c'est sur Geneviève et sur tant d'autres... les enchaînées du mariage, les prisonnières de la vertu. Moi, je suis libre. Les habiles ne se donnent pas, elles se prêtent... Il est vrai que je m'étais donnée, mais on ne m'a pas gardée. Tant mieux!.. Oui, ce serait tant mieux, si je savais que faire de moi... En attendant, il faut que je le sauve, sous peine de croire toute ma vie que j'ai été de moitié dans sa mort. »

Après avoir parcouru d'immenses galeries nues et froides, où

erraient encore attardés quelques-uns de ces fantoches noirs dont les grands gestes à draperies meublent presque, aux heures militantes, le vide et la solennité des couloirs, la duchesse parvint au cabinet du procureur de la république, où elle put entrer sans avoir à faire antichambre, grâce peut-être au prestige que conservent toujours, en pays français, les titres nobiliaires bien sonnans.

Madeleine se trouva en présence d'un substitut encore à la fleur de l'âge et de mine rosée, joufflu, rond, court, d'air naturellement jovial, mais de tenue laborieusement compassée. Ce petit bourgeois bien portant, qui eût été parfaitement vulgaire s'il n'eût eu la chance d'être magistrat, — car la fonction déteint toujours plus ou moins sur l'homme, et, dans une mesure quelconque, l'ennoblit, quand elle est noble, — ce fonctionnaire sans angles intimida la duchesse tout autant qu'eût pu le faire un magistrat selon la formule, c'est-à-dire long, étique, lugubre : les femmes ont rarement le culte de la justice, mais tout ce qui s'y rattache leur inspire une sorte de superstitieuse terreur. Néanmoins, la grande dame ne tarda pas à reparaître sous la femme, et Madeleine, en deux mots, dit le but de sa visite, lequel était d'empêcher, ou tout au moins de retarder une rencontre entre le baron de Rochegarde, son frère, et le marquis de Trémont.

— Le parquet est informé, madame, dit le substitut.

— Je m'en doutais, monsieur, répondit Madeleine, qui eut vaguement envie de sourire à la pensée que le parquet devait puiser les trois quarts de ses informations dans les journaux. Mais, ajouta-t-elle, — on prétend, — et les duels nombreux qui ont eu lieu depuis quelques mois aux environs de Paris, après avoir été plus ou moins pompeusement annoncés, semblent donner crédit à cette insinuation, on prétend que vous fermez volontiers les yeux sur ce genre de méfaits. Or, comme il y a, dans le cas présent, un grand intérêt à empêcher une rencontre immédiate, comme ce duel est du petit nombre de ceux qui sont appelés à finir tragiquement et que, très probablement, il suffirait de quelques jours de répit pour qu'une tierce personne parvînt à tout arranger, j'ai pensé qu'une démarche de moi serait utile, qu'en tous cas elle n'aurait rien d'étrange ni de déplacé.

— Votre démarche, madame, dit le substitut, est toute simple, puisque vous êtes la propre sœur de l'un des futurs combattans. Veuillez être assurée que le nécessaire sera fait pour entraver la rencontre. Au besoin, il sera télégraphié à la frontière.

Madeleine retourna rue de Marignan. Le baron venait de rentrer.

XIX.

Madeleine dut sonner trois fois à la porte de son frère. Ce fut lui-même qui vint ouvrir.

— Comment! vous, Madeleine? — (Ils ne se tutoyaient plus depuis quelques mois.) — Vos visites sont des événemens : vous ne m'avez pas gâté sous ce rapport... Vous voyez, je fais moi-même le service; j'ai donné campos à mon domestique pour être tranquille ce soir, car je pars demain matin et j'ai pas mal de lettres à écrire... Un voyage...

— Vous prononcez mal, dit Madeleine en s'asseyant dans le cabinet du baron, près d'un bureau si joli qu'il eût été dommage de mettre dessus des livres et des papiers. Ce n'est pas *voyage*, c'est *duel* qu'il faut dire.

— Tiens! vous savez?.. Au fait, suis-je bête!.. Comme si, avec les journaux, il y avait moyen de faire un pas sans avoir une douzaine de reporters à ses trousses! C'est étonnant qu'on n'en écrase pas plus souvent, des reporters : il y en a partout.

— Justement! fit Madeleine, les journaux... Enfin, ayant appris que vous devez vous battre avec M. de Trémont, je viens vous dire qu'il ne faut plus qu'il soit question de cette rencontre; je vous ai manqué tantôt et, à tout hasard, dans la crainte de vous manquer encore ce soir, j'ai été au Palais de justice demander qu'on voulût bien vous ennuyer le plus possible pour donner le temps à une intervention que je savais devoir être efficace, la mienne, de faire son œuvre. Donc, à l'heure présente, indépendamment des reporters, qui ne sont qu'indiscrets, vous avez à vos trousses toute la police parisienne, qui est gênante; de sorte que vous ne pourriez, de toute façon, vous battre avant quelques jours. Cela nous donnera le temps d'avoir ensemble plusieurs entretiens, si besoin est, mais je n'imagine pas que nous devions recourir à plus d'une conférence pour tomber d'accord. Causons donc, voulez-vous?

— Il est probable que vous ne parlez pas sérieusement, ma chère Madeleine, car vous savez fort bien qu'on n'empêche pas un duel. On le retarde quelquefois, au prix du ridicule que l'on jette sur les ferrailleurs persécutés, mais on ne l'empêche pas.

— Mon intention formelle est cependant de l'empêcher, dit tranquillement Madeleine, qui, depuis qu'elle se trouvait en présence de son frère, n'avait plus ni émotion ni angoisse.

— Bah!.. Mais, dites-moi, ma chère, me serais-je trompé? Quand, il y a quatre mois, vous trouviez tout simple que je songeasse à faire un exemple sur le premier homme qui s'aviserait de parler de moi légèrement, et que vous preniez la peine de m'informer

que quelqu'un venait de se le permettre, il semblait bien que vous eussiez une arrière-pensée et que le soin de ma réputation, d'après vous fort compromise déjà, ne fût pas seul à vous souffler vos phrases. Il ne me parut pas alors trop téméraire de supposer que vous associiez une vengeance personnelle au légitime souci que vous manifestiez de l'honneur de votre frère, et, je l'avoue ingénument, lorsque j'appris le nom de l'imprudent, que vous vous étiez refusée à me faire connaître, ma croyance se fit certitude.

— Vous me prêtez là, Gaston, une pensée odieuse que je n'ai jamais eue, répondit Madeleine avec un évident malaise.

— Si fait ! ma douce Madeleine, vous l'avez eue, au moins pendant quelques minutes. Seulement, vous n'avez pas un tempérament qui vous permette de soutenir longtemps les grands rôles... Mais vous en aviez trop dit ou pas assez; il fallait savoir le reste, et je le sus bien aisément, en m'informant des visiteurs qui m'avaient précédé chez vous. Mme Beuvrard avait été seule à venir : c'était donc elle évidemment qui pouvait m'éclairer, et vous savez que ce n'est pas le tombeau des secrets que Mme Beuvrard, ou que, du moins, ce n'est point une sépulture inviolable. Maintenant, dame! si vous vous ravisez, il est un peu tard. Je regrette, d'ailleurs, de n'avoir pu aller plus vite en besogne : cela vous eût épargné l'ennui et les défaillances de la réflexion. Mais, décemment, je ne le pouvais pas. Au surplus, croyez-moi, l'adage a raison : la vengeance est un plat qui se mange froid.

— Encore une fois, dit Madeleine, ce que vous m'imputez est odieux!.. Mais cela ne m'atteint pas; je viens donc au fait. Je désire que vous ne vous battiez pas... Je ne veux pas que vous vous battiez.

— Admirable! Et comment vous y prendrez-vous pour m'en empêcher ?

— Si vous ne devinez pas, vous valez encore mieux que je ne pensais... Êtes-vous heureux au jeu en ce moment?

Madeleine fit sa question d'un air qu'elle s'efforçait de rendre indifférent, mais sa voix ne laissa pas de trembler un peu.

— Hélas! mon étoile est bien pâle.

Madeleine respira.

— Eh bien! dit-elle, je vais vous proposer un marché plus sérieux que celui dont vous vous attendez, depuis un instant, à m'entendre formuler les clauses. Votre étoile est bien pâle, dites-vous; je puis la raviver et la faire briller fixement pour longtemps. Vous n'avez rien, je suis très riche. Je puis mourir, et vous savez que toute la fortune du duc retournera, de par ma volonté expressément énoncée en un testament fort correct, à ses héritiers naturels. En outre, votre crédit est bien près d'être usé; en tous cas, ce qui vous en

reste dépend de moi. Quant à votre réputation, malade depuis longtemps, elle agonise, et ce n'est pas un coup d'épée dans la poitrine d'un enfant qui la remettra sur pied. A votre place, je voyagerais... Tenez, dans je ne sais quelle pièce d'Émile Augier, un personnage, qui vous est très inférieur, puisqu'il manque de distinction, prend le parti de s'établir gentilhomme étranger, autrement dit de s'expatrier, ayant remarqué à quel point il est avantageux d'être hors de chez soi pour briller. Et notez que lui est un être commun, à peu de chose près ridicule, une sorte de jeune bourgeois-gentilhomme mal savonné de sa roture originelle, presque un balourd. Vous qui n'avez aucune tare physique, vous qui ne péchez que par des imperfections secrètes, par des défauts invisibles, jugez de quel prestige vous seriez environné dans un pays lointain, étant tout à la fois Français, noble, beau... et riche! Car il est bien entendu qu'il faut être riche pour conserver à l'emploi son charme et ses douceurs. En Amérique, par exemple, où l'on aime beaucoup les Français, du moins à l'état isolé, vous auriez, j'en suis sûre, une existence triomphale. Et qui sait? la fantaisie d'une jeune miss et les conséquences d'une flirtation bien conduite vous feraient peut-être l'heureux époux de quelque mine d'argent inépuisable. Au contraire, si vous restez à Paris, la source de vos revenus se trouvant tarie, par suite de mes résolutions nouvelles, absolument inébranlables, vous êtes à la merci du plus vulgaire accident de jeu; quelques heures de mauvaise chance et vous verrez poindre l'affichage, l'exclusion, la mise à l'index, la quarantaine, puis, un peu plus loin, la gêne, la vraie gêne, avec des habits râpés, des repas incertains, un taudis précaire, jamais de bien-être, à peine du pain aux jours heureux, la gêne enfin sans relèvement possible, sans revanche à attendre : en deux mots, la honte et la misère. La honte, vous êtes peut-être assez fort pour la porter, mais la misère, croyez-moi, vous auriez vite fait de succomber sous elle.

— Peste! ma chère, vous savez l'art de tenter les gens et de les terrifier. Quel soin du contraste! D'un côté, une miss farcie d'or; de l'autre, un galetas où vous laissez du pain par charité pure. Il n'y aurait pas à hésiter, s'il n'y avait qu'à choisir.

— Tout ne dépend-il pas de vous, puisqu'il s'agit seulement d'écrire une lettre et, après, de disparaître?

— Voyons, je ne peux cependant pas faire des excuses au jeune Trémont, sous prétexte qu'il a bien voulu m'insulter et qu'il a énergiquement refusé ensuite de se rétracter.

— Ne faites pas d'excuses; écrivez simplement que vous partez.

— C'est la même chose... ou pis. Mon honneur...

— Combien estimez-vous cela?

— Demandez-moi quelque chose de raisonnable, comme, par

exemple, de blesser votre protégé, de le piquer dans un endroit où cela ne lui fasse pas de mal. Mais me sauver ainsi... impossible!.. Allons, tenez, je me sens tout à fait famille : je ménagerai mon ex-beau-frère comme la prunelle de mes yeux. Il s'en tirera pour rien.

— Non, non, répondit Madeleine, ce n'est pas cela que je veux. On ne ménage que les poltrons; les hommes braves savent bien vous obliger à compter avec eux : je vous l'ai entendu dire à vous-même, à propos de votre second duel, où vous avez blessé mortellement votre adversaire, après avoir voulu le ménager.

— Enfin, que voulez-vous que je fasse?

— Que vous vous mettiez là, à cette table, et que vous écriviez à M. de Trémont ce que je vais vous dicter, cinq ou six lignes pour contremander la rencontre et la rendre impossible dans l'avenir. Tenez, quelque chose comme ceci : J'apprends que la police, informée de nos projets, est décidée à les contrarier de son mieux. Or, je m'apprêtais à quitter l'Europe aussitôt après notre rencontre, et de grands intérêts me commandent de ne pas différer mon départ. Je renonce à vous demander raison d'un propos que vous n'avez pas été seul à tenir et auquel les circonstances semblaient malheureusement...

— C'est une plaisanterie, interrompit sèchement Rochegarde, et voilà longtemps que nous plaisantons. Restons-en là.

— Prenez garde. Si vous ne faites pas ce que je vous demande, ce que ma conscience m'ordonne de vous demander depuis que vous m'avez appris cette sorte de complicité involontaire dont vos instincts méchans m'ont imposé le fardeau, je vous jure sur le nom que je porte que je ne ferai plus rien pour vous, rien, jamais... vous entendez? Si vous cédez, au contraire, et que perdez-vous à céder? pas même le vernis passablement écaillé de vos fiertés d'attitude, puisque vous disparaissez de la scène française pour aller en représentations à l'étranger, si vous cédez, je vous fais riche : deux millions, *deux millions* seront mis par moi à votre disposition, payables à New-York ou dans telle autre ville que vous désignerez.

Madeleine avait prononcé le chiffre de deux millions lentement, habilement, musicalement, faisant appel aux sonorités harmonieuses de sa voix, mettant dans le mot *million*, par lui-même si doux aux oreilles modernes et si puissant sur les esprits et les consciences de ce temps, toutes les séductions de la richesse, tout le poème de la vie facile, toutes les joies de l'indépendance et tous les attraits de la sécurité. Et ce mot avait sonné dans sa bouche, non pas tant encore comme le bruit d'un lingot qu'on frappe ou d'un tas d'or

qu'on remue, que comme celui d'une chaîne qu'on brise et dont on laisse retomber les tronçons.

Le baron se leva, les joues un peu rouges, et se mit à marcher dans son cabinet. Il pesait mentalement, d'un côté, ce qu'il persistait, par une espèce d'habitude machinale, à appeler son honneur, et, de l'autre, la somme de ses tracas, des vilenies commises, des avanies endurées, des longs ennuis et des terribles angoisses de sa mendicité, des rancœurs d'une existence tout entière asservie aux besoins d'argent. Après trois minutes de promenade et de réflexion, il écrivait.

Madeleine prit la lettre, et, après avoir lu :

— Je m'en charge, dit-elle; quant à l'argent, vous me donnerez vos instructions...

— Bah! pensait-elle en s'en allant, il fallait à tout prix empêcher un meurtre dont je me serais toujours crue la complice... Et puis, je suis débarrassée de mon frère.

XX.

— Eh bien! duchesse, c'est ainsi que vous vous souvenez de vos amis et que vous tenez vos promesses? Nous sommes à la fin d'octobre et j'attends toujours ce message dont vous m'avez parlé il y a quatre mois, et qui devait m'appeler auprès de vous, pendant votre séjour à Paris. Et ces chasses à organiser, ces chasses au sujet desquelles mes avis, je crois même que vous avez dit mes lumières, vous devaient être d'un si précieux secours?

Le marquis du Gasc venait d'entrer chez la duchesse. Celle-ci, assise près de la fenêtre de son boudoir du premier étage, tenait à la main une broderie délaissée. Le jour baissait, un jour gris d'automne; les arbres, presque entièrement défeuillés déjà, étaient en train de reprendre leur piteuse mine d'hiver; et le regard de Madeleine, tout voilé d'ennui, errait en désespéré sur le sable de la cour, où s'amassaient les ombres. Elle avait négligemment abandonné sa main au baiser galant du marquis. — Celui-ci avait toujours procédé envers la duchesse avec le tact d'un manœuvrier consommé, ayant l'air, quelquefois, d'étouffer un peu sous la peau d'ami dont il s'était affublé, mais se gardant bien de la rejeter. Il y avait quatre mois qu'il n'avait vu Madeleine.

— Quelle tristesse! dit-il.

— Oui, je me sens lugubre.

— Eh bien! parlons de ces chasses; cela vous distraira.

— Non; il n'est plus question pour moi d'organiser des chasses.

— Tant pis! fit le marquis avec un accent de regret sincère, car

il aimait les laisser-courre, à la manière de Louis XIV, comme un prétexte à causer sous bois avec les femmes.

— Et non-seulement, reprit la duchesse, je n'organiserai rien, mais je vais, pour ne pas avoir à réduire mon train, aller passer un hiver économique dans ma terre d'Italie... Oui, je viens de perdre une assez grosse somme, ceci entre nous, et j'ai besoin de trois ou quatre années d'une économie sévère pour combler le déficit. Ainsi donc, la duchesse d'Ussel peut dormir tranquille : je ne lui ferai point concurrence, et elle restera la seule châtelaine veuve remplissant les chroniques de sport de l'écho de ses fanfares.

— Tant pis ! répéta le marquis. Mais enfin, ce n'est pas là ce qui vous rend sombre comme une nuit sans étoiles ?

— Peut-être des chagrins de famille.

— Ah ! oui... ce brusque départ du baron, dans des circonstances si étranges ? Cela cachait encore quelque chose, n'est-ce pas ?.. Vous me pardonnez de vous parler de votre frère ? C'est la première fois que je me le permets... J'ai pour vous tant d'affection vraie ! Tout ce qui vous émeut me trouble, tout ce qui vous touche m'atteint. Si vous saviez que de fois, ayant deviné quelqu'un de vos soucis, il m'a paru dur de n'oser vous plaindre que tout bas !

Plein de science et de goût, fort au courant du ton qui convenait à son âge et à sa voix, comme de l'expression qui seyait à ses traits, le marquis parlait lentement, l'air triste et convaincu, sans aucune mimique ridicule, les muscles de la face presque immobiles.

Madeleine, qui avait les nerfs malades et des larmes non loin des yeux, fut à ce point remuée par cette voix grave, triste, aimante, que venait de prendre le marquis en s'approchant par derrière de son fauteuil, de manière à ne la point gêner en la regardant, à ne la point inquiéter par ce voisinage immédiat, qu'elle fut obligée de se cacher un instant le visage dans ses mains pour ne pas laisser voir qu'elle était tout près de pleurer.

Après deux minutes de silence, elle se leva et alla à la cheminée, comme pour se regarder dans la glace.

— Voyons, dit-elle, contez-moi les nouvelles.

Sa main, en se posant sur le velours de la cheminée, venait de rencontrer un billet de part ouvert et froissé.

— Tiens ! fit-elle, à propos de nouvelles, un mariage !

Et elle tendit la lettre au marquis.

Il lut.

— M. de Trémont, dit-il. Je savais.

Et, cette fois, il la regarda bien en face.

Elle eut un mouvement nerveux, une de ces contractions fami-

lières aux gens impressionnables ou impressionnés qui veulent se dominer, une de ces petites grimaces involontaires qui trahissent si bien ce qu'elles voudraient cacher. Puis, elle alla s'asseoir au fond de la pièce, mordant sa lèvre, qu'elle comprimait du revers de son doigt.

— Cela fera un joli couple, reprit le marquis. Il faut des époux assortis. Ils sont très bien tous deux.

Trop ferré sur le féminin pour donner dans la balourdise qui consiste à dauber un rival, il s'était étudié à ne jamais parler de Trémont qu'en des termes élogieux ou du moins assez bienveillans pour donner à son appréciation une couleur d'impartialité.

— M. de Trémont, dit-il encore, me paraît être un fort charmant garçon. Quant à Mlle de Rhèges, c'est, je crois, la plus séduisante jeune fille qui fût... à prendre, comme dit la maréchale de Saint-Rémy.

— N'est-ce pas? fit Madeleine.

Il y eut encore un silence, que vint rompre bientôt un petit bruit de sanglots discrets.

Alors, le marquis prit place sur le canapé, à côté de la duchesse.

— Allons, vous pleurez, dit-il, hélas!

> ... Tous ces jeunes oiseaux
> A l'aile vive et peinte, au langoureux ramage,
> Ont un amour qui mue ainsi que leur plumage.

Madeleine ne répondit rien. Mais, bientôt, retrouvant un sourire :

— Eh bien! dit-elle, raillant sous ses larmes, pourquoi vous être arrêté?

> Les vieux, dont l'âge éteint la voix et les couleurs,
> Ont l'aile plus fidèle et, moins beaux, sont meilleurs.
> Nous aimons bien. Nos pas sont lourds? Nos yeux arides?
> Nos fronts ridés? Au cœur, on n'a jamais de rides.

Est-ce cela? Vous voyez, on sait ses romantiques, si l'on a un peu oublié ses classiques.

Cette fin de citation ne parut pas être absolument du goût du marquis, lequel nourrissait la prétention, assez fondée, d'avoir, tout au contraire, plus de rides au cœur que sur le front.

— Je suis méchante, reprit Madeleine. Il ne faut pas m'en vouloir; je suis si nerveuse aujourd'hui! Et, au fond, je vous jure que je n'ai pas envie de décourager l'affection qui, tout à l'heure, m'a

fait entendre des paroles de sympathie avec un accent que je n'oublierai pas.

Elle lui tendit la main.

— Ah! vous pouvez railler, dit-il. Vous avez tous les droits. Je n'ai pour vous désarmer que la sincérité de mon attachement et la discrétion de mon amour.

— Et c'est assez, dit Madeleine.

— Vous me permettez donc de vous dire que je vous aime?

— Je vous permets d'essayer de me le faire croire. Mais, je vous en préviens, maintenant, je suis sceptique.

— Moi, je suis persévérant, riposta le marquis.

Et il prit congé très respectueusement.

Madeleine retourna à la fenêtre, et, là, soulevant le rideau, elle suivit du regard M. du Gasc, qui traversait la cour, à une allure souple, élastique, la taille droite, la démarche aisée et noble, sans rien de trop manifestement conquérant.

— Le second pas, murmura-t-elle, celui qui coûte le plus, n'en déplaise à la sagesse des nations, qui pourrait bien n'être que la bêtise humaine codifiée. Le premier, on le fait généralement d'instinct, d'enthousiasme, tandis que le second... le second, on le fait, parce qu'on a fait le premier, et souvent à son corps défendant. Mais peut-on demeurer en chemin? Et comment rétrograder, quand on n'a derrière soi qu'un asile écroulé?

XXI.

L'autre jour, — 16 novembre 1881, — on a marié, à Sainte-Clotilde, le marquis de Trémont et Mlle Geneviève de Rhèges. Ils n'ont pas voulu se marier à Rhèges, où il eût fallu faire des préparatifs à n'en plus finir : ils étaient pressés. — Bien qu'il n'y ait encore personne à Paris, l'église était pleine. Ce qu'étaient la cérémonie, l'aspect de l'assistance, etc., tout le monde le sait ou peut le savoir demain en franchissant le porche d'une église bien hantée, pendant qu'on y célèbre ce que le suisse, le bedeau, le curé et les journaux appellent un *grand mariage*. Aucun détail particulier à relever; le marié étant militaire et se mariant en uniforme, on n'a même pas eu la ressource d'agiter, au sujet de sa tenue, la question palpitante du mariage en redingote. Mais, s'il n'y avait rien de saillant à regarder, il y avait, comme toujours, des bouts de dialogue à noter au vol. — Au moment du lent défilé vers la sacristie, on peut, en changeant souvent de voisins, recueillir des réflexions, des bavardages, des aphorismes, des méchancetés, des révélations

qui achèvent de vous éclairer sur le mariage en général et sur l'union qui vient d'être consacrée en particulier.

— Il est bien.

— Trop bien, ma chère ; il faut qu'une femme garde sur son mari l'avantage de la beauté ; sans cela, avec quoi se défendra-t-elle ?

— Bah ! elle est aussi bien que lui. Et, entre nous, je la crois intellectuellement très supérieure. Un militaire, vous savez, c'est assez souvent comme un bâton de sucre de pomme : quelque chose d'insipide et de brillamment enveloppé.

Un peu plus loin :

— Combien dites-vous ?

— Huit cent mille. Plus tard, elle aura trois millions.

— Lui en aura deux. Elle sera plus riche que je ne pensais. Avec ça, on peut marcher.

Deux femmes de quarante ans :

— Mariage d'amour !

— C'est gentil.

— Oui ; ça ne finit pas mieux que les autres, mais ça commence toujours plus proprement.

Deux jeunes :

— Faut-il être bête pour se marier à vingt-quatre ans !

— Mais non, mais non ! Puisqu'il faut le faire, autant s'en débarrasser tout de suite.

Deux vieux :

— J'aime bien les mariages : ça fait souvenir ; les enterremens, ça fait penser.

— Pourtant, ce sont bien les mêmes frais d'imagination, allez ! Voyez-vous, mon pauvre ami, ce qu'on regrette, ce qu'on redoute et ce qu'on espère, c'est toujours ce qu'on a rêvé ou ce qu'on rêve.

Deux vieilles :

— Quel cœur, quel sentiment, quelle onction dans ce petit discours de Mgr Mélilot !

— Oui, et comme il a bien dit au marié : Mon cher enfant, il n'y a pas de source terrestre qui ne tarisse !

Ailleurs :

— Savez-vous qu'il est d'une distinction parfaite, ce petit soldat-là ! Mon Dieu ! si je pouvais donc savoir à quelle école il a été élevé pour y envoyer mes fils ! Voyez-vous, ma chère, ça me désole ; j'ai beau vouloir m'aveugler sur le compte de mes deux garnemens : je les trouve assez bien tournés, mais un genre ! un genre ! Je ne peux pas m'y faire.

— Écoutez, si j'en crois l'ange du potin, madame Beuvrard, l'école, ce fut... approchez-vous...

— La duchesse!

— Il paraît.

— C'est donc pour cela qu'elle passe l'hiver en Italie?.. Eh bien! ma chère, c'est affreux à dire, mais, pour un peu, voyez-vous, on souhaiterait à ses enfans...

— Oh! oh! dans une église!

— Aussi je vous ai dit ça comme au confessionnal. Mais, après tout, voyons, puisque c'est inévitable, autant que ça leur profite. Et, vous savez, il n'y a pas à dire, un homme porte toute sa vie l'empreinte de sa première... intime; l'empreinte de la mère, l'autre l'efface, quand elle ne la confirme pas... Ah! çà, l'Italie, c'est donc une rage, cette année? Ma tante de Lerminy vient de partir pour San-Remo, mon cousin du Gasc passe l'hiver à Florence...

Dans la sacristie :

— On voit bien qu'on ne la marie pas de force.

— Ma foi! il a l'air tout aussi content qu'elle.

— Il est certain qu'ils étaient émus tous les deux. Dites-moi, est-ce que l'émotion peut ne pas être sincère chez un homme, ce jour-là?

— Dame! ça dépend de l'homme évidemment. Chez la femme, l'émotion est toujours sincère, parce que, vous comprenez, quand ce n'est pas la joie, c'est la peur.

— Il y a des hommes qui auraient le droit d'avoir peur.

— Ma belle, vous êtes folle... Et puis, une femme demande tant de choses à Dieu, pendant la messe! Elle trouve rarement la cérémonie trop longue, tandis que le marié, lui, ne demande qu'à s'en aller.

— Vous êtes drôle! ce n'est pas la même chose.

Puis, pour finir, la note populaire, la plus philosophique, comme toujours. Sur le trottoir de la place, après la sortie, au moment où claque la portière du coupé des mariés, un jeune garçon boucher, jouant avec son panier vide au milieu d'un groupe de petites bonnes, plus curieuses encore que goguenardes, qui tâchent de distinguer la mariée derrière la glace de la voiture et sous le voile ramené, s'écrie :

— Allons! n'y a pas d'erreur? En route, alors.

Et il ajoute, pour la plus grande joie de son auditoire :

— Mais, vous savez, mon officier, ça ne sera pas tous les jours fête!

HENRY RABUSSON.

LES

MARINES DE GUERRE

III[1].

LES COTES ET LES ARSENAUX.

I.

Ainsi formée, la flotte est prête, non-seulement à l'offensive, mais à la défensive. Quel moyen plus sûr de protéger son territoire que d'attaquer le territoire étranger et quelle meilleure manière d'immobiliser les escadres ennemies que de les retenir autour de leurs villes et de leurs arsenaux menacés? Et si la fortune, interdisant à un peuple ces opérations à grand rayon, le réduit à garder ses rivages, l'instrument capable de porter au loin l'agression n'est-il pas le mieux fait pour garantir la sécurité de parages plus proches? Si, avec une marine maîtresse de sa marche, l'attaque des côtes peut être prévue, préparée, accomplie par mer, leur défense ne peut-elle être assurée par les mêmes moyens, et la puissance attaquée n'a-t-elle pas contre des escadres ses escadres? La flotte, en s'étendant sur les mers, prolonge la patrie; en se repliant, elle la couvre. Dans cette guerre, comme dans l'autre, les mêmes bâtimens ont un rôle et leur place. Dès la pleine mer, l'assaillant se heurte contre les navires légers; leur nombre les destine à former la chaîne la plus étendue,

(1) Voyez la *Revue* du 15 septembre et du 15 octobre.

leur vitesse à pousser au loin les reconnaissances, leurs armes à résister aux tentatives faiblement soutenues. Ne sont-ils pas de force contre le danger, ils le signalent aux navires de course plus puissans, qui forment en arrière la ligne de bataille. Enfin, s'il faut plus encore pour briser l'effort de l'attaque, les bâtimens cuirassés sont une réserve concentrée près de terre sur quelques points, les plus importans ou les plus faibles, car de grandes forces ne tenteront sur les côtes que de grandes opérations, et la défense connaît mieux encore que l'attaque les théâtres où elles ont chance de s'accomplir. Comme les communications font connaître partout ce qui est visible aux avant-postes, les navires, en s'avançant de la place qu'ils occupent vers l'ennemi signalé, se rapprochent les uns des autres, et tout mouvement de défense est un mouvement de concentration. Les cuirassés qui touchent le littoral apprennent la marche et la nature des forces qui naviguent à 25 ou 30 lieues au large; cela leur donne le temps, eussent-ils une longue route à parcourir, de couper le chemin à l'adversaire, et, malgré leur petit nombre, de couvrir une grande étendue de côtes. C'est peut-être dans cette guerre qu'apparaît le mieux la supériorité des grands navires. Chacun d'eux est un fort, mais un fort qui, au lieu d'attendre l'attaque, est capable de la porter, d'achever en pleine mer une action heureuse et qui multiplie sa puissance par sa mobilité.

Mais s'il n'y a pas de meilleur instrument de guerre contre le vaisseau que le vaisseau, toutes les nations ne peuvent consacrer à leurs flottes des ressources égales. Les peuples maritimes forment trois groupes principaux : l'Angleterre et la France, avec un budget qui dépasse 200 millions, les États-Unis et la Russie, qui en dépensent 100, l'Italie et l'Allemagne, qui en emploient 50 à 60, sont les grandes puissances. L'Autriche, l'Espagne, la Hollande, le Brésil et la Turquie consacrent annuellement 15 à 25 millions à entretenir des forces moyennes. Les autres ne pouvant disposer que de 9 millions, comme le Portugal, 3 millions comme la Norvège, 2 millions et demi comme la Grèce, constituent les petites marines. Avec une pareille disproportion de moyens, elles ne sauraient avoir le même objectif, et les plus faibles n'en peuvent concevoir d'autre que de repousser les entreprises de l'ennemi sur leur littoral. Pour cette guerre strictement défensive, est-il nécessaire de posséder des navires de haute mer? A ceux qui ne doivent pas s'éloigner du rivage les formes et les dimensions nécessaires pour braver la tempête et fournir de longues campagnes semblent superflues ; il s'agit de faire flotter autour des côtes une artillerie dont ces navires ne sont que les affûts. De là une autre disposition de défense, et la dispersion de l'armement sur des bâtimens spéciaux, pontons à l'ancre, assez nombreux pour que chacun d'eux protège

une petite partie du littoral. L'idée s'est réalisée dans une construction où les qualités nautiques sont volontairement sacrifiées et l'art réduit à ces termes : faire flotter la plus grosse pièce sur la plus petite coque. Tels sont les types de canonnières qui forment la force principale de certaines marines.

Quand le littoral d'un pays offre peu d'étendue, quand la violence des courans ou les hauteurs des fonds en interdisent l'approche et ne permettent aux grands navires que l'accès de quelques fleuves ou de quelques baies, la protection locale est économique et efficace. Le front d'attaque est assez étroit ou les routes d'invasion assez rares pour que les bâtimens de défense puissent attendre immobiles l'ennemi sur son passage nécessaire ; et dans les rades et dans les rivières sa marche présente assez d'obstacles d'ordinaire pour que des navires, même faibles, suffisent à l'arrêter. Mais pour peu que les côtes soient étendues et leur accès facile, tout change. Que l'on calcule la somme nécessaire à produire une flotte normale et la somme qu'il faudrait pour placer le même armement sur des bâtimens de flottille, si exigus soient-ils, la seconde l'emporte sur la première. Concentré sur des escadres, l'armement agit tout entier partout où elles le portent et protège tous les points où elles peuvent devancer l'ennemi. Partagé sur un grand espace de côtes, il n'applique partout qu'une faible partie de sa puissance et devient incapable de la réunir. Comme on ne peut prévoir quelles attaques il devra repousser, plus il est immobile, plus il lui faut être fort sur chaque point. Et quand cette protection locale aurait atteint son maximum, quand tout ennemi pénétrant dans la mer territoriale serait sous le feu d'un canon de gros calibre, ce canon suffira-t-il contre les canons plus nombreux d'un navire, d'une division, d'une escadre ? Si un secours est nécessaire, d'où viendra-il ? La surveillance de la haute mer faisant défaut, les embarcations que couvre l'ombre du rivage apercevront-elles l'ennemi ? Dépourvues de vitesse, obligées, tandis que l'assaillant fond en ligne droite du large, de suivre une route qu'allongent toutes les sinuosités du littoral, arriveront-elles à temps dans les eaux les plus voisines ? Quel secours d'ailleurs leur présence apporterait-elle contre des bâtimens cuirassés ? Un seul suffira à mettre l'un après l'autre hors de combat les défenseurs isolés du rivage.

Pour leur épargner ce sort, il faut les doter, outre l'armement, de vitesse et d'invulnérabilité. Les en doter, c'est les rendre aptes à la navigation de haute mer. N'est-il pas sage alors de mettre à profit leurs qualités pour diminuer leur nombre, et de satisfaire à tous les besoins en dotant les uns de vitesse, les autres d'une protection supérieure ? Et la logique ne conduit-elle pas pour la défense à la constitution de la même flotte qui assure l'offensive ?

Ce despotisme de la raison a laissé un témoignage remarquable dans le programme naval que l'Italie a accepté en 1873 et que l'on considère trop volontiers comme un excès d'orgueil national. Le but avait été ainsi nettement défini : « défendre la frontière maritime du royaume. » Les deux moyens furent étudiés : « Ou défense localisée sur les points les plus faibles, les plus accessibles et à des titres divers les plus importans de nos côtes, au moyen d'une marine de construction spéciale et de dimensions moindres que celle destinée à naviguer et à combattre en haute mer, renonçant ainsi par avance à la possibilité de porter la lutte au large et se contentant d'assurer strictement la défense dans la mer territoriale ; ou défense mobile au large et en haute mer avec des navires de guerre proprement dits et aptes à former des escadres et des armées navales. » La conclusion n'était pas moins nette : la défense locale était déclarée « absolument insuffisante sous le rapport militaire et sous le rapport financier, » et la défense générale « seule raisonnable, économique et efficace (1). » C'est ainsi qu'un pays résolu à trouver le meilleur instrument pour protéger sa frontière a été conduit à construire les plus grands navires qui, à l'heure présente, naviguent en haute mer.

Si le sacrifice qu'exige l'entretien d'une flotte est trop lourd à une nation, qu'elle n'essaie pas de se tromper elle-même. La marine ne vit pas à demi. D'efforts incomplets il ne peut sortir qu'un simulacre où tout sera mensonge, sauf la dépense et la faiblesse. Chaque peuple a devant lui le dilemme que Portal posa un jour à la France : ou sacrifier largement ses ressources pour garder sa puissance navale, ou sacrifier sa puissance pour garder ses ressources. Renoncer à défendre par mer l'intégrité de son territoire n'est d'ailleurs pas abdiquer l'indépendance. Contre les attaques navales la protection du sol peut être assurée sur le sol lui-même et des sommes y suffisent qui, partagées entre la mer et la terre, auraient préparé sur un double élément un double théâtre aux revers. Unique rempart des peuples sans marine, la défense terrestre s'impose même à ceux qui possèdent des flottes comme l'achèvement de leur œuvre ; elle est aux forces navales ce qu'est le corps de place aux ouvrages avancés.

II.

Ce serait une grande ignorance que de réduire à des formules mathématiques sur la portée des projectiles et la résistance des fortifications le problème de l'attaque et de la protection des places. La

(1) Projet de loi organique sur le matériel de la marine royale, présenté par les ministres de la marine Bon et des finances Depretis, 2 février 1877.

guerre n'est pas une équation que le calcul seul résolve : la valeur des hommes et la faveur des événemens y suppléent parfois à tout le reste, et il n'est guère de règle que ne puisse convaincre de mensonge le génie d'un grand capitaine. Le plus illustre l'indiquait quand il a dit : « Achille était fils d'une déesse et d'un mortel, c'est l'image du génie de la guerre ; la partie divine, c'est tout ce qui dérive des considérations morales, du caractère, du talent, de l'intérêt de votre adversaire, de l'opinion, de l'esprit du soldat, qui est fort et vainqueur, faible et battu, selon qu'il croit l'être : la partie terrestre, ce sont les armes, les retranchemens, les positions, les ordres de bataille, enfin tout ce qui tient à la combinaison des choses matérielles. »

Mais, sans méconnaître ce que les positions militaires gagnent ou perdent à la valeur de ceux qui les attaquent ou les gardent, il ne faut pas négliger cette « combinaison des choses matérielles ; » il importe de les organiser de manière qu'elles suffisent avec une habileté moyenne. C'est rendre la tâche du génie, s'il se rencontre, plus facile que de commencer par ne compter pas trop sur lui.

Il est d'évidence que, pour soutenir des luttes d'artillerie, un ouvrage a besoin d'un armement efficace, et efficace à la même portée où l'adversaire devient dangereux. Toute position ayant vue sur le large peut être battue par les canons de 100 tonnes de navires cuirassés à $0^{m},75$; elle n'est pas en état de défense si elle ne possède pas des pièces égales aux plus puissantes en usage sur les flottes. A l'égalité dans l'armement doit se joindre l'égalité dans la protection. En France, où naquit l'artillerie rayée, on eut le sentiment immédiat qu'elle enlevait aux anciens moyens de protection leur efficacité. Des expériences faites en 1854, contre un fort à la Vauban, dans l'île d'Aix, prouvèrent l'insuffisance des maçonneries : sous le choc des nouveaux projectiles, la maçonnerie, volant en éclats, devenait, au lieu d'un couvert, une mitraille dangereuse pour les défenseurs. Dès ce moment apparut la nécessité de ne laisser aucun revêtement de pierre exposé à l'artillerie et, puisque la dureté du roc était vaincue, pour former les fortifications on choisit la matière la moins résistante, la terre et le sable, où le boulet ne déplaçât que de la poussière et où s'ensevelît son effort. L'épaisseur de ces masses couvrantes dut croître en même temps que croissait la portée des pièces. Dans les sièges de 1870, il fut établi que 6 mètres de terre n'étaient pas capables de résister aux pièces de position. Aujourd'hui l'artillerie même de campagne traverse des parapets de 4 mètres, et contre les pièces de siège les couverts ont jusqu'à 8 mètres ; cette épaisseur est loin d'être suffisante contre la grosse artillerie de marine, qui a un calibre double des plus fortes pièces de siège. Le canon de 100 tonnes fabriqué à Turin et essayé à la Spezzia, en 1880, enfonçait son projectile de 10 à 12 mètres dans le sable.

Or l'artillerie, qui garde à grande distance sa force contre des ouvrages de terre, perd sa force, même à faible distance, contre les défenses métalliques, et ce fait est constant. Depuis le canon français de $0^m,16$, construit pour percer les $0^m,12$ de la première plaque en fer, jusqu'au dernier canon construit pour percer les plaques en acier de $0^m,60$ et de $0^m,75$, aucune pièce ne traverse à plus de 2,000 mètres le blindage qu'elle est destinée à détruire. Si un combat s'engage, avec une artillerie égale, entre un cuirassé et le fort le plus impénétrable à l'artillerie de siège, le fort sera vaincu. Il suffira au cuirassé de se tenir à plus de 2,000 mètres au large : à cette distance, le canon du cuirassé bouleversera les abris du fort et le canon du fort n'entamera pas la muraille du cuirassé. Dans les guerres navales des dernières années, partout où les bâtimens blindés se sont trouvés en présence de fortifications, le même fait s'est produit, partout les bâtimens ont cherché la distance où, devenant eux-mêmes invulnérables, ils demeuraient efficaces contre l'ennemi. Variable selon les ouvrages et les navires, cette distance a toujours été trouvée, et la supériorité des défenses métalliques confirmée. A Kinburn, c'est à 1,200 mètres des forts que nos batteries les ruinent ; dans la guerre d'Amérique les monitors se placent d'ordinaire à 900 mètres des ouvrages pour éteindre leurs feux ; à Lissa, quelques heures suffisent aux cuirassés italiens pour réduire au silence deux forts de l'île, et il faut que le *Formidabile*, dépassant la zone protectrice, s'approche à 300 mètres pour être atteint. Dans des conditions analogues, tout ouvrage attaqué est un ouvrage détruit. Or, pour lui donner une protection comparable à celle des navires et obliger ceux-ci à s'approcher à moins de 2,000 mètres, il faudrait aujourd'hui porter les épaisseurs de terre à 12 et 15 mètres. Outre les difficultés de tout genre qu'offre derrière ces masses couvrantes le service de l'artillerie, des fortifications semblables ne sont possibles que sur des points élevés de la côte. Les défenses baignées par la mer ou que peut atteindre la colère des vagues verraient leurs terrassemens délayés par les eaux et emportés par les tempêtes. Pour ces ouvrages et surtout ceux établis sur des îlots ou élevés de main d'homme du fond des eaux, pour les « forts de mer » qu'on a justement comparés à des vaisseaux à l'ancre, une seule protection est efficace, une protection métallique comme celle qui protège les vaisseaux. Elle convient même davantage aux forteresses qu'aux navires. Sur mer, son poids la rend d'autant plus incommode qu'elle est plus protectrice, et limite ses développemens à venir. Sur terre, le poids de la fortification importe peu, l'épaisseur pourra être indéfiniment augmentée. Enfin le blindage acquiert seul sa valeur quand les plaques s'appuient contre une matière qui cède et où elles s'impriment sans contre-coup ; le sable et la terre

des ouvrages forment le meilleur des matelas. Aussi n'y a-t-il pas de danger que ce système de fortifications soit d'une utilité éphémère. Indispensable tant qu'une cuirasse couvrira les navires, il restera, même s'ils abandonnaient ce moyen de défense. La supériorité de protection donnée au fort ne serait pas excessive pour compenser le désavantage qu'a toujours un ouvrage fixe, dont la position est facile à déterminer et l'étendue considérable, sur un navire que protègent à la fois sa petitesse relative, sa mobilité et l'obscurité des nuits.

S'il fallait remplacer sur toute l'étendue du littoral les batteries d'autrefois par des ouvrages de cette importance, et renouveler l'armement et la défense à chaque progrès de la balistique, l'entreprise dépasserait les ressources des plus riches nations. Mais, en même temps que le progrès de la guerre ruinait la force des anciens ouvrages, il les rendait pour la plupart inutiles. Si l'adversaire dérobe sa marche et parvient sans obstacle au littoral, quels périls y apporte-t-il? Partout, hors des villes, le bombardement serait sans objet; le danger à redouter est un débarquement soit pour un ravage passager, soit pour un établissement durable. Quels obstacles opposeraient à ces desseins des ouvrages fixes sur le littoral? Si rapprochés qu'on les suppose, ils ne commanderont pas toutes les plages accessibles, et il suffira à l'ennemi de choisir parmi celles qui ne seront pas protégées. Tenterait-on de les protéger toutes, plus les défenses seront nombreuses, moins elles seront redoutables. Il est un monument fameux de ce qu'a d'illusoire le système de la fortification continue, c'est la muraille de la Chine. Son rempart et ses tours de garde ceignent l'empire; mais, trop étendue pour n'être pas partout faible, elle a cédé au premier choc et l'invasion barbare a fait brèche partout. Contre des nations capables de concentrer où elles le veulent des moyens considérables, est-ce se défendre que de diviser à l'excès son armement, ses troupes, et sous prétexte d'être présent partout de n'être vraiment fort nulle part? Quand l'agresseur se présenterait devant une position puissamment défendue, croit-on qu'il jettera ses soldats sur une plage intenable? Il concentrera sur elle le feu de ses navires aussi nombreux qu'il le faudra pour s'assurer la supériorité d'artillerie contre un fort isolé. La condition est facile à obtenir; obtenue, elle assure la chute de l'ouvrage si rien ne trouble le bombardement, et rien ne le peut interrompre qu'une attaque par mer contre les vaisseaux. Ou la flotte de la nation attaquée est capable de tenter ce combat, et c'est elle qui protège le littoral, ou elle n'agit pas, et le fort succombe sans avoir fait autre chose que retarder le débarquement. Certes, retarder est souvent un résultat capital à la guerre, et les fortifications n'ont pas d'autre objet. Mais quel intérêt la défense a-t-elle ici

d'ajourner la seule action militaire où lui appartienne un incontestable avantage ? Dès qu'il abandonne les navires pour gagner la terre, l'assaillant, entassé dans les chaloupes, devient une masse inerte, sans force et sans protection. Le tir de ses vaisseaux, qui le soutient d'abord, a peu d'effet contre les lignes de tirailleurs à peine visibles sur le rivage et contre l'artillerie de campagne, que d'ordinaire protègent les plis du terrain ; quand le corps assaillant approche de terre, les vaisseaux cessent leur feu par peur d'atteindre leurs propres soldats, et c'est réduites à leurs propres moyens que les deux troupes se heurtent, mais entre elles quelle différence ! L'une, si disciplinée soit-elle, condamnée à abandonner tout ordre tactique tandis qu'elle sort de ses embarcations et qu'elle les vide de son matériel, à combattre avec le désavantage des pentes et du tir, enfin, si elle ne réussit pas, à tenter une fuite qui est toujours un désastre ; l'autre, n'ayant qu'à manœuvrer sur un terrain connu, préparé par ses travaux de campagne, maîtresse de ses communications et sûre, quoi qu'il advienne, de sa retraite. Que faut-il pour assurer la victoire à ceux qui possèdent une telle supériorité? Le nombre et des concentrations rapides.

Ces conditions révèlent le caractère véritable de la guerre sur le littoral. Défendre les côtes n'est pas soutenir un siège, c'est faire campagne. Il s'agit moins de fortifications que de troupes, et le dispositif qui convient à celles-ci est aisé à déterminer. Le bénéfice du nombre est perdu pour les défenseurs si, dispersés sur l'étendue du littoral, ils ne forment le long des côtes qu'une ligne immense et sans profondeur. Plus ils touchent le rivage, moins ils sont capables de se prêter un appui et de se grouper en masse égale aux masses ennemies. Sur les côtes, comme sur tous les champs de bataille, le seul moyen de porter des troupes où il le faut, c'est de les tenir réunies hors de la zone de l'action, en des lieux stratégiques d'où elles puissent, comme d'un centre, rayonner vers la circonférence. Cela est vrai surtout quand la zone d'action est le littoral ; comme c'est là que l'ennemi peut le moins dissimuler sa marche, là qu'on découvre de plus loin son approche, comme enfin cette présence et ces mouvemens, dès qu'ils sont visibles des côtes ou signalés du large, sont connus, grâce à l'électricité, sur tout le territoire, ce ne sont pas seulement les réserves, c'est toute la force destinée à défendre les positions maritimes qui doit être placée en arrière : il n'est besoin sur le rivage que de vigies. Le nombre et la position des postes stratégiques où ces troupes doivent attendre seront déterminés par le nombre et la position des voies de communication. Il suffit que les défenseurs aient le temps d'arriver au rivage avant l'ennemi. Plus les moyens d'accès seront complets, plus les lieux de concentration pourront être distans les uns des autres et

distans du littoral. Ainsi se dégage la règle de la défense des côtes: tandis que naguère cette défense, installée sur le rivage, ceignait toute son étendue, aujourd'hui elle doit être portée aussi loin que possible, en avant par les navires, en arrière par les troupes, afin que des forces moins divisées et plus puissantes gardent un plus grand secteur de côtes.

III.

Les seuls points du littoral qu'une défense mobile ne suffise pas à protéger sont les villes et les arsenaux. Pour en écarter une occupation, un siège ou un bombardement, il n'est d'autre moyen que de les couvrir par des ouvrages fixes, et non-seulement ils doivent être armés et construits d'une façon nouvelle, mais ils ne peuvent plus occuper les positions qui naguère suffisaient à tenir l'ennemi hors de portée.

En effet, qu'on transforme par les moyens offensifs et défensifs les plus parfaits un ouvrage situé, comme ils étaient autrefois, de 1,800 à 2,000 mètres en avant de la place à préserver, il tiendra par son feu les cuirassés les plus forts à 2,000 mètres au large et, à cette distance, n'a rien à craindre de leur tir. Mais si le fort et le navire sont également invulnérables, leur rôle est fort inégal. Dès que le navire s'éloigne à plus de 2,000 mètres, le fort est réduit à l'inaction. Au contraire, tant que le navire se trouve à moins de 11,000 mètres de la place ennemie, il peut l'atteindre. C'est dire qu'une place n'est pas en sûreté contre le bombardement si elle n'est pas à 9,000 mètres en arrière des ouvrages qui la couvrent. Encore cette distance, aujourd'hui suffisante, deviendra-t-elle trop faible pour peu que la portée des pièces augmente, et si l'on veut des défenses d'une efficacité durable, c'est à plus de 9,000 mètres qu'il les faut établir. Cette condition rigoureuse rend dès aujourd'hui impossible la défense de la plupart des villes de commerce. En effet, par une contradiction qui semble un caprice et qui n'est que l'intelligence d'un intérêt qui varie selon le temps, les ports marchands, établis d'abord le plus loin possible dans les terres, s'étendent aujourd'hui le plus près possible du littoral. Autrefois, comme le transport des marchandises par terre était aussi lent et beaucoup plus coûteux que leur transport par eau, il y avait un avantage économique de premier ordre à employer par préférence les voies navigables. Les navires, pour pénétrer plus avant dans l'intérieur, remontaient les fleuves aussi haut qu'ils pouvaient sans rompre charge. Où ils étaient forcés de s'arrêter, ils prenaient et vidaient leurs cargaisons et là s'élevaient les ports; les plus grands, Londres, Anvers, Brême, Hambourg, Rouen, Nantes, Bordeaux étaient « ports

en rivière, » et de leurs quais, où s'arrêtait la navigation maritime, partait une navigation fluviale qui faisait pénétrer les marchandises dans le reste du pays. Ils se trouvaient ainsi défendus par la distance contre le bombardement du large, et par la difficulté de la navigation à voiles dans les fleuves contre les surprises et les assauts. Qu'on ouvre d'anciennes cartes : dans tous les pays à fleuves navigables, c'est-à-dire dans les pays froids ou tempérés, les ports occupent une situation analogue, et c'est seulement dans les contrées pauvres en cours d'eau (notamment dans les régions méditerranéennes) que les ports s'élèvent sur le littoral.

Mais la vapeur, devenue en même temps le principal moteur sur la terre et sur l'eau, a modifié la proportion entre le coût de l'un et de l'autre mode de transport. Elle en a abaissé le prix sur les voies ferrées. Sur mer, elle a substitué les grands navires aux petits et réduit ainsi les dépenses de construction ; mais, tandis que 7 mètres de fond suffisaient à la marine marchande d'autrefois, il en faut 10 aux paquebots actuels. Peu de fleuves d'Europe, sauf à leur embouchure, ont cette profondeur. Les travaux accomplis pour creuser des chenals non-seulement devaient élever dans des proportions énormes les frais des voies navigables, mais, tantôt ajournés pour ce motif, tantôt entrepris après des observations incomplètes sur les mouvemens des fonds et des courans, ils n'ont pas rendu les vieux ports accessibles aux navires modernes. D'ailleurs l'activité croissante de la navigation maritime étoufferait dans leur lit trop étroit. Quelques-uns, dotés magnifiquement par la nature, comme Londres, Anvers, ou Hambourg, sont demeurés sur leurs rives larges et profondes. Mais cette fortune est rare. En France, Saint-Nazaire, Le Havre ont détrôné les anciennes cités de Nantes et de Rouen, et Bordeaux a vu se multiplier les escales entre ses quais et l'embouchure de la Gironde. Les ports ont descendu les fleuves que les navires ne remontaient plus, ils se sont établis à l'embouchure et même développés sur les côtes, où ils trouvaient l'espace et la profondeur.

Or l'intérêt du commerce rapprochait les ports du littoral à mesure que leur sûreté eût commandé de les reculer dans les terres. Aujourd'hui que l'artillerie porte à 12,000 mètres, ils ont atteint le rivage. Ils peuvent être détruits de la haute mer. Heureusement, si les besoins de la paix ont rendu la défense des ports impossible, les usages de la guerre tendent à la rendre superflue. Les havres de commerce s'ouvrent aux navires de toute nationalité, et le pavillon étranger y domine d'ordinaire. Au moment d'une guerre, le manque de fret retient dans les ports où ils mouillent nombre de vaisseaux, même étrangers : brûler certaines cités maritimes serait faire moins de mal à l'ennemi qu'aux neutres, s'exposer aux légitimes griefs de ceux-ci, et se donner l'odieux d'une cruauté dont il

faudrait payer les frais. Dans la seconde moitié du siècle, toutes les grandes nations de l'Europe ont été en lutte. Aucun port ouvert n'a été bombardé. Un jour, cette pratique humaine passera des faits dans les règles écrites du droit international. Qu'on se garde, en attendant, de compromettre les places de commerce par un décor de défense qui, sans leur donner plus de sécurité, fournirait à l'ennemi un prétexte pour les traiter comme places de guerre. Les fortifications d'Alexandrie viennent de causer sa ruine. Si l'on veut accroître dans les jours de lutte la sécurité des ports marchands, qu'on y augmente l'importance des affaires, qu'on y attire un vaste mouvement de navires. La perfection de l'outillage maritime sera le principal élément de cette prospérité. La suppression des formalités inutiles et des inégalités qui défendaient naguère la marine marchande d'un pays contre le commerce de marines étrangères sont aussi commandées par l'intérêt militaire non moins que par l'intérêt économique. Les défenses véritables d'une cité maritime, ce ne sont pas les remparts où flottent les couleurs nationales, ce sont les pavillons des neutres dans un port.

Toutes les ressources d'une protection permanente doivent être réservées pour les ports militaires. Même au temps de la marine à voiles, leur attaque était un des principaux objectifs de la guerre navale. Brûler les arsenaux de l'ennemi, n'est-ce pas priver ses navires de refuge, et ruiner jusque dans l'avenir sa puissance? Surprendre ses flottes dans leurs rades, n'est-ce pas s'assurer la victoire presque sans les hasards du combat, gagner d'un même coup la sûreté de ses côtes, la domination du littoral ennemi, et l'empire de la mer? La destruction veille infatigable autour des ports militaires et, loin que leur importance les sauvegarde, la grandeur de la prise qu'ils offrent attire sur eux le danger. Or combien ces attaques sont redoutables avec la guerre actuelle, qui à peine déclarée commence et, commencée, ne s'arrête plus, que les élémens eux-mêmes ne savent ni détourner ni suspendre, et qui, toujours soudaine et partout menaçante, est devenue l'esclave de l'homme et frappe où il veut! Si l'ennemi peut, en se tenant au large, envoyer de plus loin ses feux sur le littoral, il lui est aussi plus facile de forcer les rades. Le cuirassé s'élance de la haute mer avec une vitesse de 400 à 500 mètres par minute. L'instant d'avant, il était hors de portée, un instant encore, il sera hors d'atteinte. C'est dans ce court délai qu'il faut le toucher; encore l'atteindre n'est-il pas l'arrêter si l'on ne blesse quelqu'un de ses organes essentiels, et cette précision est d'autant plus difficile qu'il marche entouré de fumée. Or, à mesure que le navire a des moyens plus puissans de défense, l'artillerie a des moyens plus lents d'attaque. Les grosses pièces ne tirent guère plus d'un coup par cinq minutes. Il y a peu de chances

pour qu'elles atteignent leur but par leur premier projectile, et le temps leur manque pour en tirer un second. Quand on garnirait de batteries la passe que doit suivre un navire, si la passe est large, chacune d'elles serait dans les mêmes conditions de tir. Pour suppléer à l'insuffisance des forts et protéger des entrées considérées autrefois comme infranchissables, on a semé ces espaces de torpilles. Mais ces instrumens destructeurs ne peuvent pas être employés partout; au-delà de 15 mètres de profondeur, la colonne d'eau à soulever est trop considérable pour que les torpilles de fond aient un effet sérieux. Il faut immerger des torpilles flottantes; or celles qui éclatent au choc rendent la route également dangereuse aux amis et aux ennemis; celles qui éclatent à volonté donnent des résultats sans précision, pour peu que l'observatoire soit éloigné, le temps brumeux, la nuit noire, ou l'engin déplacé par la force des courans. Enfin, le séjour dans la mer soumet les récipiens métalliques et les fils à des causes multiples de détérioration. Sans doute, durant la guerre turco-russe, les torpilles ont détruit des bâtimens cuirassés, mais dans le Danube profond de quelques mètres et large de 200 à peine, elles trouvaient les conditions les plus favorables. Même dans les embouchures peu profondes des fleuves américains, les torpilles, qui firent sauter un si grand nombre de navires, n'ont pas arrêté le passage des escadres fédérales. Et de grandes expériences accomplies au mois d'août 1880 dans la rade de Portsmouth ont paru établir la possibilité pour une flotte de forcer des passes de 1,500 à 2,000 mètres, même protégées par de l'artillerie et des torpilles. Si aucun de ces moyens n'a d'efficacité certaine contre les bâtimens de combat, ils sont bien moins puissans encore contre les navires que protège non leur masse, mais leur petitesse. Quel obstacle offrent les issues des anciennes rades aux torpilleurs longs de 20 à 30 mètres, larges de 2 à 4, profonds de 1 mètre et dépassant 20 nœuds de vitesse? Toute route leur est bonne; les hauts-fonds qui arrêtent les autres navires leur sont le chemin le plus sûr parce qu'il est le moins défendu; ils passent sans les toucher sur les engins que doit faire éclater le choc de coques plus profondes; tandis qu'ils s'avancent à toute vitesse, la hauteur ordinaire des vagues suffit presque à les dérober aux regards; ils n'offrent pas de prise à l'artillerie, ils ne se révèlent pas par le bruit de leurs machines et la nuit les rend presque invulnérables. Et dès que sont franchies les défenses, dans la rade ouverte, plus d'obstacles et presque plus de périls pour l'agresseur. Est-il un de ces coureurs nocturnes assez invisible pour dérober jusque-là sa marche, — il se glisse sans les éveiller jusqu'aux victimes choisies et leur porte la mort dans le silence. Est-il un de ces navires dont la puissance garde mal son secret, que servira aux bâtimens mouillés de con-

naître son approche et de le voir? Occupés à réparer des avaries, à démonter leurs machines, à achever leur armement, ils ont peut-être leurs feux éteints; même sous vapeur et prêts à combattre, ils sont immobiles, et tandis qu'ils s'ébranlent lentement, le temps leur manque pour acquérir de la vitesse; l'ennemi avec toute la sienne les atteint déjà. Dans cette flotte incapable même de fuir, un seul cuirassé peut faire en un instant plus de ravages qu'une grande bataille en pleine mer. Que l'on compare les chances de l'attaque et de la défense : l'une, protégée par l'immensité de la mer où elle se cache, y préparant à loisir son action et ajoutant à sa force la force de la surprise; l'autre ne sachant rien, sinon que ses asiles sont connus, leur ruine concertée, et que chaque heure la peut consommer. Une semblable attente du danger devient le danger le plus grand de tous. Dans un arsenal qui, au milieu de ses travaux, prête l'oreille au danger toujours menaçant, dans une escadre qui le prévoit sans pouvoir s'en défendre, rien ne s'accomplit d'actif ni d'ordonné, tout est atteint, surtout la valeur des hommes. L'anxiété continue énerve les courages, la fièvre s'allume dans la pensée, la vigilance se tourne en hallucinations, la mer se peuple de fantômes, puis à l'égarement de ce zèle succédant un mal plus terrible, tout s'abat en une stupeur sans énergie et sans regard.

Un des chefs les plus éminens de la marine, l'amiral de Gueydon, prévoyait il y a plus de vingt ans la transformation que les nouveaux moyens d'attaque imposeraient à la défense, et il annonçait la nécessité d'établir en avant des ports « des camps retranchés. » Tant qu'une voie restera ouverte à l'audace, même à la témérité, on doit tenir que les rades ne sont pas sûres, et, pour leur donner la sûreté, il ne suffit pas d'en rendre l'accès difficile, il faut les fermer. C'est seulement derrière des enceintes continues que les navires pourront sans crainte jeter l'ancre. Cette nécessité s'imposera plus encore lorsque la navigation sous-marine aura rendu plus faciles les surprises. Nulle flotte ne pourra alors s'armer ni se refaire si, pour la protéger contre des agressions possibles à toute profondeur, ne s'élève du fond de la mer un rempart sans autre ouverture que la passe d'accès.

L'intérêt de la navigation n'oblige pas à faire cette ouverture large, tant est précis le mouvement de la marine à vapeur; l'intérêt de la défense commande de la faire assez étroite pour qu'elle devienne vraiment infranchissable en temps de guerre. Veut-on la fermer par des obstructions matérielles? Une estacade n'a pas de solidité si les points fixes auxquels elle s'appuie sont distans de plus de 400 mètres. Veut-on l'interdire seulement par des lignes de torpilles et de l'artillerie, il faut que l'ennemi soit obligé de passer, non

à la portée, mais selon l'ancienne expression, à la « miséricorde » des canons, c'est-à-dire à la distance où nul coup n'est tiré sans atteindre et où nul n'atteint sans pénétrer. Cette condition est réalisée quand la route s'ouvre entre des pièces puissantes qui croisent à 200 mètres leur feu sur les navires. La largeur des passes est ainsi fixée à 400 mètres. La nature a donné cette dimension à quelques-unes, mais, d'ordinaire, celles qui ouvrent accès dans de grandes rades sont plus étendues, et pour les rétrécir il faut des digues. Les profondeurs, les courans, et surtout le danger de changer les fonds, rendent ce travail fort difficile sans le rendre moins nécessaire. Quand la disposition des côtes permet de fermer ainsi l'entrée des rades à plus de 9,000 mètres en avant des ports, les établissemens et les navires sont à couvert contre les attaques de près et de loin : le maximum de sécurité est obtenu. Quand il n'est pas possible de l'assurer à cette distance, elle doit être cherchée sur quelque point en arrière ; en ce cas, toute crainte de bombardement n'est pas écartée, mais, du moins, les escadres n'ont pas à craindre les irruptions subites de l'adversaire.

Le refuge interdit à l'ennemi doit toujours être ouvert aux navires de la nation. Ils arrivent du large fuyant soit la tempête, soit un vainqueur, ou se tiennent prêts derrière les défenses à prendre l'offensive. S'il leur faut attendre, pour entrer et sortir, l'heure et le jour de la marée propice, la valeur militaire de la rade disparaît. Le libre passage en tout temps de la rade au port n'est guère de moindre importance. Le bâtiment revient parfois de la mer avec des avaries qui exigent les soins immédiats de l'arsenal : le bâtiment, encore amarré dans le port, mais prêt pour la mer, peut être appelé à un rôle soudain. Ici l'emploi de l'instrument de guerre, là sa conservation, sont attachés à la continuité des communications entre la rade et le port. Cette condition nécessaire manque aux rades et aux ports s'ils ne présentent des passes toujours praticables à une profondeur de 10 mètres au moment des plus basses mers.

L'accès du port n'est utile que si le port est organisé, c'est-à-dire capable au moins d'entretenir l'instrument de guerre, et l'entretien comprend à la fois l'armement et la réparation. Le port est organisé, non s'il accomplit ce double service, mais s'il l'accomplit sans retards. Depuis que la guerre maritime a emprunté à la guerre terrestre ses procédés, sa précision, elle est une lutte de vitesse. Comme le moteur est mécanique, ni la vigueur ni l'entrain du personnel ne peuvent détruire l'égalité de marche qui s'établit entre les flottes rivales dès qu'elles prennent la mer. L'avance ne peut résulter que de la promptitude supérieure mise par un des belligérans à passer du pied de paix au pied de guerre. Il y a donc plus d'intérêt encore dans une guerre maritime que dans une

guerre terrestre à gagner du temps sur la mobilisation, et il faut entendre par ce mot soit les travaux nécessaires pour armer, soit ceux nécessaires pour ravitailler.

L'obstacle le plus considérable que la nature apporte à la rapidité de l'action dans les ports est le mouvement des marées. Comme il établit entre le navire et la terre des différences de niveau sans cesse variables, il rend entre l'une et l'autre les relations irrégulières. Le moment de la pleine mer, où le navire s'élève à peu près à la hauteur des quais, est le plus favorable, mais il dure peu, et la difficulté grandit à mesure qu'augmente la différence de plan. Pour que le navire monte et descende avec le flot le long des berges sans se heurter contre leurs parois, il ne doit pas être amarré trop près et ne communiquer avec le sol que par un ou deux ponts mobiles. Le mal s'aggrave quand la rive, au lieu de plonger verticalement dans l'eau, y descend en talus, comme il arrive d'ordinaire aux berges naturelles. Plus la pente est douce, plus le navire, pour ne pas toucher à marée basse, doit se tenir éloigné du bord. Les ponts, dont la fragilité augmente avec la longueur deviennent alors impropres au transport du matériel lourd; il faut l'opérer par eau à grand renfort d'embarcations, de bras et de transbordemens. Si les rives ainsi disposées sont celles d'un port en rivière, si la profondeur nécessaire ne se trouve qu'au milieu du lit, si les coques mouillées dans cet étroit chenal obstruent la seule voie navigable, la lenteur et l'embarras atteignent leur comble.

Pour que les communications entre la flotte et le port soient en tout temps faciles, il faut d'abord que le navire reste à la hauteur des terre-pleins et, pour cela, que le flux ni le reflux ne se fassent sentir. Il faut ensuite que le navire soit en contact immédiat par ses bords avec l'arête des quais et, pour cela, que les quais tombent d'aplomb, c'est-à-dire soient faits de main d'homme. Les ports à niveau d'eau constant et à bassins sont donc les seuls où disparaissent les deux plus grands obstacles que les forces de la nature opposent aux forces humaines. Il ne faut pas moins pour que l'effort humain puisse se déployer constamment : il faut davantage pour qu'il produise son plus grand effet. Armer est une œuvre, réparer une autre : celle-ci exige surtout des bassins de radoub et des ateliers, celle-là des magasins et des moyens de transport. Chacune d'ailleurs s'accomplit par des opérations multiples et par le concours d'un personnel et d'un matériel fort divers. Le groupement de ces forces n'importe pas moins que leur existence. Dès le siècle dernier, un illustre ingénieur, Forfait, recommandait dans « leur répartition respective une attention particulière, » et proclamait que les mauvaises mesures prises à cet égard « peuvent dans bien

des cas causer des désordres encore plus fâcheux que le retardement du travail. » Encore, à son époque, dans les armemens et les réparations, le navire restait-il immobile; tous les objets à son usage facilement transportables lui étaient amenés; une vicieuse distribution de matériel n'augmentait que les parcours sur les voies de l'arsenal, et on suppléait à tout par un renfort de travailleurs. Aujourd'hui, les principaux objets de matériel naval sont de telles dimensions et de tels poids qu'ils ne se meuvent pas sans l'aide de puissans appareils, et ces appareils s'élèvent près des ateliers où chaque espèce de matériel est réparée ou entretenue. Aussi est-ce le navire qui se déplace pour recevoir ou rendre ce chargement dans les différentes parties du port. Dans les jours d'activité et dans les arsenaux qui abritent de nombreux navires, on comprend quel désordre entraînent ces mouvemens, soit que les services soient enchevêtrés, soit que les mêmes soient dispersés sur plusieurs points, soit qu'ils n'occupent pas les uns par rapport aux autres un ordre rationnel.

Cet ordre rationnel est facile à déterminer entre les services de réparation et ceux d'armement. Les réparations, longues pour peu qu'elles soient importantes, exigent que le navire soit mis au bassin, dépouillé de son artillerie, de sa machine. Les armemens, les ravitaillemens sont plus fréquens et plus rapides. Il ne faut pas que les navires hors de service obstruent les mouvemens des bâtimens actifs. La partie destinée aux réparations doit être le fond du port. A plus forte raison, les constructions doivent-elles être établies loin des centres d'armement et près des bassins de radoub : disposition d'autant plus nécessaire que les travaux neufs et les réparations emploient le même personnel et le même outillage.

Aux armemens appartiennent les parties antérieures du port. Quand le navire construit ou réparé descend vers la mer, il faut qu'il trouve sur son passage son matériel dans l'ordre où il le doit embarquer. Près des ateliers de réparation, les machines et l'artillerie, puis les chaînes et les ancres, les mâtures et gréemens, les objets de rechange, enfin, à l'entrée, les vivres, le charbon. Ce groupement rapproche ou éloigne le matériel de l'entrée du port à proportion qu'il est plus ou moins fragile et consommable. Un navire, pour changer quelque chose à son artillerie ou à ses moteurs, sera obligé de remonter jusqu'à l'arrière-garde : mais il est rare que les canons et les machines ne durent pas autant que l'armement. Au contraire, le charbon et les vivres sont l'approvisionnement qui disparaît le plus vite et se renouvelle le plus souvent dans une campagne; d'ordinaire ils manquent seuls au navire qui vient les chercher, et tous les bâtimens en ont besoin. Voilà pourquoi il convient que le charbon et les vivres s'offrent

d'abord à eux. Ce plan n'est pas moins normal quand le navire, après campagne, regagne le fond du port; il trouve les dépôts de matériel dans l'ordre où il doit le rendre, et il parvient, sans un mouvement inutile, de la rade au terme de sa route, la forme de radoub. Seuls les projectiles et les poudres ne sont pas à leur place logique dans cette organisation; mais pour mettre l'établissement à l'abri d'une explosion toujours à craindre, il importe de les isoler sur un point éloigné de la rade. On paie cette sécurité par la lenteur des chargemens et déchargemens qu'il faut faire, exposé aux mouvemens de la mer. Mais les lenteurs n'ont pas ici grande importance, même en guerre; les munitions sont les approvisionnemens que les navires, sauf les bâtimens-écoles, consomment le moins.

Tel est le plan général à exécuter dans les ports. Indépendant des modifications que subit l'architecture navale, il est fait pour offrir aux flottes les plus diverses une utilité permanente.

Ce que ces changemens rendent moins durable, c'est l'outillage de chaque service. Il varie avec le matériel qu'il est destiné à produire et à manier. Par suite, il n'est pas possible de donner, comme pour le tracé des ports, des indications fixes. Il suffit de dire que, dans le mouvement ascensionnel des forces industrielles, l'état ne doit se laisser dépasser par personne et que les moyens les plus puissans et les plus rapides ont leur place dans les arsenaux.

IV.

Si l'on considère combien sont rares sur le littoral les positions où soient réunis les élémens d'un port militaire, combien sont bornés les efforts de l'homme pour suppléer à la nature, et l'énorme coût dont il paie toute lutte avec elle, on est conduit à cette conclusion que les arsenaux ne peuvent être nombreux. Si l'on interroge l'intérêt stratégique, on est conduit à cette conclusion que des arsenaux nombreux seraient nuisibles.

Les navires ont cessé d'être les vagabonds de la mer, et le port n'est plus un asile qu'ils mendient partout où les peut jeter le hasard. Maîtresses de leur direction et de leur marche, les flottes ont éliminé de la guerre maritime le hasard par le calcul. Il détermine sur le littoral les points où il convient qu'elles se préparent, se refassent et, si elles échouent, se retirent : les ports sont des bases d'opération. Dans les opérations, on l'a vu, l'une des plus grandes causes de succès est la promptitude, et la promptitude est surtout due à la bonne organisation des ports. Mais de deux flottes, également maritimes et sortant de ports aussi parfaits, laquelle aura l'avantage? Celle qui aura le moins de distance à parcourir du lieu où elle s'est formée au lieu où elle doit agir. C'est un axiome de l'art militaire

que les bases d'opération les meilleures sont les plus rapprochées du théâtre de la guerre.

Quel est le théâtre de la guerre maritime? Toutes les mers pour les navires que les hostilités surprendront en cours de campagne ou qui se lanceront à la poursuite des bâtimens de commerce. Mais, au commencement d'une lutte, chacun des belligérans, avec la plus grande partie de ses forces, se disposera soit à défendre son littoral, soit à attaquer le littoral ennemi, et quand un peuple se proposerait pour but principal de détruire par une bataille navale la marine adverse, l'intérêt majeur est de ne pas se préparer à la lutte trop loin du point où on la veut soutenir. Le nombre d'arsenaux dans lesquels il convient de concentrer la flotte est donc déterminé pour chaque nation par sa situation géographique et la puissance de ses voisins. Pour des marines égales, il peut être fort différent. Deux nations auxquelles la distribution la plus différente de leurs forces est commandée par la nature sont l'Angleterre et la Russie. S'il est une puissance qui pourrait se contenter d'un seul arsenal, c'est l'Angleterre. Placée au nord de l'Europe, elle ne communique avec le monde que par sa frontière sud. C'est de là qu'elle doit s'élancer où qu'elle veuille porter la guerre. D'un point quelconque de cette frontière elle peut protéger tous les autres. Que l'ennemi sorte de New-York, de Cherbourg, de la Jade ou de Cronstadt, les forces anglaises mouillées à Portsmouth peuvent barrer la route de l'Angleterre, porter la lutte loin de ses côtes, faire face sur l'Océan, la Manche ou la mer du Nord, et, s'il leur plaît, disputer avec chances égales l'offensive à une escadre sortie de Cherbourg. Si un tel peuple a plusieurs établissemens, c'est que la grandeur de sa flotte serait à l'étroit dans un seul port, c'est que la concentration extrême de services si nombreux serait préjudiciable à l'ordre, et que leur direction dépasserait la mesure d'autorité convenable entre les mains d'un homme. En bordant par ses forteresses navales sa frontière sud, l'Angleterre a poussé jusqu'au luxe le déploiement de sa force ; elle n'a pas obéi à des nécessités stratégiques. Au contraire, plusieurs arsenaux sont indispensables à la Russie. Ce grand empire est vulnérable par mer au midi et au nord. S'il n'avait qu'un établissement naval et qu'il fût attaqué dans la Mer-Noire, ou un établissement au sud et qu'il fût menacé dans la Baltique, il faudrait à sa flotte, pour se porter au secours de son territoire, côtoyer toute l'Europe ; elle arriverait en vue de son littoral après toutes les nations auxquelles il aurait plu de l'attaquer. A l'Allemagne un port aurait suffi si le canal projeté entre la mer du Nord et la Baltique permettait à ses flottes de se porter sans délai dans les deux mers. Mais la longue pointe du Jutland qui isole les deux parties de son littoral et qu'on ne peut tourner en moins

de trois jours oblige l'Allemagne à avoir deux arsenaux. Celui de la Baltique est trop éloigné pour protéger à temps contre une attaque française ou anglaise les embouchures de l'Ems, de l'Elbe ou du Weser. Celui de la mer du Nord est trop éloigné pour défendre les côtes de la Poméranie et de la Prusse contre les insultes de la Russie. Même continues, les côtes d'un pays doivent être couvertes par plusieurs arsenaux, si le long développement de ces côtes et leur disposition les exposent sur plusieurs points aux entreprises de plusieurs puissances. L'Italie par exemple n'est pas en sûreté si elle n'est protégée par deux centres de force maritime, l'un à l'est, l'autre à l'ouest, contre des tentatives dirigées de Pola et de Toulon.

De la diversité de ces conditions se dégage l'unité de la règle. Un port n'est pas propre à la défensive, si ses vaisseaux ne peuvent être présens avant les vaisseaux ennemis sur tout le littoral dont il a la garde : il doit donc y avoir moins de distance entre lui et tous les points de la frontière qu'entre ces points et aucun arsenal étranger. Un port n'est pas propre à l'offensive si ses vaisseaux ne peuvent paraître sur le rivage ennemi aussitôt que les forces adverses : quand la négligence des nations voisines souffre une pareille supériorité, il doit s'établir plus près de leur frontière que les ports étrangers ne sont de la sienne, mais du moins n'est-il pas admissible qu'il s'établisse plus loin.

Quels ports réunissent ces deux avantages? Ceux qui s'élèvent à proximité des côtes étrangères. Alors les flottes couvrent comme une avant-garde le littoral qu'on ne saurait menacer sans les rencontrer d'abord, elles arrêtent à son début l'effort de l'agression, et il leur devient facile de la prévenir en portant elle-même la guerre chez l'ennemi. L'avantage d'une semblable situation est tel que, même au temps de la marine à voiles, on considérait comme capital de l'obtenir. C'est menacé par les flottes de l'Angleterre et de la Hollande que Louis XIV fit un port de guerre à Dunkerque, sur le point de la France le plus rapproché de ses deux adversaires, et la ténacité du roi à le maintenir, comme l'obstination de l'Angleterre à le supprimer, sont un exemple de l'importance qu'a dans la guerre maritime le choix des arsenaux.

Chercher sur son littoral de telles positions est le premier intérêt d'un peuple; le second, quand il les a trouvées, est de n'en pas chercher d'autres. Ajouter à ces sièges nécessaires de la puissance navale des arsenaux moins bien situés et diviser entre eux la flotte, c'est éloigner des navires du théâtre probable de leur action, c'est frapper sa propre force d'une infériorité relative. La flotte arme alors par fractions qu'il faut assembler avant de s'en servir, et la concentration a pour théâtre la rade la mieux située. Les navires armés là et prêts les premiers sont contraints d'attendre que les

autres arrivent des ports plus éloignés et le bénéfice des positions heureuses est ainsi perdu. Cette dispersion rend même inutile la supériorité des forces. Pendant qu'elles sont encore immobiles dans leurs arsenaux ou naviguent isolément pour se joindre, elles n'offrent pas de résistance à un ennemi prompt à se concentrer. Plus les arsenaux sont nombreux, moins est importante la fraction de la puissance navale qu'ils préparent; moins cette fraction est importante, plus il est facile à un adversaire, même misérable, d'égaler les forces sorties de chaque port, de les surprendre isolées, de les battre l'une après l'autre, et la plus grande marine peut être tenue en échec sur chaque point par des marines secondaires.

La clarté de ces périls laisse dans l'ombre des inconvéniens moindres, que pourtant les hommes du métier ne tiendront pas pour médiocres. La perfection des arsenaux, de leur outillage, diminue à mesure que leur nombre s'élève, et c'est par leur nombre que les dépenses se multiplient : chacun d'eux a des traditions locales, d'où naissent des différences dans les armemens, chacun d'eux est sous les ordres de chefs indépendans et qui poursuivent d'une façon dissemblable une œuvre d'ensemble ; tout conspire contre l'ordre sans lequel il n'est pas de succès militaire. L'ordre grandit à mesure que la force navale se concentre. Non-seulement la préparation de la guerre devient plus méthodique, plus prompte, mais le jour où l'armement s'achève, la flotte se trouve assemblée déjà sur les théâtres d'action. L'on dit que, pour immobiliser et détruire cette force, il suffira à l'ennemi de bloquer ou de brûler un ou deux ports, et l'on tire cette conséquence que mieux vaut en multipliant les arsenaux le contraindre à diviser son effort et se garantir contre une chance mauvaise. La conséquence est fausse. Quel est le moyen d'échapper au bombardement ou aux attaques de vive force? Placer ses arsenaux hors de la portée des pièces et fermer leur accès. On ne contestera pas qu'il soit difficile de renouveler sur beaucoup de points les efforts nécessaires pour obtenir ce résultat et l'on accordera qu'une flotte massée dans un seul port y est mieux, s'il est impénétrable, que dispersée dans plusieurs, s'ils sont mal défendus. Quel est le moyen d'échapper au blocus? Avoir dans le port une force suffisante pour le forcer. On ne niera pas que réduire le nombre des ports ne soit assigner à chacun une portion plus grande de la flotte, et comme pour maintenir un investissement il faut une force supérieure à la force investie, plus la flotte sera importante dans un port, moins sera tenté le blocus. Quelque éventualité qu'on suppose, le succès reste attaché à la même cause : la concentration des forces. Et autant qu'une loi de guerre, c'est une loi d'humanité. Ne hasardant nulle part des forces insuffisantes, dégageant la guerre des actions partielles où les vies humaines sont

sacrifiées sans résultat, elle désarme par avance les adversaires faibles, auxquels elle enlève jusqu'aux hasards heureux; elle fixe dès l'abord le sort des armes par des coups décisifs.

L'argent épargné par la suppression de tout arsenal superflu sur le territoire métropolitain doit servir sur d'autres points du monde à la puissance nationale. Les colonies que possèdent la plupart des peuples maritimes sont aussi des théâtres de guerre et les lois stratégiques ne varient pas avec les latitudes. L'attaque et la défense offriront des chances à ceux qui auront su se ménager au plus près les moyens de préparer les hostilités et de se refaire. Les navires qui devront parcourir la moitié du globe pour tenter une surprise ou pour réparer leurs avaries, réduits à des efforts peu efficaces, se trouveraient en guerre dans la situation la plus dangereuse. Même en temps de paix, leur service devient difficile et fort coûteux. De là pour les nations maritimes le besoin d'établir dans quelques contrées lointaines des ports de ravitaillement et de réparation. Elles ont à choisir d'après la géographie de leurs intérêts la situation convenable pour ces établissemens et, après les avoir établis, à ne les pas développer avec excès. Ils ne sont destinés qu'à parer à l'imprévu et à mettre le navire en état d'attendre sans quitter le service les soins plus parfaits des arsenaux métropolitains. Ils ne sont pas faits pour contenir à la fois beaucoup de matériel naval, les conditions de sécurité indispensables aux arsenaux sont ici moins nécessaires. Le mieux ici sera de mettre à profit, comme dans l'ancienne marine, un port marchand. Le rôle de l'état pourra se borner à approfondir les passes et parfois à créer des bassins de radoub et des appareils élévatoires : le commerce fournira le reste.

Sur le territoire métropolitain même, les ports de commerce peuvent être appelés, dans des conditions exceptionnelles, à un service de même nature. La vitesse dont sont animés les navires et le métal dont ils sont construits rendent très dangereux les collisions et tout désordre qui détermine une voie d'eau. Après tous les accidens sérieux de combat ou de navigation, on a vu les navires de guerre couler à pic ou gagner à grand'peine un refuge quand il était voisin. C'est cette chance suprême qu'il faut ouvrir aux navires en perdition. Aussi partout où cela est possible doit-on donner aux passes, aux bassins des ports de commerce les dimensions suffisantes. Mais on ne saurait leur demander aucune part régulière dans l'entretien de la flotte. Ni leurs plages sans défenses, ni leurs installations intérieures n'offrent les conditions requises : moins encore pourrait-on compter sur le personnel qui y répare et arme les bâtimens. Libre de faire ses conditions et de refuser son aide, parfois lié par des travaux antérieurs ou désorganisé par les mouvemens des travailleurs nomades, ce personnel apporterait un

concours trop irrégulier et trop indépendant pour satisfaire à un service national. Des particuliers voulussent-ils s'engager à fournir à tous les besoins, comme ils n'en peuvent prévoir l'étendue, ils joueraient un jeu dont l'état paierait les mauvaises chances, car leur ruine et la rupture du contrat ne lui rendraient pas le temps perdu. S'il voulait s'assurer contre de telles lenteurs, il serait obligé de solder l'entretien permanent d'un personnel occupé seulement à attendre l'inconnu. Ce ne serait plus s'adresser aux ressources naturelles du commerce, mais peupler de la manière la plus dispendieuse les ports marchands de travailleurs payés par l'état. Encore les paierait-il sans les diriger; or il n'y a d'action rapide que l'action disciplinée. Ici, pour être servi, il faut être maître. Voilà pourquoi, dans tous les pays maritimes, si nombreux et si pourvus que soient les ports de commerce, si nombreux et exercés que soient les bras, l'état s'est créé, pour l'entretien comme pour la sûreté de ses flottes, des ports militaires choisis par lui seul et peuplés d'un personnel qu'il s'attache par les liens de la discipline et de l'intérêt. L'intérêt public commande même de ne pas borner ce personnel à ce qui est nécessaire pour les armemens et les réparations des temps ordinaires. Un service qui est soumis aux deux forces les plus mobiles de ce monde, la mer et la politique, doit garder des ressources toujours prêtes contre l'inconnu. Sage prodigalité et conforme à la conception la plus élevée de l'ordre, car tout coûte, la victoire comme la défaite, et il est moins cher encore de payer sa force que sa faiblesse.

V.

Si l'entretien d'une flotte est une tâche trop vaste, trop variable, trop faite d'imprévu, pour qu'une puissance, hors la puissance nationale, la supporte, autre chose est l'entreprise de construire des vaisseaux. Leurs formes, le délai dans lequel ils doivent être exécutés, les quantités de matériaux et d'hommes nécessaires, le prix, peuvent être réglés d'avance sans nulle incertitude. Le travail s'exécute par des moyens constans et des efforts réguliers, il a le caractère des opérations habituelles à l'industrie. Cependant la production de la flotte a longtemps été confiée comme l'entretien au pouvoir public; non que l'industrie fût suspecte, elle manquait. Isolées et restreintes, les forces des particuliers étaient inégales à de grands travaux comme leurs ressources à de grandes dépenses. Or quel travail exigeait des efforts comparables à la construction des navires? Quelle fortune privée aurait suffi même aux approvisionnemens qu'il fallait maintenir toujours complets et garder durant de longues années? Si la main de l'état semblait nécessaire par-

tout où l'œuvre exigeait des capitaux et du temps, pour créer sa marine, il n'avait à compter que sur lui-même, et loin qu'il attendît un secours des particuliers, c'est lui qui stimulait leur zèle par ses encouragemens et leur prêtait sa propre force. C'est l'époque où la république faisait porter dans l'arsenal de Venise le chanvre récolté par les sujets, le transformait en cordages et, après avoir prélevé sa part, livrait le reste au commerce. C'est l'époque où Colbert achetait des bois de construction pour les besoins de la marine marchande. Mais, peu à peu, l'esprit d'initiative, fécondé par l'esprit d'association, a créé une industrie dont les ressources sont immenses et qui grandit chaque jour. A mesure qu'elle s'étendait, l'état s'est reposé des efforts qu'il avait jusque-là soutenus pour la suppléer. Non-seulement il ne travaille plus pour les particuliers, mais ce sont les particuliers qui travaillent pour lui, et venant même en partage des attributs les plus importans de la puissance publique, ils élèvent ses forteresses, équipent ses troupes, lui fournissent ses munitions et jusqu'à ses armes. Dans la marine, la qualité des matériaux, que d'immenses réserves permettaient seuls d'obtenir, les secrets du coup de hache qui faisaient de la construction une sorte d'art traditionnel et mystérieux conservé dans les arsenaux, tout ce qui soutenait le monopole a pris fin le jour où à la marine de « bois et de chanvre » a succédé la marine de « charbon et de fer. » De ce jour la construction des navires, dépouillant son caractère spécial, est devenue un travail de métaux et de machines, c'est-à-dire celui où l'industrie avait accompli le plus de progrès. A dater de ce moment, en face des arsenaux où jusque-là s'était concentrée la production du matériel naval, des établissemens ont surgi dont plusieurs aujourd'hui luttent d'importance avec ceux de l'état.

Or, pour créer leur flotte de guerre, les nations maritimes emploient dans des proportions fort inégales le concours qui leur est offert et montrent par leurs actes leur préférence, les unes pour le travail de l'état, les autres pour le travail de l'industrie. Lesquelles servent mieux l'intérêt public? Pour porter un jugement sur l'organisation, l'outillage, le personnel qui conviennent aux arsenaux militaires, il faut savoir s'ils doivent seuls construire la flotte ou si l'industrie privée doit concourir à l'œuvre et dans quelle mesure, et pour assigner à l'industrie sa part, il faut comparer ses produits à ceux de l'état.

Quand il s'agit de matériel naval, la valeur des travaux se mesure à leur promptitude, à leur perfection et à leur prix. Les constructions de l'industrie coûtent-elles moins ou plus que celles des arsenaux ?

Les élémens d'un prix de revient sont : la main-d'œuvre, la matière et les frais généraux. La modicité des salaires payés par

l'état a constitué durant de longues années l'avantage le plus apparent de ses travaux. Un personnel, instruit dès l'enfance dans l'arsenal, sobre de désirs et qui d'ailleurs n'aurait pas trouvé hors des chantiers maritimes l'emploi de ses connaissances spéciales, se contentait d'une vie médiocre et sûre sous le patronage du gouvernement. Mais l'invasion de besoins nouveaux, d'idées nouvelles, l'analogie chaque jour plus complète entre le rôle des arsenaux et celui d'usines nombreuses ont donné aux ouvriers des constructions navales le goût et le moyen de trouver des salaires plus élevés. Les hommes actifs, habiles, capables de donner beaucoup en travail pour recevoir beaucoup en salaires, ont été attirés hors des arsenaux. Les chantiers de l'état ont gardé surtout les hommes amis d'une situation modeste et régulière, capables d'efforts modérés et résignés à recevoir peu pourvu qu'on n'exigeât d'eux pas davantage. Cette émigration vers les chantiers de l'industrie avait à ce point affaibli le niveau professionnel dans les arsenaux que les diverses puissances maritimes ont dû améliorer la situation du personnel ouvrier. Aujourd'hui, si l'on compare les salaires des chantiers nationaux et ceux des chantiers privés, si l'on tient compte des secours divers et des pensions qui augmentent le chiffre apparent du gain, on arrive à cette conclusion : le salaire moyen des ouvriers de l'état n'est pas inférieur à celui des ouvriers employés par l'industrie. Or ces ouvriers qui reçoivent un traitement égal donnent un travail moindre, à cause des méthodes employées.

Pour la plupart, les ouvriers de l'état sont payés à la journée, ceux de l'industrie à la tâche. Les uns gagnent en proportion de ce qu'ils font et quelque temps qu'ils y mettent; les autres, quoi qu'ils fassent, à mesure que l'heure s'écoule. La première méthode sollicite sans relâche leur activité. La seconde les détourne de tout effort par le sentiment que leur travail est sans influence marquée sur leur carrière et, nul pour un même prix n'aimant à se donner plus de peine, au lieu d'une rivalité de zèle, elle crée une émulation d'inertie. Partout où les deux régimes ont été essayés ils ont amené le même résultat. Partout où l'on interroge les ingénieurs, les chefs d'usine, en Angleterre, en Italie, en Allemagne, en France, on entend une seule réponse : la production du travail à la tâche dépasse toujours la production du travail à la journée, et d'une quantité normale, à peu près le tiers.

Si les travaux accomplis par l'état coûtent plus de main-d'œuvre, ils coûtent aussi plus de matières que les travaux accomplis par l'industrie. Les arsenaux comme les chantiers privés achètent à peu près toutes les matières destinées à la flotte de combat. Ces matières sont demandées aux mêmes fournisseurs, acceptées après les mêmes épreuves, sous le contrôle des mêmes hommes qui représentent

l'intérêt de l'état. Le prix des matières employées par l'état et par l'industrie peut donc être considéré comme identique. Mais le mode d'emploi est fort différent. L'industrie ménage les matières, les met en œuvre de la façon qui permet d'obtenir le plus de résultats, elle se garde de réduire en résidus sans valeur ce qu'elle n'emploie pas, elle s'applique à le détacher en portions utilisables pour d'autres fins : son art est de ne rien perdre. Le même intérêt ne parle pas à ceux qui travaillent pour l'état. Si leur zèle s'éveille, c'est la perfection de leurs produits qui leur importe et non l'économie. Leur tendance naturelle est de choisir dans les approvisionnemens ce qu'ils trouvent de plus beau et de l'employer de la manière la plus commode. Leur regard ne se porte que sur l'œuvre présente, ils n'essaient pas de ménager dans ces matières l'élément d'œuvres à venir, et souvent leur travail détruit ce qu'il n'emploie pas. La prodigalité avec laquelle étaient coupées les pièces de bois pour la construction des navires a laissé dans les arsenaux de tous les pays des souvenirs légendaires : elle est attestée par les dépêches ministérielles qui maintes fois l'ont combattue sans la réduire. Dans les constructions métalliques, comme les élémens des navires sont pour la plupart commandés sur place et de dimensions exactes, les pertes de matières ne sont pas aussi considérables que dans les constructions en bois; mais elles n'ont pas disparu (1).

Ce ne serait pas poser la question entre le travail de l'état et celui de l'industrie que réduire la comparaison aux quantités de matière et de main-d'œuvre consommées par l'un et par l'autre dans des opérations analogues. Ces travaux exigent d'autres dépenses de matériel et de personnel. Les premières sont les dépenses d'établissement, d'outillage, les secondes, les dépenses de surveillance, de contrôle, de comptabilité : les unes et les autres ayant ce caractère qu'elles ne s'appliquent exclusivement à aucun travail et que sans elles aucun travail ne serait possible. Or ces dépenses sont d'autant plus fortes que les agens de direction sont plus nombreux, les contrôles plus multipliés, les écritures plus compliquées, l'outillage moins simple.

(1) On citera un seul exemple de cette différence entre les procédés de l'état et ceux de l'industrie. « Pour la fabrication des canons d'acier, il faut forer dans un bloc de ce métal la partie destinée à former l'âme du tube intérieur. A Woolwich, on fore le tube central, mais par des moyens primitifs et peu économiques puisqu'on enlève le noyau par copeaux, tandis que M. Krupp, au moyen d'un foreur cylindrique, détache du lingot un noyau solide qui peut être utilisé pour faire un petit canon ou toute autre variété d'objets utiles. Bien plus, quand il a fait les canons bouche, M. Krupp a trouvé le moyen qu'il a gardé secret, de détacher le noyau en conservant parfaitement homogènes les côtés et l'extrémité du tube intérieur. On n'emploie pas cette méthode pour les canons à culasse, qui sont forés de bout en bout; mais celle qu'on emploie comparée à la méthode anglaise est une source importante d'économies. » (*Des Expériences d'artillerie Krupp à Meppen. Revue maritime*, octobre 1879.)

Est-ce l'industrie qui réduit aux proportions les plus faibles cet élément du prix de revient?

Pour le connaître, il faut considérer dans leur ensemble la marche des usines que dirigent les particuliers et celles où commandent les fonctionnaires. Alors seulement apparaît à quel point les procédés de l'industrie concourent à la réduction des dépenses et ceux de l'état à leur accroissement. L'industrie se forme par le gain, vit par le gain et ne saurait l'attendre que du travail. Pour l'emporter dans la faveur du public, il faut lui offrir des avantages, au premier rang desquels est le bon marché des produits; pour garder cette conquête, il la faut refaire chaque jour et la lutte élimine sans cesse ceux qui se laissent dépasser. L'économie n'est donc pour l'industrie que l'instinct de la conservation. Dans ce combat pour l'existence, tout lui peut être occasion de salut ou de perte. Elle est obligée de connaître les progrès qui s'accomplissent. Elle est obligée de prévoir les fluctuations des marchés où elle puise, et elle sait profiter des chances heureuses, si passagères soient-elles, par la célérité de ses révolutions et la rapidité de ses mouvemens. Les considérations de sentiment, les questions de frontières ne l'émeuvent, ni n'arrêtent la rigueur de ses calculs; qu'elle ait besoin de matériaux, de machines ou d'hommes, elle les prend à l'étranger comme en France, sans avoir à consulter que son avantage et leur valeur. Ennemie de tout ce qui augmente les dépenses, elle hait tout ce qui perd du temps. Autorité, exécution, contrôle, tout chez elle est simple parce qu'elle doit compte à elle seule, rapide parce qu'il serait trop tard de juger ses actes après l'événement, précis parce que l'obscurité lui cacherait peut-être la ruine. Cet esprit d'ordre ne s'est pas épuisé quand il a conçu et réglé tous les rouages. Ce n'est que le commencement de sa tâche. Quel art de répartir les élémens des travaux et de produire une progression régulière de l'ensemble! Quel soin, tandis qu'ils s'accomplissent, de prévoir leur achèvement! Quelles tentatives pour s'assurer d'avance en leur place de nouveaux labeurs! Ainsi l'instrument ne va jamais à vide, et ses frais généraux, toujours partagés entre une grande quantité de productions utiles, ne chargent aucune avec excès. Si, malgré ces efforts, le travail devient insuffisant, les dépenses se réduisent. Le personnel superflu diminue, les outils inactifs disparaissent, elle réduirait de même ses établissemens s'ils cessaient de produire. Tout ce qui est onéreux est détruit. Aucune considération ne saurait persuader à un homme de se ruiner. Voilà le caractère de l'industrie : du chef au dernier travailleur, nul n'a de lendemain, s'il ne l'assure par ses efforts, chacun sert dans la fortune de l'entreprise sa fortune particulière, et tout est mû par une ardeur infatigable comme l'intérêt.

Tout autre est le caractère des travaux exécutés par l'état. Quand il se charge d'un service, il l'élève au rang de dépense nécessaire et lui garantit, quoi qu'elle coûte, une dotation. Cette solidité est le premier danger des entreprises fondées sur le trésor public. Ceux qui les dirigent gèrent l'affaire d'un autre sans la crainte de le ruiner et sans espoir de s'enrichir eux-mêmes. Or les hommes sont peu ménagers de ce qu'ils croient inépuisable : ils ne le sont jamais de ce qu'ils n'ont pas avantage à épargner. L'attachement au devoir et la compétence des fonctionnaires choisis est une caution plus respectable que l'intérêt, mais moins sûre, et l'impartialité où ils vivent ayant quelques rapports avec l'indifférence ne suffit pas pour assurer toujours aux deniers publics l'emploi le mieux ordonné.

D'ailleurs cet emploi n'est pas comme dans l'industrie laissé à la libre volonté de ceux qui dirigent, et la distribution du travail est comme fixée d'avance. Des établissemens existent, et l'état en les créant par sa volonté et pour son usage a constitué en leur faveur une sorte de droit à durer toujours et cela malgré lui-même. Les villes qu'ils avoisinent, les contrées qu'ils enrichissent, les industries où ils puisent deviennent solidaires de leur conservation. Le seul bruit qu'il y pourrait être changé quelque chose, sinon pour les agrandir, soulèverait les alentours au nom de la population, du commerce, des octrois. D'ailleurs les services rendus par le personnel qui s'y trouve, ses droits acquis, ses souffrances s'il était dispersé, les embarras des situations transitoires s'unissent pour effrayer les courages et empêcher tout changement. Ce qu'affronte un particulier sous le coup de la nécessité paraîtrait un acte d'inhumanité à des fonctionnaires, et c'est trop peu de dire qu'ils sont désintéressés des réformes : qu'ils consultent leur réputation, leur repos, leur cœur, il leur coûte moins d'augmenter les dépenses que de les restreindre.

Ainsi le caractère fondamental d'un travail économique, c'est-à-dire sa distribution rationnelle fondée uniquement sur l'intérêt du service et l'exacte proportion entre les forces productives des usines et la tâche qu'elles doivent accomplir, ne peut se trouver dans les entreprises de l'état. Les méthodes d'administration qui lui sont nécessaires ne chargent pas le travail de frais généraux moins considérables. Une autorité concentrée, des formalités réduites conviennent à des hommes qui administrent leurs propres affaires : un organisme si simple ne suffit pas à ceux qui gèrent les affaires de l'état. Leurs avantages et celui de l'état ne sont pas inséparables, l'abus leur serait d'autant plus facile qu'ils auraient plus d'autorité. L'état a voulu échapper à ces périls et placer, en les réduisant à l'impuissance de mal faire, ses agens au-dessus du soupçon. Diviser les fonctions, amoindrir les autorités, exiger en tout

acte le concours de plusieurs services destinés à se contrôler mutuellement, soumettre chacun de ces actes à des formes réglementaires et placer l'observation de ces règles sous la surveillance d'autorités multiples, tel est le système d'administration en usage à l'état. Or chacune de ces exigences emploie du personnel et du temps, c'est-à-dire crée des dépenses inconnues à l'industrie. Administrer exige des pouvoirs étendus, des vues générales. Les agens de l'état sont confinés par lui chacun dans sa spécialité, chacun s'y résigne, les uns construisent, les autres achètent; ceux-ci paient, ceux-là comptent, nul n'administre. L'extrême division des corps devient elle-même une cause de dépenses nouvelles, chacun trouvant dans l'accroissement des dépenses l'accroissement le plus facile de son rôle. Tous savent que leur sort participe de la solidité de l'état lui-même, qu'il leur suffit d'éviter les fautes lourdes pour garder leur situation et que le temps suffit à l'accroître. Sans rivaux qui les menacent, sans désastre qui les attende, ils sont comme soustraits aux conséquences de leurs actes, et rien n'est fait pour les arracher à la torpeur ou à l'excès d'un zèle qui ne compte pas.

La preuve est fournie chaque jour sur toute l'étendue de l'Europe. Aucune entreprise ne concentre des services plus nombreux, plus divers, plus importans que celle des chemins de fer. Dans les pays où elle s'est développée davantage, l'état et l'industrie s'en partagent l'exploitation, et certaines lignes ont connu tour à tour l'un et l'autre régimes. Les statistiques font foi des résultats. Les compagnies gèrent avec une dépense moyenne à peu près semblable de 55 pour 100. Celle de l'état est beaucoup plus variable; la moindre dépasse de 11 pour 100 celle des lignes privées. S'il faut croire aux chiffres, le pays où les compagnies administrent le mieux et l'état le plus mal serait la France : leurs frais n'atteignent pas 50 pour 100; les siens dépassent 83. Il n'en est pas autrement pour la production du matériel naval. Les comparaisons faites par le personnel technique dans les contrées maritimes permettent d'affirmer que le travail accompli dans les arsenaux coûte au moins 20 pour 100 de plus.

Mais le prix n'est pas la seule chose à considérer, ni souvent la plus importante. D'ailleurs la somme payée pour acquérir n'est, à bien examiner, que le commencement du prix : il augmente avec les frais d'entretien et de réparation que l'objet coûte, et il faut savoir de quelle manière celui-ci a été employé, et combien de temps, pour conclure que la dépense a été légère ou lourde. Le prix est un rapport entre la somme payée et les services rendus, si bien qu'il n'apparaît pas le jour où l'objet est acheté, mais le jour où il est détruit. Or la durée et l'excellence des services se mesurent à la qualité du travail.

L'état travaille-t-il mieux que l'industrie?

Les mêmes raisons qui expliquent le haut prix de ses produits permettent de croire à leur supériorité. Par cela seul que l'industrie ne travaille pas pour elle et a pour objectif le gain, elle est exposée, si elle n'est pas surveillée, à deux tentations permanentes : employer des matières inférieures et sacrifier tout dans la main-d'œuvre à la rapidité de l'exécution. Le travail à la tâche pousse l'ouvrier à produire beaucoup, mais non à soigner son ouvrage, et l'intéresse même à dissimuler ses malfaçons. Le rôle du chef d'industrie envers sa clientèle n'est pas autre : il faut que, sous peine de perte, il écoule ses produits, même médiocres. Sans doute nombre de maisons ont trop d'honorabilité pour se livrer jamais à une fraude, quoi qu'il leur en coûte. Mais il y a, entre la perfection du produit et la mauvaise qualité, nombre de degrés, et la tendance naturelle du commerce est de se rapprocher davantage de la seconde que de la première.

Autre est la condition de l'état. Il travaille pour lui, il n'a pas pour objectif de produire beaucoup ni sans frais. Son seul but est de faire aussi bien qu'il est possible. Il n'accepte que les matières de choix; ses ingénieurs, que nulle préoccupation de dépenses n'assiège, sont uniquement soucieux de donner à leurs œuvres la puissance et la durée. Les ouvriers soumis à la surveillance d'un état-major qui, partout ailleurs, serait ruineux, et n'ayant aucun intérêt à faire avec hâte, portent tous leurs efforts sur la perfection du travail, et l'on pourrait ne leur reprocher que le luxe de leurs soins.

Ce qu'on vient de dire sur le prix et la valeur des travaux faits par l'industrie suffirait à résoudre la dernière question. L'industrie travaille plus vite que l'état.

Ceci posé, quelle doit être la part de l'un et de l'autre?

Il y a des produits dont la qualité peut être assurée ou par des épreuves décisives après leur achèvement, ou par une surveillance attentive durant leur confection. Ces produits doivent être confiés à l'industrie. Certaine que son travail ne peut échapper au contrôle, elle est par son intérêt même exécutrice attentive des conventions faites et l'auxiliaire le plus intelligent de ceux qui s'adressent à elle. En ce cas, l'industrie, supérieure à l'état par la rapidité et l'économie des moyens, devient son égale par la perfection des résultats.

Au contraire, nombre de fabrications se font par des opérations si multiples et si rapides, se poursuivent en tant d'endroits à la fois qu'il est imposible à une surveillance de les suivre, et les épreuves faites au moment de la réception, en portant sur une faible fraction des objets à recevoir, ne permettent pas de prononcer avec certitude sur la totalité. En ce cas, est-ce l'état, est-ce l'industrie qui doit construire? L'un ou l'autre, suivant l'usage auquel sont destinés les

objets. Ne sont-ils pas, dans la construction ou dans l'armement, d'une grande importance, ni exposés à des efforts violens? Suffit-il qu'ils soient de qualité moyenne et pourrait-il s'en trouver parmi eux de médiocres sans compromettre de grands intérêts? L'économie est ici plus importante que la perfection. Ces objets devront être demandés à l'industrie. Doivent-ils, au contraire, résister à des efforts extraordinaires, jouent-ils un rôle important dans la solidité ou la valeur militaire du matériel, peuvent-ils assurer ou compromettre la vie des hommes et l'honneur du pavillon. Le prix importe moins que la qualité. Ces travaux sont la part naturelle et inaliénable de l'état.

Ainsi, du moins, conclut la théorie. Mais la théorie, pour devenir complète, doit tenir compte d'un fait capital. Tout état maritime, lors même qu'il ne construirait pas sa flotte, a besoin, pour l'entretenir et la réparer, d'un outillage et d'un personnel permanens, calculés l'un et l'autre sur les besoins des circonstances extrêmes; ils se trouvent en temps ordinaire, au moins pour partie, inoccupés; enfin les mêmes instrumens et les mêmes hommes qui accomplissent les réparations sont aptes aux travaux neufs. Or si l'état les applique aux travaux neufs quand chôment les réparations, il use d'une force déjà payée par lui, et, comme la main-d'œuvre et l'outillage ne lui coûtent aucune dépense nouvelle, ses produits ne lui coûtent que le prix de la matière employée. D'où cette conséquence : il faut, avant tout, occuper à la construction du matériel naval les établissemens nationaux destinés à son entretien. Si les ressources qui y sont préparées pour la flotte en service ne suffisent pas pour la flotte en chantier, il les faut augmenter de manière à assurer l'exécution des travaux qui appartiennent par leur nature à l'état. Si ces travaux, au contraire, ne suffisent pas pour employer tous les moyens d'action nécessaires à l'entretien des vaisseaux, il faut alimenter l'activité des arsenaux, même avec des occupations qui, par leur nature, conviennent mieux à l'industrie. En ce cas, en effet, si chèrement qu'ils produisent, il y a pour le trésor avantage à se servir d'eux.

D'ailleurs, si l'on veut ménager les deniers publics, il ne suffit pas d'attribuer aux usines nationales une tâche suffisante pour occuper leur force, il faut faire produire à cette force tout ce qu'elle est capable de donner. On a vu que, si l'état travaille bien, il travaille lentement et à haut prix. Il est superflu d'insister sur l'avantage d'une production moins chère; une production plus rapide n'est pas de moindre importance. Dans un temps où le matériel naval se modifie sans cesse, l'instrument de combat n'a qu'une force éphémère et toujours menacée par des progrès toujours nouveaux. Plus il y a d'intervalle entre l'instant où le calcul le découvre et l'in-

stant où le travail l'achève, moins il lui reste d'existence utile. Au jour des batailles, parmi les peuples rivaux, ceux-là seront les plus forts qui sauront plus vite transformer en moyen d'attaque et faire flotter sur les mers les découvertes les plus récentes de la science.

Comment augmenter la puissance de l'argent et du temps dépensés dans les arsenaux? On a vu qu'une certaine économie était possible sur l'emploi des matières, mais il la faut compter pour peu de chose. Le coût de la main-d'œuvre pourrait être beaucoup plus abaissé si l'on introduisait dans les arsenaux le travail à la tâche, et il le faudrait introduire si les arsenaux étaient destinés à faire tous les objets de matériel naval. Mais si le rôle des établissemens de l'état est borné à la production d'un matériel perfectionné, il faut se garder d'introduire un système qui sacrifie la bonté du produit à la rapidité de la confection. On ne saurait donc réaliser sur ce second élément des dépenses de sérieuses économies. Au contraire, les frais généraux peuvent être dans une large mesure développés ou restreints. Partout où le travail est organisé, certaines dépenses de personnel et de matériel sont nécessaires, quelle que soit l'activité ou l'inertie de la production, de même que certaines quantités de combustibles sont nécessaires pour alimenter une machine même tournant à vide. Ces frais sont réduits au minimum quand la force industrielle qu'ils représentent est proportionnée aux travaux à accomplir et quand l'importance des travaux occupe constamment cette force.

Or le grand secret pour maintenir cette plénitude d'activité, c'est de ne pas disperser sur plusieurs centres de travail ce qu'on peut accomplir dans un. Quand l'outillage et le personnel moteurs existent, dans la limite de la production à laquelle ils peuvent satisfaire, la dépense stérile est payée, toute dépense nouvelle de matière et de main-d'œuvre est appliquée directement aux travaux et augmente à la fois la fécondité et l'économie. Qu'avec les mêmes ressources on veuille alimenter plusieurs établissemens, dans chacun il faudra immobiliser sous forme de frais généraux une partie de ce matériel et de ce personnel qui, dans la première usine, auraient été consacrés à une besogne utile : les frais augmentent, les résultats s'amoindrissent. Non-seulement l'organisation des services est d'autant moins onéreuse et d'autant plus efficace qu'elle se sectionne en moins d'établissemens; mais il est d'expérience que le même personnel et le même matériel, selon qu'ils sont dispersés ou groupés, rendent des services fort inégaux. Isolés, ils sont tantôt insuffisans, tantôt inactifs, sans que l'excès existant sur un point puisse combler le vide existant sur un autre;

groupés, ils se partagent mieux le travail, l'activité est plus régulière, la fatigue moindre : concentrer, ce n'est pas additionner leur puissance, c'est la multiplier.

Cette concentration ne touche pas encore à son terme quand est réduit au nécessaire le nombre des arsenaux où se combine l'œuvre de construction et d'entretien. Tous, sans doute, doivent être capables d'assembler, de maintenir en état ou de remplacer les divers élémens du navire, de ses boulons à ses tôles, de ses machines à ses canons. Mais aucun intérêt de service n'exige que ces élémens divers soient produits dans les arsenaux où ils sont employés, et ici encore la règle économique doit étendre son empire. Les fabrications dont l'état se charge ne sont pas à entreprendre dans toutes ses usines, mais chaque produit exécuté par l'une sera transmis de là aux points de consommation. Déterminer, pour chaque espèce d'objets, les quantités à construire et le lieu le plus favorable, doter l'endroit choisi de moyens proportionnés au travail nécessaire, n'est pas chose indifférente, ni facile; il n'y a pas d'objet auquel des hommes dignes du nom d'administrateurs doivent consacrer plus d'études, et il n'est pas de matière où ils puissent davantage servir l'ordre et épargner les deniers publics.

Tel est en face de l'industrie le rôle de l'état. Sa règle est de demander à cette industrie ce dont il a besoin; ainsi il la développe et augmente sa propre force. N'aspirant jamais à fonder son importance sur l'exécution de travaux que d'autres peuvent accomplir, résolu à ne pas faire au commerce une rivalité funeste à tous, mais à se placer au-dessus de lui, il se distingue moins par l'étendue que par la puissance de son action et se garde comme du plus grand mal de se disperser. Se disperser n'est pas seulement, à ses yeux, entreprendre plus de choses qu'il n'est nécessaire, mais exécuter les choses utiles sur plus de points qu'il ne faudrait. Pas plus qu'il ne fait concurrence aux particuliers, il ne se fait concurrence à lui-même en s'outillant sur tous ses chantiers pour les mêmes travaux. Il connaît un meilleur usage de la richesse publique qui le soutient. Il en use pour garder les méthodes de travail les plus sûres, acquérir les instrumens les plus parfaits, tenter les expériences devant lesquelles recule l'initiative privée, et fait tourner ainsi à l'enseignement du pays les dépenses qu'il consacre à sa protection.

ÉTIENNE LAMY.

LA

COMPAGNIE DU GAZ

ET LA

VILLE DE PARIS

Les Parisiens paient le gaz trop cher ; ils se sont aperçus depuis quelques années de ce désagrément et commencent à s'en fâcher. A Paris, le mètre cube de gaz coûte 30 centimes ; à Vienne, à Bruxelles, à Amsterdam, à Londres, à Berlin, la même quantité est payée de 14 à 25 centimes. Dans toutes les grandes villes d'Europe, sauf Paris, le prix du gaz a baissé depuis vingt ans.

La remarque n'est pas flatteuse et la dépense est lourde, car le gaz figure aujourd'hui parmi les produits industriels de première nécessité. Il n'est plus de rue qui ne soit reliée par des conduites souterraines aux usines de la compagnie parisienne, et presque toutes les maisons possèdent leur *branchement* et leur *compteur*. Toute industrie paie à la compagnie sa redevance : c'est un abonnement qui compte parmi les frais généraux. Dans nos maisons, le gaz éclaire les cours, les escaliers, les antichambres et malheureusement quelques salons. S'il était moins coûteux, il remplacerait le bois de chauffage ; on allume et on éteint un poêle à gaz en tournant un robinet, et le combustible n'est ni lourd ni encombrant. Enfin le gaz fournirait partout la force motrice ; les menuisiers, les tailleurs, les ciseleurs, auraient chez eux la machine Otto ou la machine Lenoir, qui tiennent peu de place et sont faciles à diriger ; le travail en chambre, si favorable aux intérêts des familles ouvrières, se dévelop-

perait. La vie privée, l'industrie ont besoin du gaz; il joue aussi son rôle dans les réjouissances. Sans guirlandes et sans girandoles de becs de gaz, l'enthousiasme du peuple n'eût été vraiment sincère ni le 14 juillet ni le 15 août. L'enthousiasme arrive généralement à son comble quand, au lieu de brûler le gaz, on l'emploie à gonfler un ballon. En ce cas, ainsi que M. Marsoulan l'a fait remarquer au conseil municipal, la compagnie augmente ses prix. Sous tous les régimes, le gaz a embelli les réceptions de MM. les ministres : des rampes et des chiffres flamboyans éblouissent le passant et illuminent le front de l'invité. La nuit de Noël et la nuit anniversaire de la prise de la Bastille, Paris double sa consommation. La compagnie prépare des réserves pour ces deux nuits, et les actionnaires célèbrent également ces deux solennités. Alors, si le ciel est clair, la lueur d'incendie qui s'élève au-dessus de Paris se voit de quinze lieues à la ronde. Les gazomètres se vident : ces cloches énormes descendent lentement dans leurs bassins remplis d'eau, pesant de tout leur poids sur le gaz qu'elles enferment et qu'elles refoulent dans les conduites. Le torrent combustible se répand sous la ville et se brise en innombrables ramifications. Il apporte dans chaque maison, et au besoin dans chaque chambre, la lumière, la chaleur ou la force.

Mais ces bienfaits coûtent trop cher. Nous consommons en moyenne de 600,000 à 700,000 mètres cubes par jour. C'est beaucoup; ce serait assez pour entreprendre l'éclairage du tour du monde avec deux becs de gaz placés tous les 100 mètres et brûlant dix heures sur vingt-quatre. C'est six fois plus qu'on ne consommait en 1855, et ce n'est que la moitié, toute proportion gardée, de ce qu'on brûle à Londres. Nous consommons à peine 115 mètres cubes par habitant et par an; l'habitant de Londres consomme plus de 200 mètres cubes. Je sais bien que les brouillards de la Tamise l'obligent souvent à allumer en plein jour, et qu'il a plus grand besoin que nous d'éclairage artificiel; mais il paie 14 centimes ce que nous payons 30 centimes, et le bon marché l'engage à ne point se priver.

Décidés à obtenir un abaissement de prix devenu nécessaire, les consommateurs parisiens se sont plaints d'abord aux fabricans, puis au conseil municipal. La compagnie a été vivement attaquée dans la presse. On se souvient des articles de mon honorable collègue M. Hervé, dans *le Soleil*; c'étaient de savans et vraiment irréfutables plaidoyers en faveur des abonnés. Les fabricans du gaz parisien ne manquèrent pas de répondre; leurs comptes prouvent qu'ils n'ont pas ménagé les frais de publicité. Ils avaient deux bonnes raisons de se défendre, même un peu chèrement : la première, c'est qu'ils sont très riches, et la seconde, c'est que les attaques les avaient profondément mortifiés.

I.

La Compagnie parisienne d'éclairage et de chauffage par le gaz a pris l'habitude de se regarder comme une grande institution d'intérêt public, et elle mérite, en effet, d'être traitée avec considération. Elle a géré d'immenses capitaux avec habileté et probité, profitant de la belle situation qui lui est faite, mais ne cherchant jamais à l'embellir par des coups de bourse. Elle a créé des établissemens magnifiques à La Villette, à Vaugirard, à Saint-Mandé. L'usine qu'elle achève à Clichy, entre la Seine et le chemin de fer, a coûté 20 millions. En sortant de Paris par le train de Versailles, on entendait encore, au printemps dernier, le marteau des chaudronniers qui achevaient de placer les derniers boulons des gazomètres. Le plus petit de ces gazomètres est plus grand que le Cirque d'été. De Clichy à la place du Théâtre-Français s'étend une conduite de $1^{m},20$ de diamètre; elle apporte un fleuve de gaz au centre de Paris. Dans la plaine Saint-Denis va s'élever une usine plus grande que toutes les autres : les halles couvrant les fours à cornues, les ateliers d'épuration, les divers magasins, les dépôts de coke, les gazomètres, occuperont près de 40 hectares.

La compagnie a toujours cherché le progrès et essayé les procédés nouveaux. Son fondateur, M. Dubochet, n'était pas seulement un habile financier, mais un ingénieur, et plusieurs appareils inventés par lui ont rendu de grands services à l'industrie qu'il exerçait. Par exemple, on extrait aujourd'hui le gaz des cornues au moyen d'une pompe qui le refoule vers les appareils d'épuration; il y eut un *extracteur* Dubochet. Il y a aussi des fours Dubochet et Pauwells. Inventeur lui-même, M. Dubochet encourageait les inventions. Il fut des premiers à essayer le four Siemens : les vapeurs brûlantes qui montaient dans les cheminées et allaient se refroidir dans les nuages sont reprises et ramenées au foyer, et ne s'échappent plus qu'après avoir cédé leur calorique. Plus tard, M. Pelouze et M. Audouin, le chimiste fort distingué de la compagnie, proposèrent un épurateur aujourd'hui employé partout. Ils criblent le gaz à travers des cribles de tôle percée de très petits trous : cette simple opération le débarrasse de quantités considérables de goudrons qui allaient salir et quelquefois boucher les conduites. Enfin, la compagnie n'a pas négligé l'exploitation des sous-produits.

Ce mot de sous-produits est dans toutes les bouches depuis qu'on se préoccupe à Paris du prix du gaz. Un conseiller municipal, quand il a le plaisir de rencontrer un de ses électeurs, peut être assuré de s'entendre dire : « Abaissez-vous enfin le prix du gaz? Avez-vous pensé à tout ce que la Compagnie retire des sous-produits! » Certes,

le conseil pense aux sous-produits! Il sait maintenant qu'on distille le goudron et qu'on sépare les huiles légères des huiles lourdes; que ces diverses huiles fournissent des désinfectans comme la benzine et l'acide phénique, et des matières colorantes comme l'aniline; que le *brai* est le résidu de la distillation; que l'on sépare l'*anthracène* du *brai;* que l'anthracène oxydé devient l'*alizarine,* et que cette substance est exactement le rouge garance; il sait que la culture de la garance est abandonnée dans le Midi et que les fabricans de gaz ont hérité de cette fortune perdue pour les cultivateurs provençaux.

La Compagnie parisienne a été des premières à exploiter ces diverses sources de revenu. Elle a des fours à distiller le goudron. Elle a de grands bassins où le brai s'écoule lentement en masses épaisses semblables à de la lave. Elle emploie une partie du brai à agglomérer des poussières de charbon et à fabriquer ces briquettes qui servent à chauffer les locomotives. Enfin elle fait de l'anthracène depuis 1873, de l'aniline et de l'acide phénique depuis près de vingt ans.

Cette grande entreprise industrielle a toujours eu l'avantage d'intéresser des savans. MM. Pelouze père et fils ont été les collaborateurs et les amis de M. Dubochet. L'illustre physicien Regnault venait sans cesse au laboratoire de La Villette : c'est lui et M. Jean-Baptiste Dumas qui ont rédigé le règlement pour l'essai du gaz, et déterminé le degré de pureté et le pouvoir éclairant que les abonnés auraient droit d'exiger; M. Henri Sainte-Claire Deville a été jusqu'à sa mort vice-président du conseil d'administration. M. Margueritte, le président actuel, a fait des travaux de chimie fort remarquables. Le directeur, M. Camus, est un ingénieur sorti du corps des ponts et chaussées. Profondément dévoué à la compagnie, il lui a rendu d'immenses services : il la défend aujourd'hui avec la prudence d'un esprit supérieur et avec la franchise d'un parfait galant homme. M. Camus a dirigé la compagnie depuis le grand accroissement de ses affaires. Il a construit un tiers des gazomètres et des fours à cornues et posé des centaines de kilomètres de conduites. On le dit habile négociant, et il a pu faire ses preuves : il a bon an, mal an, 7 ou 800,000 tonnes de houille à acheter et 20 à 25 millions d'hectolitres de coke à vendre, sans parler des fameux sous-produits. Il commande une armée de 4 à 5,000 employés et ouvriers, et il a su inspirer à ses subordonnés un dévoûment sincère envers la Compagnie du gaz. Il y a parmi eux un véritable esprit de corps et un amour-propre très estimable. La compagnie a d'ailleurs organisé très convenablement les secours et les pensions de retraite.

Pendant la commune, personne ne manquait à son poste. Un jour, la caisse, contenant en ce moment près d'un million, fut saisie. M. Camus alla trouver le délégué aux finances et lui exposa avec

calme qu'on ne faisait rien sans argent et qu'en conséquence, le soir même, Paris ne serait pas éclairé. Le million fut rendu avant la nuit.

Si nous avons su donner quelque idée de la grandeur d'une pareille entreprise industrielle, et de la somme de travail et d'intelligence dépensée pour sa prospérité, on comprendra mieux l'étonnement sincère de tous ceux qui ont donné à la compagnie leur travail ou leur argent devant les invectives de la presse et du public. Comment, disent-ils, pouvez-vous vous plaindre? Nous avons bâti des cloches à gaz grandes comme des cathédrales et des fours magnifiques. Nous traitons bien nos employés. Nous ne jouons pas à la Bourse et nos bénéfices sont honnêtes. Nous en donnons avec exactitude une part à la ville de Paris. Nous vendons le gaz un peu cher, c'est vrai : mais vous avez la satisfaction de savoir qu'il est fabriqué d'après les procédés les plus nouveaux et les plus savans. Que faut-il de plus, et comment osez-vous toucher à une si belle et si profitable institution?

L'abonné a des sentimens mesquins et persiste à penser que l'institution lui coûte trop cher. Il va porter ses plaintes au conseil municipal. C'est ce qui arriva en 1879. Les représentans de plusieurs grandes industries, et surtout le syndicat des tissus, commencèrent une campagne active pour l'abaissement du prix du gaz. Une société se forma, réunit un capital pour payer les démarches et les publications, démarches et publications toutes destinées à stimuler le zèle des conseillers municipaux. Ceux-ci ne connurent désormais plus de repos. Articles de journaux pleins de conseils amicaux ou de durs reproches, brochures, pétitions, circulaires, visites, réunions privées ou publiques, rien ne leur fut épargné. La société avait pris pour agent M. Serf, jeune ingénieur civil, très entreprenant, qui prodigua aux membres du conseil ses renseignemens, ses explications et ses avis.

Il est possible d'ailleurs que cette campagne n'ait pas été inutile. Les choses vont vite en France quand on n'a qu'un gouvernement à renverser; il faut bien plus d'efforts, — et plus de paroles, — pour obtenir un centime de réduction sur le prix du gaz. Cependant l'opinion publique paraissait s'égarer un peu à la fois du côté des abonnés et des actionnaires. Les actionnaires poussaient de hauts cris, disant qu'on voulait les dépouiller, rompre des engagemens sacrés, manquer à la parole donnée. Les abonnés semblaient croire que la ville allait fixer les conditions d'un traité nouveau, que le conseil était maître de dicter ses volontés, et que M. le préfet de la Seine n'avait qu'à parler pour être obéi. Ils se trompaient les uns et les autres. Un traité existe : il date du 11 février 1855; il est revêtu de la signature de M. Dubochet pour la compagnie, et de l'illustre M. J.-B. Dumas, alors président du conseil, pour la ville de Paris. Il engageait la ville

pour cinquante ans, et il a encore vingt-trois ans à courir. Ce traité, personne n'a songé à le violer. La ville de Paris ne veut et ne peut rien retirer des engagemens qu'elle a pris. Et peu importe que les paroles aient été données sous la république ou sous l'empire, par des conseils élus ou par des commissions administratives. De tels précédens amèneraient des contestations sur la moitié des propriétés de Paris, soit particulières, soit même municipales.

Au surplus, le conseil municipal actuel, il faut le dire à son honneur, connaît trop bien les affaires de la ville pour croire, en matière de propriété et de contrats, à la possibilité de mesures révolutionnaires. Cette assemblée s'est fait une réputation de violence, surtout par son intolérance religieuse et son athéisme vraiment fanatique. Mais, lorsque ni l'église ni la mairie de Paris ne sont en cause, le conseil est prudent, laborieux, quelquefois timide. Les discussions sont prolongées, souvent intéressantes, les ajournemens sont fréquens. La majorité se montre hésitante devant les vastes travaux que M. Alphand voudrait entreprendre, et auxquels M. Floquet, nous le pensons, aurait aimé à attacher son nom. Les Parisiens attendront sans doute quelque temps encore l'achèvement du boulevard Haussmann, et pendant quelques étés ils pourront manquer d'eau. Du moins, les finances de la ville, sagement administrées, ne courront pas d'aventures.

Un observateur spirituel, qui connaît bien le conseil et l'estime beaucoup, me disait un jour : « Ces révolutionnaires sont plus bourgeois qu'on ne pense : Haussmann l'était moins qu'eux. » Je puis répéter le mot, qui n'a rien de désobligeant sous ma plume. Il est malaisé de devenir bourgeois ; il est plus difficile de cesser de l'être quand on l'est de naissance ; il faut reconnaître seulement que, si Molière revenait au monde, il écrirait probablement : *le Bourgeois sans-culotte*. Ne devient pas prolétaire qui veut.

Quitte à être appelé bourgeois, le conseil municipal ne viole point les traités et prétend respecter la parole donnée, même aux actionnaires du gaz. Toute la question est de savoir si le traité ne prévoyait pas un abaissement du prix et si les conditions de cet abaissement ne sont pas réalisées. Le droit de la ville reconnu, l'administration municipale pourra soit en demander strictement l'exécution, soit transiger avec la compagnie.

II.

Suivant nous, le droit est fort clair. Le traité de 1855 imposait à la compagnie deux charges principales. La première était de fournir du gaz à la consommation parisienne, quelles qu'en pussent devenir les exigences. L'insuffisance de la production amènerait la

perte immédiate du monopole. La seconde consistait à donner une part des bénéfices à la ville de Paris. Très habile négociateur, M. Dubochet avait compris que les avantages faits à la ville étaient autant de garanties pour la compagnie. Il est rare qu'un associé conteste la légitimité des bénéfices qu'il partage; et si sa conscience est parfois troublée, les nécessités journalières et l'habitude de toucher un revenu dont il ne sait plus se passer la mettent à la raison. Les avantages accordés à la ville étaient considérables. D'abord elle ne payait que 15 centimes par mètre cube le gaz employé à l'éclairage public : non-seulement celui qui alimente les réverbères de nos rues, mais tout le gaz consommé dans les édifices municipaux. Les propriétés de l'état ne jouissent pas du même privilège. Ensuite elle recevait un droit d'octroi de 2 centimes par mètre cube brûlé dans Paris. Enfin, elle devait prélever une part des bénéfices. Ce droit d'octroi, cette part de bénéfices, ont rapporté à la ville de Paris en 1881, tout près de 20 millions. Or, c'est là un revenu dont la ville ne peut plus se passer; il est nécessaire à l'équilibre de son budget; elle devrait, si elle y renonçait, le remplacer par une taxe nouvelle.

Le partage des bénéfices s'opère comme il suit : on paie d'abord l'intérêt et l'amortissement des obligations, puis l'amortissement des actions; puis on prélève 12 millions pour l'intérêt des actions, et on répartit le surplus entre les actionnaires et la ville de Paris. Le capital de la compagnie est donc amorti en totalité; le traité le veut ainsi. Et quand la concession expirera, en 1905, les actionnaires et obligataires seront entièrement remboursés. Que deviendront alors les sommes immobilisées? A qui appartiendront les terrains, le matériel et les immenses bâtimens des usines? La ville de Paris a dû prendre à cet égard des précautions particulières; il ne fallait pas qu'il y eût interruption du service à la fin de la concession. Il ne fallait pas non plus que la compagnie, faute de s'entendre avec ses successeurs, eût le droit de fouiller toutes les rues pour y déterrer ses conduites. La ville s'est réservé la propriété entière de la canalisation telle qu'elle existera en 1905. Quant au reste, terrains, constructions et outillage seront autant de bénéfices nets, puisque le capital aura été remboursé. Ce seront des bénéfices dont la répartition aura été ajournée. Chaque année, en retenant la prime d'amortissement de la totalité du capital, on met, en réalité, de côté une certaine somme qui se retrouvera à la fin de la concession. Que vaudra cette somme? Il est assez difficile de le dire. La compagnie, dans ses rapports aux actionnaires, estime à environ 80 centimes le capital immobilisé pour fournir par an un mètre cube de gaz. A ce taux, et d'après la consommation de l'année dernière, ses immeubles et son matériel vaudraient aujourd'hui près de 240 millions de francs. Encore les actionnaires ont-

ils pour eux les chances de plus-value des terrains, chances qui les ont bien servis jusqu'à présent et qui, à Paris, sont à peu près certaines. Les suppositions les plus modérées portent à croire qu'en 1905, leurs propriétés vaudront de 4 à 500 millions, et, je le répète, tout l'argent qu'ils auront versé leur aura été rendu.

Il est utile, quand on traite du revenu des actions du gaz, de ne pas oublier ce léger bénéfice. Il y a là une fortune mise en réserve, et si la compagnie continue l'exploitation, en 1905 cette fortune sera avantageusement placée. Ce bénéfice, comme tous les autres, est soumis au partage avec la ville de Paris. La ville, en 1905, sera propriétaire de la moitié des immeubles et du matériel, outre la totalité de la canalisation.

Ces conditions ne sont nullement dures, vu les prix que paient les abonnés. La Compagnie du gaz de Bordeaux, qui est très florissante, a accepté de vendre le gaz 22 centimes aux particuliers et 5 centimes à la ville, et, en fin de concession, elle abandonnera à la ville de Bordeaux la totalité de ses immeubles et de son matériel. Elle amortit tout son capital, comme fait la compagnie parisienne, mais elle touche chaque année tout son bénéfice, et elle ne trouvera point, en réglant ses derniers comptes, un énorme dividende réservé pour la fin.

Le traité de 1855 garantit à la Compagnie parisienne un monopole : non pas le monopole de l'éclairage, la ville s'est réservé toute liberté vis-à-vis des inventeurs ; elle a pu, par exemple, concéder l'avenue de l'Opéra à M. Jablochkof et pourra adopter tout moyen d'éclairage autre que le gaz. La compagnie n'a même pas le droit d'empêcher que d'autres industriels fabriquent du gaz. Elle a dû faire des marchés spéciaux avec les administrations des chemins de fer, qui menaçaient de se passer d'elle et de monter sur leurs terrains des fours à distiller. Elle ne peut pas empêcher le commerce du *gaz portatif*. Mais elle a seule le droit de poser sous les rues des conduites pour la distribution du gaz extrait de la houille. Elle est seule locataire du sous-sol des rues de Paris, et, en dehors de ses diverses redevances, elle paie de ce chef à la ville un loyer de 200,000 francs.

Ce monopole n'engage donc pas entièrement l'avenir et laisse à l'administration municipale une certaine liberté. La lumière électrique pourra devenir pour le gaz une rivale dangereuse, et rien n'empêchera la ville de Paris de l'adopter. Il est plus probable que les deux systèmes seront employés simultanément. La cité de Londres est éclairée par l'électricité, et jamais on n'y a brûlé plus de gaz. Il paraît que la consommation a été énorme à l'avenue de l'Opéra tandis que les candélabres Jablochkof illuminaient le trottoir : les

négocians allumaient tous les becs et ouvraient le robinet du compteur; sans cela, leurs boutiques auraient eu l'air de sombres cavernes. Les fabricans de gaz, qui vendent un produit d'un usage si commode, qui possèdent un outillage tout prêt et qui peuvent si facilement baisser leurs prix, n'ont point à s'inquiéter. L'électricité ne les ruinera pas plus qu'ils n'ont ruiné les marchands d'huile. En tout cas, la ville n'est point chargée de leurs intérêts, et la ville a sagement réservé sa liberté pour le cas où une invention imprévue viendrait bouleverser l'industrie de l'éclairage.

On voit que le monopole est assez restreint, et, quoique le système soit généralement mauvais, il faut bien convenir qu'une pareille industrie ne peut pas se passer de monopole. Imagine-t-on plusieurs sociétés rivales ayant le droit d'enlever les pavés et de creuser des tranchées pour poser ou réparer leurs conduites? Les rues de Paris seraient constamment barrées. Il faut choisir entre deux systèmes : la concession d'un monopole ou la régie municipale, qui est un vrai monopole.

La régie municipale a de très chauds partisans. Elle est adoptée dans un certain nombre de grandes villes anglaises, à Manchester, par exemple, dans la plupart des villes de Hollande et dans quelques villes de Belgique. Bruxelles a une régie : l'usine municipale, construite il y a quelques années à Laecken, fournit par an 20 millions de mètres cubes vendus 20 centimes le mètre. Les échevins et les conseillers communaux sont les administrateurs. J'ai eu l'honneur d'entretenir quelques-uns de ces magistrats, M. le bourgmestre Buls, M. l'échevin Walravens, M. le conseiller Richald, qui ont particulièrement étudié la question du gaz et sont très satisfaits du système de la régie. Sans trop m'arrêter aux salles de leur splendide hôtel de ville, aux plafonds de vieille boiserie, aux murailles revêtues d'inestimables tapisseries flamandes, j'ai été visiter les cornues municipales et les gazomètres publics, qui inspirent une autre sorte d'admiration. La régie donne à la ville la totalité des bénéfices : c'est le grand argument des défenseurs de ce système. Cet argument pourrait s'appliquer à toutes les industries et à toutes les entreprises, et cependant les municipalités se trouvent généralement bien de concéder leurs travaux à des entrepreneurs. Le service que rend l'entrepreneur est quelquefois chèrement rétribué: cependant il n'est pas prouvé qu'on ait avantage à se passer de lui. L'état ou la commune ne fabriquent pas à bon compte. Ils ne peuvent pas chercher les petites économies, saisir les petits progrès, négocier les marchés avec l'âpreté d'un entrepreneur. La ville de Bruxelles elle-même n'a pas pu songer à distiller ses goudrons et à se lancer dans la fabrication compliquée des sous-pro-

duits. Comment la ville de Paris pourrait-elle débattre des marchés d'un million de tonnes de houilles et se faire ensuite marchande de coke à l'hectolitre? Je ne me représente pas M. Camus, fonctionnaire de la ville, rendant ses comptes au conseil municipal, publiant ses marchés de houille, expliquant la nécessité de maintenir élevé le cours du coke lorsque les magasins en sont encombrés, enfin donnant des détails sur les fabrications accessoires du brai, des briquettes, de l'anthracène, de l'aniline. Un commerce si vaste et si compliqué ne peut pas se conduire administrativement.

La concession d'un monopole aux fabricans de gaz paraît donc nécessaire, mais elle ne doit pas s'accorder sans garantie. L'industriel qui jouit d'un monopole doit s'attendre à voir ses tarifs arrêtés et revisés, ses comptes vérifiés par l'autorité qui le lui assure. Le maximum ne peut être imposé que par mesure révolutionnaire au négociant libre, que la concurrence de ses voisins oblige à limiter ses bénéfices. Mais, quand il y a monopole, le maximum est parfaitement légitime. Le traité de 1855 fixe à 30 centimes le prix de vente ; c'était alors un prix assez modéré : on avait payé 35 et 40 centimes aux trois ou quatre compagnies qui exploitaient auparavant la capitale. Les rédacteurs du traité firent plus : ils comprirent que l'industrie du gaz était alors presque à ses débuts et qu'on pouvait s'attendre à des progrès : ils voulurent que la population pût en profiter. Et ils stipulèrent que, si le progrès de la fabrication faisait diminuer le prix de revient du gaz, l'administration aurait à décider dans quelle proportion cette diminution devait profiter au public. Une commission de savans désignés par M. le ministre de l'intérieur devait donner son avis, soit pour introduire des perfectionnemens, soit pour déterminer les avantages qui pouvaient résulter de perfectionnemens déjà adoptés. Ces savans seraient ainsi, ou des initiateurs ou des experts. Tel est le sens de l'article 11 du traité de 1855. En 1870, certaines modifications furent adoptées. L'article 11, intégralement recopié, devint l'article 48.

En 1879, le conseil municipal, sur la proposition de M. Ernest Hamel, demanda pour la première fois la réunion de la commission scientifique. Peu de temps après, une commission municipale était nommée pour étudier un arrangement offert par la Compagnie du gaz. Le conseil, on le voit, songeait à la fois à l'application stricte de son droit et à une transaction.

La commission scientifique fut choisie par M. le ministre de l'intérieur Constans. Des chimistes distingués en firent partie; c'étaient M. Debray, M. Aimé Girard, directeur du laboratoire de la préfecture de police, M. Troost, aujourd'hui administrateur de la Compagnie du gaz, et quelques autres. M. Berthelot donna sa démission après la première séance. Cette commission formula des

conclusions très peu favorables à la ville et aux abonnés, et soutint que l'article 11 ne donnait aucun droit d'exiger un abaissement de prix. On verra plus loin comment elle avait compris sa mission.

La commission municipale, composée des conseillers les plus experts en matière financière, tels que MM. Jacques, de Heredia, Germer-Baillière, fut sans doute un peu découragée de ce résultat. Elle abandonna la question de droit et la question technique, et ne chercha en somme qu'un moyen de donner satisfaction aux abonnés sans rien prendre aux actionnaires. Ce moyen était fort simple, la compagnie elle-même l'avait suggéré : c'était la prolongation du traité.

Amortir la totalité du capital, c'est constituer en bénéfice tout le matériel et les immeubles. Ce système de comptabilité promet un beau dividende lors de la fin de l'exploitation ; mais en assurant un bel avenir, il grève le présent d'une lourde charge. Cette charge s'accroît sans cesse, car la consommation augmente tous les ans de 20 millions de mètres cubes. Elle aura doublé avant vingt ans, et il aura fallu doubler les usines, car les fabricans se sont engagés à fournir à la consommation quelle qu'elle soit. Dans les dernières années, la prime d'amortissement enlèvera une part considérable des bénéfices. La dépense diminuerait, si l'amortissement était réparti sur un plus grand nombre d'années.

La compagnie demandait quarante ans à partir de 1905. Elle accordait en échange une réduction immédiate de 2 centimes. Le total des bénéfices, 35 millions environ, ne devait pas baisser sensiblement, puisqu'on avait moins à donner à l'amortissement ; s'il baissait, ce devait être aux dépens de la ville, qui verrait diminuer sa part et garantirait celle des actionnaires. Enfin, quand les 35 millions seraient dépassés, ce qui devait arriver prochainement, grâce au progrès de la consommation du gaz, on devait procéder à de graduelles réductions de prix, en abandonnant aux abonnés la moitié du surplus des bénéfices.

Tels furent les principes du projet qui fut adopté par la commission et présenté au conseil par le rapport de M. Martial Bernard. On voit qu'il n'était plus question du droit de la ville à exiger une réduction, que la réduction devait s'opérer sans rien coûter aux actionnaires, et qu'ils allaient jusqu'à exiger des garanties.

La discussion eut lieu à la fin de 1880, et, malgré un fort beau discours de M. Alphand, le projet fut ajourné. Les pouvoirs des conseillers allaient expirer, et ils voulaient, avant de rien terminer, conférer avec leurs électeurs.

L'opinion des électeurs n'était pas douteuse. La campagne fut dirigée dans presque tous les quartiers contre deux institutions qui n'avaient entre elles aucune ressemblance : l'enseignement chrétien et la Compagnie du gaz. Instruction laïque et éclairage à bon mar-

ché, tel était le cri de ralliement, et pendant huit jours les deux ennemis des masses radicales furent saint Vincent de Paul et feu M. Dubochet, qui n'avait jamais dû s'attendre à pareil honneur.

Presque tous les membres de l'ancien conseil furent réélus. Ils revinrent animés des mêmes sentimens et liés par des engagemens nouveaux. Ils avaient promis de chasser les derniers religieux enseignans, ce qui était peu équitable, mais très facile, et d'abaisser le prix du gaz de 5, de 10 ou de 15 centimes, suivant les quartiers : tâche plus méritoire, mais beaucoup moins commode, surtout pour ceux qui avaient déclaré une guerre sans merci au monopole et juré de ne le proroger à aucun prix.

Les élections amenèrent cependant quelques changemens. M. Martial Bernard fut rendu responsable du projet auquel son nom était attaché, et ne reparut point au conseil. Le petit groupe conservateur gagna trois sièges. Les conservateurs venaient au conseil avec la très ferme résolution de protester sans relâche contre toute mesure blessant leurs consciences, mais ils avaient également résolu de ne point borner leur rôle à protester. Ils voulaient prendre une part active aux travaux et aux affaires, et il est juste de reconnaître que jamais la majorité ne leur a refusé ni l'entrée d'aucune commission, ni l'honneur de présenter des rapports importans. Cette courtoisie envers la minorité devrait servir d'exemple à d'autres assemblées, où elle n'est point en usage.

A la commission de la voirie, on reprit l'étude des traités. On s'aperçut d'abord que la commission scientifique était sortie de son rôle en se mêlant de les interpréter. Les chimistes de M. le ministre de l'intérieur s'étaient faits jurisconsultes. Le traité ayant été renouvelé en 1870, ils avaient décidé que l'examen des progrès ne devait pas remonter au-delà ; ils refusaient le nom de procédés nouveaux aux perfectionnemens, aux tours de main (c'est l'expression du rapport) qui ont assuré de si beaux profits aux fabricans de gaz. On pourrait, disait la commission, tirer le gaz de la tourbe ou des huiles minérales, on l'a essayé ; ce seraient là des procédés nouveaux. Mais on se contente de distiller la houille : vieux procédé. Enfin, il ne fallait pas s'occuper des sous-produits : c'était une industrie annexe, étrangère à l'industrie du gaz, dont les progrès étaient seuls visés par le traité. Cette commission de savans tranchait des questions de droit, et donnait une consultation au lieu de faire une expertise.

Il était d'ailleurs aisé de répondre. Les modifications introduites en 1870 dans le traité ne touchant en rien l'article qui traite de l'abaissement éventuel du prix, cette disposition reste donc datée de 1855 ; elle est simplement recopiée en 1870. L'interprétation du mot procédé nouveau est trop étroite : à ce compte, depuis Papin et sa

marmite, il n'y aurait pas eu, dans l'emploi de la vapeur, de procédé nouveau : car on fait toujours bouillir de l'eau dans une chaudière. Au surplus, la compagnie n'ayant pas le droit, de par le traité, de distiller autre chose que de la houille, il faut bien que l'article 48 ait visé les progrès à survenir dans l'art de distiller la houille. Si le gaz était tiré d'une autre matière première, il ne s'agirait plus d'appliquer l'article 48, mais bien de résilier le traité pour inexécution des conditions. Et enfin, pour estimer le prix de revient du gaz, on a toujours décompté la valeur des sous-produits : coke, goudron, eaux ammoniacales. Les progrès scientifiques qui augmentent la valeur de ces sous-produits diminuent réellement le prix de revient du gaz. Et l'article 48 s'applique à tous les progrès qui pourront avoir ce résultat.

La commission de la voirie voulut connaître exactement les faits et ne recula pas devant un examen technique. On lui fit voir l'usine de Clichy; elle fut reçue avec une courtoisie parfaite et entendit d'intéressantes explications. On prenait même soin de la garantir contre une admiration banale et intempestive. Les visiteurs d'un établissement industriel ont l'habitude bienveillante de se récrier devant tout ce qu'on leur montre. « Quelle merveille que l'appareil Siemens! disaient les conseillers. Il n'y a plus de force perdue. Voilà le vrai progrès de la science. Combien est ingénieux et simple le crible de MM. Pelouze et Audouin! » — Les ingénieurs répondaient : « Le four Siemens est bien cher à installer. Le revenu du capital engagé équivaut presque à l'économie de combustible. Sans doute l'appareil Pelouze est ingénieux : il y a là un progrès véritable, qui nous vaut bien un demi-centième de centime par mètre cube. » En somme, rien de nouveau, rien d'utile. Depuis vingt ans, les savans occupés de la fabrication du gaz n'ont trouvé que des perfectionnemens insignifians, des tours de main.

Il était pourtant difficile de croire qu'une industrie dirigée par des gens de tant de mérite n'eût été améliorée en rien depuis ses débuts. Involontairement on se demande si l'article 48 n'a pas eu pour effet imprévu d'inspirer de la modestie à deux générations de savans. En 1864, M. Payen écrivait ici même que plus de six cents brevets avaient été pris touchant l'industrie du gaz. Six cents brevets ne supposent pas autant d'inventions, mais il n'est pas probable que tant de chercheurs se soient toujours trompés. Et combien d'améliorations n'ont pas été brevetées! Que de fois un ingénieur ou un contre-maître, à force d'observations patientes, a fait une heureuse trouvaille, et n'a pas voulu d'autre récompense que l'approbation de ses chefs et le plaisir d'avoir contribué au bien du service! L'esprit de corps et l'émulation fournissent de fréquens exemples d'un tel désintéressement.

La vérité est que les inventions qui ont fait progresser l'industrie

du gaz n'étaient pas de ces grandes découvertes qui frappent le monde d'étonnement. Elles n'en ont pas moins donné des résultats considérables. Un livre sur l'industrie du gaz se diviserait en trois chapitres : 1° la distillation ; 2° l'épuration ; 3° le magasin et la distribution. Pour distiller, on enferme la houille dans de grands tubes elliptiques en terre réfractaire ; il y en a maintenant six et même huit par four, et on chauffe jusqu'à 1,100 degrés. Le résidu est le coke, dont un quart environ est gardé pour le chauffage. Le gaz qui se dégage se refroidit en traversant divers appareils et se débarrasse du goudron. Il subit ensuite l'épuration chimique en traversant un mélange de chaux et d'hydrate de peroxyde de fer. Enfin il s'emmagasine dans les gazomètres et, suivant les besoin de la consommation, s'écoule par les conduites.

Dans toutes les parties de cette fabrication, des progrès sont survenus. On a changé la forme et augmenté le nombre des cornues, de façon à multiplier la surface de chauffe. On a élevé la température des fours et, par suite, le rendement de la houille ; le rendement moyen de la tonne de houille est aujourd'hui de 300 mètres cubes de gaz ; il était, il y a vingt ans, de 250 mètres cubes. En même temps, les fours perfectionnés exigent moins de combustible : on brûle le quart du coke fabriqué au lieu du tiers. L'épuration par le peroxyde de fer, le criblage, constituent des procédés nouveaux. Enfin, il y a vingt ans, un fabricant de gaz estimait à 15 pour 100 la quantité perdue par les fuites ; il ne doit perdre aujourd'hui, si le travail est bien mené, que 7 pour 100. Cette différence est due surtout à de nouveaux systèmes de joints.

L'an passé, visitant à l'étranger une usine à gaz en compagnie de son très aimable et très intelligent directeur, je le priais de m'indiquer spécialement ce qu'il y avait de nouveau dans la fabrication : « Si vous remontez à vingt ans, dit-il, tout est nouveau. »

Munie de renseignemens techniques, la commission présenta son rapport. Les conclusions invitaient M. le préfet à réclamer de la compagnie l'abaissement de prix prévu par le traité et à l'exiger par les voies de droit si les négociations amiables n'aboutissaient pas. M. Narcisse Leven, examinant la question au point de vue de la procédure, fit remarquer que le traité donnait à M. le préfet de la Seine, d'accord avec le conseil municipal, le droit d'abaisser par un arrêté le prix de vente du gaz lorsqu'il serait dûment établi que les progrès de la fabrication auraient fait baisser le prix de revient.

M. Charles Floquet venait alors de s'installer aux Tuileries, et il avait certainement la très louable ambition de signaler son administration autrement qu'en chassant des religieuses. Ce n'est pas qu'il eût renoncé à ce genre de gloire, mais il ne s'en contentait pas. Au surplus, son prédécesseur, qui laïcisa jusque sur son lit de

mort, lui avait laissé peu à faire; il n'y avait pas là de quoi occuper l'activité de M. Floquet. Peut-être eût-il réalisé de grands projets et achevé de grands travaux, avec le concours si précieux de M. Alphand. Souvent, dans les discussions d'affaires, le conseil avait la bonne fortune de les entendre l'un après l'autre. M. Floquet parle en avocat de talent; il indique à grands traits les résultats généraux d'une entreprise plutôt que les détails d'exécution; il ne craint pas d'élever le ton et il sait trouver, à propos du percement d'une rue ou de la création d'un égout, de véritables mouvemens oratoires. M. le directeur des travaux ne possède ni l'ampleur de ses gestes ni la richesse de ses périodes; mais rien n'égale la clarté et l'intérêt des explications qu'il est sans cesse appelé à fournir : c'est un orateur d'affaires consommé. M. Alphand a passé la soixantaine sans rien perdre de l'ardeur d'un jeune homme; il a toujours vécu au milieu d'hommes politiques sans se mêler à leurs luttes et probablement sans partager leurs passions. Il n'a qu'une ambition : embellir Paris. Il a exclusivement consacré à ce grand travail une intelligence, une activité, une persévérance merveilleuses. Sa parole devient nerveuse et trahit de l'impatience dans les fréquentes occasions où la timidité du conseil entrave ses projets et marchande quelques millions aux embellissemens de Paris. M. Alphand a poursuivi son œuvre à travers quelques révolutions et sous une série presque innombrable de préfets et de ministres. Il n'a pu prendre de repos que pendant la commune, ce gouvernement ne s'étant jamais occupé d'embellir la capitale.

M. le préfet et M. Alphand entamèrent avec la compagnie des négociations nouvelles. En même temps, M. Floquet soumettait aux avocats de la ville l'interprétation de l'article 48. Ces jurisconsultes furent tout à fait d'accord avec la commission de la voirie. Ils reconnurent que les rédacteurs du traité, prévoyant des progrès dans l'art de distiller la houille et d'en employer les résidus, avaient voulu maintenir certaine proportion entre le prix de vente et le prix de revient du gaz, et que le préfet, sur l'avis du conseil municipal, avait le droit d'ordonner par arrêté la diminution. Ils admirent même qu'il n'était pas nécessaire de consulter la commission scientifique. Cependant les avocats de la ville ne pouvaient pas refuser à la compagnie tout recours contre un arrêté préfectoral. Le droit à l'abaissement est incontestable; mais sur le quantum de l'abaissement, les opinions peuvent varier. Si donc la compagnie se croyait lésée, on lui laissait la ressource de se pourvoir devant le conseil de préfecture, et la ville de Paris pouvait se voir condamnée à lui payer des dommages-intérêts.

Il importerait donc, si l'on se décidait à suivre cette procédure, de recommencer une sévère expertise de la fabrication du gaz et de se rendre rigoureusement compte de l'abaissement du prix de

revient. Il ne faut pas se tromper d'un centime : chaque centime payé par mètre cube à la compagnie du gaz représente une somme annuelle de 2 millions 1/2.

Un pareil compte est difficile à établir. Les bénéfices d'une industrie peuvent augmenter pour trois causes : progrès et inventions, baisse de prix de la main-d'œuvre ou de la matière première, augmentation du chiffre d'affaires. La première cause est scientifique, les deux autres sont commerciales. La première seule est visée par le traité de Paris. Il n'en est pas de même à Londres. Le parlement a passé des traités avec diverses compagnies qui se sont partagé les quartiers de la ville et jouissent d'un vrai monopole, parce qu'il ne peut pas en être autrement, sans que le mot de monopole ait été prononcé. Nous avons, m'ont dit les ingénieurs, *a practical monopoly*. La *Gas light and coke Company* est de beaucoup la plus importante : elle fabrique à elle seule un tiers plus que la Compagnie parisienne. Le rapporteur du conseil municipal de Paris a pu visiter ses magnifiques usines, voir tous ses comptes et garder un exemplaire de ses traités, grâce à la très courtoise obligeance de MM. les administrateurs et ingénieurs. Les traités de Londres déterminent une limite aux bénéfices des actionnaires, et en principe ce bénéfice était fixé à 10 pour 100 du capital. Ainsi toutes les causes, commerciales ou scientifiques, d'accroissement des bénéfices profiteront au consommateur. Vers 1873, lorsqu'on commença à tirer parti des sous-produits, la compagnie fit observer au parlement que l'espoir de gagner davantage la pousserait à faire des essais et des recherches dont le public profiterait. Le parlement le comprit. Aujourd'hui toutes les fois que la compagnie diminue d'un penny le prix des 1,000 pieds cubes, elle a le droit de donner 1/4 pour 100 de plus à ses actionnaires (1). C'est le principe du partage des bénéfices entre le fabricant et le consommateur.

Si ce principe était écrit dans notre traité, le rôle de M. le préfet de la Seine serait bien facile. Il n'est pas douteux que les bénéfices de la Compagnie parisienne aient énormément augmenté ; il est certain qu'aujourd'hui son prix de revient ne dépasse pas 7 centimes par mètre cube, 15 centimes en y joignant toutes les charges municipales, même la part des bénéfices de la ville. Il est prouvé que ce prix de revient, sans les charges, bien entendu, ne dépasse pas celui de Londres ; car si la houille coûte moins cher à Londres, le coke se vend plus cher à Paris. Enfin la compagnie ne peut nier

(1) La compagnie *Gas light and coke* a monté, depuis six ans, des appareils à distiller le goudron dans son immense usine de Beckton. Elle a pu, depuis lors, diminuer de 8 pence le prix des mille pieds cubes de gaz, tout en augmentant de 2 pour 100 le revenu des actions.

que, sur la vente d'un mètre cube au prix moyen de 27 centimes, elle ne gagne environ 40 pour 100. Mais, cela dit, il faut en revenir au traité : les raisons d'équité ont peu de prise sur les hommes de finances, qui ne sont pas des philanthropes. Or, des trois causes qui pouvaient servir la prospérité de la compagnie, le traité n'en vise qu'une, la cause scientifique. Et, sachons le reconnaître, un pareil système n'est pas facile à appliquer. Il ne s'agit pas ici d'une grande découverte, capable de bouleverser toute une industrie, mais de petits progrès de détail : distinguer exactement le profit dû à ces progrès, sans tenir compte d'aucun autre élément, est un problème incommode. Par exemple, on constate une économie de main d'œuvre, ou une économie de chauffage; la compagnie a moins d'ouvriers à payer et plus de coke à vendre; mais en même temps la main-d'œuvre augmente et le coke est en baisse. Voilà qui rend difficile de démêler exactement le profit dû au nouveau procédé.

Il est également difficile d'estimer d'une manière ferme et définitive les bénéfices retirés de la découverte des substances colorantes fournies par le goudron de houille. Depuis dix ans, les cours de l'anthracène ont changé du simple au triple. Cette matière s'expédie en grandes quantités dans l'extrême Orient : les résidus du gaz de Paris servent à teindre les tapis de Perse. L'année de la guerre entre les Russes et les Turcs, l'anthracène ne se vendait plus à aucun prix. On voit combien il est malaisé de démêler ce qui appartient en propre au progrès de la science. Le système anglais est bien préférable, car il établit entre le prix de revient et le prix de vente une vraie balance et fait profiter le public de tous les progrès scientifiques ou financiers.

Ces considérations obligent le conseil municipal et M. le préfet de la Seine à se montrer très modérés dans leurs évaluations. La commission de la voirie estimait de 8 à 9 centimes la diminution du prix de revient d'un mètre cube de gaz. Mais le dernier rapport, déposé au mois de juillet par M. Voisin, invite M. le préfet à abaisser par arrêté le prix du gaz de 5 centimes seulement. Ce serait agir sagement. Exposer la ville de Paris à payer des dommages-intérêts à la compagnie, ce serait exposer l'ensemble des contribuables à acquitter la note des abonnés du gaz.

Il nous paraît impossible que les tribunaux ne ratifient pas la diminution de 5 centimes, mais il est certain que l'arrêté de M. le préfet de la Seine donnera lieu à un procès fort long, à des expertises fort délicates, et que la question du gaz sera agitée pendant deux ans.

Un moyen s'est présenté de la trancher immédiatement. La compagnie a proposé pour la seconde fois de transiger, et les conditions qu'elle offre ne ressemblent guère à celle du premier projet.

Les 5 centimes de réduction immédiate sont accordés. Le gaz

employé comme force motrice se vendra 20 centimes. La ville, bien entendu, ne garantit pas le déficit, et il est permis d'en conclure que son droit est reconnu.

La concession est prolongée de quarante ans, mais tous les bénéfices dépassant le chiffre actuel, 38 millions, seront partagés avec les abonnés. Une moitié sera répartie également entre la ville et les actionnaires, l'autre moitié sera employée en dégrèvemens.

Enfin, à partir de 1905, la ville aura le droit de racheter la concession.

Ce projet fut soumis à la commission, avec quelques changemens que M. le préfet proposait et qu'il se faisait fort d'obtenir. Le principal consistait à réduire à vingt-cinq ans la prolongation.

La commission fut unanime à repousser le projet. Mais une faible minorité eût voulu le recevoir à corrections. Suivant nous, les conditions deviendraient acceptables avec bien peu de changemens. Il faut remarquer d'abord une véritable omission. En 1905, le traité actuel donne à la ville la propriété d'une part d'immeubles et de matériel qui vaudra 2 ou 300 millions. Le traité prolongé, la ville laisse à la compagnie, pendant vingt-cinq ans, la jouissance d'un pareil capital sans intérêts. Sans doute, elle continue à toucher sa part de bénéfices ; mais ce n'est pas là le revenu du capital qu'on veut lui faire engager en 1905, c'est le prix de la concession, c'est un impôt pur et simple, une sorte de patente imposée au monopole. Il faut donc qu'elle tire un loyer des immeubles et du matériel qu'elle aurait pu reprendre à la compagnie en 1905. Le capital vaudra 40 centimes par mètre cube. L'intérêt vaudra donc 2 centimes, au taux légal. Il y a donc lieu de stipuler pour 1905, — outre les réductions convenues, — une réduction de 2 centimes par mètre cube. C'est en ce sens que nous avons présenté un amendement, mon honorable collègue M. Yves Guyot et moi. Nous demandions aussi la suppression d'une clause de relèvement du prix prévue pour des circonstances à la vérité presque irréalisables. Enfin nous demandions à l'administration une étude nouvelle des conditions du rachat, qui nous paraissaient trop dures.

Si le nouveau traité était ainsi modifié, le prix du gaz tomberait avant dix ans à 22 centimes. Il arriverait à 20 centimes vers la fin du siècle, si la ville savait se contenter des 20 millions de rente que lui sert actuellement la compagnie et employait à dégrever les abonnés l'excédent de ses bénéfices. Enfin le gaz vaudrait, et au plus, 18 centimes en 1905, tout en payant le tribut de la ville : il serait vendu 14 à 15 centimes si la ville, devenue plus riche, pouvait alors renoncer à ses 20 millions. Tous ces comptes sont faciles à établir depuis le progrès régulier de la consommation.

La compagnie aurait bien tort de ne pas accepter quelques mo-

difications à son projet. Les dégrèvemens graduels ne commenceront pas avant qu'elle ait regagné le chiffre actuel de ses bénéfices; c'est l'affaire d'un an au plus, et les bénéfices ne sont comptés qu'après amortissement complet des capitaux engagés, en sorte que la compagnie serait assurée de maintenir pendant quarante-huit ans encore, et même de dépasser les gains énormes qu'elle fait actuellement; assurée aussi de doubler ce capital énorme de terrains et de constructions, qui se trouvera ne lui rien coûter, lors de la fin de son bail, et constituera pour ses actionnaires un profit net, au moins double du prix d'émission de leurs actions.

D'autre part, la ville aurait-elle avantage à accepter le traité modifié? Nous le pensons. Nous préférons de beaucoup la clause de partage de bénéfices, visant tous les motifs de réduction, à l'article 48, qui ne prévoit que le progrès scientifique. Pour le présent, le traité donnerait évidemment plus que l'arrêté préfectoral. Il est vrai qu'il engage l'avenir; mais l'engagement est sans danger. En effet, si les choses suivent leur cours normal, aucun fabricant, en 1905, ne fournira le gaz à 17 centimes, tout en payant 20 millions à la ville de Paris. Si une grande invention vient changer toutes les conditions de l'industrie de l'éclairage, deux hypothèses se présentent: ou bien le gaz coûtera beaucoup moins cher, ou bien on ne l'emploiera plus. Au premier cas, les prix baisseront, grâce au partage des bénéfices; au second cas, le monopole n'existera plus. Enfin, et pour comble de sûreté, nos successeurs auront le droit de racheter la concession, s'ils y voient profit. Ils n'auront donc point de reproches à nous faire.

Tous les détails de cette difficile affaire ont été plusieurs fois exposés au conseil municipal; après trois rapports, après des mémoires administratifs, des études d'ingénieurs et des consultations d'avocats, enfin, après trois jours de discussion, la session touchant à sa fin, M. le préfet a retiré le dossier. Il paraîtra peut-être difficile d'ajourner encore, et les abonnés, qui continuent à payer 30 centimes, sauront bientôt si la compagnie cède un peu de ses prétentions et parvient à s'entendre avec le conseil municipal, ou si le nouveau préfet de la Seine accepte la responsabilité d'abaisser par un arrêté le prix du gaz. Le droit de la ville nous paraît clair : il ne s'agit pas de violer le traité, mais de le faire appliquer strictement. C'est là le devoir de l'administration municipale, si, contrairement à ce que nous aurions souhaité, les projets de transaction ne réussissent pas.

DENYS COCHIN.

REVUE LITTÉRAIRE

A PROPOS D'UNE TRADUCTION DE CATULLE.

Les Poésies de Catulle, traduction en vers français, par M. Eugène Rostand, avec un commentaire critique et explicatif, par M. E. Benoist, Paris, 1882; Hachette.

Ce ne serait peut-être pas rendre à la cause des bonnes lettres, dans le temps où nous sommes, un médiocre service, que de plaider l'importance de la philologie grecque et latine dans l'éducation de ce que l'on appelait autrefois *l'honnête homme*. A la vérité, je n'oserais pas dire que, de ces sortes d'études, on ne fît pas en France, entre savans, au moins, toute l'estime qu'il faudrait. Mais je puis bien constater que, si le grec et le latin, depuis quelques années surtout, n'ont pas perdu plus de terrain, il n'a certes pas dépendu de M. Paul Bert ou de M. Jules Ferry qu'ils en perdissent davantage. Et sans compter qu'il est vexant, à quiconque aujourd'hui veut lire un bon texte grec ou latin, d'être obligé, presque toujours, et en tout cas trop souvent, d'en écrire à Leipsig ou Berlin, il y a dans cet oubli des traditions une injustice, dans cette défiance ouvertement témoignée pour la haute culture littéraire une maladresse, et dans ces tentatives enfin pour substituer on ne sait quelle instruction utilitaire à l'ancienne éducation libérale, — il y a de la sottise. C'est ce qu'il pourrait y avoir, je pense, quelque réel intérêt à montrer.

La publication du texte de Catulle, que nous avons là sous les

yeux, « revu d'après les travaux les plus récens de la philologie, » l'ample commentaire « critique et explicatif » à la fois que M. Benoist y a joint, serait une occasion toute naturelle, et bien favorable, de tenter l'entreprise (l'aventure peut-être) si deux excellentes raisons, pour cette fois, ne s'y opposaient. En premier lieu, quelle qu'en soit l'importance, le commentaire n'est ici donné que comme accessoire, et le principal, ou du moins ce qui nous est proposé comme tel, c'est la traduction de M. Rostand. Et puis, n'étant encore arrivé qu'à moitié de sa publication, trop de pièces de Catulle y manquent, et quelques-unes des plus considérables. On nous permettra cependant d'essayer en peu de mots de le caractériser.

Au point de vue général, c'est la combinaison, dans une mesure heureuse, de l'annotation critique proprement dite et de l'interprétation littéraire. M. Benoist, déjà dans son *Virgile*, en empruntant aux Allemands toute la rigueur de leurs méthodes philologiques, ne s'était pourtant pas abstenu, comme ils le font trop systématiquement, de venir quelquefois au secours du lecteur. Ces éditions savantes, qui ne contiennent que le texte, avec ses *variæ lectiones* au bas de la page, les *testimonia* des grammairiens et des polygraphes quelquefois, et d'ailleurs pas une seule note, — je ne dirai pas que je crains, car au contraire je m'en réjouis, — elles ne seront jamais françaises. Ici, dans son *Commentaire* de Catulle, et presque plus généreusement que dans l'annotation de son *Virgile*, M. Benoist n'a rien négligé de ce qui pouvait aider à l'entière intelligence du texte, non pas même, de loin en loin, quelques mots pour guider l'admiration; et, puisqu'il n'a pas dédaigné de faire au goût français cette juste concession, nous lui passerons en retour le nombre, pour ne pas dire l'excès de ses *variantes*. Car j'avoue modestement, et dussé-je être mis au ban des philologues, que je ne comprends pas bien la raison de tant de variantes. Puisqu'en effet la détermination du texte auquel on s'arrête a pour base une classification des manuscrits entre eux et la construction, comme on dit, d'un *archétype* dont tous les autres ne seraient qu'autant d'épreuves plus ou moins adultérées, il semble que, si l'on se bornait à discuter les leçons vraiment importantes, en négligeant celles qui ne sont peut-être que les fautes d'un scribe ignorant, on pourrait singulièrement alléger l'annotation critique proprement dite. Mais les éditeurs ont sans doute leurs motifs; et ce ne sont pas là nos affaires. — A un point de vue plus particulier, il nous a paru que dans ce *Commentaire* les observations relatives à la métrique latine tenaient une assez large place (1). Est-il besoin d'en

(1) On consultera sur ces questions de métrique, trop négligées en France, et qui sont cependant des plus intéressantes, les deux opuscules récens : *Métrique grecque et latine*, par M. L. Müller, traduit de l'allemand par M. Legouëz, et précédé d'une spirituelle et instructive introduction de M. E. Benoist; et *les Mètres lyriques d'Ho-*

dire l'intérêt? Si l'appropriation des formes métriques aux genres déterminés est assurément moins rigoureuse en latin qu'en grec, elle l'est toutefois encore assez; et puisqu'en français même, — de toutes les langues celle peut-être où les matériaux de la poésie diffèrent le moins de ceux de la prose, — le juste choix des mètres et des rythmes ne laisse pas d'être un des élémens essentiels de l'illusion poétique, on en devine l'importance dans la langue de Virgile et d'Horace. Ajoutez que justement le « docte » Catulle fut le premier importateur à Rome des mètres lyriques de la poésie grecque, et que, de ce seul chef, même quand il ne serait pas Catulle, c'est-à-dire tout ce qu'il est par ailleurs, il tiendrait encore un rang élevé dans l'histoire des lettres romaines. Ainsi, dans l'histoire de la peinture, avons-nous conservé religieusement les noms de tous ceux qui firent faire un grand pas à la technique de leur art, l'inventeur ou les inventeurs de la peinture à l'huile, l'inventeur de la perspective, l'inventeur du clair-obscur... La forme, en poésie, n'est évidemment rien si le fond n'y est pas, mais si le fond y est, la question de forme, aussitôt, devient considérable.

Si ce qu'il y a plaisir à louer du *Commentaire* de M. Benoist, c'en est le réel intérêt littéraire, et historique, ce qu'il est juste aussi de louer de la traduction de M. Rostand, c'en est l'exactitude, la fidélité rare, et, si je puis ainsi dire, l'absolue probité. Personne, en effet, n'ignore que, pour peu qu'un texte offre de difficultés, il existe au moins deux moyens de le traduire sans le traduire, ou, autrement dit, de l'escamoter. Le premier consiste à mettre le mot sous le mot, et de ce décalque matériel d'un original grec ou latin laisser au lecteur le soin de tirer un sens. Il y réussit quelquefois, — quand il sait lui-même d'abord le latin ou le grec. Ce moyen est fort apprécié des candidats au baccalauréat, des fabricateurs de traductions interlinéaires, et, si je ne me trompe, de quelques-uns aussi des savans auteurs de ces traductions latines que l'on trouve, dans quelques éditions, en regard d'un texte grec. Le second est plus habile. Il se réduit à donner du texte une idée générale, vague et lâche, et comme envelopper l'original d'un vêtement flottant qui ne dessine pas les formes, ni ne colle en aucun point, mais *se prête*, et recouvre indifféremment les deux ou trois sens que peut admettre un passage controversé. Je ne pense pas qu'aucun lecteur s'étonne qu'il y ait en grec ou en latin des passages controversés : il y en a dans La Fontaine, et il y en a dans Molière; il y en a de controversables dans Lamartine et dans Musset; mais je suis épouvanté quelquefois de ce que l'auteur des *Quatre Vents de l'esprit* a déjà taillé de besogne aux commentateurs de l'avenir.

race, par M. H. Schiller, traduit de l'allemand par M. O. Riemann, et augmenté, par le même, d'une courte et substantielle dissertation sur les rapports de la musique et de la métrique. 2 vol. in-32; Paris, 1882 et 1883; Klincksieck.

Autant que j'en loue l'exactitude, je voudrais pouvoir louer l'élégance de la traduction de M. Rostand. Mais voilà le point faible ! Et de quelques qualités de versificateur habile, de poète même, par endroits, que le traducteur ait fait preuve, on peut douter qu'il ait atteint son but ; et qu'à rendre Catulle vers pour vers, il l'ait rendu comme il l'avait rêvé. Certainement on lui passera, sur la difficulté de la tâche, quelques rimes, les unes peu régulières, et les autres bien usées; des « renversemens de tournures, » comme on parle dans la moderne école, plus forcés qu'il ne faudrait ; ces phrases mêmes heurtées, saccadées, anguleuses, où l'obligation de fouiller avec l'alexandrin tous les détours et recoins d'un texte savamment compliqué l'a plus d'une fois et trop souvent réduit. Mais ce que je lui reprocherai, c'est de ne pas avoir senti que traduire ainsi Catulle vers pour vers, c'était précisément le dépouiller de ce qu'il en voulait surtout reproduire : l'accent, le rythme, le mouvement. Ou mieux encore, et généralisant la question, on rendra volontiers témoignage de la générosité de la tentative, mais ce qu'on en reprendra, c'en est le principe même et l'idée que les vers conviennent mieux que la prose à la traduction des poètes.

« La question, si débattue, de ce qui convient le mieux, prose ou vers, à la traduction des poètes, n'en est pas une, » nous dit M. Rostand, et il ajoute que « Voltaire l'a bien vu (1). » Mais, en dépit de Voltaire, il y a là une question, et plus on va, plus on voit de raisons de contredire à l'opinion de M. Rostand.

Je me servirai d'une comparaison que je crois exacte. Se demander ce qui convient le mieux, prose ou vers, à la traduction des poètes, c'est se demander ce qui convient le mieux à la reproduction des peintres, gravure ou copie. La réponse n'est pas douteuse. On aura beau dire que le burin ne peut rendre que la ligne, le dessin, l'harmonie des compositions, et tout au plus les valeurs, tandis que le pinceau rend en plus ces couleurs qui, sans doute, sont bien un élément de la beauté d'un Titien ou d'un Rubens ; il n'est pas moins certain qu'entre une excellente copie et une très bonne gravure un amateur délicat n'a jamais hésité ni n'hésitera jamais. En effet, toute copie, et d'autant qu'elle est plus fidèle, a toujours, dans sa fidélité même, quelque chose de gêné, qui sent sa dépendance, une touche moins libre, un accent moins vif, une allure moins originale. Mais la gravure ne fait pas profession d'imiter, elle interprète, et suppléant par

(1) Je ferai cependant observer que, si c'est bien l'opinion de Voltaire, qui l'a même une fois exprimée, dans une lettre à son ami Formont, d'une façon tout à fait *catullienne,* il y a de fortes présomptions pour que l'opuscule auquel renvoie M. Rostand ne soit pas de Voltaire.

des moyens qui lui sont propres aux moyens propres de la peinture, elle procure aux yeux, non pas certes la sensation de l'original, mais le meilleur secours pour la retrouver. Et ce que la gravure a ainsi de franchement infidèle, ou, pour mieux dire, d'incomplet, il est toujours plus facile à l'imagination de le réparer, qu'il n'est facile aux sens de se débarrasser de l'obsession d'une copie pour ressaisir sous l'imitation la valeur de l'original. Traduire en vers, c'est copier, mais c'est graver que de traduire en prose. « Divinité d'invention, grandeur de style, magnificence de mots, gravité de sentences, audace et variété de figures, et tout ce que les Latins appelaient *genius*, » voilà justement ce qu'aucune traduction ne saurait reproduire, et voilà ce qu'une traduction en prose déclare d'abord qu'elle ne reproduira pas, mais voilà ce qu'une traduction en vers affiche toujours plus ou moins la prétention de reproduire.

On dira peut-être que, comme il y a des copies que les meilleurs juges ne sauraient distinguer d'avec leur original, il peut y avoir aussi des traductions en vers d'un tour si libre et d'une allure si personnelle qu'on les prendrait pour des originaux. Je le sais, j'en connais, je vais en citer, et d'après Catulle. Tel est ce joli couplet du chant d'hyménée si justement célèbre :

Ut flos in sæptis secretus nascitur hortis ;..

nous en avons une traduction aussi charmante que fidèle :

La jeune fille est semblable à la rose
Au beau jardin, sur l'épine naïve,
Tandis que sûre et seulette repose
Sans que troupeau ni berger y arrive.
L'air doux l'échauffe, et l'aurore l'arrose,
La terre, l'eau, par sa faveur l'avive,
Mais jeunes gens et dames amoureuses,
De la cueillir ont les mains envieuses.
La terre et l'air qui la souloient nourrir
La quittent lors, et la laissent flétrir.

Tel est encore le couplet suivant :

Ut vidua in nudo vitis quæ nascitur arvo...

heureusement imité par Baïf :

La vierge est semblable à la vigne,
Qui seule naît en lieu désert.
Ensemble elle a tige et racine
Ses raisins souvent elle perd,

Nul vigneron n'en a souci.
Nul seigneur ne s'y plaît aussi.
Mais quand sur une belle treille,
Le maître la fait redresser,
Un ombrage frais à merveille
Alentour elle vient pousser.

Si je ne craignais d'effaroucher le lecteur, je rappellerais encore la pièce bien connue :

Vivamus, mea Lesbia, atque amemus...,

dont aucun traducteur certainement, s'il a rendu peut-être plus exactement les mots, n'a mieux reproduit l'ardeur sensuelle et le mouvement passionné que Louise Labé, *la Belle Cordière*, dans son dix-huitième sonnet. Mais on me permettra de donner l'imitation, moins connue, qu'un poète de la fin du XVIe siècle a faite de la pièce :

Quæris, quot mihi basiationes...

C'est le précurseur de Boileau, Vauquelin de la Fresnaye :

Vivons, aimons-nous, belle Iole,
Comme un oiseau le temps s'envole.
. . . .
Baisons-nous donc, et que le compte
De nos baisers ardens surmonte
Les grains du sable de la mer,
Et qu'aucun n'en puisse estimer
Le nombre, s'il ne compte encore
Combien la nuit, jusqu'à l'aurore,
Il luit d'étoiles par les cieux.

Quiconque prendra la peine de se reporter de ces traductions à l'original latin s'apercevra immédiatement qu'elles doivent ce qu'elles ont de valeur à la liberté même dont les imitateurs ont traité leur modèle. Mais ce n'est pas tout, et indépendamment de cette condition générale, qui peut-être s'impose à toute bonne traduction, on peut déterminer à quelles conditions particulières il est permis utilement de traduire en vers un vrai poète.

Littré en avait deviné quelque chose quand ici même il traduisait en vieux français le premier chant de *l'Iliade*, et plus tard, dans cette même langue du moyen âge, *l'Enfer* tout entier de Dante. Il faut à la traduction des poètes un état général des mœurs et une forme de la société, sinon tout à fait semblable, au moins analogue, à la forme de

société comme à l'état général des mœurs pour lequel ils ont écrit. L'erreur est seulement de n'avoir pas fait attention qu'à cet état de mœurs analogue il fallait encore que répondît un état à peu près semblable d'avancement de la langue. On pensera ce que l'on voudra de la langue française du XIIIe siècle et de la prosodie de « nos vieux romanciers; » qu'ils avaient une grammaire, cette grammaire des lois, et que ces lois avaient force obligatoire; le fait est que, sans aller au fond de la discussion, le français de la *Chanson de Roland* n'est pas aussi voisin que le grec de l'*Iliade* ou de l'*Odyssée* de sa perfection classique. Il est encore plus assuré que la métrique rudimentaire de nos trouvères était fort éloignée de celle du poète de *la Divine Comédie*. C'est, en effet, une troisième condition et non moins nécessaire. Examinons donc rapidement ce qu'étaient les mœurs, la langue, la métrique, au temps de Catulle (1).

On a voulu faire de Catulle, sans argumens bien solides, un poète aristocratique, un poète du grand monde, comme de sa Lesbie, sur des inductions plutôt que sur des preuves, ce que Brantôme appelait « une grande et honeste dame. » Je persiste à ne pas croire, pour ma part, que Lesbie fût la célèbre Clodia, mais je crois que bon nombre des fréquentations de Catulle furent parmi la bohème littéraire de Rome. Au surplus, la conciliation n'est pas si difficile. Ce que nous savons, en effet, c'est que, lorsque l'adolescent de Vérone arriva de sa province dans la capitale, il y subsistait, sous le raffinement de quelques habitudes, sous l'étalage du luxe et sous l'apparence de la civilisation, un grand fonds d'antique brutalité romaine. Si nous en pouvions douter, nous l'apprendrions au moins de certaines épigrammes de Catulle lui-même, plus grossières que mordantes, et dont l'outrageuse crudité passe tout. C'est bien fait à M. Rostand de nous les avoir traduites. On ne peut pas juger d'un poète en commençant par faire exception de toute une partie de son œuvre, qui peut-être est celle que les contemporains en ont presque le plus goûtée. Là où Catulle est bon, il va jusqu'à l'exquis, et c'est bien de lui que l'on peut dire aussi justement que de personne qu'il est alors le mets des *délicats*; mais là où il est grossier, il l'est sans mesure, et c'est bien encore de lui que l'on peut dire qu'il est le charme de la *canaille*. Or, à Rome, en ce temps-là, dans le sens littéraire de l'un et l'autre mot, la *canaille* et les *délicats*, c'était presque tout un. On ne distinguait pas

(1) Nous empruntons quelques-uns des détails qui suivent, mais en prenant sur nous la responsabilité de l'arrangement, au livre de M. Auguste Couat : *Étude sur Catulle*. Paris, 1875. Thorin. Il a récemment paru du même auteur un livre infiniment profitable à l'étude à la fois des deux littératures, grecque et romaine, et de Catulle en particulier : *la Poésie alexandrine sous les trois Ptolémées*. Paris, 1882; Hachette.

encore, selon le mot d'Horace, la plaisanterie spirituelle de l'insolente rusticité. La curiosité de l'intelligence, vivement éveillée, capable de goûter les finesses de l'alexandrinisme, était en avance, pour ainsi dire, sur la rudesse des mœurs et la vulgarité des habitudes mondaines. Quand on grattait ces *soupeurs* qui savaient apprécier les jolies bagatelles du poète, on retrouvait le paysan du Latium, qui s'égayait, au moment du vin, à *faire le mouchoir*. La raillerie, comme à la campagne, s'attaquait surtout aux défauts ou disgrâces physiques. Je sais bien que, jusque dans Horace, la grossièreté du vieux temps continuera de s'étaler, mais ce ne sera plus de la même manière naïvement impudente. Au temps de Catulle, la délicatesse n'avait pas encore passé de l'esprit dans les manières. Quand il s'élevait seulement un nuage sur les amours du poète et de sa Lesbie, le docte traducteur de Callimaque s'échappait en injures de corps de garde. Cette société très corrompue ne s'était pas encore assimilé la civilisation grecque. Elle s'essayait à la politesse, elle n'y touchait pas encore. Et sous son élégance toute superficielle, elle manquait étrangement de goût. — Il me paraît que, si l'on examine à quel moment de notre histoire la plupart de ces traits conviennent, on trouvera que c'est au XVI[e] siècle, dans le temps précis que le contact des mœurs italiennes opérait sur la cour des Valois le même effet qu'à Rome, sur les contemporains de César, le contact des mœurs de la Grèce.

Il est plus délicat de parler de la langue de Catulle. Si cependant nous y croyons discerner de l'archaïsme, nous pourrons bien nous tromper sur le choix des exemples; nous ne nous tromperons pas au moins sur le caractère général du style, puisque nous en avons pour garant le témoignage d'Horace, en ses *Satires*. Et, tout de même encore, si nous nous permettons d'y signaler du néologisme, il n'importera guère que nous nous méprenions sur un point particulier; nous ne nous méprendrons pas au moins sur le fait, puisque Catulle appartenait à l'école de ces νεώτεροι, dont Cicéron se moque en plusieurs endroits de sa *Correspondance*. On reconnaît, à ce conflit de l'archaïsme et du néologisme, une langue incertaine encore de la direction qu'elle prendra. C'est ainsi qu'il y a dans notre Ronsard quelque résidu de la langue de Marot et de Villon, mais quelque promesse aussi de la langue de Malherbe et de Corneille. Tel madrigal de Catulle est tout à fait dans le grand goût de Tibulle et d'Horace, et telle de ses épigrammes dans le goût trop salé de Lucilius et de Plaute. Les élémens du grand style sont déjà comme en présence les uns des autres, et l'art de les juxtaposer, ou de les souder même, est déjà connu, mais ils ne sont pas encore fondus ensemble, l'alliage est imparfait, la substance du métal n'est pas encore et partout homogène. Un autre trait concorde à celui-ci. Les critiques signalent dans les vers de Catulle

un nombre assez considérable de termes populaires qui, dans l'âge suivant, ont disparu du bon usage. Mais, d'autre part, ils y notent unanimement de la mignardise et de l'afféterie, par exemple dans un fâcheux abus qu'il se permet des diminutifs. C'est une preuve que, dans la langue de son temps, la séparation n'est pas encore faite entre l'idiome vulgaire et l'idiome littéraire. On sent le prix de la simplicité, d'une part et, faute d'y pouvoir toujours atteindre, on y supplée par la grossièreté. Mais, d'autre part, on sent le prix aussi de la distinction, et, faute d'y pouvoir atteindre, on y supplée par la recherche. C'est ainsi que, des hauteurs où la Pléiade, *pindarisant* et *pétrarquisant*, guindait son orgueilleuse prétention, nous la voyons quelquefois qui retombe de toute sa hauteur, à la grossièreté de l'ancien fabliau. Il est également demeuré dans Catulle quelque chose du parler des portefaix de Rome, tandis que, d'autre part, il dérobait à l'école d'Alexandrie ses plus subtils raffinemens. Et ainsi, ce que nous pouvons juger de sa langue s'accorde avec ce que nous savons de son temps, pour nous faire voir en lui le représentant d'un art intermédiaire entre l'art qui vient de finir et celui qui n'est pas encore né : telle fut exactement, comme on sait, la situation de nos poètes du XVIe siècle.

Un dernier trait achève la ressemblance : Catulle, comme Ronsard, comme Du Bellay, comme Baïf, est un poète savant, qui travaille, d'après des modèles, à l'enrichissement de la langue et la perfection des formes poétiques. Ses pièces les plus considérables, — *l'Attis*, *la Chevelure de Bérénice*, *l'Épithalame de Thétis et Pélée*, — sont des imitations ou des traductions. Un autre épithalame, celui dont nous avons rappelé plus haut quelques fragmens, est traduit, pour une part, d'une idylle de Théocrite, pour une autre, vraisemblablement, d'un hyménée saphique, — et, pour le reste, qui sait encore de quelle autre pièce perdue? Un troisième épithalame encore, celui des noces de Manlius Torquatus et de Junia Aurunculeia, s'il parcourt l'une après l'autre toutes les cérémonies successives du mariage romain, le mètre toutefois en est grec, et la strophe, et le premier couplet, et le refrain lui-même. Il n'est pas enfin jusqu'à telle pièce où Lesbie, ce jour-là, fut traitée comme une « Iris en l'air, »

Ille mi par esse deo videtur...

qui ne soit presque littéralement traduite de Sapho. Si maintenant j'avais la compétence nécessaire pour entrer dans le détail épineux de ces questions de métrique, je crois que je pourrais montrer que les innovations de Catulle sont du même ordre à peu près que dans l'histoire de notre poésie les réformes de Ronsard. C'est lui qui, le premier, par exemple, a introduit dans la langue latine ces combinaisons de

mètres et, si je puis ainsi dire, ces architectures de strophes dont Horace allait faire un si heureux usage, comme notre Ronsard ces nouveautés rythmiques dont Malherbe, et de nos jours surtout les romantiques, devaient tirer le parti que l'on sait. Et de même encore que Ronsard devait assouplir ce grand alexandrin dont le xviie siècle allait faire le vers type de la poésie française, c'est Catulle qui, plus qu'aucun autre, a façonné le génie de la langue latine aux lois du distique de Tibulle et de Properce, comme aux lois de l'hexamètre épique de Virgile. Quoi qu'il en soit, au surplus, de ces points particuliers, l'une et l'autre tentative allait au même but : il s'agissait, pour Catulle comme pour Ronsard, de hausser le ton de la poésie nationale, et de faire *sonner* à la langue quelque chose de plus noble que la satire de Lucilius ou la gauloiserie cynique de Villon : et c'est là vraiment l'important.

Et que l'on ne dise pas ici, comme on en pourrait être tenté, qu'il n'a pas manqué, dans l'histoire de la littérature française et de la littérature latine, d'autres siècles que celui de Catulle et celui de Ronsard où les mêmes conditions se seraient trouvées toutes réunies. Car il ne suffirait pas de le dire, mais il faudrait encore le prouver. Et puis, ce serait confondre deux choses qui, pour se ressembler quelquefois, du moins en apparence, ne laissent pas au fond de différer prodigieusement entre elles : l'imperfection de ce qui commence et la corruption de ce qui finit. L'assimilation que je crois pouvoir faire de Catulle, comme le plus brillant imitateur de l'alexandrinisme à Rome et le représentant le plus illustre de toute une nombreuse école, avec nos poètes du xvie siècle, ne saurait être utilement combattue que si l'on prouvait au préalable que le point de perfection de la poésie latine est en-deçà de Virgile et le point de maturité de l'art d'écrire en vers français en-deçà de Racine. En d'autres termes encore : je n'exprime point ici d'opinion personnelle, c'est-à-dire qui dépende en aucun degré du plaisir que j'éprouverais à lire Catulle ou feuilleter Ronsard : c'est une déduction de littérature comparée. Quelle est la valeur propre de Catulle, je n'en sais rien. Quel est le mérite original et pour ainsi dire individuel de Ronsard, je l'ignore. Ce que je dis uniquement, c'est qu'il y a eu dans l'histoire des lettres latines une époque des mœurs, de la langue, de la poésie, dont Catulle est le représentant, d'une part ; que, d'autre part, il y a dans l'histoire de la littérature française une époque évidemment caractérisée par un même état de la poésie, de la langue, des mœurs ; et que cette époque est celle de Ronsard. N'est-ce pas comme si je disais qu'il y a eu peut-être un temps de traduire Catulle en vers, mais que ce temps est passé ?

Je pousserai la comparaison jusqu'au bout en mettant le lecteur à même de la faire, et plaçant quelques vers de la traduction de M. Ros-

tand en regard de la traduction des mêmes vers par nos poètes du XVIe siècle.

Il me semble le pair d'un Dieu, que dis-je ? même
Plus qu'un Dieu, — si parler ainsi n'est un blasphème, —
Celui qui peut venir souvent s'asseoir, rester
Face à face avec toi, contempler, écouter
Ton doux rire... Oui, ce m'est, ô malheureux qui t'aime,
Assez pour me ravir tous mes sens! Quand mes yeux
Te voient, Lesbie, il n'est plus rien qui vaille mieux!
. . . .
Ma langue s'engourdit ; des feux subtils se glissent
Dans mes membres; mes deux oreilles se remplissent
De tintemens confus ; mes regards éblouis
Par la nuit semblent envahis.

On trouvera dans *les Amours*, au livre V, la traduction de Ronsard, presque aussi littérale que celle de M. Rostand. J'aime mieux citer l'imitation de Baïf, plus libre, et je crois, moins connue :

Qui t'ouït et voit vis-à-vis,
Celui, — comme il m'est avis, —
A gagné d'un Dieu la place,
Ou, si j'ose dire mieux,
De marcher devant les Dieux
Il peut bien prendre l'audace.
Car, sitôt que je te voi
Ma maîtresse, devant moi
Parler, œillader ou rire,
Le tout si très doucement,
Pâmé d'ébahissement,
Je ne sais que je dois dire.

Moins littérale, et malgré quelques taches, presque plus heureuse encore est la paraphrase de Remy Belleau :

Nul me semble égaler mieux
Les hauts Dieux
Que celui qui face à face,
T'ouït parler et voit la grâce
De ton souris gracieux.
Ce qui va jusqu'au dedans
De mes sens,
Piller l'esprit qui s'égare,
Car, voyant ta beauté rare,
La voix faillir je me sens.
. . . .

J'interromps ici la citation. Il y a dans les vers suivans, pour traduire le *tenuis sub artus Flamma demanat*,

Un petit feu qui furette
Dessous sa peau tendrelette,

qui gâte vraiment le morceau, et c'est dommage, car le mouvement est d'un poète, et pour soutenir peut-être la comparaison avec l'original, il n'y manquerait enfin à la passion que d'être d'un amant (1).

Il faut bien en venir à ce dernier trait qui, maintenant que l'on a vu les analogies, mesure la distance qui sépare Catulle de nos poètes du XVIe siècle : les autres ont chanté, le poète de Vérone a aimé. C'est ce ce qui explique, en même temps, qu'il en demeure une partie toujours traduisible et éternellement imitable, comme étant éternellement humaine, mais une partie seulement.

Catulle n'est pas proprement ce que l'on peut appeler un grand poète, et pour ma part, je suis si loin, comme on l'a fait quelquefois, de le mettre au rang d'un Lucrèce ou d'un Virgile, que, si je conviens qu'il est fort au-dessus d'Ovide, et d'une race d'hommes assurément plus saine, plus robuste, plus virile, mais non pas plus aimable que l'élégant Tibulle, il le cède au moins en plus d'un point à Properce. Homme d'esprit, homme du monde, si tant est que ce mot ait un sens à Rome, savant dans son art, dont il eut le culte et presque la superstition, imitateur habile des alexandrins, traducteur heureux, il n'a eu du vraiment grand poète, — ni cette maîtrise dont la supériorité même, dédaigneuse du tour de force, met à dissimuler l'art le triomphe même de l'art, — ni ces grandes ambitions dont la témérité généreuse, à défaut d'un *de Natura rerum* ou d'une *Énéide*, peut rencontrer encore une *Pharsale*, — ni le souffle enfin, ce souffle qui vivifie les belles odes d'Horace et qui respire encore dans les *Élégies romaines* de Properce. Les épigrammes de Catulle, purgées des obscénités qui les déshonorent, auraient-elles pu suffire à nous conserver son nom ? J'ose en douter. Ses madrigaux, — car de quel autre mot pourrais-je mieux caractériser les petites pièces dont *le Moineau de Lesbie*, s'il n'en est pas le chef-d'œuvre, est le modèle au moins le plus vanté ? — ses madrigaux sont-ils beaucoup au-dessus de certains madrigaux ou sonnets de Voiture, si ce n'est qu'on y doit louer plus de naturel et de franchise dans la galanterie ? Et quant à ses poèmes plus considérables, dont nous avons déjà rappelé les titres, que l'on prenne *la Chevelure de Bérénice* ou l'*Épithalame de Thétis et Pélée*, outre qu'ils sont d'une facture

(1) La plupart de ces citations sont tirées du recueil en trois volumes publié par M. L. Becq de Fouquières à la librairie Charpentier. *Poésies choisies de Baïf, 1874. OEuvres choisies de Joachim du Bellay, 1876. OEuvres choisies des poètes français du* XVIe siècle. Voyez aussi Sainte-Beuve : *Tableau de la poésie française*, dont on devrait bien nous donner une bonne et belle édition, plus digne du livre et plus digne de Sainte-Beuve.

laborieuse et, de plus, assez mal composés, je ne vois enfin que l'épisode de l'*Ariane* qui soit du premier ordre, et pour emprunter l'expression de Du Bellay, où l'on sente frémir « la divinité de l'invention. »

Mais, vers l'âge de vingt-cinq ou trente ans, cet homme d'esprit, ce versificateur habile a aimé, passionnément aimé, comme on a rarement aimé dans la contrainte des mœurs antiques, aimé presque comme un moderne; et, pour chanter les joies ou les tristesses, les victoires ou les trahisons de l'amour, il a trouvé des accens où vibre encore, après dix-neuf cens ans, ce qu'il y a de plus universel et de plus profondément humain dans l'amour. Avec quels traits d'une grâce sensuelle, et dans quelle attitude sculpturale, selon le génie plastique des anciens, n'a-t-il pas su peindre l'entrée de sa Lesbie dans la petite maison complaisante qui cacha leurs premiers rendez-vous :

Quo *sua* se molli candida diva pede
Intulit, et trito fulgentem in limine plantam
Innixa arguta constituit solea.

Elles sont de lui, dans la simplicité de leur expression devenue classique (ou du moins c'est son nom qui pour nous y demeure attaché), ces jolies images, de la fragilité féminine dont il faut écrire les sermens sur le mobile cristal des eaux et sur l'aile rapide des vents, ou de l'amour encore, brisé par la défiance comme la fleur des champs que tranche le soc indifférent de la charrue. Mais plus tard, quand les mauvais jours ont commencé de luire, de quels stigmates n'a-t-il pas marqué l'éternelle contradiction des amours fatales dont l'indignité même de l'objet aimé ne peut débarrasser la victime ?

Odi et amo. Quare id faciam fortasse requiris ?
Nescio, sed fieri sentio et excrucior.

Et ailleurs, enfonçant plus profondément encore : « O Lesbie ! quand tu reviendrais honnête, je ne pourrais t'estimer, et cependant, même dans la honte, il faut que je continue de t'aimer ! » Oui, sans cet amour, Catulle occuperait dans les lettres latines à peu près le même rang que Ronsard dans les lettres françaises. Mais cet amour l'a élevé au-dessus de lui-même, et il ne pourrait pas se plaindre, en vérité, même d'en être mort, puisqu'il lui doit de vivre encore. Et c'est justice. Car ils se comptent facilement, dans toutes les littératures, ceux qui ont trouvé de tels accens. Mais surtout ils se comptent ceux qui ont aimé avec cette passion. Un grand amour, en ce monde, n'est guère plus commun qu'une grande ambition. Le génie lui-même est à peine plus rare, et c'est pourquoi sans doute, comme il est advenu pour Catulle, on les confond si souvent avec lui.

Essaierons-nous en terminant de préciser le jugement par une de

ces comparaisons, dont peut-être on abuse, entre Catulle et quelqu'un de nos poètes modernes, André Chénier, par exemple, ou Alfred de Musset? André Chénier, passe encore, mais Alfred de Musset! « Je suis content que vous fassiez cas d'Alfred de Musset, écrivait un jour Mérimée à son inconnue, et vous avez raison de le comparer à Catulle; mais Catulle écrivait mieux sa langue. » M. Rostand a pris trop au sérieux cette boutade de Mérimée; il en a même tiré un parallèle dans les formes entre Catulle et Musset. Sans doute, si Mérimée voulait dire que Catulle savait mieux que Musset les raisons démonstratives de ses propres beautés, il disait vrai, parce qu'à Rome, un poète était toujours plus ou moins un grammairien, les études grammaticales y ayant toujours été le fondement et le support du développement littéraire. Mais au reste, et tout dégagé qu'il fût, ou qu'il se crût, de toute espèce de préjugés, je ne craindrai pas de dire qu'à parler ainsi de Catulle il y mettait quelque chose de cette superstition que l'on professe parfois pour les anciens. Que Catulle soit un vrai poète, ce serait blasphémer que d'y contredire, mais Musset est un grand poète, — et, quoi qu'en ait dit Sainte-Beuve, dont on doit se souvenir toujours qu'il n'a jamais pu prendre sur lui de rendre pleinement justice à Musset, — la comparaison n'est pas plus exacte entre Catulle et Musset qu'elle ne le serait, — toutes proportions gardées et toutes compensations faites, — entre Térence et Molière. Tenons-nous-en à André Chénier.

Nous aurions voulu pouvoir trouver la traduction de M. Rostand meilleure, et non pas plus exacte, nous avons dit qu'elle l'était, mais au contraire plus libre, l'exactitude, en pareille occurrence, ou plutôt, selon le mot de M. Rostand, la *littéralité*, risquant fort d'être la pire infidélité. La tentative n'en fait pas pour cela moins d'honneur à M. Rostand. C'est qu'en effet il y a là une question d'exécution qui n'est rien, et une question de principe qui est tout. M. Rostand croit que c'est en vers qu'il faut traduire un poète, et nous croyons au contraire, pour nous, que c'est en prose : le lecteur jugera. Car nous ne voudrions détourner personne de lire ou de relire Catulle, à cette occasion. La biographie du poète que M. Rostand a mise en tête du volume est des plus intéressantes; nous avons essayé de donner une rapide et trop brève idée de l'intérêt du commentaire; on a toutes raisons de croire que le texte est le meilleur qu'il y ait dans l'état présent de la science philologique; et puisque la traduction enfin en serait excellente si elle était en prose, — il est facile de l'y mettre.

F. BRUNETIÈRE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 novembre.

L'ouverture des chambres françaises n'a point eu, certes, l'autre jour, l'éclat qu'elle a dans d'autres pays, qu'elle a eu en France même dans d'autres temps, lorsque le souverain allait présider à l'inauguration des travaux parlementaires. Elle s'est faite cette fois simplement, modestement. Les sénateurs et les députés, qui étaient dispersés la veille dans leurs provinces, se sont trouvés réunis le lendemain pour entendre à leur retour des vacances une honnête déclaration ministérielle qui a été accueillie avec calme. Tout s'est passé sans bruit, sans mouvement, non cependant sans une certaine apparence de préoccupation et de réserve qui tient à la gravité des choses. S'il y a, en effet, aujourd'hui, au moment où s'ouvre cette session extraordinaire de fin d'année, un phénomène frappant, caractéristique, c'est le sentiment universel d'un danger croissant. Les optimistes à outrance, ceux qui, par esprit de parti ou par fanatisme de secte, se croient intéressés à déguiser la vérité, peuvent essayer encore de s'étourdir par leurs jactances. Le fait n'existe pas moins. Il y a un peu partout ce sentiment que les affaires de la France sont dans une mauvaise voie, que ces derniers mois ont laissé entrevoir les progrès d'un mal redoutable, qu'on a par trop abusé de tout, que la république, en un mot, touche, elle aussi, à cette heure fatidique où elle n'a plus une seule faute à commettre. Un peu partout il y a cette persuasion intime, instinctive, que jamais peut-être, depuis nombre d'années, le parlement ne s'est réuni dans des circonstances plus critiques, et, si cette dernière déclaration ministérielle, qui a suppléé à l'ancien discours de la couronne dans une séance qui n'a eu rien d'imposant, a été froidement reçue, c'est qu'elle a paru ne répondre que d'une manière insuffisante aux nécessités, aux préoccupations du moment. Elle a semblé n'être qu'un programme assez incohérent, accompagné d'une sorte d'adjuration banale à la paix, à la concorde, pour persuader à la chambre de ne

rien précipiter pendant ces quelques semaines de session extraordinaire, de se borner pour l'instant au plus pressé, à l'expédition du budget.

Oh! assurément, ce n'est pas que cette déclaration lue l'autre jour aux chambres ne soit pleine de bonnes intentions et que le ministère qui est né au mois d'août, qui a la meilleure volonté de vivre, ne se montre sensible à quelques-unes des nécessités publiques qui le pressent. Arrivé au pouvoir dans des conditions difficiles, à la suite d'une série de troubles ministériels et parlementaires, surpris depuis qu'il existe par des explosions d'anarchie qui sont un avertissement en même temps qu'une menace, le ministère ne demanderait évidemment pas mieux que d'éviter des crises nouvelles dont il serait la première victime, de reprendre une position plus forte. Il a soigneusement étudié son programme. Il ne craint pas de désavouer les « solidarités compromettantes, » et il parle de l'ordre avec la bonne volonté de le maintenir « d'une main ferme, » de réprimer « avec calme, sans faiblesse » toutes les tentatives qui pourraient le troubler. Il n'hésite pas à rappeler que l'ordre intérieur énergiquement maintenu, l'esprit de suite dans la politique, sont les conditions premières de l'influence extérieure. Le ministère dit une foule de choses justes, qui ne sont pas toujours nouvelles, sur l'observation des lois, sur la conciliation, sur l'apaisement, sur la nécessité de s'entendre pour sévir contre « les malfaiteurs qui colportent la sédition et la menace. » Il a aussi de l'orgueil : il attend la discussion sur ce qu'il a fait et sur ce qu'il proposera. Il ne veut en aucun cas accepter de « vivre au jour le jour, de majorités accidentelles, sans solidité, sans sécurité. » Il a l'ambition de trouver dans le parlement « une majorité résolue à donner à la république un gouvernement durable et fort, un gouvernement décidé à défendre au dehors les intérêts permanens de la France, au-dedans l'ordre et la liberté, à imposer énergiquement à tous le respect absolu des lois. » Rien certes de plus honnête, de mieux intentionné, et M. le président du conseil a bien raison de croire qu'avec tout cela on peut s'assurer « les garanties d'une existence politique stable. » Seulement c'est là toujours la question. La difficulté est de sortir du vague, de traduire toutes ces honnêtes paroles dans la réalité, de préciser un système de conduite pratique sans lequel toutes les promesses de gouvernement durable et fort ne sont que de décevantes banalités. Il faut en arriver aux faits. Il faut oser se dire que, si la situation a pris de jour en jour une gravité croissante, c'est qu'on a laissé, depuis quelques années, l'esprit de parti et de désorganisation s'attaquer à tout, à la magistrature; à l'armée, aux finances, à l'ordre administratif, à la liberté des croyances, et que, si on veut enfin remédier à un mal devenu criant, il n'y a pas d'autre moyen que de revenir aux conditions essentielles d'une politique réparatrice.

Il faut avoir le courage d'accepter les conséquences de la politique à laquelle on semble se rallier, — et, à ne prendre qu'une question qui paraît destinée à être le principal objet des discussions des chambres dans cette session extraordinaire, M. le président du conseil, l'auteur du récent programme ministériel, peut s'interroger lui même : croit-il prévenir ou atténuer les dangers évidens de la situation financière en laissant un collègue assez inexpérimenté revenir sur des combinaisons acceptées, livrer aux chambres un budget revu et corrigé, pour désarmer quelques hostilités de parti ?

Que cette situation financière, sur laquelle la chambre a déjà longuement discuté et discute encore, qui sera probablement d'ici à peu dans le sénat l'objet d'un examen plus attentif et plus approfondi, que cette situation en soit venue par degrés à n'être pas sans danger, c'est désormais un fait avéré. Elle s'est aggravée, non parce qu'il y a eu de ces contretemps qui déjouent toutes les prévisions, ou parce que la France a cessé d'être industrieuse et active, mais parce qu'on a abusé de toutes les ressources pour suffire à des fantaisies de domination, dans un intérêt de parti. On a abusé de tout, de la prospérité même dont les plus-values d'impôts paraissaient être l'expression, du crédit, de la libéralité du pays, prodigue de ses dons, de la facilité des chambres, toujours promptes à voter ce qui sert leurs préjugés et leurs passions.

Parce qu'il y avait des plus-values, des excédens de recettes, on s'est cru autorisé à multiplier les dépenses, à créer des listes civiles pour des clientèles de nouveaux pensionnaires, à augmenter les dotations, à disposer sans compter des budgets de l'état et des communes, à répandre les millions sous toutes les formes. Parce que les travaux des ports, des chemins de fer, des canaux sont certainement utiles, on n'a trouvé rien de mieux, pour aller plus vite, que de rouvrir le grand-livre, d'ajouter aux dettes tristement inévitables de la guerre les dettes de la paix. On a imaginé un gigantesque programme qui devait être un danger ou une déception. Un homme qui est depuis longtemps mêlé à ces affaires de chemins de fer, qui a été sous-secrétaire d'état dans le ministère de M. Gambetta, et qui ne peut être soupçonné de vouloir trahir la politique républicaine, faisait récemment à ses électeurs la confidence que le « fameux plan, » tel qu'il a été mis en pratique, n'a servi qu'à satisfaire des appétits locaux, des intérêts d'élection et à s'assurer une majorité dans la chambre. Voilà qui est un aveu singulier ! L'auteur de ces révélations exagérait probablement un peu, dans une intention d'hostilité rétrospective contre M. de Freycinet. Il n'est pas moins vrai que, pour des travaux qui ont sans doute leur utilité, mais dont l'exécution devrait toujours être mesurée à l'état des ressources publiques, on s'est jeté tête baissée dans la voie aventureuse des emprunts ; on a fait exactement le contraire de ce que font les

plus puissantes nations, de ce qu'a fait l'Angleterre depuis 1815, de ce qu'ont fait les États-Unis depuis la guerre de la sécession et de ce qu'ils font encore. Au lieu d'éteindre la dette, on a déchaîné les dépenses, si bien qu'on en est aujourd'hui non plus à 4 milliards jugés d'abord nécessaires pour l'exécution du plan de M. de Freycinet, mais à une prévision de 9 milliards! La politique républicaine, en un mot, semble avoir consisté à abuser de la prospérité et des plus-values, à se servir de l'emprunt, en même temps que, d'un autre côté, elle se faisait un jeu d'inquiéter le crédit par des propositions chimériques, par des menaces de rachat des chemins de fer. Qu'en est-il résulté? C'est qu'à la fin tous les ressorts de la puissance financière se sont fatigués. Le crédit de l'état s'est senti plus ou moins atteint, puisqu'il a incontestablement fléchi depuis quelques années. Le mouvement de prospérité s'est ralenti; les excédens ont commencé à décroître, les déficits ont reparu dans le budget, et après le plus prodigieux essor de richesse la gêne s'est manifestée de nouveau dans les finances publiques.

Lorsque M. Léon Say arrivait au pouvoir aux premiers mois de l'année, il avait devant les yeux cette situation, et, dans la pensée d'arrêter les progrès du mal, il avait mis comme condition de son entrée aux affaires qu'il n'y aurait « ni emprunt, ni conversion, ni rachat des chemins de fer. » L'objet évident de sa politique financière était de rassurer le crédit, de raviver une certaine confiance en commençant par fermer, pour ainsi dire, la boîte aux surprises et en cherchant ensuite par une série de procédés ingénieux à remettre la vérité et l'équilibre dans le budget ordinaire. Il ne voulait pas, d'un autre côté, suspendre tout à coup les travaux inscrits au budget extraordinaire et alimenté par des ressources d'emprunt; mais pour ces travaux il ne voulait recourir ni à des émissions nouvelles de rente ni à des emprunts à la dette flottante. Il croyait pouvoir suffire à tout par des combinaisons particulières, et une de ces combinaisons, la principale, était une convention par laquelle la compagnie d'Orléans s'engageait à un remboursement considérable. Cette œuvre financière de M. Léon Say, qui était devenue l'œuvre de la commission du budget et de son habile rapporteur, M. Ribot, elle avait été chaudement discutée dans la chambre; elle était sortie victorieuse de la discussion et, au mois de juillet, elle était même à peu près adoptée dans ses principes essentiels. Là-dessus arrive au 7 août un nouveau ministre des finances, M. Tirard. Au premier abord, le nouveau ministre a une mission bien facile : il trouve une œuvre toute prête, déjà plus qu'à demi acceptée, il n'a qu'à demander à la chambre de la sanctionner jusqu'au bout. Pas du tout, M. Tirard a des scrupules; il accepte le budget ordinaire de M. Léon Say, il n'accepte pas le budget extraordinaire, ou du moins il finit par renoncer à la convention avec la compagnie d'Orléans, — et pourquoi

abandonne-t-il cette convention ? C'est qu'évidemment il veut donner une certaine satisfaction aux adversaires des grandes compagnies, aux partisans du rachat des chemins de fer. Comment remplacer cependant la somme qui vient de disparaître du budget! C'est bien simple : on présume que les pluies de la saison auront interrompu les travaux, que l'argent déjà voté n'aura pas été dépensé et qu'avec cela on pourra suffire à tout. Malheureusement, vérification faite, il se trouve que les pluies n'ont pas rendu le service qu'on leur demandait, que les travaux sont engagés, que les sommes ont été ordonnancées. Voilà le déficit qui reparaît, qui dans tous les cas dépassera 100 millions. Comment sortir de là ? Oh! c'est encore plus simple que tout le reste. M. Tirard fera appel à la dette flottante, de sorte qu'au bout de tout on en revient à cet expédient d'un emprunt plus ou moins déguisé, d'un accroissement démesuré, toujours dangereux, de la dette flottante, à moins qu'on n'émette des bons du trésor, — et c'est là ce qui s'appelle relever l'ordre financier si étrangement compromis !

Tout se tient, et si le gouvernement est si peu fixé dans les affaires de finances, c'est qu'il n'est pas bien sûr de ce qu'il peut ni même de ce qu'il veut dans sa politique, c'est qu'il se sent pris dans une situation dont il ne méconnaît pas la gravité, mais à laquelle il n'a pour le moment à opposer que des paroles. Il a une certaine tentation de vouloir quelque chose, il met de bonnes intentions dans son programme : l'embarras, pour lui, est de faire passer ses intentions dans ses actes, dans son attitude, dans la direction de sa politique. Il ne peut échapper à une sorte de contradiction permanente qui éclate un peu partout, sous toutes les formes, qui tient à la division ou à la confusion des conseils et des idées.

Que peut-on croire ? Le ministère, qui a omis un certain nombre de questions délicates dans sa déclaration, a cru néanmoins utile de dire qu'il était temps d'en finir avec l'éternelle réforme judiciaire et qu'il croirait obéir au vœu du pays en présentant à son tour ses vues sur ce sujet. Ces vues n'ont probablement rien d'extrême. Le gouvernement n'est pas pour l'élection des juges; il ne doit pas ignorer, puisqu'il parle si souvent de l'ordre, qu'une des conditions de cet ordre est d'avoir une magistrature indépendante, et au fond il n'est pas opposé au principe de l'inamovibilité. Qu'en est-il cependant en pratique ? M. le garde des sceaux a, paraît-il, en réserve un projet qui ne serait tout simplement qu'une suppression subreptice et mesquine de l'inamovibilité, qui, en permettant des épurations nouvelles, laisserait les juges à la discrétion et merci de tout ministre de passage à la chancellerie. M. le ministre de l'instruction publique, de son côté, fait des circulaires pour recommander aux préfets la modération et la prudence au sujet de l'enlèvement des emblèmes religieux et crucifix placés jusqu'ici dans les écoles. Il ne veut, dit-il, rien qui ressemble à

une « croisade iconoclaste, » à une guerre aux croyances des familles. Fort bien! Pendant ce temps, le nouveau préfet de la Seine, à peine arrivé à son poste, à la première sommation du conseil municipal de Paris, se hâte d'entrer en campagne et revient en triomphe avec quelques malheureux crucifix enlevés dans deux ou trois écoles. Que faire? le conseil municipal l'a voulu! M. le président de la république lui-même reçoit, ces jours passés, à l'Élysée un nouveau nonce pontifical, Mgr di Rende, et, dans cette audience, il parle avec cordialité des intérêts religieux, des rapports de la France et du saint-siège. C'est le langage officiel; mais en même temps, dans tout ce monde républicain, auquel le gouvernement demande une majorité qui ne soit pas « accidentelle, » c'est une sorte de déchaînement fébrile et puéril contre tout ce qui est religieux, contre les évêques, contre les traitemens et subventions ecclésiastiques, contre le budget des cultes. Il s'est même trouvé hier dans la chambre une majorité, — on ne sait pas si elle est « accidentelle » cette fois, — qui a supprimé à peu près le traitement de M. l'archevêque de Paris. Il est vrai qu'elle a défait un instant après ce qu'elle venait de faire et qu'on ne sait plus ce qu'on a voté.

Il faut cependant sortir de là et en venir à plus de clarté dans les situations. Un républicain qui a été associé comme préfet de police à l'exécution des décrets contre les congrégations et qui était récemment ambassadeur à Madrid, M. Andrieux, n'a pas craint ces jours derniers de dire tout haut qu'il y avait un ralentissement sensible dans l'adhésion du pays à la république. Ce ralentissement est dû à bien des causes sans doute; mais, dans tous les cas, comme l'a dit M. Andrieux, cette répugnante guerre de petits esprits contre les croyances religieuses n'est point certainement étrangère à l'immense lassitude de l'opinion. Eh bien! le moment est venu de savoir si la déclaration lue l'autre jour par M. le président du conseil n'est qu'une banalité ou si elle signifie que le gouvernement a le sentiment de cette situation, qu'il est décidé à rétablir un peu d'ordre en France avec l'appui de tous ceux qui mettent la sauvegarde du pays bien au-dessus des intérêts et des passions de partis.

Certes, c'est une vérité plus d'une fois justifiée dans le passé, plus que jamais confirmée par tout ce qui se passe aujourd'hui : on ne fait pas des finances, on ne fait pas du gouvernement, on ne fait pas, en un mot, de l'ordre avec du désordre, avec de stériles agitations intérieures, et avec des confusions de partis on fait encore moins de la politique extérieure, on assure encore moins à son pays un rôle sérieux dans le monde. On s'en est bien aperçu, il y a quelques mois, lorsque la France, livrée à des politiques de fantaisie, a déclaré pour ainsi dire son incompétence dans ces affaires d'Égypte, dont elle avait eu jusque-là le droit de s'occuper et devant lesquelles elle s'est sentie brusquement para-

ysée ou désarmée. Aujourd'hui les événemens ont marché. L'Angleterre, qui a sans doute ses embarras intérieurs, mais qui ne se laisse pas arrêter quand ses intérêts nationaux sont en jeu et qui a un gouvernement pour agir, l'Angleterre est allée dans la vallée du Nil; elle a dispersé à Tell-el-Kebir cette armée insurrectionnelle qui était un fantôme, et elle occupe militairement l'Égypte, selon le mot de M. le président du conseil. La question est maintenant de savoir ce qu'elle se propose de faire de sa conquête, quelles conséquences elle prétend tirer d'une intervention dont elle a accepté seule la responsabilité et dont elle ne paraît pas disposée à partager les avantages. Le cabinet de Londres ne refuse sûrement pas de s'entendre avec tout le monde, de négocier soit avec le sultan pour adapter l'ancienne suzeraineté à un ordre nouveau, soit avec la France pour la transformation du contrôle financier exercé jusqu'ici en commun par les deux nations. L'Angleterre n'est pas moins pour le moment sur les bords du Nil une protectrice armée, quasi-souveraine, visiblement préoccupée de créer une situation dont elle puisse demeurer l'unique arbitre. C'est là désormais le point délicat sur lequel se fixent tous les regards.

L'Angleterre a envoyé à Alexandrie et au Caire comme ambassadeur de circonstance ou commissaire supérieur son représentant à Constantinople, lord Dufferin. Après les armes, la diplomatie entre directement en action sur les bords du Nil. De quoi a été chargé au vrai un personnage si considérable, si bien fait par sa position et par ses qualités reconnues pour représenter avec autorité la politique anglaise? Lord Dufferin, assure M. Gladstone, est allé s'entendre avec l'agent britannique, sir Edward Malet, pour la réorganisation de l'Égypte. Toujours est-il qu'avec cette mission d'une importance un peu mystérieuse a coïncidé tout d'abord un acte du khédive supprimant le contrôle anglo-français. Il est clair que, dans la pensée de l'Angleterre, cette institution du contrôle est destinée à disparaître. Seulement une institution qui ne dépend pas du khédive seul, qui a eu un caractère diplomatique, ne peut pas évidemment disparaître sans qu'il y ait des compensations, des garanties nouvelles offertes par l'Angleterre, acceptées par la France. Les négociations courtoises et amicales dont M. le président du conseil a parlé l'autre jour dans sa déclaration, ont sans doute trait à cet objet, et la réserve gardée jusqu'ici par les deux gouvernemens démontre que la question n'est peut-être pas aussi facile à résoudre qu'on aurait pu le croire. On disait récemment que l'amitié de deux grandes nations était d'un intérêt bien supérieur à quelques incidens, à quelques détails de la réorganisation de l'Égypte. Assurément l'intérêt général d'une entente cordiale entre la France et l'Angleterre est fait pour dominer les dissentimens secondaires et vaut bien quelques sacrifices. Encore faut-il cependant que le prix de cette amitié soit également senti des deux côtés; et si, dans ces négociations nou-

velles qui paraissent engagées, la France a les inconvéniens de sa position, si elle n'a pas l'autorité qu'aurait pu lui donner une participation active à l'expédition d'Égypte, elle a du moins un avantage : elle ne peut pas être soupçonnée de vouloir créer des difficultés à l'Angleterre ou raviver des conflits; elle défend sans arrière-pensée, le plus pacifiquement du monde, ce qu'elle peut sauver de ses intérêts traditionnels et légitimes, elle ne réclame que des garanties qui profiteront à l'Europe. La France s'est certes conduite en puissance amie avec l'Angleterre; elle l'a complimentée de ses succès et lui a même dit que « sa victoire aurait d'heureuses conséquences pour la France à Alger et à Tunis. » Si l'Angleterre à son tour est prévoyante, elle évitera sûrement de laisser dans ses rapports avec la France le mauvais souvenir d'un abus de ses succès et de sa prépondérance en Égypte.

D'ici à peu de jours, les parlemens seront rassemblés un peu partout et pourront évoquer ces affaires qui sont un objet de préoccupation commune. Ils sont déjà réunis à Londres, à Pesth, à Paris; ils vont se réunir dans quelques autres pays de l'Europe, en Allemagne, en Italie, et ici, à Berlin comme à Rome, ces parlemens ont le mérite d'être tout nouveaux, d'avoir été récemment élus. En Prusse et en Italie, les élections se sont faites il y a quelques jours à peine, et dans les deux pays, elles n'ont pas laissé d'avoir leur signification particulière si elles n'ont pas une importance égale. Elles semblent marquer une certaine phase assez caractéristique dans le mouvement intérieur des deux nations. Les élections prussiennes, comme toutes les élections, ont été naturellement précédées d'assez vives agitations d'opinions, de luttes ardentes entre les partis, de violens défis mêlés de beaucoup de jactance, et, en fin de compte elles paraissent avoir trompé les calculs des tacticiens, même peut-être les prévisions du chancelier. A travers tout, en effet, on avait paru s'accorder à croire que les partis libéraux, progressistes ou nationaux-libéraux, reprendraient quelque ascendant, que les socialistes eux-mêmes feraient quelques conquêtes et que les conservateurs seraient les premières victimes du scrutin. Il n'en a rien été, c'est le contraire qui est arrivé. Ce n'est pas que les résultats soient bien tranchés; ils restent néanmoins comme un signe du travail d'opinion qui s'accomplit. Dans cette mêlée électorale, ce sont les conservateurs qui ont eu l'avantage; ils ont gagné à peu près vingt voix et ils forment maintenant le groupe le plus nombreux, le plus compact de la chambre prussienne. Après les conservateurs, le centre catholique reste le plus gros bataillon; il revient avec son contingent presque invariable de cent députés au Landtag. Ce sont les nationaux-libéraux, les modérés, qui ont essuyé les défaites les plus sensibles; ils ont perdu les vingt voix qu'ont gagnées les conservateurs. Les progressistes plus avancés ont maintenu leurs positions, et les socialistes n'ont rien conquis.

Tout bien compté, il n'y a pas encore sans doute de majorité dans cette chambre nouvelle, il n'y en a pas plus que dans l'ancien Landtag; il n'y a que des groupes distincts, inégalement importans, inégalement répartis, dont chacun est impuissant à dominer les autres. Seulement, avec cette répartition nouvelle des opinions, il devient plus que jamais difficile pour le gouvernement de chercher à se rapprocher des nationaux-libéraux, et s'il y a dans la chambre telle qu'elle se trouve composée une majorité possible, elle est tout naturellement dans l'alliance des conservateurs et du centre catholique. C'est le seul moyen de constituer une force parlementaire suffisante pour être l'appui efficace du gouvernement; mais M. de Bismarck tient-il tant que cela à avoir cette majorité ou même toute autre majorité? Le fait est que, si les ministres prussiens ont mis toutes les influences administratives au service des candidatures conservatrices, M. de Bismarck, quant à lui, a affecté en plusieurs circonstances, avant les élections, le dédain le plus superbe. A ceux qui l'interrogeaient il répondait lestement que cela lui était égal qu'on nommât des conservateurs ou des libéraux, qu'il n'avait aucun désir à exprimer. Il montrait une sorte de détachement ou d'impartialité qui lui est toujours facile, parce qu'après comme avant les élections, il garde l'inébranlable conviction que la politique représentée par lui est la politique de l'empereur, qui reste en dehors et au-dessus des fluctuations parlementaires. Il trouverait sans doute commode de ne pas se heurter sans cesse contre des oppositions qui l'irritent, d'avoir à sa disposition une majorité assez docile pour accepter ses projets économiques et financiers : il n'entend pas pour cela s'asservir à une combinaison parlementaire. Si aujourd'hui encore quelque chose pouvait le porter à accepter l'alliance des conservateurs et du centre catholique, ce serait la pensée, à laquelle il s'est attaché depuis quelques années, d'en finir avec cette guerre religieuse qu'il a entreprise autrefois, de réagir contre tout ce qui est révolutionnaire; mais, sur ce point même, il prétend bien ne pas subir les conditions des catholiques pas plus qu'il n'a subi ou ne subirait les conditions des libéraux. Représentant de l'empire et de l'empereur, il se considère comme indépendant des influences et des combinaisons de parlement; il n'attache qu'une importance secondaire à une majorité dont il serait obligé d'acheter l'appui. C'est là justement ce qui limite la portée de ces élections, dont le résultat ne peut guère modifier la politique intérieure de la Prusse et moins encore la politique extérieure de l'empire.

Les élections italiennes ne ressemblent point sous ce rapport aux élections prussiennes. Elles sont de toute façon un événement des plus sérieux dans la situation de la péninsule, et elles avaient aujourd'hui cette importance particulière d'être la première application d'un nouveau système électoral qui a étendu singulièrement le droit de suf-

frage, qui a créé de plus le droit de représentation des minorités dans le parlement. Le droit de suffrage s'étend aujourd'hui à plus de deux millions d'Italiens; il est à peu près universel, puisqu'il n'est limité que par de très modestes conditions. Qu'allait-il sortir de ce vaste scrutin populaire? C'était au moins un problème, d'autant plus que, depuis quelques années, tous les partis italiens sont dans une crise de transformation, que les anciens cadres sont à peu près brisés et que de l'élargissement soudain de la vie publique pouvait naître la possibilité de combinaisons imprévues. La lutte qui s'est engagée dans ces conditions si nouvelles a été sans doute des plus vives. Chose à remarquer cependant, l'abstention a été encore considérable. Les conservateurs d'autrefois, ceux qu'on appelle les cléricaux, ont continué à se désintéresser du mouvement et ont persisté dans leur système invariable de n'être « ni élus, ni électeurs. » Les autres partis plus ou moins engagés dans la révolution italienne ont seuls pris part à la lutte, et ceux-là se sont jetés ardemment dans la mêlée. Les chefs de la fraction dissidente de la gauche, M. Crispi, M. Nicotera, sont allés dans le Midi prononcer des discours enflammés, surexcitant de leur mieux les passions nationales. Les chefs de l'ancien parti modéré ont tenu à combattre sous leur drapeau; M. Minghetti, dans des réunions à Cologna-Venita, à Bologne, a tracé de savans et éloquens exposés, défendant sa cause en tacticien plein de ressources. Le président du conseil, M. Depretis, s'est prudemment réservé pour la dernière heure; presque à la veille des élections, il est allé prononcer dans son vieux district piémontais, à Stradella, un discours aussi habile que modéré, modéré pour la politique extérieure comme pour la politique intérieure, et, en définitive, c'est autour de ce discours de la dernière heure que les élections se sont faites. Le programme de Stradella a conduit la bataille et est resté victorieux. Ce n'est pas que les élémens d'opposition manquent dans la nouvelle chambre italienne. Les radicaux, républicains ou socialistes, ont réussi à enlever quelques sièges à Milan, dans la Romagne. Les groupes qui se rattachent à M. Crispi, à M. Nicotera, comptent trente ou quarante représentans. L'ancien parti modéré garde une certaine force et surtout ses chefs, M. Minghetti, M. Visconti-Venosta, M. Sella, M. Bonghi; mais le succès le plus complet est resté à l'armée ministérielle ralliée autour du drapeau de Stradella. C'est une majorité monarchique constitutionnelle, qui peut même être grossie, selon les circonstances, par un rapprochement devenu possible entre l'ancienne gauche dirigée par M. Depretis et les anciens modérés libéraux. Si le danger radical devenait plus sérieux, l'alliance ne serait pas douteuse. Dans tous les cas, le résultat général des élections italiennes reste évidemment favorable à la monarchie, à une politique de prudence et de modération dans les affaires intérieures.

Ce qui n'est pas moins significatif, c'est l'importance que paraissent avoir les élections au point de vue de la direction des rapports extérieurs de l'Italie. Dans cette mêlée, il est bien clair que c'est la politique de ressentiment et d'animosité contre la France qui a été vaincue, que c'est la politique de mesure, de bonne intelligence avec la France, soutenue par M. Depretis à Stradella, qui a été sanctionnée par le pays. Plus que jamais, depuis quelque temps, à la vérité, l'Italie a des raisons de revenir à la prudence, de s'apercevoir que ses calculs diplomatiques ne sont pas toujours justes. L'Italie n'a fait, après tout, depuis quelques mois, qu'une médiocre campagne auprès de M. de Bismarck, dont elle a vainement recherché les faveurs, et elle vient encore d'être déçue dans son rêve d'alliance intime avec l'Autriche. Lorsque le roi Humbert allait, l'an dernier, avec un certain apparat à Vienne, les Italiens avaient aussitôt espéré que l'empereur François-Joseph rendrait au roi sa visite à Rome même, au Quirinal, en face du Vatican. Une récente déclaration du ministre des affaires étrangères d'Autriche, du comte Kalnoki, ne laisse plus espérer que l'empereur François-Joseph se décide de sitôt à faire le voyage de Rome. Non pas que l'Autriche ait mis une intention quelconque dans son refus et ait voulu blesser l'Italie dans ses sentimens ou dans ses droits; mais il est clair que l'intimité des deux monarchies ne va pas jusqu'à faire oublier à l'empereur François-Joseph qu'à côté du roi Humbert il y a le pape Léon XIII à Rome. Que reste-t-il donc de cette alliance avec tous les empires du continent? Au lieu de se jeter dans des combinaisons qui risquent toujours d'être chimériques, l'Italie fait beaucoup mieux d'en revenir tout simplement à ses relations naturelles, à ce rapprochement avec la France dont M. Depretis avait déjà parlé dans son discours de Stradella et qui se trouve réalisé aujourd'hui par la double nomination d'un ambassadeur italien à Paris, d'un ambassadeur français à Rome. Le représentant choisi par le roi Humbert, le général Menabrea, est d'ailleurs un des hommes les plus éminens de la péninsule, qui avait été un brillant officier du génie avant de devenir un personnage politique, et qui se rattache par sa famille à la Savoie, dont il a été autrefois le député au parlement piémontais. Son arrivée dans notre pays, coïncidant avec l'envoi de M. Decrais à Rome, tranche une question qui était restée pendante. Toute incertitude a cessé, et puisque de tristes et inintelligentes polémiques avaient, paraît-il, rendu difficile le retour à Paris de M. Nigra, qui méritait si bien les sympathies françaises, M. le général Menabrea est certes un des hommes les mieux faits pour contribuer à renouer les liens de vieille amitié qui sont dans les traditions et dans les intérêts des deux pays.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE

Des causes diverses qui avaient exercé, pendant le mois d'octobre, une action si défavorable sur les tendances de notre marché financier et sur la tenue de la plupart des valeurs, quelques-unes ont perdu toute influence depuis le commencement de novembre. Il en est ainsi de l'agitation anarchiste, des troubles dans la région lyonnaise et de la crainte d'une crise ministérielle dès le lendemain de la rentrée des chambres. Le public financier a montré une fois de plus qu'il était peu disposé à prendre peur au sujet de questions de politique intérieure, mais il n'éprouve pas la même indifférence à l'égard de la politique financière du pays, et c'est en grande partie aux incertitudes qui continuent à régner sur les intentions du gouvernement concernant cette partie capitale de sa mission qu'il faut attribuer la persistance du découragement et de la défiance dans les rangs de la spéculation comme dans ceux de l'épargne.

Quoi qu'il en soit, il s'est produit un arrêt dans la baisse de nos rentes et des actions de nos grandes compagnies. On peut même noter une très légère reprise; mais la spéculation ne croit pas encore le moment venu de ramener ces grandes valeurs nationales au niveau élevé où la confiance des capitalistes devrait toujours les maintenir.

Les deux 3 pour 100 se sont relevés de quelques centimes; le Nord et le Lyon ont regagné de 10 à 20 francs. Le Suez se retrouve à peu près au cours de la dernière liquidation.

Le Crédit foncier s'est tenu, à quelques francs près en plus ou en moins, à 1,350. Aujourd'hui que les actions sont définitivement libérées et que la fusion avec la Banque hypothécaire est un fait accompli, la spéculation à la hausse n'a plus rien à escompter sur cette valeur. On a donc procédé à des réalisations de bénéfices; d'autre part, on croit que certains établissemens de crédit, dont le portefeuille contenait un grand nombre d'actions de la Banque hypothécaire, invendables sous cette forme, se sont hâtés de les échanger contre des actions nouvelles du Crédit foncier, qu'ils ont aussitôt portées sur le marché. S'il en est ainsi, on doit reconnaître que la résistance opposée à la dépréciation qui en pouvait résulter a été très vigoureuse.

Les autres valeurs de crédit ont été en général plus offertes que demandées. Le cours de 600 francs sur la Société générale a été mis hors d'atteinte, grâce à des achats opportuns. Le Lyonnais a tenu bon à peu près au même niveau. La Franco-Égyptienne tend à s'établir au prix des deux valeurs précédentes. La Banque de Paris a fléchi à

1,100 francs. Les porteurs d'actions du Crédit mobilier se demandent de quels élémens seront formés les dividendes après 1882 et, ne pouvant trouver une réponse plausible, vendent même à 440. La liquidation de l'Immobilière avait nourri jusqu'ici le Crédit mobilier. De quoi vivra-t-il désormais avec un portefeuille bourré de valeurs invendables et des caisses presque vides ?

La Banque ottomane s'est résolue à faire son émission. C'est une véritable hardiesse de venir offrir cent cinquante mille titres ottomans sur un marché aussi désorienté. Il est vrai qu'il s'agit de titres privilégiés. Les porteurs des obligations de priorité toucheront régulièrement 25 francs par an aussi longtemps qu'il restera un centime à distribuer aux porteurs des anciens titres de la dette turque. La situation est désormais bien nette. Le sultan a fait abandon à ses créanciers des revenus de six contributions indirectes, et ces contributions, gérées par une administration complètement européenne, ont produit déjà un peu plus de 30 millions en 1881. Or l'annuité à prélever en faveur des obligations privilégiées, dont font partie les cent cinquante mille titres offerts en souscription aujourd'hui, n'atteint pas 14 millions. Les garanties sont donc réellement bonnes et deviendront meilleures encore quand les contributions produiront davantage et quand la Société de la régie co-intéressée des tabacs sera constituée. Mais que deviendraient ces garanties si le sultan allait être de mauvaise foi, s'il allait reprendre ce qu'il a concédé et s'approprier les revenus des six contributions indirectes, si la Russie lui déclarait la guerre, si dans un nouveau choc l'empire ottoman se brisait en morceaux, s'il perdait ses dernières provinces, si la nécessité lui imposait une nouvelle banqueroute ? C'est prévoir, dit-on, le malheur de trop loin, et il est exact que, depuis près de trois ans, l'administration des contributions indirectes a donné d'excellens résultats.

La souscription réussira-t-elle? C'est douteux, le public a peu de confiance et l'épargne se montre à bon droit circonspecte. Elle viendra plus volontiers à un titre de ce genre un peu plus tard, quand elle le connaîtra mieux, quand l'opinion se sera familiarisée avec cette idée, assez étrange au premier aspect, que le crédit de la Turquie est susceptible de se relever. La spéculation, qui avait escompté en hausse non pas le succès de l'émission, mais l'effort présumé que les neuf établissemens de crédit syndiqués pourraient tenter en vue d'assurer ce succès, a dû se replier en bon ordre quand il est devenu évident que l'état du marché ne comportait pas un tel effort.

Le 5 pour 100 turc, l'Obligation unifiée, l'Extérieure espagnole, l'Italien même ont suivi le mouvement général de réaction sans toutefois donner lieu à des négociations vraiment actives. L'Obligation tunisienne a été soutenue par la perspective de plus en plus nettement dessinée d'une prochaine assimilation de cette valeur à la rente française.

Le Crédit mobilier espagnol a reculé de près de 40 francs. Les porteurs de titres ne savent plus à quelles hypothèses recourir pour s'expliquer une telle dépréciation. On leur dit que cet établissement ne donnera aucun acompte de dividende en janvier, que son portefeuille a subi depuis la crise dernière des pertes considérables, que le Phœnix espagnol, qui se cote encore 500 francs nominalement, serait probablement invendable à n'importe quel prix s'il fallait aliéner une quantité un peu importante des actions de cette compagnie d'assurances exotique. On leur dit encore que la concorde la plus parfaite ne règne pas au sein du conseil d'administration, et on leur rappelle le vers d'Horace : *Quidquid delirant reges, plectuntur Achivi :* Quand les administrateurs se disputent, ce sont les actionnaires qui paient. On dit enfin que le vieux Crédit mobilier espagnol est destiné à disparaître prochainement pour renaître bientôt sous la forme juvénile d'un Crédit espagnol réservé à de hautes destinées. Le côté fâcheux, c'est que chaque action de la société actuelle ne serait admise dans la combinaison nouvelle que pour 200 ou 250 francs. La vérité est que le Crédit mobilier espagnol a toujours été et sera vraisemblablement toujours une valeur de jeu.

Parmi les titres des institutions de crédit, un des plus maltraités cette quinzaine a été le Crédit général français. Cet établissement vivait d'émissions. Presque toutes celles qu'il avait faites en 1881 avaient échoué. Il a donc dû conserver en portefeuille un nombre considérable de valeurs industrielles, Moulins de Corbeil, Plâtrières de Paris, Société de navigation, Chemin de fer d'Alais au Rhône, qui peuvent être plus ou moins sérieuses, mais dont le public refuse absolument de se charger en ce moment, à quelque prix que ce soit. De plus, le Crédit général français, qui ne gagne rien depuis neuf mois et qui perd de plus en plus sur son portefeuille, a en province des succursales qui lui coûtent fort cher. Les disponibilités ont donc dû s'épuiser assez rapidement, et le fantôme de l'appel de fonds n'a pas tardé à surgir. Le capital est en effet de 120 millions et compte 240,000 actions de 500 fr. nominatives et libérées de 125 francs seulement. L'appel du deuxième quart ferait rentrer dans les caisses 30 millions. Pour l'établissement, ce serait contracter un nouveau bail avec la vie. L'appel de fonds a paru présenter des avantages tellement saisissans que les porteurs ont pris peur et que l'action est tombée à 380 francs, c'est-à-dire à 5 fr. nets à payer. On s'est relevé à 395 francs, soit à 20 francs. Le conseil ne peut tarder à prendre une décision et à mettre un terme à l'angoisse des malheureux actionnaires.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

